

1. Introduction

1.1 La problématisation démocratique. Quelques questions préliminaires

Deux semaines après le 11 juin 1848, date à laquelle les révolutionnaires roumains imposent, pour peu de temps, leur gouvernement provisoire et rendent publique la Proclamation d'Islaz¹, Nicolae Bălcescu², personnage clé dans ces événements-là et ministre des affaires étrangères dans le gouvernement révolutionnaire provisoire, montre son inquiétude concernant l'aboutissement du mouvement, dans une lettre adressée à un de ses confrères, A. G. Golescu³, où il dit que le succès de la révolution est directement lié à la « transparence » qui domine les actes de gouvernement. Pour lui, la seule solution, c'est de légiférer ouvertement, de faire en sorte que l'ouvrage de

¹ La Proclamation d'Islaz (le nom de la localité où le texte a été lu par les représentants du Comité révolutionnaire) constitue le programme des révolutionnaires roumains de 1848. C'est une synthèse de type constitutionnel des différents projets qui circulaient déjà, dans les Principautés roumaines, à partir de 1840, « un programme caractéristique pour les intellectuels libéraux européens de 1848, grâce à l'accent mis sur les libertés individuelles, sur la confiance dans les institutions et à ses points concernant l'augmentation du rôle du citoyen dans les affaires publiques » (cf. Keith Hitchins, *Români. 1774-1866*, Humanitas, Bucarest, 2003, deuxième édition revue, traduit de l'anglais par George A. Potra et Delia Razdolescu, p. 297).

² Nicolae Bălcescu (1819-1852), historien roumain, participant aux mouvements de 1848 en Valachie et en Transylvanie. Il est parmi les premiers historiens roumains qui essaient d'élaborer, à la manière des grandes synthèses historiques de Jules Michelet, une historiographie nationale. Après la défaite du mouvement de 1848, il part en exil et passe par Londres, où il adhère en avril 1851 au Comité révolutionnaire démocratique central créé par Giuseppe Mazzini. Il repart pour l'Italie, où il meurt de tuberculose, à Palerme.

³ Fait partie de la grande famille Golescu, boyards roumains qui ont donné non seulement des hommes politiques et d'action, mais aussi des grands intellectuels. Alexandru G. Golescu est membre du Comité révolutionnaire de 1848 et collabore étroitement avec Nicolae Bălcescu dans la préparation des événements.

la gouvernance n'ait pas l'air conspiratif et cachotier que lui reprochaient les révolutionnaires. Ayant déjà le présentiment de la fin, Bălcescu s'écrie, plein d'impatience et d'angoisse : « Publiez tout ce que vous travaillez. Il est temps de faire tout cet ouvrage ouvertement »⁴. La lettre adressée à Golescu se constituera d'ailleurs dans un avertissement de Cassandre : la révolution va connaître l'échec, ses principaux acteurs vont fuir les autorités politiques restaurés en s'exilant en France ou en Italie, avec des passages à Londres.

L'angoisse du révolutionnaire face à l'impuissance de ce pouvoir de puiser sa légitimité dans le mouvement révolutionnaire lui-même et le cri de désespoir envers le manque de savoir-faire politique de ses collègues de génération et de mouvement montrent en effet qu'à l'aube de la modernité politique roumaine, le problème qui se pose avec acuité dans la pensée politique roumaine est celui de l'acquisition des moyens et des constructions de la théorie démocratique⁵. La démocratie est invoquée, baffouée, adorée, crainte, elle fait l'objet des critiques, des envolées rhétoriques et des esquisses de théories sur le gouvernement et sur la gouvernance – mais elle reste, dans la plupart des cas, un concept malcompris et une source de malentendus.

⁴ Lettre pour A. G. Golescu, Buzau le 22 juin 1848, Nicolae Bălcescu, *Opere, (Œuvres)*, édition critique de G. Zane et Elena Zane, Bucarest, Presse de l'Académie Roumaine, 1964-1986, vol. IV, *Correspondenta. Scrisori. Memorii. Adrese. Documente. Note si materiale*, Bucarest, 1964, p. 89-91.

⁵ Surtout parce que, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, les références à la démocratie sont rares et légèrement floues. Une contribution extrêmement précieuse de ce point de vue reste l'analyse de Daniel Barbu concernant les significations anciennes du concept de « démocratie » dans la pensée politique roumaine. (« Democratia în românește. Istoria veche a cuvântului » [« La démocratie en roumain. L'histoire ancienne du mot »], in *Studia Politica*, vol. II, n° 4, 2002.)

Si elle suit et talonne apparemment l'entrée des Roumains dans la modernité, ce qu'il faut se demander, c'est de quelle démocratie les acteurs de cette modernité parlent-ils.

Si elle est source de polémiques et de querelles à l'intérieur d'un même groupe, la question qu'il faut se poser, c'est quelles sont les significations qui font l'objet des disputes ?

Si elle fait l'objet des projets réformateurs dans la première moitié du XIXe siècle, quels sont les fondements philosophico-politiques de ces textes et quelle est l'image générale de la démocratie qui en résulte ?

Quelles sont les origines intellectuelles et conceptuelles de la démocratie dans la pensée politique roumaine de la première moitié du XIXe siècle ? Comment la démocratie, en tant que concept, n'aboutit pas, au bout d'un demi-siècle de transformations politiques, constitutionnelles, méthodologiques, philosophiques ou linguistiques, à se placer sans ambiguïté et sans hésitation dans le concert occidental de la modernité ? Où placer ce discours à multiples facettes, qui frappe, qui questionne et qui interpèle sans jamais vraiment arriver à faire le point de ses exclamations ?

1.2 Méthodologie

La question présente d'autant plus d'intérêt pour une recherche de ce type que, même pour l'Europe occidentale, les sens de la démocratie changent de perspective et de direction après les ébranlements produits par la Révolution française. En fait, deux sont les concepts qui déterminent

le grand tournant dans la perception du temps historique⁶, d'une part, et de la représentation souveraine⁷, d'autre part, au XIXe siècle : il s'agit de la Révolution et de la Démocratie qui se définit par après. Et s'il est important de montrer que c'est les concepts qui fondent la nouvelle perspective sur la Modernité, la motivation intrinsèque de cette approche sur les mots qui font vivre les événements et sur les faits de l'histoire ranimés par les mots devient d'autant plus révélatrice. Car pour discerner comment la pensée politique du XIXe siècle change à partir de Benjamin Constant et de sa grande démarcation entre les Anciens et les Modernes, il faut suivre un chemin qui n'est pas nécessairement le chemin pur de la parole ou celui sinueux des faits et dont l'amibiguïté « nous rappelle la force des mots, sans l'usage desquels ce que nous faisons, ce que nous souffrons, serait à peine du domaine de l'expérience, et certainement pas communicable »⁸.

Les paroles de Reinhart Koselleck⁹ sont là pour appuyer et pour illustrer notre option méthodologique de base,

⁶ Quand nous parlons du « temps historique », nous faisons appel à la théorie – et conjointement à la méthode qui est présupposée – par Reinhart Koselleck, notamment dans son ouvrage *Le futur passé. Le futur passé. Contributions à la sémantique des temps historiques*, traduit de l'allemand par Jochen Hoock et Marie-Claire Hoock, éditions de l'EHESS, Paris, 1990. Koselleck analyse, en s'appuyant sur la méthode de l'histoire conceptuelle – que nous allons exposer en ce qui suit – la construction du concept de Révolution, y compris dans la période post-révolutionnaire française. Il remarque le fait que, à partir de 1789, le rapport au temps historique, c'est à dire à la succession et à la référence au passé et au futur changent d'une manière considérable.

⁷ En ce qui concerne l'histoire conceptuelle de la démocratie au XIXe, français surtout, un ouvrage de référence avec la méthode adjacente est celui de Pierre Rosanvallon, *La démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple en France*, Gallimard, Paris, 2000.

⁸ Cf. Reinhart Koselleck, *Le futur passé*, éd. cit., p. 99.

⁹ A côté de son ouvrage de référence, que nous venons de citer, il conviendrait de rappeler aussi quelques titres qui ont constitué un appui d'importance similaire : *Le règne de la critique*, Les Editions de Minuit, Paris, 1979 et *L'expérience de l'histoire*, édité et préfacé par Michael Werner, traduit de l'allemand par Alexandre Escudier, Galimard-Le Seuil, Paris, 1997.

l'histoire conceptuelle¹⁰, à partir de laquelle nous nous proposons de retracer les aventures du concept de démocratie dans la pensée politique roumaine. Notre recherche prend comme point de départ l'intérdépendance de la modernisation et de la démocratie, analysée du point de vue de l'histoire intellectuelle, au carrefour de plusieurs disciplines apparentées.

C'est dans cette perspective que nous nous proposons de faire une cartographie des contextes discursifs où le terme de démocratie apparaît, de ses usages, de ses références intellectuelles et des significations qui y sont attachées.

A côté de cette première proposition méthodologique, nous avons essayé de coopter les exposés méthodologiques de Pierre Rosanvallon¹¹, dont les analyses très poussés et les synthèses compréhensives nous sont, pour l'espace de pensée politique française – incontournable dans le contexte de la première moitié du XIXe siècle roumain, comme nous allons

¹⁰ J'utilise ici les catégories formulées par Reinhart KOSELLECK dans *Le futur passé, éd. cit.* Le mouvement, comme « expérience fondamentale du changement vers un futur ouvert » change de rythme dans la modernité. Les concepts politiques modernes sont ainsi définis, par la « rapidité » d'implantation « dans le quotidien comme dans l'espace public », sans quoi ils n'appartiendraient pas à la modernité ». « Depuis, il n'existe guère de concept essentiel en théorie politique ou dans le discours social, qui ne recèle un coefficient de changement temporel sans lequel il est impossible de reconnaître quoi que ce soit, de penser ou d'argumenter et sans lequel la force des concepts serait perdue » (pp. 289-290). L'attente et la tradition regroupent des concepts issus, généralement, d'une relation avec le temps toujours constant et permanent: « Ce n'est qu'à partir du moment où l'attente chrétienne de la fin des temps a perdu son caractère d'actualité permanente, que l'on a pu envisager un temps sans limites, ouvert à ce qui était nouveau » (p. 273).

¹¹ Quelques titres qui nous ont servi de repère dans nos recherches : *Pour une histoire conceptuelle du politique*, Seuil, Paris, 2005 ; *Le modèle politique français. La société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours*, Seuil, Paris, 2004 ; *Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, Gallimard, Paris, 1998 ; *Le moment Guizot*, Gallimard, Paris, 1985.

le montrer dans ce qui suit – indispensables. C'est surtout sa vision d'une nécessaire histoire du politique¹² et de la démocratie qui nous intéresse et qui avance en fait trois directions de base d'analyse de ces phénomènes : « L'histoire de la démocratie se développe en effet sur trois scènes parallèles. Celle de la constitution d'une société des égaux d'abord. Il s'agit là d'un mouvement qui conduit à mettre en scène le sujet moderne de la démocratie : l'individu électeur, c'est-à-dire le citoyen. [...] La deuxième scène concerne les formes de la démocratie. L'enjeu est là d'instituer le principe de la souveraineté populaire en force opérante et agissante »¹³. La troisième dimension serait, pour la ligne méthodologique proposée par Pierre Rosanvallon, celle « de la mise en forme politique du social ».

Les approches méthodologiques qui se proposent de relier l'histoire de la pensée politique à l'histoire conceptuelle développées par Quentin Skinner¹⁴ nous ont également fourni un chemin précieux pour nos développements. L'exposition polémique que celui-ci fait de ses théories nous intéresse au plus haut degré, compte tenu de son potentiel fécond, surtout pour la période qui nous intéresse dans la pensée politique roumaine. Skinner propose une herméneutique des

¹² La formule, qui serait une proposition méthodologique pour « lire » et « interpréter » le discours politique à travers les différentes expressions du « politique », est exposée par Pierre Rosanvallon dans son ouvrage *Pour une histoire conceptuelle du politique*, Seuil, Paris, 2003.

¹³ Pierre Rosanvallon, *Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, Gallimard, Paris, 1998, pp. 27-29.

¹⁴ Quentin Skinner in *Visions of Politics, I, Regarding Method*, Cambridge University Press, 2002, p. 79 : « if we wish to understand any such text, we must be able to give an account not merely of the meaning of what was said, but also of what the writer in question may have meant by saying what was said. A study that focuses exclusively on what a writer *said* about some given doctrine will not only be inadequate, but may in some cases be positively misleading as a guide to what the writer in question may have intended or meant ».

textes politiques qui doit toujours tenir compte des mots en soi, mais aussi de son auteur et du non-dit de ses intentions. Pour extrapoler la terminologie koselleckienne, nous devons lire non seulement dans le texte mais aussi à travers le texte, en nous appuyant sur ces deux critères d'évaluation du rapport des mots au temps historique : le champ d'expérience et l'horizon d'attente¹⁵ de l'époque en question ou même de l'auteur. Ces deux critères sont peut-être cachés dans l'image d'un passé où le présent intellectuel agit en correspondance avec lui, avec ou contre lui, et sur lequel l'auteur, à son tour, peut – ou non – agir. C'est dans ce parcours, qui n'est jamais à sens unique, que se laissent dévoiler, d'une manière beaucoup plus généreuse, les sens du concept de démocratie dans le discours politique roumain de l'époque.

Pour arrondir notre instrumentaire méthodologique et nos références, nous tentons de mettre à contribution une méthodologie pratiquée aussi par James Farr¹⁶, qui retrace méthodologiquement l'histoire conceptuelle à l'aide de quelques passages obligés dans la démarche scientifique : l'explication des sens et des références du concept analysé ; le rapport de celui-ci aux concepts similaires et apparentés ; et la mise en contexte de ce concept, soit du

¹⁵ Il s'agit des deux instruments définis par Koselleck à la fois comme des « catégories historiques » et « méta-historiques ». Dans la première classification, l'historien peut les utiliser afin de procéder à la fondation de la « possibilité de l'histoire » : « il s'agit là de catégories de la connaissances susceptibles d'aider à fonder la possibilité d'une histoire ». En tant que catégories méta-historiques, l'expérience est définie comme « le passé actuel, dont les événements ont été intégrée et peuvent être rémémorés », et l'attente, comme « liée à l'individu et interindividuelle ; elle s'accomplit dans le présent et est un futur actualisé, elle tend à-ce-qui-n'est-pas-encore, à ce-qui-n'est-pas-champ-de-l'expérience ». (*Le futur passé*, éd. cit., p. 311.)

¹⁶ James FARR, « Understanding conceptual change politically », in Terrence BALL, James FARR, Russel L. HANSON, eds., *Political Innovation and Conceptual Change*, Cambridge University Press, 1989, p. 25.

point de vue des acteurs, soit du point de vue des institutions mobilisées dans une période de temps ou dans un certain contexte.

Les équivoques multiples qui dominent la vie de la démocratie au XIXe siècle, roumain et occidental, rendent compatibles ces propositions méthodologiques au cœur desquelles se retrouvent les présupposées méthodologiques d'un télescopage entre les faits historiques et leur pendant conceptuel, entre le récit¹⁷ – pour utiliser, cette fois-ci, un terme ricœurien – et son pendant factuel¹⁸. Autrement dit, l'« indétermination démocratique »¹⁹ même, en tant que point de départ de tout un instrumentaire méthodologique, permet une lecture qui soit plus proche de l'esprit flou et indécis des apparitions de la démocratie dans la pensée politique roumaine au début de sa modernité. Il faut ajouter néanmoins, avant de continuer sur ce point, qu'il existe une certaine différence structurelle entre les équivoques de la démocratie occidentale et ceux de la démocratie roumaine. Les premières seraient nourries par le quatuor « l'Université, le crédit, la représentation et la disidence » qui fonde la croyance de base de l'occident dans le « caractère unique et irrépérable de chaque personne, qui donne naissance à l'individu en tant que sujet autonome de l'histoire ». Les deuxièmes, et l'Orient tout entier, seraient tributaires à un quatuor plus pesant,

¹⁷ Un appui – plutôt philosophique cette fois-ci et moins historique – dans la compréhension rapport entre les temps historiques et les changements successifs à l'intérieur de leur perception et le travail de la mémoire, en passant par les qualités médiatrices ou non du récit fut l'ouvrage de Paul Ricœur, *Histoire, mémoire, oubli*, Seuil, Paris, 2001.

¹⁸ Daniel Barbu décrit ce rapport d'interdépendance de la manière suivante : « Toute action politique a rigoureusement la même qualité que le cadre conceptuel à l'intérieur duquel elle est conçue et elle dépend en bonne mesure des idées politiques qui nourrissent ceux qui s'engagent dans de telles actions ». (*Politica pentru barbari*, Nemira, Bucarest, 2005, p. 11. La traduction nous appartient.)

¹⁹ Pierre Rosanvallon, *La démocratie inachevée*, éd. cit., p. 26.

qui réunirait « l'ignorance, la possession de la terre, l'autocratie et l'unanimité »²⁰, qui serait responsable de l'organisation de la vie des sociétés au moins au cours du XIXe siècle. Ce développement à deux vitesses n'est pas ignoré par les auteurs roumains du début du XIXe siècle, comme on peut le constater en parcourant par exemple un petit texte de « présentation » du pays à l'intention de ce qu'on pourrait aujourd'hui appeler un « investisseur » anglais : « Le pays de la Moldavie et de la Valachie n'a point été jusqu'à ce jour exploité par l'industrie, ni pénétré par le commerce. La politique seulement a quelquefois jeté sur lui, depuis le siècle dernier, quelques regards plutôt furtifs et dédaigneux qu'attentifs. [...] Enfin aussi, un peuple docile et robuste, mais sans arts, sans industrie, sans lumières ; un peuple tranquille, paisible et qui dans son état agricole, pourrait être le plus prospère, mais dans son intérieur, mal administré, en proie à tous les abus, à tous les fléaux de son gouvernement sans bases et sans lois... »²¹.

Le texte, rédigé en 1828, montre en effet combien difficile s'avère au début du XIXe siècle la quête de la modernité. En retraçant le parcours erratique de son devenir, ensemble avec l'avènement de la « démocratie » roumaine, on peut très vite s'apercevoir des multiples équivoques qui le dominent. La démocratie signifie tour à tour, dans l'espace de seulement quarante ou cinquante années, « aristo-démocratie », dans le sens aristotélicien du terme, représentation contractuelle de type lockéen, suprématie de la loi dans le sens de Montesquieu, confrontation des

²⁰ Daniel Barbu, *Politica pentru barbari*, éd. cit., p. 30-31 (la traduction nous appartient).

²¹ Ionică Tăutul, *Scrieri social-politice [Ecrits socio-politiques]*, préface, étude introductive, notes par Emil Vârtosu, Editura Stiintifică, Bucarest, 1974, pp. 199-200. En français dans le texte.

Anciens et des Modernes à la Constant, « monarchie selon la Charte » à la Chateaubriand, état social tocquevillien, utopie fourrieriste, libéralisme, système capacitaire, mythologie nationale, révolution. Le télescopage de toutes ces acceptions va aboutir à une conclusion quasi-générale de la part des penseurs et hommes politiques roumains de 1848 – les exceptions, notables, vont faire l’objet d’une partie du présent travail – selon laquelle « la qualification individuelle pour l’exercice du droit de vote ne pouvait être que le résultat historique de la qualification supérieure et définitive de la nation sur la scène internationale »²². C’est d’ailleurs cette conclusion qui aura, à côté des autres hypothèses de travail que nous venons d’énoncer, des conséquences sur certaines méprises des sens de la démocratie dans le discours politique roumain.

L’expérience d’une histoire conceptuelle du politique, et plus particulièrement de la démocratie dans la pensée politique roumaine peuvent rendre compte d’une manière plus détaillée de la constitution et de l’évolution de cette cohabitation paradoxale des amis et des ennemis conceptuels de la démocratie, dans un ensemble qui n’était peut-être pas conscient des fausses situations et de leurs conséquences dans le plan de l’évolution des idées. Plusieurs questions et hypothèses préliminaires s’imposent à ce point.

1.3. Démocratie et modernité – les héritages et les acquis du XIXe siècle

²² *Idem*, p. 76.

1.3.1. Chronologie²³ et corpus. Hypothèses et arguments

Il faut tout d'abord préciser que notre entreprise se propose de rechercher les significations de la « démocratie » à travers les voix les plus sonores et les plus influentes, aussi, deux premières générations du XIXe siècle. Notre intention est de suivre nos questions et nos hypothèses de départ à travers les textes de quelques auteurs qui sont les voix sinon les seules autorisées, au moins les plus visibles et donc, dans la lignée méthodologique que nous avons annoncée, les plus susceptibles d'être à l'origine des acquisitions, transformations, adaptations et pourquoi pas, dénaturations conceptuelles de la démocratie. Si l'on veut alors saisir dans toute leur portée les éléments de ces timides débuts de la modernité politique roumaine, il faut faire appel au recueils de différents projets de réforme, aux traductions – peu nombreuses, mais significatives pour ce qui est de la volonté des auteurs de se situer, par leur démarche, dans un espace culturel de référence précis --, mais aussi à la correspondance, aux manuscrits, rapports, essais etc. Il s'agit donc d'une démarche qui nécessite un croisement de méthodes – histoire conceptuelle, histoire du politique, mais aussi théorie des transferts – qui sont en mesure de donner une image peut-être plus complète des imbrications

²³ Quelques précisions sur les sources utilisées dans la rédaction de ce raccourci chronologique. Il s'agit principalement de deux livres que nous allons d'ailleurs souvent invoquer dans des contextes similaires : Keith Hitchins, *Romanii. 1774-1866*, éd. cit. ; Vlad Georgescu, *Istoria ideilor politice românești (1369-1878)*, Ion Dumitru-Verlag, Munchen, 1987 et *Istoria românilor. De la origini până în zilele noastre*. Quatrième édition et note sur l'édition de Stelian Neagoe, Humanitas, Bucarest, 1995.

et des détours philosophico-politiques de la pensée politique roumaine de cette période.

Effectivement, dans cette première moitié du siècle, il ya quelques changements d'ordre qualitatif et quantitatif qui se produisent et qui rendent le corpus potentiellement riche – toutes proportions gardées -- par rapport à la production de textes politiques beaucoup plus maigre que l'on peut retrouver jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

Une brève périodisation pourrait déjà montrer le pourquoi et le comment du choix que nous avons fait, dans l'immédiateté des faits historiques, même si, fixer les repères dans la définition des termes déjà invoqués doit tenir compte de deux présupposés de base : 1. la complémentarité possible entre le mot et le concept, le fait qu'une société peut acquérir un nouveau concept dans la mesure où elle développe un vocabulaire approprié ; et 2. le contexte intellectuel, saisi par le biais des méthodes déjà invoquées. Un contexte intellectuel qui pour nous sera sujet à des découpages temporels serrés que nous allons décrire dans ce qui suit, et qui s'imposent précisément à cause de ce phénomène propre à un XIX^e siècle qui essaie, au moins à partir des années trente, de rattraper le retard, dont il est de plus en plus conscient, par rapport à l'« Occident ».

Ces découpages tiennent compte d'un sens de l'interdépendance, à double direction, entre le fait historique et le mouvement conceptuel. C'est ainsi que les différentes périodes que nous avons en vue peuvent être envisagées et lues à partir de plusieurs sections temporelles.

Le début du XIXe siècle jusqu'en 1821, année qui marque la fin des règnes phanariotes dans les deux Principautés roumaines, Valachie et Moldavie. La nature des institutions politique commence à changer légèrement, car on passe au gouvernement des princes roumains, élus pour une période limitée de temps. Il s'agit donc d'un mandat exercé par des représentants généralement recrutés parmi les membres des quelques familles de boyards des Principautés, qui se disputent à tour de rôle la préminence au gouvernement. Les sources que nous allons mobiliser pour cette période sont assez rares et concernent quelques projets de constitutions écrits tout au début du siècle.

1821–1831: le moment de la publication des Règlements Organiques, premiers textes de nature constitutionnelle dans l'espace politique roumain. L'espace des deux Principautés connaît avant ce moment une disposition pour la politique et la plus évidente. Parallèlement, on peut noter des efforts dirigés dans la direction de l'élaboration d'une base pour la production intellectuelle en langue roumaine, de même que pour les écoles. Les textes politiques proprement dits sont encore peu nombreux, les références directes à la démocratie encore moins. Notre analyse se concentrera surtout sur les écrits de quelques auteurs qui puisent dans leurs connaissances et dans leur volonté de renouveau et qui engendrent aussi, par leur écriture ou par des entreprises connexes, des « moments » dans la construction de l'idée de démocratie.

Il convient de constater que les textes de ces deux premières périodes vont, généralement, dans la direction d'un « libéralisme bizarre »²⁴ résultat d'une interprétation

²⁴ Nous reprenons, dans un contexte différent, la formule consacrée par Roger Boesche dans *The Strange Liberalism of Alexis de Tocqueville*, in *History of Political Thought*, vol. II, no. 3, 1981.

des textes politiques occidentaux du XIX^e siècle – tels la Charte constitutionnelle française de 1814, qui est citée pendant cette période par les auteurs roumains – à l'aide d'instruments philosophiques qui sont fournis plutôt par la philosophie du contrat, d'inspiration lockéenne, et même par le paradigme aristotélicien encore puissant dans la pensée politique roumaine de l'époque. L'image de l'État gestionnaire des biens et des droits du corps politique des citoyens et détenteur de la souveraineté est fréquente dans les écrits de cette période.

La génération de ces deux premières périodes est formée, dans son écrasante majorité, dans les Académies Princières de Bucarest et de Iasi, où l'on enseignait encore en langue grecque, utilise des traités et des abrégés de philosophie qui sont en fait des vulgarisations des grandes théories philosophiques, d'Aristote à Descartes et John Locke. L'esprit révolutionnaire de 1789 français fait partie des références formelles de cette génération, sans entrer réellement dans son paradigme culturel.

Un phénomène particulier pour le développement de la pensée politique roumaine de cette époque (1834-1835, c'est-à-dire les années qui suivent l'adoption et l'application des Règlements Organiques), c'est le début de la migration estudiantine vers les centres universitaires européens, tout particulièrement vers Paris, processus qui va durer au moins tout le XIX^e siècle et qui est généralement considéré « responsable » pour la modernisation accélérée – et souvent auto-polémique – des institutions roumaines et de la pensée politique qui les présuppose. Pour les intellectuels roumains de cette période, le milieu culturel et politique français représente le premier point de repère. Mihail Kogălniceanu étudie en France et est un

admirateur inconditionné de François Guizot, C. A. Rosetti ou Nicolae Bălcescu inventent la mythologie démocratique et nationale en suivant de près les oeuvres de Jules Michelet, personnage de référence pour cette génération. Ce phénomène d'aculturation politique se heurte encore à un paradigme politique et culturel antérieur, qui est celui de la philosophie politique du XVII^e siècle et qui est encore visible dans les années vingt et trente du XIX^e siècle. Nous nous proposons de suivre cette hypothèse qui envisage l'enjeu de la modernisation roumaine se jouant dans cette tension plurivalente entre les Anciens et les Modernes, c'est à dire entre deux directions différentes de compréhension de la liberté et de la démocratie qui lui est attachée.

Le moment 1848, c'est à dire l'avant, le pendant et l'après de la révolution de 1848, la préparation intellectuelle de l'année 1848 et le post-1848, jusqu'en 1866 – l'année de l'adoption de la Constitution, en passant par le moment 1856 -- le Traité de Paris. C'est maintenant que les grands thèmes de la démocratie libérale entrent dans le langage et, au moins au niveau discursif, dans le système de référence politique roumain. Les hommes de 1848 débattent la question de la nationalité et de la nation, du suffrage universel, de la compétence politique des citoyens, le rôle de l'enseignement, de l'administration. La référence à la philosophie politique de l'Occident européen (Michelet, Quinet, Guizot, Edouard Laboulaye, Jean Baptiste Say, Adolphe Thiers etc.) constitue un souci de légitimation de la part des intellectuels roumains de l'époque. Ce qui nous intéresse particulièrement, c'est la compréhension des voies par lesquelles s'est produite la réinterprétation roumaine des thèmes et des concepts du libéralisme

politique (avec, au coeur du débat, la relation tensive entre Démocratie-Nation-Révolution. Par exemple, la démocratie est souvent définie par Nicolae Bălcescu – le Michelet roumain par excellence – dans un rapport étroit avec « la marche de la révolution »).

La caractéristique générale des hommes de 1848 est que, surtout à cette époque-là, le peu de leur production écrite est éparpillée dans les journaux du temps, dans des opuscules publiés souvent en fuyant la censure ou à l'étranger, dans des conditions de confidentialité et dans la correspondance, privée ou officielle. C'est donc à partir de ces sources, qui ont été, par après réunies, dans leur majorité, dans des éditions, ou en mobilisant aussi des éditions *princeps* et les publications de l'époque, que nous tenteront de faire la lecture des sens de la démocratie de cette période, dans les écrits des auteurs les plus représentatifs pour le moment.

Le concept de démocratie participe, dans le contexte du nationalisme libéral roumain de l'époque, à la cristallisation d'un « horizon d'attente », qui n'est que la première manifestation de la mise en place d'une communauté politique moderne. C'est dans ce parcours, qui n'est jamais à sens unique, que se laissent dévoiler, d'une manière beaucoup plus généreuse, la polysémie du concept de démocratie – et, par conséquent, la quête hésitante de la modernité dans le discours politique roumain de l'époque.

1.3.2. Modernités de l'Europe, modernité roumaine. Le malaise démocratique et les transformations méthodologiques

Première question dans cette quête à travers la démocratie : où commence la modernité politique roumaine et par quels moyen peut-on en trouver une borne, même à l'intérieur de la philosophie politique de l'Occident européen, qui s'échappe sans cesse à un diagnostic unitaire? Est-ce qu'il faut plutôt parler, dans le sens déjà classique du terme, d'un début de la modernité républicaine (les auteurs moldaves ou valaques de cette période ont aussi des projets républicains, surtout dans la courte période d'enthousiasme bonapartiste qui a traversé les Principautés roumaines) en contradiction ou rupture avec la tradition antique, classique, monarchique, ou il faut au contraire invoquer la continuité avec cette même tradition antique, dans une interprétation, par exemple, de l'oeuvre d'Aristote comme refus paradoxal de la monarchie, refus sorti justement de l'image de l'amitié comme source d'égalité et, par conséquent, comme source de valeurs républicaines²⁵? Par quoi la démocratie moderne se traduirait-elle dans le rapport qu'elle établit avec la philosophie politique et l'histoire ? Ne serait-ce que pour le plaisir de l'exercice intellectuel, il faudrait peut-être essayer de concevoir la modernité du XIXe siècle en tant que partie intégrante des « diverses formes de la philosophie politique moderne, qui rendent raison de leur structure propre et permettent de comprendre leur unité et leur opposition dans le développement général de la philosophie moderne »²⁶. Alors, en ce qui concerne la pensée

²⁵ Je dois préciser que cette réflexion a été nourrie aussi par les cours soutenus par le professeur Pierre Manent à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales à Paris, janvier-mars 2006. Nous avons retrouvé une partie de ces réflexions dans l'ouvrage qu'il a fait publier par après, *La raison des nations. Réflexions sur la démocratie en Europe*, Gallimard, Paris, 2006.

²⁶ Cf. André de Muralt, *L'unité de la philosophie politique. De Scot, Occam et Suarez au libéralisme contemporain*, Vrin, Paris, 2002, p. 8.

politique du XIXe siècle roumain, nous nous proposons d'envisager les survivances du contrat dans les trois premières décades du XIXe siècle, par exemple, non pas simplement comme un symptôme du retard par rapport à la philosophie politique européenne, mais aussi comme une ouverture – en partie ratée, par les développements intellectuels ultérieurs – de nouer le dialogue avec la modernité démocratique occidentale. Et, encore, est-ce qu'il y a de chemins envisageables pour la pensée politique roumaine des deux premières générations, parmi les sillonnements démocratiques modernes ?

La question se pose avec d'autant plus d'acuité que les nouvelles données du XIXe siècle dans les Principautés bouleversent d'une manière irréversible la nature des « structures temporelles de l'expérience ». On passe d'une vision qui voit l'homme « sous les temps » à une autre, qui se propose, d'une manière programmatique, d'envisager les temps « produits » par l'homme, dans une « vision historicisé du présent »²⁷. Cela implique l'apparition, assez tôt, d'un besoin de plus en plus accru pour les développements historiques romantiques et mythologiques, ou, dans une première période, pour le besoin de valoriser l'histoire *magistra vitae*, comme exemple pour la revalorisation du présent. Deux sont les catégories de références : les belles et tristes ruines du passé – l'allusion à Volney n'est pas fortuite, puisque, à côté du comte d'Herbigny, il fait partie des références en matière politique de Tăutul et, peut-être, des autres membres de sa génération – et les exemples du présent, la constitution d'un champ d'expériences en regardant « ailleurs » --

²⁷ Cf. Reinhart Koselleck, *L'expérience de l'histoire*, éd. cit., p. 203.

l'expression favorite de Tăutul pour indiquer la force de l'exemple étranger.

Regarder « ailleurs » pose d'emblée un problème de choix. Car « ailleurs » signifie, pour la génération de Tăutul, Platon, Aristote, et la Charte constitutionnelle de 1814 dans un tout confondu. Ce phénomène de coexistence des Anciens et des Modernes, sous le toit commun de « l'avènement de la nation politique roumaine » n'est pas étranger aux confusions qui s'ensuivirent en ce qui concerne le sens du concept de démocratie.

Prenons le cas de Tăutul, qui en plus est un des plus actifs « importateurs » de sa génération, bien avant que Heliade-Radulescu lance son programme de traductions et de productions nationales. Il est non seulement le traducteur des *Ruines* de Volney²⁸, œuvre qui fait l'éloge sublime et la révérence pour les temps passés, mais aussi le traducteur et le commentateur empathique d'un livre publié en 1825 par Pierre d'Herbigny, qui traite le passé d'une manière radicalement différente : « Telle est l'histoire philosophique des anciens peuples ; elle n'a qu'un trait physiognomique, l'humanité entière livrée à la force, l'ignorance et la barbarie couvrant la surface de la terre. Nous ne prenons point date de l'origine des choses ; nos annales ne remontent qu'aux temps de dégradation, car sans doute le juste a précédé l'injuste, comme le droit a précédé la force, et la raison l'erreur ; autrement il faudrait dire que le monde a été créé pour la violence, l'injustice et la folie »²⁹.

²⁸ J'ai utilisé comme point de référence l'édition suivante : Constantin François de Chasseboeuf, comte de VOLNEY, *Les Ruines*, Slatkine Reprints, Genève, 1979.

²⁹ Pierre-François-Xavier Bourguignon d'HERBIGNY, *Revue politique de l'Europe en 1825*, Bossange Frères, Paris et Leipzig, 1825, p. 6.

La culture politique démocratique roumaine se structurera peu à peu suivant ces deux grandes directions de références. L'histoire comme profession sera, à ce titre, dans l'opinion de tout un siècle, un devoir national, la seule voie possible pour la récupération professionnelle du passé. En plus, la démocratie roumaine puisera dans l'océan d'exemplarité occidentale, et c'est peut-être à partir de ce moment-là que la construction identitaire et nationale roumaine deviendra, peu à peu, encrée dans la logique de l'exemple étranger.

Parler de la modernisation roumaine au XIXe siècle et essayer de la lire à travers les différentes formes et significations données à la démocratie par la pensée politique de ce siècle indique, comme passage obligé, une réflexion non seulement sur le concept en soi, et sur ses différentes formes que l'on pourrait surprendre dans les textes choisis, mais aussi sur le fait que la démocratie sert de véhicule dans une démarche beaucoup plus étendue, de redéfinition de son rapport avec ses repères fondamentaux : sens de la modernité, la réflexion sur les institutions politiques, sur la souveraineté populaire etc. On arrive ainsi à rencontrer, dans certains textes des auteurs de 1848, deux types de positions concernant la méthode : la première, dominante, l'option pour l'histoire, et la deuxième, exceptionnelle (dans le sens étymologique du terme), l'option pour la continuité avec les propos de la philosophie politique. Cette dernière montre quelle est la portée d'une combinaison entre la nouvelle perspective sur le temps historique, en tant qu'instrument, et la philosophie politique, en tant que méthode. Des auteurs tels Ion Ghica ou Simeon Bărnuțiu peuvent apporter des éclaircis dans ce sens, comme c'est le cas dans cet extrait

du *Traité sur le droit naturel privé*, ressorti d'un cours que Bărnăuțiu avait donné dans la capitale de la Moldavie au début des années soixante du XIXe siècle (œuvre postume, publiée en 1868) et dans lequel le professeur de droit fait des commentaires en marge des théories de Montesquieu concernant l'honneur, publique et privée. Ce qui rend le texte intéressant, c'est le rapport effectif et vivant que l'auteur conçoit avec le texte de référence, dans une cohabitation qui regroupe en fait des formes conceptuelles diverses – les différentes catégories de Montesquieu et les catégories politiques utiles à Bărnăuțiu – afin de définir, finalement, la démocratie : « L'honneur et l'estime devraient être les vertus de tout Etat, mais il n'en est pas ainsi ; la vraie honneur politique n'a de pouvoir que dans les Etats libres ; dans les Etats despotiques elle n'a pas de pouvoir, car leurs sujets ne sont pas de personnes, mais seulement des serfs et des objets. L'honneur politique n'existe pas non plus dans les Etats théocratiques, car les sujets politiques sont soumis là-bas à un gouvernement des prêtres, ils sont sous leur tutelle ; elle n'existe ni dans les monarchies absolues, ni dans les Etats autocratiques ou patrimoniaux, car dans ces Etats, les citoyens ne prennent pas part à la législation et sont seulement des serviteurs privés des princes patrimoniaux »³⁰.

A côté de cette tendance marginale, dirait-on, dans le paysage intellectuel de l'époque, les historiens de la génération de 1848 ont essayé d'intégrer dans la circulation intellectuelle des Principautés un effort que l'Occident européen avait commencé à déployer depuis une trentaine d'année déjà, avec François Guizot, Victor Cousin, Augustin Thierry et, du côté encore plus

³⁰ Simeon Bărnăuțiu, *Droit naturel privé*, Tiparul Tribunei Române, Iași, 1868, p. 121. (La traduction nous appartient.)

romantique, Jules Michelet et Edgar Quinet. Cet effort exerçait un travail sur l'histoire moderne, en intégrant le concept d'expérience, dans le sens d'expérience qui cumule les deux volets, « expérience réceptive de la réalité et enquête productive »³¹. Et c'est à partir de cette époque qu'il est devenu nécessaire de séparer « l'expérience de la réalité et son élaboration scientifiquement contrôlée »³².

1.4. La démocratie, concept d'importation³³. Les transferts culturels

Le choix d'un sujet tel que l'évolution du concept de démocratie dans la pensée politique roumaine du XIXe siècle pose le problème primordial de savoir dans quelle mesure la démocratie a véritablement joué le rôle de « partenaire » terminologique pour les représentants des deux générations que nous nous proposons de suivre dans ce but et, plus encore, dans quelle mesure la problématique démocratique a pu surgir dans la pensée politique roumaine de la même période, à travers des acquis terminologiques qui sont là justement pour témoigner des difficultés et des hésitations multiples de la construction de la philosophie politique démocratique.

Nous allons développer une direction d'analyse qui suit la démocratie dans une étroite liaison avec ses aventures en tant que *concept d'importation*. Nous nous proposons de chercher quelques pistes possibles du devenir de la

³¹ Reinhart Koselleck, *L'expérience de l'histoire*, éd. cit., p. 207.

³² *Idem*.

³³ J'ai forgé ce terme afin de traduire, à l'aide de la théorie de Koselleck mais aussi à travers une expérience des transferts culturels telle qu'elle est exposé, par exemple, par l'étude de Michel Espagne et Michael Werner (traducteur de Kosellek en français), « La construction d'une référence culturelle allemande en France. Genèse et histoire (1750-1914) », *Annales ESC*, juillet-août 1987, pp. 969-992.

démocratie en tant que construction intellectuelle, dans la première moitié du XIX^e siècle roumain, concept qui est devenu indissociable dans l'histoire des idées politiques, surtout après la Révolution française, à l'idée même d'une modernité politique et, surtout, institutionnelle que les Pays Roumains vont peu à peu assimiler à leur façon.

C'est à cette époque de la pensée politique postrévolutionnaire occidentale que se fait de plus en plus sensible l'effort d'identifier méthodologiquement les frontières de ce qu'on appelle les Anciens et les Modernes. C'est certainement avec Benjamin Constant³⁴ que les différences prennent ensuite un nom, qui est celui de la Liberté, envisagée à travers la composition, par la modernité, d'un double espace d'existence de l'individu : l'espace public, celui de l'action politique dans la cité, et l'espace privé, articulé soit dans la famille, soit dans la petite communauté qui représente le mieux les intérêts propres de l'individu. Le XIX^e siècle, longtemps perçu, et à tort, comme le siècle du positivisme exclusif, est en fait un vaste laboratoire où sont posés les grands principes de la théorie et de la technique démocratique libérale³⁵ selon un schéma encore valable, dans les grandes lignes, pour nos systèmes politiques actuels. C'est de ce grand laboratoire que sort, finalement, la démocratie³⁶ comme véhicule pour

³⁴ Voir, par exemple, le texte de Constant : *De l'esprit de conquête et de l'usurpation dans leurs rapports avec la civilisation européenne*, in Benjamin CONSTANT, *Œuvres*, texte présenté et annoté par Alfred Roulin, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, Paris, 1957, pp. 957-1062.

³⁵ Pour une vision extrêmement riche en suggestions et pistes d'analyse concernant le XIX^e siècle, v. Pierre Rosanvallon, *Le moment Guizot*, Gallimard, Paris, 1985, p. 11-15 et suiv.

³⁶ Nous allons tenir compte aussi d'une généalogie de la démocratie, telle qu'elle est retracée par R. A. Dahl, qui identifie quatre grandes sources de l'amalgame démocratique moderne : la Grèce antique, la tradition républicaine néo-romaine des cités italiennes de la Renaissance, l'idée de représentation et les institutions qui en découlent, ainsi que la logique de l'égalité politique. (Robert A. DAHL,

l'individu, conçu dans ses rapports non seulement avec une verticale des hiérarchies et des institutions, mais aussi dans une horizontale communautaire³⁷.

Le but principal est de retracer ce parcours – qui témoigne aussi d'une nouvelle acception du concept de démocratie suivant l'appui méthodologique complémentaire de la théorie des transferts culturels.³⁸ Ainsi, une recherche sur l'avènement d'une nouvelle conscience du politique dans les Principautés roumaines doit inévitablement passer par une analyse des emprunts, voir des transferts culturels opérés surtout dans la génération de la révolution de 1848, qui est généralement reconnue comme auteur véritable du premier essai d'insertion dans la culture occidentale. Pour ce faire, la théorie des transferts culturels propose de dégager quatre pistes croisées de recherche : l'herméneutique, la conjoncture, les institutions, l'étude de la genèse des discours. Ces étapes vont décrire le parcours du concept de démocratie dans la pensée politique roumaine, dans l'espace créé entre la champ d'expérience de cette génération – encore réduit – et son horizon d'attente. La génération de 1848 va se heurter à un besoin accru d'accélération des acquisitions culturelles, ceci étant la conséquence du retard déjà remarqué dans les textes des trois premières décennies du XIXe siècle. C'est un besoin engendré aussi par un horizon d'attente qui s'élargit au fur et à mesure de l'immersion des penseurs dans l'espace culturel de l'occident qu'ils viennent de découvrir.

Democracy and its critics, Yale University Press, New Haven and London, 1989, p. 13).

³⁷ V. Giovanni Sartori, *Teoria democrației reinterpretată*, Polirom, Iași, 1999, pp. 255-266.

³⁸ Voir, dans ce sens, l'étude de Michel Espagne et Michael Werner, « La construction d'une référence culturelle allemande en France », art. cit.

La question des acquisitions culturelles implique quelques volets distincts, dont il faut tenir compte. On conçoit d'habitude le transfert culturel non seulement comme acte d'importation d'une certaine tradition culturelle ou d'un mode de pensée, mais aussi comme un processus plus ample de réinterprétation³⁹ de ces données, dans un environnement culturel qui n'est forcément pas identique à celui d'origine. Les transferts culturels révèlent le travail exercé sur les concepts d'importations par un champ d'expérience différent, travail qui abouti à des résultats dont on ne peut en principe pas anticiper la forme finale. D'ailleurs le mouvement continu des concepts rend difficile toute démarche qui aurait des ambitions prédictives, l'évolution du concept de la démocratie dans la pensée politique roumaine étant peut-être une preuve supplémentaire pour illustrer le « problème d'hérméneutique, de tradition interprétative »⁴⁰ qui se pose dans ce contexte. Dans ce cas – y compris, par extension, celui de l'acculturation produite dans les Principautés roumaines – la démarche hérméneutique se situerait à deux niveaux : « dégager leur vérité d'ouvrages étrangers qu'on connaît d'avantage par ouï-dire que par expérience propre, d'autre part de retrouver grâce à eux la vérité d'une tradition nationale qui peut-être déjà constituée elle-même des efforts successifs pour interpréter l'autre »⁴¹. En effet, comment comprendre les écrits d'un Ionica Tăutul⁴², par exemple, cet écrivain moldave actif dans les

³⁹ *Idem*, p. 972.

⁴⁰ *Idem*.

⁴¹ *Idem*.

⁴² Ionică Tăutul, écrivain roumain d'expression roumaine et française, 1795-1830, auteur de quelques études politiques d'inspiration philosophique hétéroclite, qui combine les auteurs contractualistes du XVIII^e siècle, tels Locke et Grotius, avec des traces philosophiques des Lumières, tout en gardant, comme point de repère la pensée libérale

années trente du XIX^e siècle – et donc contemporain, dans le sens strictement chronologique du terme, de François Guizot et d'autres – sans procéder à un aperçu sur l'environnement intellectuel de son temps qui, dans les Principautés roumaines, n'a pas encore intégré le discours intellectuel toutefois largement pratiqué en Europe? Comment percevoir, finalement, la portée générale de son œuvre ou de celle des autres auteurs que nous invoquerons, sans les intégrer tous dans cette approche de l'histoire des idées qui s'ouvre, ensuite, dans un concept tout aussi profitable pour notre analyse, celui d'« horizon d'attente » ?⁴³ Notre démarche peut s'enrichir de cet effort qui situe – pour continuer notre exemple – Ionica Tăutul dans un univers intellectuel qui, à l'époque où il écrit, encore dominé par le poids de la culture grecque⁴⁴, essaie de forger une langue littéraire nationale et une terminologie qui lui soit propre. La démarche de Tăutul s'inscrit ainsi parfaitement dans cette vision d'ensemble d'une culture encore à la recherche de ses identités.

L'homme est un animal civil qui mène une vie commune et civile »⁴⁵. C'est dans cette petite phrase d'un document officiel princier de 1814, de Valachie, que l'on peut entrevoir les fondements philosophiques de la réflexion sur la politique et plus particulièrement sur les différents

émergente dans le contexte politique roumain de l'époque. Ses écrits ont été recueillis dans le volume *Scieri social-politice* [*Ecrits socio-politiques*], préface, étude introductive, notes par Emil Vărtosu, Editura Stiintifică, Bucarest, 1974.

⁴³ Cf. Christophe Prochasson, « Héritages et trahisons : la réception des œuvres », in *Mil neuf cent*, 12/1994, p. 10.

⁴⁴ Voir, dans ce sens, l'ouvrage concernant l'influence grecque sur l'enseignement dans les Principautés roumaines au XVIII^e et début du XIX^e siècle d'Ariadna Camariano-Cioran, *Academiile domnesti din Bucuresti si Iasi*, [*Les Académies princières de Bucarest et de Jassy*] Editura Academiei RSR, Bucarest, 1971.

⁴⁵ Vlad Georgescu, *Mémoires...*, éd. cit., pp. 411-420.

sens implicites de la démocratie, dans les premières décades du XIXe siècle.

Tous les auteurs de cette période pratiquent ce mélange de contractualisme avec des éléments de libéralisme postrévolutionnaire. Il s'agit principalement de Dinicu Golescu, Ionică Tăutu, Simion Marcovici. Ils parlent tous non seulement du caractère social de l'homme, mais aussi d'un concept qui rappelle les principes démocratiques de la modernité, c'est à dire le régime constitutionnel.

Les significations de la démocratie dans cette période vont vers quelques concepts connexes, identifiable dans les textes de cette période, qui ne sont pas nécessairement de conception, de synthèse, mais plutôt de mémoires et de projets de réforme qui proposent des formules hybrides, mais qui suggèrent quelquefois une certaine connaissance – pas nécessairement approfondie ou consolidée – des éléments propres à la modernité démocratique. Ces notions apparentées sont, principalement, les suivantes : la limitation du pouvoir du prince, l'existence d'un acte fondamental, les droits accordés à l'Assemblée, le principe de la séparation des pouvoirs. Le decryptage de ces notions est difficilement faisable dans les deux premières décades du XIX siècle. Dans cete période, même au niveau de la production juridique, les textes qui sont disponibles aux auteurs comme point de repère dans l'élaboration de ces textes sont peu consistents. C'est seulement en 1817, avec le Code de Calimach⁴⁶, que l'élaboration juridique va être

⁴⁶ *Le code de Calimach* (1817) représente un moment important dans la définition juridique indirecte de la démocratie, car le texte trace quelques lignes significatives pour la défense de la propriété privée, définie comme un « droit absolu », et de la liberté religieuse, car on statue le fait que « les différences religieuses ne portent pas atteinte aux droits individuels » (cf. Keith Hitchins, *Români*, éd. cit., pp. 173-175).

en concordance avec ce que l'Europe avait déjà connu dans les codes napoléoniens.

L'Assemblée est le sujet de prédilection pour la plupart des auteurs. La représentation est l'élément qui pénètre le plus facilement dans la pensée politique roumaine de cette époque, en traversant toutes les étapes de cette consécration de la souveraineté. Elle connaît plusieurs formes dans les projets dont on parle. La représentation est envisagée généralement à travers le système censitaire, avec quelques solutions possibles : un seul état ou deux états, la noblesse et la petite bourgeoisie. Le tiers état n'entre pas dans la discussion, ce qui pose le problème du sens du principe de représentation dans la littérature de cette période. Autrement dit, est-ce que la notion de la représentation a déjà acquis les sens que la Révolution française avait imprimé ou pas ? La pensée politique roumaine de cette période a encore du mal à assimiler les produits du nouvel tableau général de la démocratie moderne, ce qui explique en fait le besoin de doubler les principes venus très clairement sur la filière révolutionnaire avec des références d'autorité qui sont, cette fois-ci, venus d'une source beaucoup plus lointaine, placée au début de la modernité. Les repères de ces auteurs ne sont pas encore fixés. Le bricolage philosophique et conceptuel des écrits de cette période en montre le caractère fluctuant et hésitant.

D'autre part, un principe qui est invoqué surtout dans les deux premières décennies du siècle, c'est celui de la monarchie constitutionnelle. On ne parle pas, comme on le fera quelques années après la révolution de 1848, de la monarchie constitutionnelle avec un prince étranger. D'ailleurs, dans la période de laquelle on parle, le règne

des princes phanariotes est encore de la plus stricte actualité. Ce qui est néanmoins significatif pour cette période, c'est que le souci réformatuer ne s'engage pas, même dans ces conditions, dans la direction d'un plaidoyer national. Le sens des propositions des auteurs va donc plutôt dans la direction d'un régime politique qui ait parmi ses objectifs non seulement le respect de l'ordre politique (« politiceasca oblăduire ») mais aussi le respect des droits des citoyens et du caractère représentatif du régime politique en question. Un deuxième thème favori des auteurs de cette période, c'est le caractère non-héréditaire de la monarchie. Dans une combinaison qui rappelle la formule de la monarchie élective décrite par Aristote, mais qui mobilise aussi les repères des philosophies contractualistes, les textes réformateurs de cette période proposent des différentes techniques pour l'élection du prince régnant. Un des auteurs qui ont élaboré un tel projet, Ionică Tăutul, pense à introduire des conditions censitaires pour qu'un citoyen porte sa candidature : « tout citoyen possédant une terre de 143 hectares, ou bien un revenu annuel de 1000 lei »⁴⁷. C'est toujours lui qu'on retrouve en 1829 portant sa propre candidature à la plus haute fonction dans l'« exécutif » moldave.

Il faut voir, dans ce sens, les références philosophiques fondamentales de ces auteurs, dont Grotius, Puffendorf, Newton, Locke, Leibniz, Wolf et Kant – deux siècles de modernité philosophique et de théorie sur la société civile – ne manquent pas à l'appel. Ces références sont peut-être responsables pour la direction philosophique non militante

⁴⁷ Ionică Tăutul, *Scrieri*, éd. cit., p. 281.

dans laquelle les textes des deux premières décennies sont orientés.

Le sens de la démocratie se laisse donc dévoiler, à différents niveaux, au fur et à mesure d'un devenir de la démocratie comme élément constitutif de l'histoire de la pensée politique. Le but est non seulement de retracer le parcours propre de l'aventure démocratique discursive roumaine, mais aussi de voir comment et dans quelle mesure la pensée politique roumaine arrive peu à peu à se forger une identité nourrie, premièrement, de la philosophie politique du XVII^e et du XVIII^e siècle. Du contact avec les grands auteurs du XVII^e et XVIII^e siècle – Locke, Leibniz, Descartes et d'autres – la pensée politique roumaine de cette période va se dessiner dans un rapport beaucoup plus étroit avec cette direction de la pensée politique occidentale qu'est *le droit naturel* qu'avec la pensée révolutionnaire française de la fin du XVIII^e siècle.

La pensée politique roumaine de la moitié du XIX^e siècle – que nous nous proposons d'envisager, brièvement, dans cette perspective de création et/ou d'adoption de ces concepts – fonctionne sur des schémas qui ne sont pas encore bien établis du point de vue de la méthode ou de l'instrumentaire conceptuel utilisés. Néanmoins, il serait utile de rappeler que le concept de démocratie, qui apparaît au début du siècle dans des contextes particuliers, mais pas aussi fréquents que l'on pourrait imaginer, contribue d'une manière décisive à l'articulation de la place de l'individu à l'intérieur du discours intellectuel roumain.

1.5. La production du savoir politique et l'influence française

En 1843, Mihail Kogălniceanu⁴⁸, déjà professeur à Iasi, écrivait dans un brouillon pour une « Vue sur la littérature roumaine » : « Jean Téoutou, traducteur des *Ruines* de Volney et auteur d'un recueil de poésies aussi suaves que le parfum de la rose, mourut à Constantinople »⁴⁹. Ne serait-ce que pour cette référence, et déjà ce jeune secrétaire d'ambassade moldave, mort à Constantinople avant d'avoir eu le temps de finir les quelques projets qu'il avait entamé et de faire publier ses manuscrits, présenterait une importance non-négligeable dans l'espace hésitant mais en plein mouvement de la pensée politique roumaine du début du XIXe siècle, pensée qui se situe déjà, par les acquisitions culturelles externes, du côté de la culture française. Une pensée qui est en quête des moyens d'expression, dans une langue pas encore mûre et avec des outils philosophiques de transition⁵⁰. Alors que l'espace philosophique et politique européen cherche ses voies dans le sillage de la Révolution française et de l'Empire, alors qu'en France, dans la mouvance de la Restauration et de la monarchie constitutionnelle, la nouvelle histoire de la modernité pose ses fondements

⁴⁸ Intellectuel et homme politique roumain, personnage central de l'époque de 1848 et acteur principal dans la construction de la Roumanie moderne. Sa longue vie (1817-1891) lui a permis de participer activement au processus révolutionnaire et ensuite, à l'unification des Principautés roumaines en 1859, à l'avènement du prince Charles I et ensuite à l'instauration du royaume de Roumanie. Il a donc accompagné presque tout le XIXe siècle roumain, dans ces actes et ses événements les plus révélateurs. Historien, homme politique de premier rang, écrivain et orateur, il s'est toujours remarqué par son attitude plus équilibrée que celle des autres collègues de génération, tels Nicolae Bălcescu ou C. A. Rosetti.

⁴⁹ Manuscrit de la Bibliothèque de l'Académie roumaine, ms. 1176, f. 262, cité par Emil Vărtosu, in *Ionică Tăutul, Scrieri social-politice [Ecrits socio-politiques]*, éd. cit. (en français dans le texte).

⁵⁰ Cf. Ariadna Camariano-Cioran, *Academiile domnești din București și Iași, [Les Académies princières de Bucarest et de Jassy]*, éd. cit.

méthodologiques⁵¹, la pensée politique roumaine, elle, cherche encore à identifier ses références et ses points d'appui, tantôt dans une modernité qui est encore trop loin, tantôt dans les références classiques des Antiques. A côté de ces efforts, une volonté visible de se retrouver au coeur d'une identité politique qui veut rompre avec l'*establishment* institutionnel de l'Ancien Régime roumain et qui désire établir, au niveau de la réflexion politique, les fondements de la souveraineté moderne ayant comme passage obligé une prise de position, pour ou contre la démocratie représentative⁵².

Les sources et les auteurs de ces trois premières décennies du XIXe sont relativement rares, ainsi que les textes de

⁵¹ Il y a certes toute une littérature qui étudie l'émergence de la nouvelle histoire pendant la période de la Restauration. Je citerai ici les ouvrages que j'ai suivis le plus fréquemment, et aussi quelques ouvrages qui étudient le tournant général connu par le sens de la pratique historiographique à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe : François Hartog, *Evidence de l'histoire. Ce que voient les historiens*, Editions de L'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 2005, Reinhart KOSELLECK, *L'expérience de l'histoire*, édité et préfacé par Michael Werner, traduit de l'allemand par Alexandre Escudier, Galimard-Le Seuil, Paris, 1997, J. G. A. Pocock, *Barbarism and religion*, Cambridge University Press, Cambridge, 2000, volume two, *Narratives of civil government* etc.

⁵² La liste des auteurs et des volumes qui traitent d'une manière détaillée de la question des transferts intellectuels et des mouvements d'idées dans cette période, en commençant par la fin du XVIIIe siècle est extrêmement vaste. En voici quelques titres : A.-D. Xenopol, *L'influence intellectuelle française chez les Roumains*, in *Annales des sciences politiques*, Félix Alcan, Paris, 1909 ; Pompiliu Eliade, *Influenta franceza asupra spiritului public în România* ; Ariadna Camariano-Cioran, *Voltaire si Giovanni del Turco tradusi în limba română pe la 1772 [Voltaire et Giovanni del Turco traduit en roumain vers 1772]*, Bucarest, 1944 ; eadem, *Spiritul revoluționar francez și Voltaire în limbile greacă și română [L'esprit révolutionnaire français et Voltaire en langue grecque et roumaine]*, Institut d'Études et de Recherches Balkaniques, Bucarest, 1946 ; eadem, *L'oeuvre de Beccaria, 'Dei delitti e delle pene' et ses traductions en langues grecque et roumaine*, in *Revue des études sud-est européennes*, tome V, Editura Academiei RPR, Bucarest, 1967 ; et Alexandru Duțu, *Coordonate ale culturii românești în secolul XVIII (1700-1821) [Coordonnées de la culture roumaine au XVIIIe siècle (1700-1821)]*, Editura pentru Literatură, Bucarest, 1968.

reflexion politique proprement dite⁵³. Si l'on veut alors saisir dans toute leur portée les éléments de ces timides débuts de la modernité politique roumaine, il faut faire appel – comme nous venons de le dire plus haut -- aux recueils de différents projets de réforme, aux traductions – peu nombreuses, mais significatives pour ce qui est de la volonté des auteurs de se situer, par leur démarche, dans un espace culturel de référence précis --, mais aussi à la correspondance, aux manuscrits, rapports, essais etc. Surtout que – on ne saurait trop le dire -- pour cette période qui marque, d'une manière « traditionnelle » dans l'historiographie roumaine, la fin de l'Ancien Régime, le facteur déterminant dans le processus de modernisation est l'influence française⁵⁴, dont nous allons tenter de découvrir dans ce qui suit les points forts et les points faibles.

⁵³ Pour un corpus représentatif des textes relatifs à cette période, l'anthologie de Vlad Georgescu représente un outil précieux : *Mémoires et projets de réforme dans les Principautés roumaines 1769--1830*, AIESEE, Bucarest, 1970.

⁵⁴ Sur cette influence, dans ces aspects positifs mais aussi « négatifs », parlent déjà les membres de la troisième génération du XIXe siècle ; voir dans ce sens A.-D. Xenopol, *L'influence intellectuelle française chez les Roumains*, in *Annales des sciences politiques*, Félix Alcan, Paris, 1909 ou Pompiliu Eliade, *Influenta franceza asupra spiritului public în România. Originile* [De l'influence française sur l'esprit public en Roumanie, Les origines, Ernest Leroux, Libraire-éditeur, Paris, 1898], trad. par Aurelia Dumitraşcu, Humanitas, Bucarest, 2000.

2. Chapitre I

2.1. Les débuts de la démocratie au XIXe siècle. Contextes intellectuels et historiques

« Les jaloux et les capricieux diront que ce que j'ai écrit n'est pas bien, et qu'au lieu de faire de la poésie et des vers, j'aurais pu faire mieux, mais je n'ai pas appris les sciences et la philosophie, ni les langues, et c'est ce qui manque en fait au Roumains. Sur ce point, on ne saurait pas les contredire, la vérité est que la philosophie et les sciences sont beaucoup plus nécessaires et elles nous font défaut dans la vie sociale »⁵⁵. C'est ainsi qu'en 1825, Barbu Mumuleanu, poète frivole et très à la mode parmi les dames friandes de poésie légère mettait, au sujet de la « vie sociale », son diagnostic d'écrivain sans prétentions qui s'essayait à la versification en langue roumaine – entreprise audacieuse et riche en défis, car le roumain littéraire roumain vit encore, dans la deuxième décennie du XIXe siècle, une enfance négligée.

Fixer des repères dans la définition du concept de démocratie doit visiblement tenir compte, dans ce contexte encore en construction, de deux points méthodologiques importants, qui vont aider à la découverte des significations de la démocratie dans dans ce monde de défi linguistique et culturel que le poète susdit invoquait à sa manière. C'est premièrement la complémentarité possible entre le mot et le concept⁵⁶, qu'il faut invoquer, le fait qu'une société peut acquérir un nouveau concept dans la

⁵⁵ Barbu Mumuleanu, *Characteruri...* [Caractères], in *Scrieri* [Ecrits], préface, texte choisi et établi, note de Rodica Rotaru, Minerva, Bucuresti, 1972, p. 81. La traduction nous appartient.

⁵⁶ Quentin Skinner, « Language and political change » in T. Ball, J. Farr, R. Hanson, *op. cit.*, pp. 6-7.

mesure où elle développe un vocabulaire approprié⁵⁷. En second lieu, on ne doit pas oublier de saisir aussi le contexte intellectuel, par le biais des méthodes déjà invoquées. Un contexte intellectuel sujet à des découpages temporels serrés, précisément à cause de ce phénomène propre à un XIX^e siècle qui essaie, au mois à partir des années trente, de rattraper le retard, dont il est de plus en plus conscient, par rapport à l'« Occident »⁵⁸.

Comme nous avons déjà essayé de le montrer dans l'introduction, nous croyons que les découpages chronologiques, pour ainsi dire, doivent toujours tenir compte du sens méthodologiquement assumé de l'interdépendance, à double direction, entre le fait historique et le mouvement conceptuel. C'est ainsi que les différentes périodes que nous avons en vue peuvent être envisagées et lues à partir de plusieurs sections temporelles⁵⁹, que nous avons esquissé et que nous reprenons brièvement ici, afin d'y apporter des éclaircissements supplémentaires.

Le régime politique des deux pays roumains, la Valachie et la Moldavie, est jusqu'en 1829 celui de vassalité par rapport à la Porte ottomane. Néanmoins, les Roumains gardent une partie de leur autonomie et sont protégés, économiquement parlant, par des traités conclus en commençant par la fin du XVe siècle.

La suzeraineté ottomane exerce une pression onéreuse sur le pouvoir de production agricole surtout des deux pays

⁵⁷ *Ibidem*, p. 22.

⁵⁸ Cf., par exemple, Paul Cornea, *Originile romantismului românesc*. éd. cit ; ou Radu Carp, Ioan Stanomir et Laurentiu Vlad, *De la 'pravilă » la 'constituție »*, éd. cit.

⁵⁹ Pour la réalisation de ces découpages, nous devons beaucoup à la périodisation faite par Vlad Georgescu, dans son *Histoire des idées politiques roumaines : Istoria ideilor politice românești (1369-1878)*, éd. cit., pp. 13-40.

roumains, pouvoir qui va s'accroître au début du XVIIIe siècle, plus exactement en 1711 pour la Moldavie (fin du règne du prince Dimitrie Cantemir) et en 1714 pour la Valachie (fin du règne du prince Constantin Brâncoveanu). A cette époque, le sultan, en constatant la politique de plus en plus rapproché par rapport à la Russie de Pierre le Grand, avec lequel Cantemir avait conclu une alliance secrète, et avec l'Autriche, d'autre part, avec laquelle Brâncoveanu avait conclu lui aussi des ententes secrètes, décide d'introduire d'imposer des princes régnants issus des grandes familles grecques riches de Fanar, un quartier du Constantinople. C'est le début de la période dite « fanariote », avec donc des princes qui ne sont plus roumains, mais grecques, et qui achètent leur fonctions, en s'efforçant, pendant leur mandat – dont la durée est indéterminée mais dépend de la volonté et des faveurs du sultan – de récupérer « les investissements » fait pour l'entrée en fonction. D'ici, des déséquilibres économiques très coûteux surtout pour la paysannerie, qui est la force productrice principale, et qui est, en plus, contrainte à devenir un contribuable de plus en plus sollicité.

La fin de l'époque phanariote se place après 1821, date à laquelle la Porte Otomane décide de revenir au système de nomination des princes roumains. Entre 1821 et 1829, la vassalité des pays roumains envers la Porte reste dans les mêmes limites, avec cet amendement du choix des princes roumains.

Néanmoins, les relations avec la Russie, qui vont connaître en 1829 un nouveau développement, sont déjà différentes à partir du moment 1774, date du traité de Kuciuc-Kainargi, qui met fin à la guerre russo-turque de 1768-1774. Par ce traité, les pouvoirs d'influence de la Russie dans les Pays

roumains va s'accroître, au détriment de l'influence ottomane. Par son article 16, le traité donnait à l'ambassadeur russe de Constantinople le pouvoir de représentation des Pays Roumains, « si les circonstances l'exigent ». En fait, dans les décennies qui suivirent, les diplomates russes ont joué un rôle actif dans la création d'un nouveau statut légal international pour la Moldavie et la Valachie⁶⁰.

Le nouveau statut légal va être entériné par les traités conclus de nouveau entre la Russie et la Porte Ottomane, suite à la guerre russo-turque éclatée en avril 1828. Les armées russes ont vite occupé la ville de Bucarest ainsi que la ville de Braila, un port de la plus haute importance stratégique et commerciale pour la Porte ottomane. Les Principautés ont été placées sous une administration civile provisoire russe. Le 14 septembre 1829, après une marche irrésistible des armées russes vers Constantinople, arrivées à trois jours seulement de route de la capitale de l'Empire ottoman, les Turques ont demandé la paix. Le Traité d'Adrianople a de nouveau statué l'autonomie des Pays roumains par rapport à la Turquie, a reconnu l'élection à vie des Princes roumains. Les Russes ont demandé à l'Empire ottoman d'immenses dédommagements afin de retirer leurs troupes de la Moldavie et de la Valachie, ce que les Turques n'ont d'ailleurs pas pu assumer. C'est le début de fait du Protectorat russe dans les Pays roumains, qui va ouvrir une étape importante dans le processus de modernisation politique et constitutionnelle des Pays roumains⁶¹. Les Règlements organiques, esquisses constitutionnelles proposées par la Russie et par ses

⁶⁰ Cette esquisse du cadre historique dans lequel agissent la Moldavie et la Valachie à l'aube de sa propre modernité politique est redevable au volume de Keith Hitchins, *Români. 1774-1866*, éd. cit., pp. 15-31.

⁶¹ *Idem*, pp. 194-201.

représentants dans les Principautés, le gouverneur Pavel Kiseleff, ont été discutés, débattus et finalement adoptés par les Assemblées de la Valachie et de la Moldavie, le 1 juillet 1831, respectivement le 1 janvier 1832⁶².

Nous découvrons à l'intérieur de ces décupages de nature historiques deux tendances dans le développement du discours politique.

1. La première, jusqu'en 1821, coïncide avec la fin des règnes phanariotes et l'intronisation des Princes roumains. C'est à cette occasion que plusieurs changements d'orientation et de direction conceptuelle se produisent. D'une part, les Princes introduisent un discours politique différent et se préoccupent plus systématiquement de l'introduction d'un certain mouvement réformateur.

Un exemple révélateur pour illustrer cette première tendance est un texte datant, semble-t-il, de 1795-1796⁶³,

⁶² *Idem*, pp. 202-204.

⁶³ « Plan ou forme de gouvernement aristo-démocratique ». Texte publié par E. VARTOSU, in « Napoleon Bonaparte și proiectul unei republici aristo-dimocraticești în Moldova » [*Napoléon Bonaparte et le projet d'une « république aristo-démocratique en Moldavie »*], in *Viața Românească*, n° 6-7, Bucarest, juin-juillet 1947. Dans l'étude introductive, E. Vârtosu détermine la date de rédaction du texte – date qui devance, en fait, de deux décennies la date antérieurement suggérée par l'historien N. Iorga, à savoir 1828. D'autres historiens roumains qui font cette démarche – Pompiliu Eliade, A. Xenopol, D. Barnoschi, I. C. Filitti – croient que le texte est écrit en 1822 et qu'il est contemporain de l'activité de Tăutul. Vârtosu signale le fait que c'est grâce à la famille Sturdza, à la moitié du XIX^e siècle, que l'on apprend pour la première fois l'existence de ce texte, en établissant, à partir de ces mêmes critères, la paternité du document. Dans un article plus récent, N. A. Ursu conteste non seulement la date avancée par Vârtosu, mais aussi la paternité du texte. Il ne s'agit pas ici de trancher, d'une manière ou d'une autre, le débat des philologues et les historiens, car les conclusions, pour l'histoire des idées, ne sont pas dramatiquement différentes. Il s'agit, plutôt, de constater les vertus

intitulé *Plan sau formă de oblăduire aristo-dimocraticească* qui a été d'habitude cité et placé dans le courant réformiste qui s'annonce déjà à l'aube du XIX^e siècle.

Le moment de rédaction du *Plan...* marque le démarrage de plusieurs projets ou démarches qui vont dans le sens de la captation de la bienveillance et de l'intérêt français en faveur des problèmes des Principautés. En Valachie, par exemple, les boyards exilés à Braşov, en Transylvanie, conduits par le prince Mihail Vodă Şuţu, entament une correspondance avec le consul français à Vienne, Champagny, qu'ils prient de retransmettre leur message de détresse au Premier Consul. La lettre, datée du 31 mai 1802, est signée par tout le groupe de Braşov⁶⁴. Le ton sur lequel la lettre est rédigée, de même que le type de démarche, donnent un aperçu de l'atmosphère propre à cette époque en cours de transformation. Texte qui devient d'autant plus significatif qu'il introduit dans le discours politique l'idée de délégation et de représentation, comme un élément essentiel du devenir d'un régime « démocratique » basé sur « le gouvernement bienséant » [« orânduiala cea cuviincioasă »]. Il suffit de lire, pour s'en convaincre, le début du *Préambule* du *Plan* : « Afin de commencer un gouvernement républicain, il faut premièrement en établir les fondements de sa forme, pour que désormais puisse commencer le gouvernement le plus convenable pour la félicité d'un pays, qui se décide de devenir une république d'état aristo-démocratique »⁶⁵. Après avoir décrit aussi le système institutionnel qu'il convient de mettre en place

démonstratives d'un texte écrit à la charnière de deux siècles chargés d'événements dans le développement de la pensée politique.

⁶⁴ La liste complète des signataires, ainsi que la transcription de cette lettre, in coll. HURMUZACHI, XIX, 2^e partie, p. 121 et in *Supplément I*, vol. 4, p. 296.

⁶⁵ E. Vârtosu, *Napoleon Bonaparte...*, op. cit., p. 26.

autor d'un tel régime, l'auteur interroge les vertus de la séparation des pouvoirs et surtout les vertus d'une assemblée représentative qui réunisse tous les délégués des « habitants de la république » : « Le Tiers état, qui rassemble tous les députés des habitants de la république, ayant reçu de ceux-ci, à juste titre, mandat de la part des habitants vraiment libres de la République aristo-démocratique. Car chaque citoyen, dans son état naturel et dans son état politique, ne peut être forcé à donner une somme d'argent, pour les dépenses de la patrie, sans être sûr du fait que cette somme est vraiment utile à la République, parce qu'ils ont tous le devoir d'être dévoués, corps et âme, à la République et de l'aider »⁶⁶.

Même si la démocratie, en tant que régime, semble définie dans ce cas d'une manière nettement « classique » – dans le sens aristotélicien – on ne saurait négliger la portée d'une image de l'individu qui est non seulement un participant, par délégation – et non pas directement, comme chez Aristote – à la vie politique de son État, mais aussi un contributeur duquel l'État est responsable. L'image du régime mixte aristotélicien est ainsi esquissée à travers la notion de l'État administrateur et gestionnaire des biens confiés, à travers la délégation et par le biais des institutions responsables devant le citoyen, devenu un acteur influent sur la scène politique. Car l'état de nature – invoqué dans le texte – impliquerait, d'autre part, dans la logique contractualiste du XVII^e siècle⁶⁷, qui lui sert sans doute de source d'inspiration, un droit naturel à la liberté et à la propriété.

⁶⁶ *Ibidem*, p. 29.

⁶⁷ V. Vlad Georgescu, *Istoria ideilor politice românești*, op. cit., p. 127.

2. La seconde période, entre 1821 et 1834-1835 (c'est-à-dire les années qui suivent l'adoption et l'application des Règlements Organiques), décrit une étape encore plus intense dans l'apparition des projets de réforme, par conséquent des occurrences encore plus significatives et évidentes du terme de « démocratie ». La fin du règne des phanariotes marque donc pour les pays roumains le début des rédactions plus suivies dans la direction des projets de constitution, de réformes institutionnelles, tels *Constituția cărvunarilor* de 1822, écrit sous l'inspiration du mouvement italien homonyme. Même si le projet utilise des sources qui sont d'ailleurs une base pour le développement du discours démocratique libéral, les circonstances institutionnelles spécifiques des Principautés roumaines, ainsi que les interprétations particulières et les contextes intellectuels différents du transfert des idées font que le texte de 1822 ne reflète pas nécessairement le débat démocratique libéral dans les termes de l'Europe de 1822.

Il est utile de constater en rapport avec ce texte et avec le courant d'idées qu'il incarne, dans un certain sens, que le choix doctrinaire reste flou et ambigu. Il s'agit d'une rencontre hésitante entre les marques de la culture grecque – parmi les auteurs de cette période, la plupart portent les signes de cette lignée de formation intellectuelle – et les nouveaux courants de la modernité politique occidentale, même dans ses acquisitions les plus récentes, dont on peut retrouver des traces. C'est ainsi que la démocratie se trouve confrontée à une double lecture méthodologique implicite résultant d'une interprétation des textes politiques du XIX^e siècle – tels la Charte constitutionnelle française de 1814, qui est citée pendant cette période par

les auteurs roumains – à l'aide d'instruments philosophiques qui sont fournis plutôt par la philosophie du contrat, d'inspiration lockéenne.

2.2. Le télescopage des Lumières et du droit naturel. Les débuts

La pensée politique roumaine est à cette époque encore en quête des moyens d'expression, dans une langue pas encore mûre et avec des outils philosophiques de transition. Elle cherche encore d'identifier ses références et ses points d'appui, tantôt dans une modernité qui est encore trop loin, tantôt dans les références classiques des Antiques. A côté de ces efforts, une volonté visible de se retrouver au coeur d'une identité politique qui veut rompre avec l'establishment institutionnel de l'Ancien Régime roumain et qui désire établir, au niveau de la réflexion politique, les fondements de la souveraineté moderne et ayant comme passage obligé une prise de position, pour ou contre la démocratie représentative.

Il faut rappeler que l'histoire de l'inspiration « républicaine » dans les Pays roumains et particulièrement l'expérience bonapartiste représente assez peu dans l'économie des influences politiques que l'on peut découvrir dans cette période. Les débuts des relations entre les Pays Roumains et la France datent au fait du temps du Directorat, deux ans après son installation, en

1797, quand Hurmuzachi⁶⁸ place les premiers rapports consulaires français. Après la campagne napoléonienne en Egypte, les consulats sont fermés et rouverts en 1803. Ensuite, c'est la rivalité entre la France et la Russie qui va déterminer la politique menée dans les Pays roumains, au moins dans la décennie qui va suivre, jusqu'en 1812. En plus, Napoléon va envisager avec un intérêt tout neuf les Pays Roumains, comme on peut le découvrir des documents de l'époque, tels Napoléon Bonaparte et le *Plan d'une république aristo-démocratique*. La situation va changer en 1804, quand Napoléon reconsidère sa politique dans l'Europe Orientale et reconnaît la souzeraineté de la Porte Otomane sur les Pays roumains⁶⁹. On peut d'ailleurs retracer cette histoire dans les rapports consulaire de l'époque, comme c'est le cas avec le mémoire de N. Flury du 5 Septembre 1804 à Iasi sur la situation politique de la Moldavie et de la Valachie : « Les Provinces Turques de la Moldavie et de la Valachie, vu la contiguïté de leur territoires, la conformité de leurs gouvernements, et surtout l'étroite union de leurs Princes, doivent être considérés comme un même pays. Ce pays a depuis trente ans acquis une grande importance dans la politique de l'Europe Orientale »⁷⁰. Et plus loin encore, le même personnage souligne que « la possession de la Valachie et de la Moldavie est nécessaire à l'existence de la Puissance Ottomane. Ces deux provinces sont menacées, surtout par la Russie, qui a manifesté son plan, tant par ses actes diplomatiques, que par l'influence qu'elle s'est assurée sur leur Gouvernement intérieur et

⁶⁸ Cf. Eudoxiu de Hurmuzachi, *Documents*, supplément I, IIème partie, Bucarest, 1885, pp. 100-130 et IIIème partie, Bucarest, 1889, pp. 396-402, 454-468.

⁶⁹ Cette esquisse du cadre historique dans lequel agissent la Moldavie et la Valachie à l'aube de sa propre modernité politique est redevable au volume de Keith Hitchins, *Romanii. 1774-1866*, éd. cit., p. 67-68.

⁷⁰ Hurmuzachi, Vol. XVI, p. 664.

sur leurs habitants. L'action bien menée du Commissariat français à Iasi doit avoir pour résultat de mettre obstacle aux projets de la Russie sur ce pays, d'améliorer les relations française avec la Porte Ottomane, de procurer au Gouvernement des renseignements sur une partie intéressante de l'Europe, éloignée de toute surveillance (...) Il faut qu'elles soient enhardies à penser qu'elles ne sont pas encore subjuguées par la Russie et bientôt elles se livreront à leur sentiment naturel. Déjà dans les premières classes, la génération qui s'élève ne dissimule ni son admiration, ni son inclination pour la France... »⁷¹.

Les courtes élancées républicaines peuvent être retrouvées aussi plus tôt, dans une période où les lettres grecques commencent à coexister avec les emprunts français, et il y a même une sensibilité accrue pour le discours français dans l'ordre démocratique, comme on le voit dans un rapport envoyé par Hortolan pour le citoyen Marie Descorches, l'ambassadeur de France à Constantinople, le 15 octobre 1793 déjà, sur les « choses qui se passent à Bucarest et sur l'amour des bucarestois pour la République » : « Malgré la quantité des sujets , protégés russes qu'il y a en ville, il n'y a qu'une voix qui est pour la République française ; des gens de premier rang s'en occupent sérieusement, et notre cause acquiert chaque jour des prosélytes. [...] Ils ont traduit les Droits de l'Homme ; tous les savent par cœur. Quelques-uns m'ont demandé les chansons que j'ai pour être traduites en grec »⁷².

Par quoi la démocratie moderne se traduirait-elle dans le rapport qu'elle établit avec la philosophie politique et

⁷¹ *Ibidem*, pp. 667-668.

⁷² Collection Hurmuzachi, *Documente privind istoria românilor*, Bucarest, 1887-1916, 39 volumes, Supplément I au tome II (1781-1814), lettre du 15 octobre 1793.

l'histoire ? Et, encore, est-ce qu'il y a de chemins envisageables pour la pensée politique roumaine de ces deux ou même trois premières décennies du siècle, parmi les sillonnements démocratiques modernes ?

La question se pose avec d'autant plus d'acuité que les nouvelles données du XIXe siècle dans les Principautés bouleversent d'une manière irréversible la nature des structures temporelles de l'expérience. On passe d'une vision qui voit l'homme « sous les temps » à celle qui se propose, d'une manière programmatique, d'envisager les temps « produits » par l'homme, dans une vision historicisée du présent⁷³. L'imposition de plus en plus impérieuse du passé historique, valorisé et glorifié, transforme la vision des auteurs sur leur propre contemporanéité dans un effort de fonder les institutions démocratiques modernes sur deux catégories de références : les belles et tristes ruines du passé – l'allusion à Volney n'est pas fortuite, puisque, à côté du comte d'Herbigny, il fait partie des références en matière politique de Tăutul et, peut-être, des autres membres de sa génération – et les exemples du présent, la constitution d'un champ d'expériences en regardant « ailleurs » -- l'expression favorite de Tăutul pour indiquer la force de l'exemple étranger.

Nous devons tenir compte aussi de quelques détails révélateurs à l'époque, qui tenaient du degré de pénétration du bagage conceptuel et de la philosophie politique occidentale moderne. Les lectures habituelles à cette époque sont Fontenelle, Fénelon, Voltaire, Condillac, Mably, Beccaria⁷⁴. Mais, à côté de ces acteurs qui ont l'air

⁷³ Reinhart, Koselleck, *L'expérience de l'histoire*, éd. cit., p. 203.

⁷⁴ Cf. Cornelia Papacostea-Danielopolu, *Literatura în limba greacă din Principatele române : (1774-1830)*, Minerva 1982, p. 45.

parfaitement intégré dans l'esprit du temps, vers la fin du XVIIIe siècle, on constate que les Lumières pénètrent véritablement dans l'espace culturel roumain à travers des Mécénats ponctuels, soutenus par des riches nobles roumains ou grecs, tels Nicolae ou Ioan Caragea, qui encouragent les traductions en langue grecque, qui vont devenir plus tard la base d'un fond solide de culture en langue roumaine aussi. Et, en plus, la circulation des idées des Lumières dans cet espace intellectuel ne présuppose pas nécessairement un acquiescement général et sans faute. Les philosophes de l'Encyclopédie connaissent aussi leurs détracteurs⁷⁵. Aux alentours de l'année 1790, le savant grec Voulgaris initie le courant anti-voltairien dans la littérature néogrecque, qui ne va pas rester sans effet dans les sources d'inspiration utilisées par les auteurs roumains. C'est pour cela que les précurseurs du romantisme dans les pays roumains⁷⁶ se sont toujours nourris d'une pensée qui est tantôt complaisante avec les Lumières, tantôt sévère envers elles⁷⁷. Ce sont d'ailleurs les nécessités philosophico-politiques du moment ; les quelques projets de réformes, d'origine libérale, de cette période, doivent se confronter convenablement non seulement avec le regard méfiant de la Porte qui scrute sévèrement les volontés novatrices, mais aussi avec une aperception occidentale qui n'a pas encore fait sa paix avec les Lumières. En outre, cette paix avec la pensée qui est tenue encore responsable pour la Révolution française et

⁷⁵ Idem.

⁷⁶ Paul Cornea propose dans son ouvrage (*Originile romantismului...*, éd. cit.) l'image d'un mouvement illuministe qui ne trouve peut-être pas toute sa portée véritable dans le jeu des échanges conceptuels de l'époque.

⁷⁷ C'est d'ailleurs la position de la première génération des romantiques français, telle qu'elle est interprétée par Paul Bénichou en *Romantismes français*, vol. I, *Le Sacre de l'écrivain. Le Temps des prophètes*, Gallimard, 2004, p. 876.

pour ses conséquences terribles, est la tête de proue d'une entière génération de théoriciens français, surtout, mais pas seulement⁷⁸.

Mais acquisition de veut pas nécessairement dire assimilation, et c'est dans ce sens qu'on procède, d'une manière ardue, aux traductions. Montesquieu, avec son *Esprit des Lois*, est traduit en langue grecque par le boyard Iordache Golescu ; de cette traduction, on garde à la Bibliothèque de l'Académie Roumaine des manuscrits, car la traduction n'a jamais été imprimée⁷⁹.

En ce qui concerne les manuels et l'entrée des idées « nouvelles » -- lois, formes de gouvernement, on en trouve des traces chez Veniamin de Lesbos : les lois sont « la vie des Etats » et représentent « la volonté commune qui est la totalité des volontés individuelles »⁸⁰. Le même Auteur condamne, en approuvant Beccaria, la punition à mort, « qui multiplie les crimes au lieu de les limiter ». Les fonctions de l'Etat sont définies suivant les définitions classiques fournies par Montesquieu.

Neofite Vamvas est un autre auteur grec très utilisé dans l'espace roumain des premières décennies du XIXe siècle. Il est traduit en 1827 par Dinicu Golescu ; il définit la « vraie démocratie » et il écrit sur l'origine du droit des nations dans le droit naturel, tandis que le droit humain ne doit pas s'originer dans le droit divin.

Vamvas considère que la différence fondamentale qui sépare le droit naturel du droit politique découle de l'application du principe de l'égalité des droits et du besoin qui existe en matière politique pour que les lois limitent la liberté naturelle de l'homme.

⁷⁸ Voir, dans ce sens, les études de Paul Bénichou, par ex, cf. infra.

⁷⁹ Cornelia Papacostea-Danielopolu, *Literatura în limba greaca...*, op. cit., cf. page 50, mss. grec no. 1249, sec XIX.

⁸⁰ Ibid., p. 56.

Vamvas fait une description de l'autonomie du droit politique. La deuxième partie de son *Ethique* traite de la Société humaine et du principe du droit public. Il définit les formes de régime tout en se gardant de donner un caractère absolu à la monarchie, à l'aristocratie ou à la tyrannie⁸¹.

Un autre auteur de la même période et de la même inspiration est Daniel Philippides, qui parle du peuple comme de la « base du corps politique »⁸². Il écrit une *Histoire de Roumanie*, publié à Leipzig en 1816. Il évoque l'image d'un roi paternel auquel il adresse des louanges savamment mélangés à des « recommandations »⁸³.

Le début du XIXe siècle montre un appétit croissant pour la lecture et pour l'instruction. Les boyards romain ou grec qui vivent dans les Pays roumains prennent beaucoup de plaisir à se tenir au courant des dernières nouveautés françaises ou grecques en matière de publication. Qu'il s'agissent de la littérature plus facile ou des textes de vulgarisation philosophique ou même des traductions des grands classiques de la philosophie du XVIIe siècle ou des Lumières, les commandes de livres faites en Occident par ces boyards montrent en effet combien le rôle joué par eux dans le développement culturel des Pays roumains a été important.

Parmi les livres qui circulaient à l'époque, à part les résumés de Voulgaris, la traduction faite par celui-ci d'après l'Essai sur l'Entendement Humain de John Locke, et beaucoup d'autres ouvrages qui étaient déjà entrés dans le circuit intellectuel, à partir du début du XVIIe siècle, par l'intermédiaire d'un ample programme de traduction en

⁸¹ Ibid., p. 104.

⁸² *Idem*, p. 58.

⁸³ *Idem*, pp. 105.

langue néo-grecque. Un libraire et un commerçant de livres bucarestois, Carcalechi, avoue, en 1825, qu'il y a beaucoup de gens qui achètent de grandes quantités de livres français et grecs, mais seulement quelques uns qui sont très patriotes achètent aussi des livres roumains⁸⁴.

Les bibliothèques commencent donc à se remplir, les références à des titres et des auteurs en vogue à l'époque se multiplient ; il y a un intérêt croissant pour la lecture et pour l'instruction vues comme moyens de parachèvement social mais aussi, dans un sens encore timide, national. En ce qui concerne le sens de la « démocratie » dans cette période, les acceptions que nous avons répertoriées et analysées nous montrent le degré de confusion philosophique et méthodologique dans lequel est plongée la compréhension du concept. La démocratie fait souvent référence à la souveraineté du peuple, sans offrir pour autant la vision de la représentation comme voie d'expression de cette souveraineté. La discussion concernant les régimes est encore plus floue, car dans ce domaine, la toute puissance et la survivance des théories aristotéliens restent les piliers de la structure intellectuelle et philosophique de cette générations.

2.3. Les présages de la démocratie moderne. Les premiers transferts de méthode

Les représentants de la seconde tendance de cette époque, la génération de Ionica Tăutul ou de Dinicu Golescu, commencent maintenant à devenir des acteurs actifs dans l'espace de la pensée politique. Ils voyagent de plus en plus, mais ils sont généralement auto-didactes ; ils lisent

⁸⁴ Cité par Ariadna Camariano-Cioran, in *Spiritul revoluționar francez și Voltaire în limbile greacă și română*, éd. cit., p. 75.

beaucoup, mais leurs acquisitions sont plutôt fondues dans une masse littéraire dont les genres restent pour l'instant peu discernables. La poésie, les timides essais de philosophie politique et morale, les récits de voyage sont parmi les premiers produits, originaux et traduits, de cette génération qui est amenée à constater, en contemplant la ligne qui la sépare de la modernité européenne, qu'il faut à tout prix rattrapper les retards. Dinicu Golescu⁸⁵ est un de ces intellectuels qui s'apprête à se faire une image des « civilisations » occidentales, y compris celle française, en suivant le modèle de découverte par les voyages, dont l'Europe s'était abreuvée pendant plus d'un siècle et continuera de le faire au moins jusqu'à l'apparition de la *Démocratie en Amérique* de Tocqueville. En pratiquant une comparaison qui n'est jamais favorable à sa Moldavie natale, Dinicu Golescu va offrir, indirectement, une image de sa société idéale, à travers des descriptions enthousiastes des endroits qu'il découvre⁸⁶. Et il va ouvrir aussi l'appétit de quelques jeunes pour le voyage et pour ses vertus initiatiques. Cette découverte est tellement foudroyante, qu'elle va provoquer des remous non seulement au niveau de l'expérience vécue, mais aussi au niveau méthodologique. C'est dans ce sens précisément que l'on peut penser à un

⁸⁵ « Constantin Golesco a été l'un des Roumains de sa génération qui ont le plus contribué à répandre dans sa patrie le goût des idées et de la civilisation européenne », note en 1921 Georges Bengesco, historien et neveu de celui-ci, en rappelant la formule de Pompiliu Eliade qui écrit à propos de ce boyard qu'il a été « le premier Roumain moderne » (cf. Georges Bengesco, *Une famille de boyards lettrés roumains au dix-neuvième siècle. Les Golesco. Avec onze portraits*, Librairie Plon, Plon et Nourrit, Paris, 1922, p. 103).

⁸⁶ Le récit de son voyage à travers l'Europe a été publié pour la première fois en 1826 : *Insemnare a calatoriilor mele facuta in anul 1824, 1825, 1826*. La Buda, în Crăiasca Tipografie a Universității Ungare, 1826 (*Récit de mes voyages, fait en 1824, 1825, 1826*).

renouveau des savoirs, ou même, dans le cas roumain, de la créations des savoirs au XIXe siècle⁸⁷.

On a beaucoup parlé de la modernité comme puisant dans une nouvelle perception du temps, en général, et du temps historique, en particulier. Il y aurait d'une part l'histoire jusqu'à la Révolution Française, agissant comme articulation du présent et du futur, et il y a, d'autre part, le changement produit a cette époque là, dans le caractère manipulable de l'histoire⁸⁸ : on abandonne ce temps linéaire et continu, source d'inspiration pour les générations présentes, et on commence à vivre l'histoire dans ses articulations diagnosticables et prédictibles⁸⁹. C'est un travail exercé sur le futur qui transforme le discours avec l'histoire dans un discours pour l'histoire, dans ses côtés maniables prédictibles à l'aide, surtout au XIXe siècle, de ce que l'on appelle la nouvelle science. Comme le remarquait l'historien allemand, la genèse de l'Etat moderne pourrait alors se retrouver dans la lutte incessante contre les prophéties religieuses et politiques de tout ordre⁹⁰. En utilisant les catégories métahistoriques de l'« expérience » et de l'« attente », on pourrait alors rechercher « comment dans chaque présent, les dimensions temporelles du passé et du futur avaient été mises en

⁸⁷ Dans le sens décrit par Koselleck dans *L'expérience de l'histoire*, éd. cit. : « En suivant les règles d'une sociologie du savoir, une seconde possibilité reviendrait à dériver le changement de méthode de la mutation préalable de l'expérience. Il est facile de vérifier l'hypothèse selon laquelle les transformations incontestables du monde social et politique sont corrélées avec des innovations méthodologiques. Les expériences concrètes engendrent des questions nouvelles qui, a leur tour, suscitent de nouveaux courants de recherche. (...) Mais on peut tout aussi bien déduire de nouvelles expériences à partir des méthodes nouvelles, de sorte qu'en dernier ressort, nous sommes en face d'un raisonnement circulaire qui ne pourra jamais être réfuté » (p. 206).

⁸⁸ KOSELLECK, éd. cit., p. 51.

⁸⁹ *Idem*, p. 20.

⁹⁰ *Idem*, p. 25.

relation »⁹¹. Et se demander quel était le « régime d'historicité »⁹² de chaque période que le XIXe siècle roumain, ou autrement dit quelle est la manière dont une société « traite son passé et en traite »⁹³.

En plus, ce moment dans la pensée politique roumaine se révèle aussi comme un symptôme d'une distance qui se creuse entre le passé et le présent ; cette controverse surplombe une société qui essaye, tant bien que mal, de se configurer dans une nouvelle attitude envers son passé. Le particulier de cette démarche est que, à la différence de la grande querelle des Anciens et des Modernes, qui pose le problème du rapport avec le passé comme nécessité d'introduire la « nouvelleté », à la différence des Anciens, qui eux, cherchaient la légitimation dans le passé glorieux et la tradition⁹⁴, les penseurs roumains ne peuvent pas rejeter d'emblée cette tradition, qui est la seule à légitimer, dans leurs esprit, la démarche nationale et de construction identitaire ; mais, de l'autre côté, il plongent dans une Modernité européenne qui est faite dans un rapport polémique aux temps historiques et à la liberté des Anciens.

Le nouveau régime d'historicité qui s'installe peu à peu dans la pensée politique roumaine suit un trajet légèrement

⁹¹ *Idem*, p. 307.

⁹² J'ai utilisé la notion de « régime d'historicité » telle qu'elle est proposée par François Hartog, *Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps*, Le Seuil, Paris, 2003 : un outil mis à la disposition de l'espace polémique et chargé d'attentes qui se crée entre le champs d'expérience et l'horizon d'attente : « Partant des diverses expériences historiques, le régime d'historicité se voudrait un outil heuristique, aidant à mieux appréhender, non le temps, tous les temps ou le tout du temps, mais principalement des moments de crise du temps, ici et là » (p. 27).

⁹³ *Idem*, p. 19.

⁹⁴ Pour un rappel complet de la *Querelle*, j'ai consulté, entre autres, Levent Yilmaz, *La querelle des Modernes. Temps, nouveauté et histoire à travers la Querelle des Anciens et des Modernes*, Thèse de doctorat présentée le 26 novembre 2002, sous la direction de François Hartog, à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, à Paris.

différent par rapport à cet occident qu'elle contemple. C'est une question, certes, de décalage culturel, et c'est aussi une impossibilité pour elle de renouer l'échange avec les générations précédentes. Or, le dialogue – ou la querelle, qui est toujours le résultat de deux éléments qui se rencontrent – entre les Anciens et les Modernes – fondateur dans la pensée politique de l'Occident – ne s'est pas produite dans l'espace intellectuel roumain. Les auteurs de la génération 1848 citaient les écrivains qui les avaient précédés, mais n'arrivaient pas réellement à s'approprier l'expérience de leur écriture. Le changement de ce rapport avec le temps – qui s'annonçait, d'une certaine façon, chez Ionica Tăutul – se produira alors par un transfert pratiqué d'une culture qui est celle française, sans que la pensée roumaine fit vraiment un travail sur elle-même. Ce qui s'ensuivra, c'est que, n'ayant pas exercé ce travail qui, en Occident, avait déjà provoqué un changement de régime d'historicité, la pensée politique roumaine se trouvera dans la situation de plonger toute entière, et sans beaucoup de réflexion, dans un processus de modernisation dont elle ne détenait pas la clef.

La question de la modernité proposée par le XIXe siècle, différente de la modernité contractualiste du XVIIIe ou de celles des Lumières du XVIIIe siècle, se nourrit néanmoins, même si d'une manière paradoxale, de la refutation de ces deux dernières. Pour la pensée roumaine, la refutation n'est pas encore arrivée à son expression consciente, et le programme des « libéraux » roumains du projet de la « Constitution de *Carvonari* »⁹⁵ est un exemple. La modernité

⁹⁵ L'historien A. D. Xenopol raconte la découverte de ce texte élaboré en 1822, qu'il classe parmi les premiers projets constitutionnels et apprécie qu'il représente la base « doctrinaire » du parti libéral roumain. (*Istoria partidelor politice în România, vol. 1, de la origini pînă la 1866*, Albert Baer, Bucarest, 1910, pp. 81-94).

roumaine est paradoxale, car elle se propose de se fonder sur ce dont les Modernes de l'Occident veulent se dispenser ou au moins, en limiter l'influence : la tradition, le passé comme exemple et modèle. Ils doivent, dans un même mouvement, construire une tradition, un passé et une réflexion sur le politique, et devenir modernes, intégrer tout un espace de pensée politique occidental qui est envisagée comme incontestablement supérieure.

Ce n'est pas seulement dans la Constitution de 1822 que l'on peut retrouver les traces des conceptions « libérales » de Tăutul. Dans un autre texte, du 6 juin 1824, *Compte rendu relatif à la garantie requise par le Grand Visire pour la sûreté des soldats et des commerçants turcs de Moldavie* Tăutul dresse un tableau de l'ensemble institutionnel présent et des réformes proposées : « 1. Les règlements politiques, qui sont faits en rapport avec le bien public (*loix politiques*, en français dans le texte) ; 2. Les règlements qui ordonnent les droits et la conduite des particuliers entre eux (*loix civiles*, en français dans le texte) ; 3. Les lois criminelles, qui doivent juger et punir non seulement le voleur et le criminel, mais aussi l'oppresseur et toutes sortes de hors-la-loi, comme on le fait ailleurs. Donc, non seulement que ces lois doivent être conçues dans la langue du pays, mais il faut poser aussi les règlements fondateurs (*loix fondamentales*, en français dans le texte), qui comprennent le corps et l'âme du pays, la forme de gouvernement, la manière dont le pouvoir public travaille, comme ailleurs »⁹⁶.

On est ici devant la consécration, d'une part, de la division entre public et privé, les lois politiques étant

⁹⁶ Ionică Tăutul, *éd. cit.*, pp. 138-139 (la traduction nous appartient).

la manière de régler les rapports dans l'espace public et dans l'intérêt de la communauté, et d'autre part de l'existence des « particuliers », qui sont le signe d'une distribution moderne des sections dans le corps politique. Il s'ensuit une analyse des causes du mauvais état dans lequel se trouve le pays, et le premier, c'est le désordre dans l'Assemblée populaire, ainsi que le manque de réglementations de cette chambre. Elle n'a pas un nombre fixe de députés, ce qui engendre des difficultés pour son fonctionnement ; leur mandat est aléatoire, donc il y a un manque de responsabilité de la part de ceux qui savent que leurs actes n'auront pas une conséquence directe sur la durée du mandat ; la participation des juges à l'élaboration des lois a des mauvaises conséquences sur l'équilibre des compétences : « les juges ne doivent pas laisser leur devoir pour participer aux affaires publiques – termes employés ici pour désigner l'effort législatif, n.n. – , car ceci veut dire qu'ils font eux-mêmes les lois selon lesquelles ils jugeront. Cette situation n'existe pas ailleurs. Au contraire, l'Assemblée doit être un corps à part »⁹⁷. L'auteur exprime son mécontentement envers l'absence d'une chancellerie de l'Assemblée, fait qui détermine l'absence d'une archive, où l'on puisse observer le parcours du trajet législatif : « c'est pour cela que nous n'avons ni l'archive du pays, mais nous ne connaissons pas non plus les travaux de l'Assemblée »⁹⁸. Et, dernière cause du mauvais fonctionnement du pays, les décisions ne sont pas prises démocratiquement, par la décision des plus nombreux : « c'est pour cela qu'elles ne peuvent pas rayonner la justice publique ». Et il tire sa conclusion : « c'est ici la clef et la méthode de l'unité (du peuple, n.

⁹⁷ *Idem*, pp. 140-141.

⁹⁸ *Idem.*, p. 141.

n.) ». Il faut alors envisager un projet démocratique où les pouvoirs – au moins le législatif et le judiciaire – sont séparés, où on parle de lois politiques, civiles et, par dessus tout, de constitution.

Le modèle politique proposé par Tăutul va dans une direction similaire avec les textes de réformes de ses autres compagnons de génération, tels Simion Marcovici, par exemple, qui publie lui aussi un programme de réforme et un projet de constitution⁹⁹. La volonté du renouveau institutionnel va réveiller sans doute un désir de plus en plus fort pour une clarification politique de la démocratie moderne. Dans les efforts sûrement accomplis dans cette direction, on retrouvera des textes, tels que ceux de Tăutul, mais aussi des projets plus appliqués. On ne retrouve pas, néanmoins, une volonté cohérente pour la fondation et la clarification d'une théorie politique à proprement parler.

Les projets et les mémoires de réforme de cette période se proposent et déclarent qu'il s'inspirent de la philosophie politique du XVIIIe siècle, ils invoquent, parmi d'autres – Tăutul le fait sûrement – Rousseau, mais aussi Montesquieu ou Leibniz. Le va et vient entre ces doctrines rend difficilement saisissable une image d'ensemble, unitaire, de la philosophie politique de Tăutul et de la place qu'il accorde, à l'intérieur de ce système, à la démocratie moderne. Il faudrait parler plutôt de strates de connaissance philosophique, de lectures dont l'aboutissement est l'énoncé de quelques directions de sa pensée, qu'il n'a pas la prétention de créer, mais plutôt de répertorier et d'invoquer pour sa propre légitimation

⁹⁹ Les textes sont répertoriés par Vlad Georgescu in *Mémoires...*, éd. cit., p. 33. Il s'agit des *Brèves réflexions sur toutes les formes de gouvernement*, suivies d'une *Constitution politique*, éditées dans « Curierul Romanesc », nos. 29, 35, 39/1929.

intellectuelle : « En vérité, je ne suis pas connu comme créateur d'idées nouvelles. De cette source, les philosophes de toutes les époques ont tellement puisé, que ce n'est pas à un lettré roumain, mais à un savant des rives de la Seine ou de la Tamise qu'il revient de recuperer les quelques gouttes qui en restent. Mes idées sont les idées de ceux qui les ont cueilli avant moi, et je conseillerai tous ceux qui en ont besoin d'aller les rechercher dans les écrits classiques des centaines d'hommes anciens et nouveaux, qui à eux seuls ont fait la gloire de l'espèce humaine »¹⁰⁰.

Une proposition de « méthode » et une indication générale des sources utilisées, localisables dans l'unité des acquisitions intellectuelles et philosophiques auxquelles Tăutul peut avoir accès, nous permet de retracer le projet possible d'une démocratie qui prend comme point de référence *la pensée des Antiques* et comme argument d'autorité et de légitimité politique et intellectuelle, *la philosophie du contrat*, en partant de Locke et en arrivant à Rousseau.

Dans la même lettre, Tăutul synthétise les trois grandes questions que son partenaire épistolaire semble lui avoir posé : « 1. Quelle est la cause pour laquelle, dans beaucoup d'Etats, on ne voit à l'intérieur que des choses vilaines, même si à l'extérieur, et dans les autres types de rapports politiques, il semblerait que l'on n'a réservé à ces peuples que de la tranquillité et du bonheur ?; 2. Comment il se fait que souvent dans le monde il y a de telles différences d'un peuple à l'autre, comme si deux êtres similaires seraient, l'un parfait, l'autre écroquevillé ? et

¹⁰⁰ Ionică Tăutul, *Lettre à Theodor Balș, maréchal du Palais, sur les fondements de la politique*, in *op. cit.*, p. 153 (la traduction nous appartient).

3. Un Etat qui aurait impérativement besoin de réformes politiques internes importantes ne pourrait les accomplir que par le chemin troublé des reversements ? »¹⁰¹. Après avoir fait le tour de ces trois questions, Tăutul répond, en renvoyant son correspondant, finalement, aux études de la science politique, qui serait capable de donner les réponses requises, trop abondantes d'ailleurs pour qu'il puisse en donner une version écourtée : « Avec ces trois points, vous avez résumé toute la matière qui depuis tant d'année est étudiée dans l'école de Solon. Et pour leur donner une réponse complète, il faudrait que je mobilise toute l'histoire du monde, toutes les recherches et les critiques des publicistes et, des écrits des philosophes, tous les sujets qu'on pourrait trouver dans la grammaire politique »¹⁰². En fait, le sens de la science politique se révèle comme une accumulation d'un savoir sur le gouvernement et sur les différents types de régimes, science inaugurée par Platon dans sa *République*. Il s'agit plutôt d'un savoir cumulatif, car même si, théoriquement, dit l'auteur, il y a trois grand types de régimes politiques, « la république, l'aristocratie, la monarchie », en pratique le monde connaît autant de régimes que de peuples. Tăutul n'exclut pas la possibilité d'un régime mixte, qui tout en portant un de ces trois noms de régimes, aurait quand même dans son « système » des éléments de chacun. Le but du bon gouvernement – on n'en trouve pas ici une description -- est d'assurer « la plus longue vie possible pour son peuple », qui soit d'accord avec « le bien-être de chaque habitant »¹⁰³.

¹⁰¹ *Idem.*

¹⁰² *Idem*, p. 154.

¹⁰³ *Idem.*

Le problème des strates devient encore plus évident. Car le penseur roumain reprend visiblement d'Aristote les trois types de régimes, ou d'une tradition, *grosso-modo*, classique, mais aussi des constats tirés de Montesquieu, qu'il connaît et cite plusieurs fois. Le but du bon gouvernement est la vie longue du peuple, donc sa sûreté, ce qui nous envoie aussi à une certaine vision contractualiste sur la société politique.

Le résultat est un mélange qui sera, plus d'une fois, sujet à des contradictions, que l'on pourrait néanmoins classer par plusieurs pas.

Un premier stade serait la refutation de la doctrine de l'artificialisme contractualiste. Avec Tăutul, on est en plein refus de l'artificialisme contractuel, car pour lui, la politique joue sur des principes politiques naturels ; c'est la nature qui a rendu ses créations parfaites, et si « l'homme est de nature sociale, alors il ne peut vivre en sécurité que par le gouvernement »¹⁰⁴. Comment pourrait-on juger, dans ce contexte, du caractère moderne de ce refus, du moment ou le but du gouvernement, tel qu'il est brièvement énoncé ici, est celui d'assurer la sécurité des membres de la communauté politique ?¹⁰⁵ Ou ce serait peut-être, dans le sens que Hillary Putnam donne à la troisième modernité, celle du XIXe siècle, une fusion entre les deux : si le contrat a laissé des traces, c'est justement dans la perception du gouvernement comme dérivant dans sa

¹⁰⁴ Ionică Tăutul, *Lettre pour Theodor Balș concernant les fondements et les moyens de la politique extérieure de la Moldavie*, du 15 février 1826, éd. cit., pp. 155-162.

¹⁰⁵ Ce serait peut-être utile de rappeler les réflexions rousseauistes, jusqu'à un certain point, de VOLNEY sur le même thème : « Cependant [...] [les hommes, n.n.] sentirent leur faiblesse individuelle ; et, mus d'un besoin commun de sûreté et d'un sentiment réciproque de mêmes maux, ils unirent leurs moyens et leurs forces [...] : ainsi les hommes s'associèrent pour assurer leur existence, pour accroître leurs facultés, pour protéger leur jouissances ; et l'amour de soi devint le principe de société » (*Les Ruines*, éd. cit., p. 31).

légitimité du consentement des gouvernés¹⁰⁶ et comme résultat des médiations successives entre « le convenable et le possible »¹⁰⁷. Ce qui suit dans le texte peut encore soutenir ce propos, car le jeune secrétaire d'ambassade, sensé donner des renseignements sur les fondements et les moyens de la politique extérieure de la Moldavie, fournit ici une autre vision sur, cette fois-ci, le système politique qui pourrait très bien être décrit comme un « mécanisme » que les manipulateurs s'efforceraient de mettre et de maintenir dans un état convenable de fonctionnement. Ce mécanisme serait pourtant sujet aux règles de la mécanique et de la souveraineté en même temps, car, dans un passé, hélas, meilleur que le présent désastreux, qui ne respecte plus les normes et les traités, il y avait pour la Moldavie une structure que l'on pouvait appeler « état souverain »¹⁰⁸ : « nous avons notre gouvernement, plus ou moins autonome, nous avons notre armée et notre pouvoir, nous pouvions faire, et nous l'avons fait d'ailleurs plus d'une fois, de la guerre et de la paix avec nos voisins, nous avons une certaine importance parmi les autres Etats et nous pouvions maintenir des relations diplomatiques avec eux »¹⁰⁹. Et de conclure, avec une vision qui constate les « ruines »¹¹⁰ du temps présent, sur l'impossibilité -- vu les défaillances des sciences historiques -- d'avoir, pour l'instant, une projection de l'avenir. Troublante entrée discursive dans un régime d'historicité qui n'est plus celui des Anciens, mais qui n'est pas encore celui des Modernes non plus ! Percutante vision qui rappelle celle de l'auteur des

¹⁰⁶ Hilary Putnam, *Enlightenment and Pragmatism*, Koninklijke van Gorcum, Amsterdam, 2001, p. 14.

¹⁰⁷ Ionică Tăutul, *Ibid.*, p. 157, en français dans le texte.

¹⁰⁸ Ionică Tăutul, *Ibid.*, p. 158, en français dans le texte.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 159.

¹¹⁰ François Hartog, *Regimes d'historicité...*, éd. cit. p. 101 et suiv.

Ruines, Volney, celui qui, à citer François Hartog, pose comme question d'arrière-plan « le rapport entre l'état présent et l'état passé »¹¹¹ renversé, du présent vers le passé. Tăutul va encore plus loin, en poussant les limites de ce régime intermédiaire, car s'il n'a pas la pratique de l'histoire-projection, il en éprouve au moins l'intuition : « Et pour connaître la cause de si grands dégâts pour le cœur sensible d'un patriote, pour ne pas blamer, en vain, le destin, *chimère inoffensive et innocente*, ou pour récupérer des enseignements qui nous servent au moins dans les temps à venir, il nous faudrait une histoire juste et critique de notre état »¹¹². C'est comme une réponse donnée à Volney, dont voici la voix, expliquant le sens de la « fatalité » chez les orientaux : « La fatalité est le préjugé universel et enraciné des Orientaux : CELA ETAIT ECRIT, est leur réponse à tout ; de là leur apathie et leur négligence, qui sont un obstacle à toute instruction et civilisation »¹¹³. Et la voix auctoriale de Volney est reprise, avant de s'éteindre, par les « graves accents d'une voix profonde », celui du Génie des ruines, qui clame : « Jusques à quand l'homme importunera-t-il les cieux d'une injuste plainte ? Jusques à quand, par de vaines clameurs, accusera-t-il le SORT de ses maux ? »¹¹⁴. Sans les accents dramatiques de Volney, Tăutul témoigne d'une croyance similaire. Le présent est mort et, par conséquent, le passé ne peut pas servir pour raviver l'avenir : « Mais une pareille histoire nous manque, les enseignements que les mésaventures passées auraient pu nous

¹¹¹ *Ibid*, p. 102.

¹¹² Tăutul, *idem*, p. 159.

¹¹³ C.-F. Volney, *Les Ruines*, éd. cit., p. 12.

¹¹⁴ *Idem*, p. 13.

donner sont morts pour les temps futurs, qu'il faut donc apprendre en souffrant »¹¹⁵.

2.4. *La souveraineté d'Un*

Le XIXe siècle fait la conversation au XVIIIe siècle – c'est ainsi que beaucoup de positions « classiques » d'exégèse ont défini cette époque. Autrement dit, le XIXe siècle serait soit un prolongement des Lumières, soit une réaction contre elles, et le travail philosophique et doctrinaire serait, essentiellement, un travail de deuil exercé à partir de la Révolution française. Il faut néanmoins rendre justice aux hommes du XIXe siècle et dire que, s'il est vrai que les grands personnages fondateurs tels Tocqueville, Guizot et bien d'autres se retrouvent et s'identifient eux-mêmes avec ce travail de deuil et mènent une entreprise ouvertement déclarée pour comprendre et remplir de sens le grand bouleversement révolutionnaire – et, avec eux, la Restauration toute entière – il est tout aussi vrai que les mêmes figures se sont ensuite apprêtées à tirer les conséquences de ce travail de deuil et à formuler, d'une manière ou d'une autre, les nouvelles expressions d'un régime d'historicité qui avait changé à tout jamais. Les Lumières et ensuite la Révolution française avaient certes ébranlé la disposition philosophique envers les mythes de la *politéia* antique – nous pensons ici à l'idée de démocratie directe. Avec celle-ci, plusieurs éléments quittent eux aussi le devant de la scène des débats d'idées. L'idée de corps politique

¹¹⁵ Tăutul, *idem*, p. 159.

change de contenu, dans une démarche d'affirmation du social comme élément essentiel du politique. Entré dans un dialogue avec les Lumières, après avoir fait le procès de la Révolution le XIXe siècle reconsidère d'un œil différent la notion de souveraineté, qu'il séparera de la définition rousseauiste de la volonté générale et qu'il va lier dorénavant de l'idée de représentation, en y attachant des techniques et des procédures dont le suffrage universel fait partie.

S'il faut reconnaître un héritage de la philosophie politique du XVIIIe au XIXe siècle occidental, c'est justement l'idée, profondément liée à la questions des droits de l'homme, conformément à laquelle chaque être devrait avoir l'opportunité de développer certaines capacités, particulièrement parmi celles requises dans le jeu actif du citoyen autonome dans une démocratie¹¹⁶. On y ajoute le constat, toujours polémique par rapport aux modernités précédentes, de la naturalité de l'existence communautaire de l'homme. La société est naturelle, le politique y intervient à un moment donné. C'est le moment, l'on pourrait dire, d'un « aristotélisme tocquevillien » qui arrive à travailler avec le concept « d'état social » naturellement démocratique. La théorie de l'irrésistibilité de la démocratie, si chère aux hommes du XIX siècle, serait dans un certain sens, une lecture renouvelée d'Aristote, qui poserait le problème du meilleur régime dans les termes de la *politéia*, et dans la forme de la démocratie moderne. L'isonomie démocratique décrite par Aristote serait reprise par la démocratie moderne et fondue dans un de ses commandements. Le règne de loi – car c'est de celui-ci qu'il s'agit – se manifeste dans tout ouvrage de la

¹¹⁶ Ibid.

politéia, le meilleur régime : « En tout, il voulait gouverner selon les lois, sans s'accorder aucune prérogative »¹¹⁷. Si l'on pense au sens que Locke donnera, dans un dialogue pas encore contesté avec Aristote, à la *prérogative*, on pourrait alors essayer de retrouver quelques survivances aristotélicienne dans le sens moderne de l'Etat de droit.

Les textes valaques ou moldaves de cette période témoignent de ce penchant toujours puissant pour la fréquentation de la philosophie politique aristotélicienne, retrouvable dans les écrits de Tăutul, tout aussi bien que dans ceux d'un autre écrivain de la même époque, Dinicu Golescu, boyard et intellectuel valaque formé dans cette logique aristotélicienne des milieux intellectuels roumains¹¹⁸ qui cotoyent le grec comme langue de culture et de communication presque exclusive, mais qui est aussi l'auteur de quelques projets illuministes, parmi lesquels l'idée de fonder une école en langue roumaine.

Voilà Tăutul, qui écrit une lettre, datée le 27 août 1829, en expliquant pourquoi il voudrait déposer sa candidature comme Prince de la Moldavie : « Chrétiens de l'Eglise de l'Orient, où la loi pourrait être dans un état fleurissant, ne la gardent et ne la connaissent pas ! Alors, quels sont les Moldaves qui ont cherché, plus que moi, le point jusqu'où la loi peut se marier à la politique, le point

¹¹⁷ Aristote, *Constitution d'Athènes*, trad. fr. G. Mathieu, Les Belles Lettres, Paris, 1985, XVI, 8, cité par Anne Baudart, *Qu'est-ce que la démocratie ?*, Vrin, Paris, 2005, p. 13.

¹¹⁸ Sur la problématique des intellectuels roumains au XIXe siècle, voir surtout les travaux de Elena Siupiur, « Les intellectuels roumains au XIXe siècle et la réorganisation de la classe politique et du système institutionnel », *Revue roumaine d'histoire*, tome XXXIV, no. 1-2/1995, pp. 75-95 et *Intellectuels, élites, classes politiques modernes au Sud-Est européen*, Domino, Bucarest, 2004.

jusqu'où les ministres de la loi peuvent avoir un pouvoir sur l'esprit de l'homme ? »¹¹⁹.

Et voilà, aussi, Dinicu Golescu, qui traduit en roumain un manuel de philosophie¹²⁰ très populaire à l'époque, c'est à dire dans les années '20 du XIXe siècle : « La première des vertus sociales, c'est la justice, qui nous ordonne de donner à chacun ce qu'il mérite et de nous conduire envers les autres de la même manière dont nous souhaiterions que les autres aient envers nous »¹²¹. Dinicu Golescu trouve qu'il y a deux types de justice, dans une démarche aristotélicienne mais peut-être aussi dans le sens utilisé par Grotius, puisque le manuel de Neophite Vamvas reprend d'une manière simplifiée, à l'usage des étudiants, des éléments de philosophie politique du XVIIe siècles : « la justice distributive, selon laquelle on distribue, d'une certaine manière, et suivant les pouvoirs et les talents de chacun, les métiers, les devoirs, les honneurs, les magistratures, les richesses, les récompenses et les châtiments » et « la justice sinalagmatique ou corrective, qui nous ordonne de donner à chacun son droit »¹²². On retrouve, d'autre part, un certain sens de la justice à

¹¹⁹ Tăutul, éd. cit., p. 260.

¹²⁰ Le manuel de Neophite VAMVAS – publié à Venise en 1818 – est important pour plusieurs raisons. En premier lieu, c'est l'un des premiers manuels qui circulent dans les Académies Princières, repris par l'enseignement en roumain, dans la traduction de 1827 de l'écrivain Dinicu GOLESCU, dans le volume, paru sous le titre *Elementuri de filosofie morala talmacite în limba româneasca de Constantin Radovici din Golesti* [*Éléments de philosophie morale, traduits en langue roumaine par Constantin Radovici de Golesti*], Tipografia de la Cismea, Bucarest, 1827. D'autre part, comme le signale aussi Daniel Barbu dans « Democrația în românește. Istoria veche a cuvântului » [« La démocratie en roumain. L'histoire ancienne du mot »], in *Studia Politica*, vol. II, n° 4, 2002, p. 973, dans le manuel de Vamvas en roumain on retrouve l'une des occurrences notables du mot « démocratie » à cette époque.

¹²¹ Dinicu Golescu, *Scrieri*, édition, étude introductive, notes, commentaires, glossaire et index de Mircea Anghelescu, Editions Minerva, Bucarest, 1990, p. 329 (la traduction nous appartient).

¹²² *Idem*.

l'intérieur de l'Etat de droit, combiné à ne vision encore aristotélicienne, dans un *Recueil de mots ecclésiastiques et philosophiques, d'aventures surprenantes, de bonnes pensées et de bons moeurs, de faits historiques et anecdotes traduites de la langue allemenade en langue roumaine*¹²³. Ce qu'on apprend ici, par l'intermédiaire de la traduction de Dinicu Golescu, c'est que, d'une part, « Le gouvernement tyrannique des empereurs est plus insupportable que celui des peuples, car celui-là n'est aucunément différent de l'incendie d'une forêt provoqué par l'homme qui brûle et du sec et du vert, et du vieux et du jeune, et dont il n'en sortent que les cendres »¹²⁴. Et d'autre part, « La mission des empereurs est de veiller sur le droit, sur les lois que l'on leurs a confiées ; et la mission des lois bien gardées, c'est d'accroître l'honneur de ces empereurs-là »¹²⁵.

Mais cet aristotélisme renaissant est, paradoxalement, un contre-aristotélisme, puisqu'il situe l'image de l'homme dans un contexte qui ne peut, dorénavant, ignorer la grande invention de la modernité politique, voir la souveraineté. Les modes et les formes de l'incarnation de ce principe procurent toutes les différences possibles entre les perceptions parfois dissonantes du profil démocratique moderne. Il y a une tension alors perceptible au niveau de la pensée politique roumaine entre deux modèles: d'une part, le modèle de la Révolution Française, et de l'autre côté le modèle concurrent capacitaire conçu par la Restauration¹²⁶, qui entre peu à peu dans le langage

¹²³ Dinicu Golescu, *Scrieri*, éd. cit., p.133.

¹²⁴ Ibidem.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 135.

¹²⁶ Les chercheurs qui s'occupent de cette période s'accordent de plus en plus à dire que la Révolution française a en fait joué un rôle plutôt « intellectuellement décoratif » dans un premier temps : « Dans la phase initiale, les idées de la Révolution ne trouvent pas chez nous

politique du XIX siècle roumain, et qui coïncide avec la génération qui commence les changements politiques en 1848.

Le modèle ainsi dit de la Révolution fait frémir d'enthousiasme les auteurs des premières décennies du XIX siècles, qui invoquent presque sans exception les grands bienfaits de la Révolution ou, au moins, des Lumières qui l'ont précédée. Ceci étant dit, il faut sérieusement se demander si les avancées républicaines de ces réformateurs ont des rapports réels avec les croyances révolutionnaires ou s'il s'agit tout simplement d'une complaisance avec la mode occidentale qui arrivait, un peu tardivement, dans la conscience intellectuelle de l'époque. Car ce que l'on doit en premier lieu chercher, c'est la présence de la domination d'Un, sous ses différents aspects, qui loin d'être l'expression uniquement d'un gouvernement tyrannique, peut devenir tout simplement la traduction du règne de la souveraineté, ou de la volonté populaire, comme on l'aurait dit du temps de Rousseau. Or, cette vision sur le sens démocratique moderne, qui est incarné paradoxalement par la domination d'Un sous la forme de la souveraineté arrive relativement tard à s'imposer dans l'imaginaire et dans le langage politique roumain de cette période.

Un texte de 1825, une *Pétition des Moldaves* à l'adresse de l'Empereur de Russie nous montre les « améliorations qui doivent être faites en Moldavie » (en français dans le texte): « mais au lieu de voir fleurir la prospérité

des porte-parole autorisés » (Doina Calistru, « Influențe franceze în spațiul românesc. Modalități de receptare, forme de expresie » [« Influences françaises dans l'espace roumain. Modalités de réception, formes d'expressions »], in Alexandru ZUB et Dumitru IVANESCU, (éds.), *Franța, model cultural și politic*, Académie Roumaine, Institut d'histoire A. D. Xenopol, Junimea, Iași, 2003, p. 50).

publique sous d'aussi heureux auspices, les habitants, accablés d'abus réitérés, gémissaient sous un gouvernement vicieux »¹²⁷. On peut saisir ici toute la portée d'un rapport dressé par l'auteur anonyme entre la prospérité de l'ensemble de la communauté et le bon gouvernement. Le gouvernement vicieux ne permet pas en fait de voir fleurir le bien-être de la cité, est c'est dans ce sens que les rapports à l'intérieur de la société politique vont se dessiner uniquement à travers une distribution entre gouvernant et gouvernés. Autrement dit, dans une telle équation de l'espace politique, il est difficile de concevoir d'autres types de rapports que ceux déjà imposés par cette arithmétique du mauvais gouvernement : « l'orage de l'adversité survint, et avec lui la subversion de tous les droits... on ne voit que des oppresseurs et des opprimés »¹²⁸. En fait, le texte décrit l'impossibilité pour les opprimés de s'exprimer en tant qu'unité légitime. La seule unité possible, c'est celle qui passe par l'opposition, par un statut donc antérieur, « chronologiquement », à celui de l'expression de la souveraineté populaire ayant comme attribut principale la législation. La domination de l'UN, qui passe de la définition bodinienne et hobbesienne du *Léviathan* à l'autre Léviathan de la modernité, rousseauiste cette fois-ci, de la *Volonté générale*, n'est pas une présence pour l'auteur valaque, mais plutôt une absence à déplorer.

Le texte continue dans le même sillage de l'analyse des droits naturels, en montrant en effet un certain regard sur la propriété qui va combiner d'une part les nouvelles perspectives sur la propriété introduites par le système

¹²⁷ *Collection Hurmuzachi*, Supplément I, tome IV (1802-1849), Bucarest 1891, LXIII, p. 86-87.

¹²⁸ *Idem.*

libéral, mais, plus que ça, un constat amer d'une répartition et d'une hiérarchie de l'Ancien Régime dépourvues de tout critère « moral ». Celui-ci est remplacé par la vénalité de fonctions, signe distinctif d'un Ancien Régime¹²⁹ présent dans l'esprit du discours des pétitionnaires moldaves : « Ces parvenus qui dans tous les cas n'avaient rien à perdre, après avoir suscité les mesures les plus vexatoires et professé les principes les plus antisociaux, veulent se prévaloir de leur position pour consolider leur système destructif au détriment du bien public, de la fortune et de l'existence même de ceux qui, pendant un long cours d'années, ont héréditairement joui de la confiance du gouvernement et mérité l'attachement du peuple »¹³⁰.

Le commerce, valeur libérale – idée lockéenne par excellence, qui voit dans le développement du commerce et de l'apparition de la monnaie la clef de l'apparition et de la consolidation de la propriété – renforce, par ces vertus, le bien-être de la communauté, de la félicité publique : « L'ouvrage de la félicité publique repose sur la liberté du commerce. C'est le gage de la propriété »¹³¹. Cette liberté se heurte encore à des pratiques de l'Ancien Régime, qui range encore parmi les différentes catégories de propriétés non seulement celles qui expriment la possession, mais aussi la propriété sur les fonctions publiques, sur les offices¹³². Une pratique que les penseurs roumains et, dans notre cas, les pétitionnaires anonymes, connaissaient sûrement et qui, dans l'esprit révolutionnaire qui les animait, leur provoquait une vive

¹²⁹ Cf. James FARR, *Artisans in Europe : 1300-1914*, Cambridge University Press, Cambridge, 2000, pp. 281-282.

¹³⁰ *Coll. Hurmuzachi, Idem.*

¹³¹ *Idem.*

¹³² James Farr, *op. cit.*, p. 281.

et profonde indignation. : « La ruine du pays amena celle des particuliers, à l'exception de quelques individus, qui pour satisfaire leur cupidité, rentrèrent tout de suite dans le pays, s'unirent à ceux qui s'y trouvaient, profitèrent de l'anarchie et opprimèrent le peuple. Les propriétaires et les capitalistes privés de leur fortune voient les prévaricateurs en jouir dans l'impunité, et sont exposés à toutes les conséquences d'une condition malheureuse. Les droits sacrés de la propriété, la justice de leur cause, leur font espérer une indemnité proportionnée aux pertes qu'ils essayèrent »¹³³.

Les jouissance individuelles ne sauraient être d'accord avec les nouvelles religions révolutionnaires. D'ailleurs, c'est le diagnostic que l'on pourrait fournir d'un coup aux réformateurs roumains des débuts de la modernité, c'est la prise de conscience révolutionnaire¹³⁴. Le début du XIXe siècle fait le passage de l'immobilisme critique à une dynamique révolutionnaire qui ne brûle pas les étapes des différentes vagues de la modernité européenne, mais les comprime plutôt, dans un schéma simplifié. À force d'introduire l'idée de la mobilité constitutionnelle, on reinvente, tour à tour, la circularité des formes de gouvernements aritotéliens, qui glisse imperceptiblement ensuite vers une vision artificialiste de l'Etat en train de se constituer, en s'arrêtant finalement à une religion révolutionnaire hybride. La tâche de la pensée politique roumaine des trois premières décennies de ce siècle n'est pas très facile à porter. Il s'agit finalement de trouver

¹³³ *Coll. Hurmuzachi, Idem.*

¹³⁴ J'utilise comme appui méthodologique le rapport établi par Reinhart Koselleck entre le concept de révolution et la modernité politique européenne: «Il existe peu de termes qui soient aussi largement répandus et qui appartiennent de manière aussi évidente au vocabulaire politique moderne que celui de révolution» (*Le futur passé. éd. cit., p. 63*).

le mi-chemin entre les hésitations dues au défis institutionnels qu'elle doit soulever – en fin des comptes, la première esquisse constitutionnelle se retrouve dans le texte des Carvonari roumains¹³⁵ – et les retards d'acquisition des idées politiques de la modernité, telles qu'elles avaient commencé à circuler en Europe à la fin du XVIIe siècle.

La logique de l'unité joue ici sur des paradoxes que l'on vient d'ailleurs de citer : c'est une entente toujours dilématique avec les Anciens, dans un effort toujours renouvelé, au moins au niveau déclaratif, de faire rentrer dans la problématisation des choses politiques les arguments des Modernes. On constate alors la fragilité de cette naissance difficile de la modernité roumaine, qui prend comme point de référence conscient une perception sur la société politique sujette à l'atomisation, mais qui n'arrive à mobiliser en fait, d'une manière majoritaire, que le discours d'un certain contractualisme aristotélicien. Ce bizarre mariage marque en fait les débuts d'un dialogue qui va s'étendre sur toute la longueur du XIXe siècle roumain, ou du moins dans son écrasante majorité, donnant aussi le ton d'un certain « débarquement », tardif, dans la modernité européenne, mais manifestant aussi, du fait de sa richesse potentielle, une porte entr-ouverte vers cette modernité: « Avec les Anciens et les Modernes, on tient un couple qui a structuré en profondeur, et dans la longue durée, l'histoire de la culture occidentale dans son rapport avec le temps. Les nombreuses querelles qui ont rythmé son histoire sont, à

¹³⁵ Pour une analyse concernant les débuts du constitutionnalisme roumain, voir, par. ex., Ioan Stanomir, *Nașterea constituției. Limbaj și drept în Principate până la 1866*, Nemira, București, 2004.

chaque fois, une expression de la tension même qui le constitue »¹³⁶.

2.5. La « démocratie » et ses auteurs. Les différents régimes de la démocratie irrésistible

2.5.1. La démocratie républicaine

Les acquisitions culturelles faites dans cette période vont dans la direction d'une définition progressive de l'auteur et des méthodes de représentation auctoriale qui se fait à petit pas. D'une part, en termes de statut, l'écrivain et la littérature jouent encore sur le caractère flou qu'ils partageaient au XVIIIe siècle. Car « ce qu'on entend par littérature au XVIIIe siècle comprend des ouvrages de philosophie, de politique, d'économie, d'histoire, de vulgarisation scientifique, en un mot toute la littérature d'information, d'idées et de combat, en même temps que les œuvres de fiction, romans, pièce de théâtre, poèmes et celles qui les commentent »¹³⁷. Dans le cas roumain, les choses sont compliquées davantage, car la production littéraire originale est faiblement représentée, ce qui incite les auteurs roumains d'essayer, à partir de Dinicu Golescu, par exemple, de faire des traductions en roumain, donc de subvenir au besoin le plus urgent : celui de la méconnaissance de la langue nationale et de l'absence d'une langue littéraire nationale. Le sentiment d'urgence et, dans un certain sens, de découragement face à un défi qui paraît quelques fois trop lourd à soulever a généralement pu faire accréditer l'idée que « la culture roumaine

¹³⁶ François Hartog, *Régimes d'historicité...*, éd. cit., p. 79.

¹³⁷ Paul Bénichou, *Romantismes français I*, éd. cit., p. 56.

d'après 1821 est une culture militante, un instrument de lutte pour la synchronisation de la société roumaine avec une Europe des nations où le principe de la liberté était déjà triomphant »¹³⁸. A notre avis, cette culture naissante part premièrement à la recherche d'un langage qui n'est pas nécessairement orienté vers l'aspect « militant », mais qui serait plutôt explicable, comme nous venons de montrer, par un souci incipient mais croissant pour la constitution d'une identité auctoriale. C'est dans ce point justement que l'idée de transfert ou de prêts et adaptation culturelle prend tout son contour et son poids.

Dans ce cas – y compris, par extension, celui de l'acculturation produite dans les Principautés roumaines -- la démarche herméneutique se situerait à deux niveaux : « Dégager leur vérité d'ouvrages étrangers qu'on connaît d'avantage par ouï-dire que par expérience propre, d'autre part de retrouver grâce à eux la vérité d'une tradition nationale qui peut-être déjà contituée elle-même des efforts successifs pour intepérer l'autre »¹³⁹.

La méthode s'avère plus difficilement applicable dans le cas de deux représentants de la génération antérieure au moment 1848, Dinicu Golescu et Ionica Tăutul. Les causes en sont multiples et parmi elles on pourrait citer la discipline philologique assez relâchée de ces auteurs. Leur formation hétéroclite et souvent autodidacte les conduira à ne pas citer correctement leurs sources, par exemple. En tout cas, s'il s'agit de voir ce que ces auteurs-là lisaient, ou mettaient dans leur bibliothèque, le travail peut se faire plutôt à l'aide des déductions qu'en se

¹³⁸ Al. Zub, *Biruit-au gândul. Note despre istorismul românesc*, Junimea, Iasi, 1983, p. 146.

¹³⁹ *Idem.*

servant d'un appui documentaire, qui est, pour la plupart des cas, faible pour cette période.

A l'époque de la formation de Tăutul – qui fut aussi un haut fonctionnaire auprès du Prince roumain de la Moldavie dans les années vingt du XIX^e siècle, Ioniță Sandu Sturdza – les traités et les abrégés de philosophie ou d'éthique circulent en langue grecque et assez difficilement. Le plus célèbre à l'époque, le manuel d'éthique de Néophyte Vamvas dont nous avons déjà fait mention, fut adopté par plusieurs générations d'écoliers et d'intellectuels roumains, pour son caractère très instructif quant aux grandes théories philosophiques, Aristote en figure de proue. La génération de Tăutul, formée, dans son écrasante majorité, dans les Académies princières où l'on enseignait encore en langue grecque¹⁴⁰, utilise ces instruments, dans une époque où le grec commence à cohabiter avec le français¹⁴¹, où la philosophie de Locke¹⁴², Descartes, Leibniz ou Montesquieu se confronte, plutôt dans les références formelles que dans une démarche philosophiquement assumée, avec « l'esprit révolutionnaire » de 1789.

Les problèmes de documentation, surtout pour un autodidacte comme c'est le cas de Tăutul, sont assez épineux. Ses écrits fournissent un discours suffisamment hétéroclite¹⁴³, avec, néanmoins, un changement de perspective remarquable. Pour lui, la démocratie sera définie en contradiction avec les autres types de régimes, mais aussi comme le stade

¹⁴⁰ Ariadna Camariano-Cioran, *Academiile domnesti...*, éd. cit, p. 208, 226.

¹⁴¹ Andrei Pippidi, « L'accueil de la philosophie française du XVIII^e siècle dans les Principautés roumaines », in Alexandru Zub (éditeur), *La Révolution française et les Roumains. Impact, images, interprétations*, Iași, 1989, p. 213.

¹⁴² Pour la fréquentation des écrits de Locke dans cette période, v. Ariadna Camariano-Cioran, *ibidem*, p. 148, p. 200.

¹⁴² *Ibidem.*, p. 22.

¹⁴³ V. Vlad Georgescu, *op. cit.*, pp. 127 – 131.

final d'une succession irrésistible. Arrivée à ce point, il est utile de constater cette image d'un régime démocratique qui privilégie les rapports contractuels avec les citoyens, dans un mélange, on ne saurait pas le dire assez, hétéroclite et parfois confus, est orientée néanmoins vers un certain sens de la modernité politique¹⁴⁴. On voit peut-être le mieux ce mélange surprenant dans un texte à quatre variantes, daté du 1^{er} juin 1829, intitulé *Talmacirea enigmei venite din Anglia*¹⁴⁵. Voici le texte de départ : « Je suis moi-même mon père, mon frère et mon fils, et aïeul et beau-père et mère et épouse »¹⁴⁶. Il s'agit de la traduction d'un texte reçu d'un certain Monsieur Picard, le 31 mai 1829. L'interprétation donnée par Tăutul indique un sens fort du mot « démocratie » (celui de volonté souveraine), situé clairement à la fin d'un parcours en évolution qui aura comme terme l'établissement d'un régime politique démocratique. « Moi qui suis la volonté du peuple, exprimée dans le régime démocratique ; moi qui suis mon propre père avant mon établissement, quand, moi, volonté générale du peuple, dans l'Assemblée de la nation, décide des lois fondamentales selon lesquelles je prends mon être démocratique, et en tant que tel, je m'enfante moi-même, je suis seul mon propre géniteur »¹⁴⁷.

Même si Tăutul n'est pas nécessairement rigoureux dans la citation de ses sources intellectuelles, ses textes parlent d'eux-mêmes. « *Cercarea* » *împotriva deistilor și*

¹⁴⁴ V. Jean-Fabien Spitz – *John Locke et les fondements de la liberté moderne*, PUF, Paris, 2001, pp. 13-22; Quentin Skinner – *Les fondements de la pensée politique moderne*, PUF, 1999, pp. 819-830; Jonathan Israel – *Radical Enlightenment, Philosophy and the making of Modernity 1650-1750*, Oxford University Press, 2001 pp. 23-58 ; Jens Bartelson – *A Genealogy of Sovereignty*, Cambridge University Press, 1996, pp. 186-198.

¹⁴⁵ Ionică Tăutul, *op. cit.*, p. 255 : « Traduction de l'énigme d'Angleterre ».

¹⁴⁶ *Idem*, *op. cit.*, p. 295. La traduction nous appartient.

¹⁴⁷ *Ibidem*.

materialistilor [*Essai contre les déistes et les matérialistes*], texte qui se propose de systématiser une somme d'arguments dirigés contre les Déistes « qui croient dans l'existence de Dieu, mais nient la nature divine du Christ et ce qui relève de Sa Loi Sainte, et contre les matérialistes qui nient le caractère non substantiel et immortel de l'âme et tout ce qui relève de ce haut dogme »¹⁴⁸ mobilise des sources très respectables à l'époque, notamment les traités de philosophie et de logique qui circulaient dans les Académies Princières.

C'est un argument supplémentaire en faveur d'une direction¹⁴⁹ qui privilégie l'image de l'individu en tant que partie « contractante » dans l'espace moderne de l'État et de ses institutions, mais qui ne va pas dans le sens de la démocratie libérale moderne, telle qu'elle est définie – et depuis bien longtemps déjà – par la pensée politique du début du XIX^e siècle.

2.5.2. La contre-démocratie

Le régime d'historicité change peu à peu dans la pensée politique roumaine et ce changement est lié d'une part à des événements historiques identifiables – par exemple, la

¹⁴⁸ *Ibidem*, p. 229. La traduction nous appartient.

¹⁴⁹ Sur le climat intellectuel de l'époque, la circulation des idées et des livres, voir notamment : Nicolae IORGA, *Alte note despre cultura și viața socială românească sub vechiul regim*, [Autres notes sur la culture et la vie sociale sous l'Ancien Régime] în *Analele Academiei Române*, section historique, II^e série, vol. XXIX (1916-1919), p. 16-22 ; Idem, *Istoria literaturii românești*, [Histoire de la littérature roumaine], Bucarest, 1933 ; Alexandru Duțu, *Mișcarea iluministă moldoveană de la sfârșitul secolului al XVIII-lea* [Le mouvement des Lumières à la fin du XVIII^e siècle], Bucarest, 1968 ; Cornelia Papacostea-Danielopolu, *O bibliotecă din Moldova la începutul secolului al XIX-lea. Biblioteca de la Stânca* [Une bibliothèque moldave au début du XIX^e siècle. La Bibliothèque de Stânca], in *Studii și Cercetări de Bibliologie*, V, 1963.

révolution de 1821 – et d'autre part à une redéfinition des rapports à l'intérieur du projet d'Etat souverain moderne, soit-il république ou monarchie (constitutionnelle). On a, du côté « républicain », les écrits de Ionica Tăutul, et d'autre part, du côté de la « monarchie » – mais pas nécessairement constitutionnelle – *Le Mémoire* de Mihai Sturdza, du 1er février 1823, à l'adresse du consul russe Minciaky, sur les causes qui ont provoqué le retard de la rentrée des boyards dans le pays¹⁵⁰. Sturdza est plutôt le partisan de la monarchie dans sa définition hobbesienne, ce qui fait qu'avec son texte, la pensée politique roumaine se retrouve à un carrefour déroutant. La plainte de Mihai Sturdza relève en fin de comptes d'une vision qui est partagée entre la tentation d'un pouvoir de type absolu (on se pose même la question sur son caractère paternel, domestique) et celle du nouveau institutionnel qui se présente, même à ses yeux, comme irrésistible et qui est en plus :

« La représentation des districts par députés qui formeront une assemblée (...) qui s'attribue le droit de connaître de toutes les affaires tant politiques que civiles, et d'en décider en dernier ressort. Elle s'approprie ainsi le pouvoir judiciaire, législatif et exécutif, et elle fait de l'Hospodar un simulacre passif de l'autorité »¹⁵¹. Le texte est en fait un cri de désespoir en face d'une réalité qui témoigne par elle-même de son irrésistibilité et qui devient dans l'esprit de cette voix hobbesienne « la marche progressive du désordre, qui résulte de l'esprit inquiet et turbulent de la classe inférieure, est le sinistre présage d'un fâcheux avenir »¹⁵². On rencontre ici

¹⁵⁰ *Coll. Humuzachi*, Supplément I, tome IV (1802-1849), p. 7.

¹⁵¹ *Idem*.

¹⁵² *Coll. Hurmzachi*, *Idem*, p. 7.

deux éléments qui entrent dans les logiques de la modernité : la présence de l'avenir comme élément que l'on peut lire dans le présent et, conjointement, une référence dans l'histoire qui situe déjà la démocratie dans le champ d'expérience d'une société qui est projetée par l'auteur dans un horizon inquiétant. L'auteur tente une explication de la situation qu'il n'arrête pas de qualifier de désastreuse, à travers les tendances égalisatrices induites par la déroute morale instillée par le caïmacan Vogoride.

L'argumentation du prince Sturdza est d'autant plus intéressante qu'elle s'inspire des tendances dirait-on divergente. D'une part, l'inquiétude, voir la terreur qu'inspire la démocratie, vue comme une domination d'une foule non-compétente, qui n'éprouve aucune appétence pour le gouvernement : « La principale cause de ces dispositions malveillantes est la tendance des esprits au principe d'égalité qui s'allimente par la multiplicité des promotions imméritées »¹⁵³. On est ici dans un développement de type aristotélicien, qui trouve son parallèle presque parfait dans l'explication offerte par Aristote au désordre dans la cité, dans le livre V de la *Politique* : « D'une part, ceux qui aspirent à l'égalité suscitent des révoltes s'ils s'estiment être défavorisés, alors qu'ils sont les égaux de ceux qui possèdent des avantages excessifs, et d'autre part, ceux qui désirent l'inégalité et la supériorité se révoltent aussi, s'ils supposent qu'en dépit de leur inégalité ils n'ont pas une part plus forte que les autres, mais une part égale ou moindre »¹⁵⁴.

¹⁵³ *Idem.*

¹⁵⁴ Aristote, *La Politique*, Nouvelle traduction avec introduction, notes et index par J. Tricot, Librairie Philosophique J. Vrin, Paris, 1995, V, 2, 1302a, 25, p. 343.

C'est un désarroi moral des parvenus – désarroi qui est constaté aussi par le texte des réfugiés moldaves adressé à l'empereur de Russie, en 1825 : « Ces parvenus qui dans tous les cas n'avaient rien à perdre, après avoir suscité les mesures les plus vexatoires et professé les principes les plus antisociaux, veulent se prévaloir de leur position pour consolider leur système destructif au détriment du bien public, de la fortune et de l'existence même de ceux qui, pendant un long cours d'années, ont héréditairement joui de la confiance du gouvernement et mérité l'attachement du peuple »¹⁵⁵.

En fait, le désarroi moral est une des causes identifiées par les auteurs de cette époque pour le manque de solidité et de stabilité des institutions ; ce qu'ils déplorent, c'est l'absence d'une autorité ferme et, par conséquent, le constat de départ de l'installation d'une oligarchie usurpatrice. C'est pour cela d'ailleurs que Sturdza prône le retour aux valeurs de légitimation politique les plus sûres : l'hérédité, critère qui se croiserait – pour ne pas dire qu'il se confonderait – avec le mérite. Le mémoire dressé par Sturdza, qui a été signalé parmi les premiers textes à l'origine de la pensée conservatrice roumaine¹⁵⁶ appelle à un choix politique qui, tout en rentrant dans la modernité, polémise sans cesse avec elle, dans ce que l'on peut identifier comme ayant trois points de rupture : 1. la démocratie est pernicieuse, tout en étant irrésistible ; 2. la foule n'est pas capacitée pour la prise des décisions politiques, mais elle est de plus en plus visible et devient une arme contre l'autorité légitime ; 3. l'activité du gouvernement lui-même est mise en question quant à son

¹⁵⁵ *Coll. Hurmuzachi, Idem*, p. 87.

¹⁵⁶ Voir sur ce sujet Ioan Stanomir et Laurentiu Vlad, *A fi conservator, (Être conservateur)*, anthologie, commentaires et bibliographie par..., Institut de Recherches Politiques, Meridiane, Bucarest, 2002, p. 8.

caractère légitime, et pourtant c'est bien de la tradition et de la pratique politique, par le biais de l'autorité, que le gouvernement tire son caractère légitime, par le biais du critère héréditaire.

2.5.3. Le contrôle de la représentation. La démocratie limitée

Dans un texte rédigé quinze ans plus tard, en 1838 – et dans un contexte, au moins institutionnel, légèrement différent par rapport à celui du premier texte de 1823 (l'apparition des Règlements Organiques marquent un début de réflexion sur les sens du constitutionalisme moderne¹⁵⁷), le prince Michail Sturdza reprend ces trois propos constitutifs de son argumentation contre la démocratie représentative, et il en rajoute un quatrième, qui révèle la source ultime de la légitimité de l'autorité politique et qui rend impossible, d'une manière évidente pour l'auteur, la répartition des pouvoirs entre plusieurs pôles de décision : « Le principe du Gouvernement moldave placé sous la souzeraineté de la Porte et sous la protection de l'Empire de Russie ne saurait s'allier aux exigences d'un Gouvernement représentatif, or ce ne sont que ces derniers qui impliquent des assemblées électives et celles-ci sont souvent basées sur des doctrines diametralement opposées aux garanties de stabilité et de tranquillité, dont le Gouvernement de la Moldavie doit être entouré »¹⁵⁸.

La position de Sturdza devient alors parfaitement explicable et justifiable du point de vue philosophico-politique. Le gouvernement représentatif serait l'apanage exclusif d'un pouvoir souverain – ce qui n'est pas le cas

¹⁵⁷ Cf. Ioan STANOMIR, *op. cit.*

¹⁵⁸ Hurmuzachi, *vol. cit.*, CV, Lettre du prince Michail Sturdza au baron Rückmann, le 21 février 1838.

de la Moldavie dans ces temps-là. Dans le cas contraire, l'instauration d'un système de démocratie représentative mettrait fin à une tranquillité dont la survivance est due aux traités internationaux et à un *establishement* politique de longue date. Les conséquences, tellement nuisibles pour l'équilibre de l'Etat, dépasseraient en gravité les avantages qu'un tel régime pourrait, éventuellement, présenter. Le prince Sturdza offre en échange une solution de compromis entre les conditions antérieurement décrites et les avantages présentés par l'institution de l'Assemblée : « Mais si la réalité de ces inconvénients majeurs doit motiver la suppression du mode d'organisation actuel de l'Assemblée, il n'en faudrait pas moins maintenir l'institution même. On ne saurait dès convenir de cette nécessité et il n'y aurait peut-être pas d'embarras à trouver l'exemple des assemblées non-électives dans des Etats dont l'organisation sociale et politique n'offrent pas de grandes disparités avec celles de la Moldavie, sauf à les y adapter aux conditions locales »¹⁵⁹.

L'esprit public étant perverti par les pratiques douteuses d'un système importé, il n'est pas, ou plus en mesure de juger sur les affaires de l'Etat : « L'élection qui dans tous les pays où elle a lieu est par sa nature féconde en désordre de toute espèce, ne tend à rien moins qu'à pervertir l'esprit public et à fournir à la malveillance des armes contre l'autorité. L'élection est d'ailleurs on ne peut plus incompatible non seulement avec les habitudes et l'Etat moral de la Moldavie, mais aussi avec sa situation politique »¹⁶⁰.

¹⁵⁹ *Idem.*

¹⁶⁰ *Idem.*

2.6. *La démocratie immobile*

Les textes de la première moitié du XIXe siècle roumain présentent, presque sans exception, des hésitations et des incertitudes quant au sens de la modernité politique. D'un côté, on fait de la réflexion politique aristotélicienne, telle qu'elle est encore enseignée dans les écoles et les manuels de l'époque. De l'autre côté, on commence à regarder vers l'Europe et vers la France particulièrement, comme un possible modèle à suivre, du point de vue de la philosophie qui s'y trouve et du point de vue de l'action et des pratiques politiques qui s'y manifestent. Les penseurs roumains de cette époque ont du mal à discerner la réflexion sur le politique de la politique elle-même, ce qui les conduira finalement vers la solution méthodologique de la place privilégiée accordée à l'histoire nationale, sans plus se soucier du politique comme fondement pour la politique¹⁶¹. Or, la question généralement posée par les pères fondateurs de la modernité du XIXe siècle est comment circonscrire la politique dans le politique, alors que celle-là n'existe que d'une manière effacée dans le contexte intellectuel roumain, ou, dans d'autres mots, la politique existe mais elle n'est pas à la portée de tout le monde. Et c'est peut-être dans cette approche presque tribale du peuple, dont on vient d'avoir un aperçu, que peut se retrouver l'explication plus générale d'une absence du corps politique – ou peuple souverain – de l'équation politique roumaine. C'est une vie à l'intérieur du politique qui est assumée comme telle, avec ses bons et ses mauvais côtés. C'est une « condition politique » qui est mise au devant de la scène, comme voie royale de définition

¹⁶¹ Cf. Marcel Gauchet, *La condition politique*, Gallimard, Paris, 2005, p. 9

de l'existence dans « la patrie » et pour la patrie. Or, c'est justement cette fusion qui fait défaut, à citer Marcel Gauchet, à la modernité d'après Benjamin Constant : la condition politique est refoulée par la modernité, la modernité tombe dans une illusion d'un partage, de plus en plus « définitif », entre le politique et le social, identifiée par Gauchet comme « tentation récurrente de la modernité »¹⁶², à savoir la croyance dans un pouvoir des civilisations modernes de renvoyer l'héritage ainsi dit archaïque de la structuration des sociétés, opérée par les structures du politique. Ce qui, à regarder de près, jette toute la modernité dans une fausse démarche, trop confiante dans ce qu'elle croit qu'elle vient de découvrir. Car « sans le socle stable fourni par le politique, il n'y aurait pas de production de l'avenir possible »¹⁶³.

La production de la science politique dans la pensée politique roumaine du début du XIX siècle, symptôme de la modernité¹⁶⁴ en tant que thématique de prédilection, se fait attendre. Mais cette pensée commence à faire attention à ce qui se passe en Occident, chose qui constitue en soi un changement d'attitude par rapport à l'Ancien Régime.

Dans cette période, plusieurs problèmes commencent à occuper le devant de la scène intellectuelle européenne. La question nationale en fait partie et c'est à ce moment-là que les mouvements culturels prennent le relais. Les thèmes fréquentés sont désormais la protection et l'enrichissement de la langue, la promotion de la littérature et de l'historiographie nationale, l'ouverture des écoles et plus

¹⁶² *Idem.*

¹⁶³ *Ibid.*, p. 10.

¹⁶⁴ Cf. Michèle Riot-Sarcey, *Le réel de l'utopie au XIXe siècle*, Albin Michel, Paris, 1998, p. 21.

tard, la création des sociétés secrètes¹⁶⁵. Les Principautés roumaines n'en font pas exception. Conjointement, il y a toute une réflexion politique qui se développe au début du XIXe siècle, plutôt en Moldavie qu'en Valachie¹⁶⁶, et qui se propose de mettre ensemble la philosophie politique et les théories des institutions, dans les limites imposées par le langage qui est en train de se constituer à cette époque. En plus, une pression de la constitution d'une « âme » nationale, qui prend – comme le remarquait Krzysztof Pomian -- au fur et à mesure que l'on avance dans le siècle, un contour ethnique de plus en plus précis. A vrai dire, les discours du début du siècle, même si empreints d'un certain goût pour l'avènement des sensibilités nationales de plus en plus fortes, impose, paradoxalement, une vision de la souveraineté qui est plus proche de son concept moderne, tout en étant aussi un rappel des héritages des Anciens. La manière dont Ionica Tăutul, par exemple, conçoit les rapports avec le présent, dans une symbiose avec le passé, résulte plutôt, dirait-on, d'une relation encore datée à l'histoire, dans le sens qu'elle n'est pas encore une référence pour l'avenir, mais elle est plutôt un point fort du présent¹⁶⁷. Car les philosophes de ce XIXe siècle moderne vont être confrontés à une nouvelle religion qui va faire autant de « victimes » que d'adeptes. Cette religion, c'est

¹⁶⁵ Cf. Krzysztof POMIAN, *L'Europe et ses nations*, Gallimard, Paris, 1990, p. 191.

¹⁶⁶ Cet écart, au moins d'ordre documentaire, entre les deux Principautés, était déjà remarqué en 1910 par A. D. Xenopol, dans son *Histoire des partis politiques en Roumanie*, éd. cit., p. 76.

¹⁶⁷ On citerait à ce propos les mots de J.G.A. Pocock : « L'histoire, dans presque tous les sens du terme, concerne la temporalité publique. C'est, autrement dit, l'expérience du temps que fait l'individu en tant qu'être public conscient de l'existence d'une infrastructure d'institutions publiques au sein de laquelle événements, évolutions et changements agissent sur une société dans laquelle il s'intègre consciemment » (J. G. A. Pocock, *Vertu, commerce et histoire, essai sur la pensée et l'histoire politique au XVIIIe siècle*, trad. française, PUF, Paris, 1998, p. 119).

la philosophie du progrès, qui oblige les gens à se penser eux-mêmes et à penser aussi les autres dans une tension permanente avec l'événement historique producteur de pensée¹⁶⁸. Pour les Roumains, le problème se pose d'une manière d'autant plus puissante qu'ils essayent de produire une philosophie du vécu du moment 1821 et de ses suites, mais aussi, peut-être pour les premières fois dans la pensée politique roumaine, une réflexion sur les conséquences que ce moment peut avoir et sur les moyens de production du savoir politique. Le moment 1821 et les auteurs qui y suivent commencent à s'introduire subrepticement et d'une manière peut-être inconsciente dans une accélération historique que l'occident ne cesse d'expérimenter dans la suite de la Révolution française, à l'aide de deux catégories, « d'accélération » et de « retardement », qui « modifient à des rythmes variables les relations entre le passé et le futur »¹⁶⁹. Il s'agit donc d'un changement dans « le rapport cognitif au passé »¹⁷⁰ qui impliquerait « le principe de la connaissance indirecte du passé (...) une connaissance contextuelle tirant ses arguments de la congruence des éléments dans un champ ou de la cohérence synchronique des données d'une époque »¹⁷¹. Cette prise de conscience des potentialités futures du temps présent¹⁷² est retrouvable dans les écrits de Tăutul, et moins, peut-être, dans ceux de Golescu, qui lui, est plutôt un observateur et un améliorateur du temps présent. Mais la chose est pour eux assez claire : il faut sortir de

¹⁶⁸ Michèle Riot-Sarcey, *Le réel de l'utopie au XIXe siècle*, éd. cit., p. 41.

¹⁶⁹ Cf. Reinhart Koselleck, *Le futur passé*, éd. cit., p. 52.

¹⁷⁰ Marcel Gauchet, *Philosophie des sciences historiques, Le moment romantique*, introduction, textes réunis et présentés par Marcel Gauchet, Seuil, Paris, 2002, p. 11.

¹⁷¹ *Ibid*, p. 14.

¹⁷² Koselleck, éd. cit., p. 51.

l'immobilisme « mécanique » afin d'arriver à la conversion des puissances contenues dans les entités déjà identifiées et nommées « peuple », « patrie », « nation ». Entités parfaitement compréhensibles à partir de la fin de l'Ancien Régime, à travers la définition ethnique, mais pas si facilement lisibles dans la clef démocratique. Alors, la démocratie serait-elle un faux compagnon de route pour les auteurs de ce début du XIX siècle roumain hésitant ? On serait tenté de dire « non », mais c'est plutôt en vertu d'une sensibilité envers les potentialités de la légitimité populaire, et moins grâce à des éléments qui indiqueraient une compréhension moderne en ce qui concerne, par exemple, « l'irrésistibilité » de la démocratie comme régime politique englobant, obsession des hommes du XIX siècle¹⁷³. Même si cet encrage dans la modernité ne s'est pas encore commis dans toutes ses dimensions dans les textes des penseurs roumains, on y retrouve une certaine apétence envers le côté revendicatif d'un corps politique qui voudrait s'inventer une identité et se créer une légitimité dans la défense des droits de l'homme.

¹⁷³ Michèle RIOT-SARCEY, *Ibid.*, p. 41.

3. Chapitre II

3.1. *Les doutes démocratiques et les envolées nationales.*

Dans l'espace de quelques années, la pensée politique roumaine subit plusieurs transformations qui ne sont pas nécessairement des acquis définitifs dans les démarches d'appropriation de la démocratie. Un premier acquis serait une prise de conscience par rapport à une problématique longuement débattue alors dans l'espace public français, c'est à dire les vocations de l'enseignement dans l'économie de l'état de démocratie libérale. L'enseignement et le rôle que François Guizot, par exemple, lui dédiait, constituaient des points importants dans un programme qui voyait dans l'avènement du pouvoir social et des capacités citoyennes mûries à travers le système d'éducation de pierres angulaires pour le développement de la nouvelle architecture doctrinaire.

Dans les années '30 et '40 du XIXe siècle, ce problème commence à être évoqué aussi par les auteurs roumains. Ce n'est pas nécessairement dans une direction parfaitement similaire, mais cela peut témoigner d'une certaine écoute – sinon internalisation – des éléments de technique d'invention du « pouvoir social » qui se traduira, dans les Pays Roumains, par la nation. La création de l'éveil national pourrait être lue, chez les auteurs roumains, dans cette clé mi-doctrinaire, mi-quinétienne. En 1840, Ion Heliade Radulescu¹⁷⁴, un des membres « biologiques », pour

¹⁷⁴ Ion Heliade Rădulescu (1802-1872). Ecrivain, homme de lettres, publiciste, poète et prosateur, est un des premiers promoteurs de la production littéraire roumaine originale. Il est le fondateur, en 1829, de la revue *Curierul românesc* (*Le Courrier roumain*) est il se trouve parmi les quelques intellectuels qui font introduire dans l'espace littéraire roumain les premiers éléments d'esthétique romantique. Il est aussi membre du mouvement révolutionnaire de 1848, mais ses actions

ainsi dire, de cette génération, sans pour autant être lié à elle par une identité intellectuelle et d'autant moins idéologique partagées, publie une série d'articles dans lesquels il constate que « l'enseignement a eu toujours besoin de paix et de repos... je veux dire que, manquant presque toujours de paix et de repos, nous avons perdu peu à peu les établissements scolaires et encadrement publics, où, même si on les a eus, ils se trouvent paralysés. Le génie a commencé à tomber dans la stupidité, la nationalité à s'éteindre et devenir la proie et l'instrument du premier venu »¹⁷⁵.

La volonté des auteurs qui publient pendant cette période dans le journal *Dacia Literară*¹⁷⁶, conduit par le jeune Mihail Kogălniceanu est celle de montrer, plus ou moins clairement, que la route vers la démocratie passe premièrement à travers la construction nationale. Cette construction nationale traverse, dans les années '40 du XIXe siècle, un débat qui touche plus que le cadre purement social de cette question ou autrement dit les questions

et ses prises de position pendant ce mouvement ont été vivement critiquées et contestées par Nicolae Bălcescu, Ion Ghica ou C. A. Rosetti, pour ne citer que les noms les plus retentissants qui se sont impliqués dans sa critique.

¹⁷⁵ *Alegere din alte foi romanesti*, parue premièrement en *Curierul Romanesc*, nr. 34, 35, 36, 37, du 20 et du 29 avril 1840, recueillie en Mihail Kogălniceanu, *Dacia literara*, étude introductive et texte établi par Maria Platon, Editura Minerva, Bucuresti, 1972.

¹⁷⁶ La revue *Dacia Literara* (*La Dacie Littéraire*) est publié en 1840 par le jeune historien Mihail Kogălniceanu et paraîtra quelques mois, à partir du 19 mars 1840, jusqu'au 23 août la même année, date à laquelle sa parution a été interdite. Le magazine est déclaré une revue exclusivement littéraire, préoccupée par la promotion des talents littéraires autochtones et de la littérature nationale. Dans ses pages on retrouvent néanmoins beaucoup de noms de la génération d'intellectuels moldaves de 1848 qui vont animer les déroulements révolutionnaires, huit ans plus tard : Vasile Alecsandri, C. Negruzzi, A. Russo etc. On considère généralement la revue *Dacia Literara* comme une exposition du problème auquel la littérature roumaine se confronte dans cette période, à savoir l'acquisition et l'absorption des modèles littéraires et culturels étrangers. (Voir, sur ce sujet, une description très détaillée dans Paul Cornea, *Originile romantismului românesc*, éd. cit., p. 515.)

concernant l'enseignement ou l'intégration des Roumains dans un espace commun identifiable à l'aide de leur conscience en tant que Roumains. Outre ces problèmes amplement discutés dans les articles et les prises de position de l'époque, un autre problème qui est soulevé est celui de la création institutionnelle. C'est un débat qui était déjà entamé par les écrivains de la génération précédente, par Ionica Tăutul par exemple. Ces propos concernant les transformations institutionnelles dans la direction de l'application d'un modèle qui se rapprochait, au moins dans les intentions sinon dans la réalité concrète des propos, du modèle européen occidental visaient sûrement l'introduction d'un idéal type institutionnel. Cet idéal-type était pensé à travers la référence démocratique universelle aux Anciens, mais qui n'était plus en accord avec les nouveaux sens donnés à ce concept par la littérature philosophique et politique de la modernité européenne. Ionica Tăutul analyse en fait et propose des modèles qui évoquent, sans vraiment en faire le bilan précis, les propos des Anciens et les nouvelles propositions de la Charte constitutionnelle de la Restauration, sans oublier dans la route le modèle de la monarchie constitutionnelle anglaise. Pour les auteurs de la revue publiée en 1840, le discours ne se prête plus à de pareilles confusions, sans devenir pour autant des discours cohérents sur la question de l'identité démocratique que les Roumains veulent imaginer pour leur avenir.

C'est surtout la question de la stabilité politique qui entre en contradiction avec les idées révolutionnaires d'une certaine partie de cette génération. Une période caractérisée par des « juxtaposition bizarres »¹⁷⁷ ,

¹⁷⁷ Cf. Keith Hitchins, *Români, 1774-1866*, éd. cit., p. 209.

facilement retrouvables dans la mode, dans les faits de culture et de civilisation et surtout dans les idées politiques.

Le climat politique est dominé par des tentatives réformatrices tout de suite revues et limitées. Ces initiatives sont parties soit des dirigeants ex-mêmes (le prince Alexandru Ghica, qui a régné pendant huit ans, de 1834 à 1842, en est de ceux qui ont consolidé les relations avec la Russie, afin d'affaiblir la position de l'Empire Ottoman dans la Valachie), soit des révolutionnaires ou des réformateurs. Parmi eux, un certain groupe conduit par Dimitrie (Mitica) Filipescu, qui fait partie de la haute noblesse valaque et qui réunit sous une bannière libérale un mouvement similaire à celui animé par Ion Câmpineanu¹⁷⁸. Tous les deux, issus des grandes familles valaques, nourrissent des projets de réforme qu'ils veulent voir soutenir par les grandes puissances européennes. Les deux se heurtent à l'échec et finissent par voir leurs propositions de constitutions libérales abandonnées. Dumitru Filipescu est mis en prison pour quelques temps. Il est l'auteur, parmi d'autres textes, d'une *Profession de foi politique*¹⁷⁹, où il expose quelques idées sur les directions réformatrices à suivre dans les Pays Roumains, ce qui donne implicitement quelques informations sur les sens de la démocratie, telle qu'elle apparaît au début des années quarante. On y parle des réformes graduelles et du rôle des hommes de lettres dans la constitution d'un nouvel ordre politique : « Essentiellement ami de l'ordre, je suis

¹⁷⁸ On doit ces détails au livre de Keith Hitchins, qui nous sert dans ces paragraphes de guide « impartial » dans les quelques précisions historiques tellement nécessaires pour le dessin correct de la période.

¹⁷⁹ Dumitru Filipescu, *Profession de foi politique*, in Cornelia Bodea, *1848 la Români*, Editura Enciclopedica, Bucarest, 1998, vol. I, pp. 165-176. Le texte est écrit en français.

partisan sincère des améliorations graduelles et pacifiques. *Cedant arma togae*. Les négociations diplomatiques décident aujourd'hui du sort du peuple plus que les batailles ; la plume fait plus que l'épée. »¹⁸⁰. C'est reproduire l'air du temps que de faire ce type d'éloge à la force de la « plume », dont le changement de statut est une des marques du XIXe siècle. La « figure de l'Homme de lettres », créée déjà par le XVIIIe siècle des Lumières, vantée par Voltaire et Rousseau, ne fait que s'accroître en importance au XIXe siècle, quand on assiste à un phénomène général de « croissance de la nouvelle classe intellectuelle »¹⁸¹. *La profession de foi politique* continue en exposant quelques principes démocratique profondément abusés dans la Valachie de son époque, comme le règne de la loi, l'importance de l'administration et la bonne conduite de ses fonctionnaires ou le respect du droit au travail et à la propriété : « La Valachie, ce pays si singulièrement favorisé par la nature, est mal gouvernée. Il n'y a sûreté ni pour les personnes, ni pour les biens. Les gouvernants substituent leur bon plaisir à la loi. De là, tant d'actes d'arbitraire, tant d'emprisonnements sans motifs, tant d'exil sans jugement préalable, tant de sentences iniques ou plutôt d'avis individuels n'ayant et ne pouvant avoir aucune existence légale [...] L'administration actuelle attaque la richesse nationale

¹⁸⁰ *Idem*, , p. 171.

¹⁸¹ Cf. Paul Bénichou, *Romantismes français I*, éd. cit., p. 36. Bénichou cite comme exemple Rousseau, qui parlait déjà, dans le *Discours sur les sciences et les arts*, des savants et de leurs mérites institutionnels : « Que les savants du premier ordre trouvent dans leurs cours [des rois, n. n.] d'honorables asiles. Qu'ils y obtiennent la seule récompense digne d'eux, celle de contribuer par leur crédit au bonheur des peuples à qui ils auront enseigné la sagesse. C'est alors seulement qu'on verra ce que peuvent la vertu, la science et l'autorité animées d'une noble émulation et travaillant de concert à la félicité du genre humain ». (cité par l'auteur du *Discours sur les sciences et les arts*, éd. G. R. Havens, Nez York, 1946, p. 160.)

dans sa source. Pour avoir le fruit, elle coupe l'arbre au pied. Ne comprenant point que lorsque le paysan, qui supporte toute les charges, est pauvre, l'Etat ne peut manquer de l'être, elle laisse pressurer les tenanciers à des arendateurs sans foi ni loi. Et pourtant, le revenu public n'étant autre chose qu'une partie de la richesse privée qui passe des particuliers au gouvernement, plus la richesse des particuliers est grande, plus grande aussi sera la part qu'ils pourront, sans éprouver de gêne, mettre en réserve pour subvenir aux besoins de l'Etat »¹⁸².

Pour la Moldavie, le prince régnant, Mhai Sturdza, qui mène les affaires du pays de 1834 à 1849, va stimuler encore moins que Alexandru Ghica ou son successeur, Gheorghe Bibescu en Valachie les projets de réforme. Il a une vision sceptique sur le rôle que la démocratie peut jouer dans la gestion d'un pays et expose ses opinions dans un nombre de mémoires qui sont révélateurs pour la perception concernant le rôle de l'Assemblée dans la gestion des affaires de l'Etat. Cependant, comme on peut le remarquer, il est aussi l'initiateur de la première institution d'enseignement supérieur roumaine, établie à Iasi, Academia Mihaileana, fondée en 1835, et qui va devenir l'endroit où plusieurs membres de la génération de 1848 vont enseigner.

La démocratie est donc souffrante, et les remèdes sont nécessairement l'intrônisation de l'Etat de droit. Une seule force démocratique, telle qu'elle était déjà exposée par Benjamin Constant dans ses *Principes politiques*, est déjà là et commence à agir, c'est l'opinion publique : « Il me faudrait des volumes pour exposer tous les abus d'autorité. Ils sont heureusement de notoriété publique ;

¹⁸² Dumitru Filipescu, *Profession de foi politique*, éd. cit., p. 171.

l'opinion les a flétris »¹⁸³. Les influences du libéralisme français se font sentir, d'une manière peut-être plus évidente que les accents de la génération « révolutionnaire » de 1848.

3.2. La démocratie entre les passions révolutionnaires et les passions égalitaires

Le moment 1848 pose dans la pensée politique roumaine, de la manière la plus concrète, si l'on peut dire ainsi, le problème de la compatibilité entre le modèle démocratique et le modèle révolutionnaire, en passant par la passion pour l'égalité qui est pour des auteurs tels Tocqueville la clef de voûte du premier. C'est une réflexion qui avait été entamée aussi dans les années qui précèdent l'événement, mais c'est surtout le résultat du travail de deuil que les acteurs du moment 1848 exercent sur celui-ci. Les positions, très différentes, sont explicables par les fondements théoriques et les filiations intellectuelles des auteurs. Une position singulière – qui constitue en fait une distance par rapport à l'association usuelle qu'on faisait par ces temps-là entre démocratie et révolution – est exprimée dans une lettre de 12 août 1848, écrite par le révolutionnaire radical « rouge » C. A. Rosetti à Ion Ghica, dans les moments de désarroi qui anticipent l'échec du mouvement. Dans cette lettre qui exprime un sentiment de désespoir mêlé à l'amertume de voir, déjà, les projets de changement s'envoler, Rosetti distingue entre la révolution destructrice et le gouvernement constructeur, entre le désordre violent et la douceur et la tranquillité du changement légitime : « le pays était prêt pour la révolution, mais malheureusement il n'y a pas d'hommes qui

¹⁸³ Benjamin Constant, *Principes de politique*, in *Œuvres*, édition de la Pléiade, Paris, p. 1087.

ait les capacités requises. Les gens qui ont constitué le gouvernement avaient la capacité *de détruire, mais non pas celle de construire*¹⁸⁴. Et je me compte moi-même parmi ceux-là, parce que, même si tu sais que je t'étouffais avec « quand je serais dans le gouvernement provisoire », je n'ai jamais été si stupide, à ne plus savoir que je n'avais pas les capacités de gouverner »¹⁸⁵. Le texte est écrit dans un esprit qui évoque, pour une fois, non pas les radicalismes révolutionnaires proudhoniens qui constituent d'habitude le fond de ses pensées, mais plutôt les analyses prudentes et amoureuses du libéralisme de Benjamin Constant. La révolution constituait pour celui-ci le point de départ de tout mouvement usurpateur, tandis que la monarchie (ou la démocratie, dans le sens de Constant) était une « institution modifiée par le temps, adoucie par l'habitude »¹⁸⁶. Vingt ans plus tard, Tocqueville renforcera cette idée de l'incompatibilité entre le caractère violent et brutal de la révolution, d'une part, et la construction paisible des institutions démocratiques, d'autre part. A la différence de ces repères conceptuels qui fondent la théorie de la démocratie en Occident, le texte de Rosetti, remarquablement ancré dans l'esprit du temps, est non pas exemplaire, mais exceptionnel : car la pensée politique roumaine va se faire un point d'honneur de cette action d'indentification de la révolution « sociale » à la « démocratie », dans un effort plus ou moins conscient de légitimer le mouvement de 1848.

¹⁸⁴ En français dans le texte.

¹⁸⁵ C. A. Rosetti, *Correspondență*, édition, préface, notes et commentaires de Marin Bucur, Minerva, Bucarest, 1980, p. 234.

¹⁸⁶ Benjamin Constant, *De l'Esprit de conquête*, in *Œuvres*, éd. cit., p. 995.

3.2.1. La démocratie et la séduction de la nation

Le terme de « démocratie » était déjà sujet à une série d'interprétations dans les années trente du XIXe siècle. Le sens de ses contextes vont s'éclaircir dans la période qui suit. Il s'agit d'une autre étape de changement dans le processus d'acquisition et de compréhension de la démocratie, et qui s'étend, *grosso modo*, entre 1834-35 et qui englobe ensuite, le pré- et le post 1848.

Mais quel 1848 ? Serait-ce celui des « sanglantes journées de juin à Paris, où la Garde nationale et l'armée écrasent les ouvriers insurgés après la fermeture des Ateliers Nationaux »¹⁸⁷ ? Ou bien celui de « l'explosion inaugurale de la Question sociale »¹⁸⁸ ? Ou est-ce qu'il s'agit d'un autre '48, qui aurait aimé se rattacher aux grands thèmes européens mais qui est resté dans les grands dilemmes de la moitié du XIXe siècle roumain ? Quelle est finalement la portée démocratique, dans l'ordre européen, de la génération de 1848 dans les Principautés roumaines qui, à part la « question sociale » et le « problème agraire », éprouvent bien d'autres soucis méthodologiques à combler, et se proposent de servir d'autres buts. C'est le début d'un « militantisme »¹⁸⁹ national, dans le sillage des futurs révolutionnaires italiens, par exemple, mais qui passe par un filtre français. Il faut ajouter, arrivés à ce point,

¹⁸⁷ Cf. Pierre Manent, *La raison des nations*, Paris, Gallimard, 2006, p. 22.

¹⁸⁸ *Ibidem*.

¹⁸⁹ Le militantisme de cette génération a été la cible préférée de ses détracteurs. C. Rădulescu-Motru, philosophe roumain de la première moitié du XXe siècle et critique de cette génération, observe que les politiciens de son temps ont une prédilection pour les « libéraux, les démocrates, les patriotes, les nationalistes » et que c'est pas eux qui en sont les créateurs, mais plutôt la génération des « quarante-huitards », de la « soi-disante révolution de 1848 ». (Constantin Rădulescu-Motru, « Cultura română și politicianismul », in *Scrieri politice*, édition établie par Cristian Preda, Nemira, Bucarest, 1998, p. 101. La traduction nous appartient.)

que le caractère « militant » de la génération roumaine de 1848 a fait couler beaucoup d'encre parmi les historiens et les historiens littéraires roumains qui se sont occupés de cette période. Disons seulement que, en ce qui nous concerne, nous préférons d'interpréter ce penchant comme un « actionnisme » politique auquel les hommes de 1848 se croient historiquement consacrés. C'est une des résultantes, dirions-nous, de l'approche majoritairement « historiciste », dans le sens poppérien du terme, à la tentation de laquelle beaucoup d'acteurs politiques de cette génération ont succombé sans beaucoup s'y opposer. L'idée de prédestination dans la « lutte nationale » est tombée sur un terrain fertile et a rencontré des apperceptions – méthodologiques ou philosophiques – ou un champ d'expérience sur lequel c'est collé, d'une manière tout aussi simple que directe, l'horizon d'attente de l'avènement national. Tout cela sur le fond général d'une modification de direction de parcours, par une « occidentalisation » faite à la hâte¹⁹⁰. Le mot d'ordre, « brûler les étapes » se reflète dans les témoignages des étrangers recueillis pendant la période règlementaire. Edouard Thouvenel¹⁹¹, voyageur en Valachie à la moitié des années trente, ou Jean Vaillant, fondateur d'un collège français à Bucarest¹⁹² et professeur d'une partie significative des futurs représentants de la génération de 1848, d'autres voyageurs français (les Allemands ne

¹⁹⁰ Pour une analyse de ce phénomène, qui se traduit à l'époque par une « infusion française », voir Paul Cornea, *Originile romantismului românesc*, Minerva, Bucarest, 1972 : « La quatrième décennie apporte une infiltration des idées, des mœurs et des biens culturels français incomparablement plus profonde que dans le passé » (p. 513).

¹⁹¹ Auteur du travail *La Hongrie et la Valachie, souvenirs de voyage et notes historiques*, cité par N. Iorga dans *l'Histoire des roumains par les voyageurs*, Editura Eminescu, Bucarest, 1981, édition établie, étude introductive et notes d'Adrian Anghelescu, pp. 538-539.

¹⁹² Cf. N. Iorga, dans l'œuvre citée, p. 538.

manifestent pas la même attitude indulgente par rapport à l'état des mœurs et des conditions de vie des Bucarestois à cette époque-là) remarquent en fait l'état d'esprit des Principautés, dominé par une jeune génération « éduquée en Occident » et pleine « d'aspirations nouvelles »¹⁹³.

Le filtre français, tantôt assumé comme tel, tantôt utilisé d'une manière implicite, formule en fait, suivant la méthodologie que nous avons proposée et en nous appuyant sur les données historico-intellectuelles de la formation de ces jeunes roumains étudiants dans les universités de l'occident, dresse un portrait de la démocratie qui se constitue comme une synthèse légèrement brouillée entre la tendance « technologique » du libéralisme doctrinaire ou bien l'effort « pour fonder scientifiquement la politique et la morale »¹⁹⁴ et les penchants herdériens de la méthode historique d'Edgar Quinet¹⁹⁵.

En fait, pour résumer, mais aussi pour anticiper une partie de l'analyse qui suit, on peut dire, *grosso-modo*, que la majorité des méprises roumaines concernant le sens de la « démocratie » dans cette période proviennent de deux directions importantes. La première, c'est ce choix méthodologique qui privilégie, indirectement, au niveau conceptuel, l'esprit national et qui crée un climat idéologique peu favorable aux appels de la tempérance démocratique libérale tocquevillienne, qui domine le discours intellectuel libéral dans cette période. La deuxième, c'est le rapport des penseurs politiques roumains de cette période avec le temps historique, avec d'une part

¹⁹³ *Idem*, p. 539.

¹⁹⁴ Voir Pierre Rosanvallon, *Le moment Guizot*, op. cit., pp. 21-25.

¹⁹⁵ Sur le parcours philosophique et méthodologique d'Edgar Quinet – et de Jules Michelet, qui est l'autre grand inspirateur de certains intellectuels roumains de l'époque – j'ai particulièrement utilisé la synthèse de Paul Bénichou, *Romantismes français*, vol. I, *Le Sacre de l'écrivain. Le Temps des prophètes*, Gallimard, 2004.

l'unité du temps des nations civiques modernes, avec d'autre part le changement du régime d'historicité, qui n'est pas entièrement assumé faute d'outils et de méthode convenable.

Pour ce qui est de la première direction, Nicolae Bălcescu, un des acteurs politiques militants les plus actifs du moment 1848, est un de ceux qui poussent le choix méthodologique dans la direction de la construction d'un ethos national à l'intérieur duquel la démocratie trouve difficilement sa place réservée.

Le trajet intellectuel et militant de Nicolae Bălcescu, ainsi que les manières dont la postérité intellectuelle et idéologique en a retenue les principales coordonnées, ne sont pas dépourvues d'importance dans le processus de décodification des sens de la démocratie dans leurs rapports avec la nation. Déjà, par ses contemporains, le jeune historien était décrit comme ayant eu un parcours brillant en tant que jeune élève au Collège National Sf. Sava. Il se faisait remarquer, raconte son ami Ion Ghica, par « un grand désir d'apprendre : il avait de la facilité et de l'assiduité dans ses études, il était intelligent, ardu et enthousiaste et il éprouvait un penchant particulier pour les études historiques et surtout pour la partie militaire de l'histoire. Dès son enfance, il avait attentivement lu les *Vies* de Plutarque, l'*Anabasse* de Xenophon, *La guerre péloponésiaque* de Tucidide ; il avait lu et relu Tacite, les *Commentaires* de César, les campagnes de Napoléon et de Frédéric le Grand et étudiait avec une application particulière Gibbon et les écrits du général Jomigny sur la stratégie »¹⁹⁶. Le jeune prodige avait, si l'on croit à la même source, lu à vingt ans déjà « tous ce

¹⁹⁶ Ion Ghica, *Lettres pour Vasile Alecsandri*, in *Les Roumains sous Michel le Brave*, Cartea Românească, Bucarest, 1921, p. 1-2.

qu'il avait pu trouver sur l'histoire nationale »¹⁹⁷. Cette aura mythique dressée par ses contemporains ne va que s'accroître au fur et à mesure de l'évolution d'une certaine direction de l'historiographie roumaine, toujours préoccupée par la récupération de la mythologie nationale fondatrice. L'historien N. Iorga décrivait déjà en 1908 l'importance de Bălcescu en tant que créateur de l'idéologie « nationaliste »¹⁹⁸ roumaine.

Certes, les démarches interprétatives des successeurs ne sont pas nécessairement des indices sur les sens précis des textes produites par Nicolae Bălcescu. Il faut néanmoins remarquer le fait que, à commencer par les écrits de jeunesse, Bălcescu utilise l'idée d'histoire de la nation conjointement à l'idée de fondation des institutions politiques souveraines et de l'identité d'un peuple, propos qui évoquent les élancées romantiques de Michelet sur le même thème : « L'histoire est le livre de chevet d'une nation. Elle peut y voir le passé, le présent et le futur. Une nation sans histoire est un peuple encore barbare, et hélas pour le peuple qui ait perdu la religion des souvenirs. C'est dans un tel état que nous, habitants des trois provinces de la Dacie, nous nous trouvons »¹⁹⁹. Conjointement, l'idée de construction nationale est identifiée avec l'existence des institutions. La véritable question se pose dorénavant, car, pour celui qui était décrit par son collègue de lycée, Ion Ghica, comme un passionné par l'art militaire et par son histoire, la

¹⁹⁷ *Ibidem*.

¹⁹⁸ Cf. Nicolae Iorga, in Nicolae Bălcescu, *Originile nationalismului roman*, avec une étude introductive écrite par N. Iorga, Tipografia Neamul Romanesc, Valenii de Munte, 1908.

¹⁹⁹ N. Bălcescu, *Magazin istoric pentru Dacia (Magazine historique pour la Dacie)*, in *Œuvres*, édition critique de G. Zane et Elena Zane, tome I, *Écrits historiques, politiques et économiques (1844-1847)*, Presses de l'Académie roumaine, Bucarest, 1974.

réponse presque unique à la question de la définition implicite de la souveraineté nationale gît dans l'armée : « Aucun pays, sauf les pays roumains, n'ont connu une telle fréquence du rassemblement militaire général », observe Bălcescu dans son histoire sur le *Pouvoir armé et l'art militaire, de la fondation de la Principauté de Valachie jusqu'à nos jours*. Plus qu'un cas isolé, lié aux strictes questions de défense, le pouvoir armé devient un moyen de construction de la souveraineté aux yeux de l'historien qui remarque l'absence d'une histoire nationale qui regrouperait le récit complet de la succession institutionnelle : « Ce qui nous fait défaut, c'est une vraie histoire nationale. (...) Personne n'a jamais reproduit avec finesse les institutions sociales, les idées, les sentiments, les coutumes, le commerce et la culture intellectuelle des temps passés. (...) En ce qui me concerne, j'ai préféré travailler sur les institutions armées en premier lieu, car ce sont ces institutions qui sont les meilleures que nos parents aient eu, car elles ont donné la juste mesure de la grandeur et du pouvoir du pays durant quatre décennies »²⁰⁰.

Nicolae Bălcescu tombe sous le charme de la nation. Une nation qui se contruit de ses mains, pour ainsi dire, avec ses mots, en s'appuyant sur une méthodologie scientifique, pour l'époque. Les documents, les sources bibliographiques secondaires qu'il mobilise – et que nous allons énumérer partiellement dans un autre temps – réunies et interprétés à l'aide d'un discours mythologisant, l'éloignent de la réflexion sur le présent des démocraties futures.

²⁰⁰ N. Bălcescu, *Mot introductif au Pouvoir armé et l'art militaire, de la fondation de la Principauté de Valachie jusqu'à nos jours*, in *Œuvres, éd. cit.*, p. 45 (la traduction nous appartient).

3.2.2. La démocratie auto contemplative ou l'anti-démocratie du passé glorieux

Les penseurs de 1848 vivent différemment leur relation avec le passé historique. L'histoire est certes, pour la plupart des penseurs de cette génération, la reine des sciences. Mais les moyens de se rapporter à la matière proprement dite de l'histoire, ainsi que les passions que cette relation soulève pose plusieurs problèmes d'interprétation. Si on s'apprête à l'analyse de l'étendue démocratique en « mesurant » l'attitude plus ou moins « amoureuse » d'un auteur à sa propre collectivité, on peut alors chercher dans le reflet de cet amour l'épaisseur de cette démocratie qui en résulte²⁰¹.

A première vue, ce serait justement sur ce côté-là que l'on pourrait penser la génération révolutionnaire de 1848 en tant que constructrice de la démocratie. *Les Roumains sous Michel le Brave* de Bălcescu, ou *l'Histoire de la Valachie*, de Kogălniceanu, ne seraient que des preuves de l'amour passionné envers la réflexion de soi. Le problème qui se pose néanmoins dans les deux cas cités, ainsi que dans beaucoup d'autres, c'est que la contemplation de son propre passé ne détermine pas un changement d'attitude envers la qualité du présent. Les « ruines mélancoliques » de Volney sont toujours là, pour rappeler que le présent jète le passé glorieux dans un acte manqué de la démocratie. Les penseurs roumains ne peuvent finalement aboutir à la démocratie car il se retrouvent au cœur d'une relation renversé au passé, par rapport au développement des

²⁰¹ Voir pour les origines et les développements de cette idée, Pierre Manent, *La raison des nations. Réflexions sur la démocratie en Europe*, Gallimard, Paris, 2006. L'auteur identifie en tant que substance propre de l'idée démocratique moderne la légitimation de l'amour « que chaque peuple éprouve naturellement pour lui-même » (p. 18).

démocraties modernes. En Occident, « le passé barbare même était racheté par le libre présent et l'avenir plus libre encore. Le peuple vivant était la vague avançante d'un déroulement de générations qui, joignant la passé immémorial à l'avenir indéfini, plaçait la génération présente sous l'appel de cette double autorité »²⁰². Pour la pensée roumaine, l'insuccès paradoxal de la démocratie pourrait être expliqué par cette interprétation directement liée à l'état continuellement déplaisant de la réalité, du présent historique. Le malaise chronique de la démocratie roumaine pourrait être la conséquence d'un regard trop attendri envers le passé et, par conséquent, sans une possibilité réelle d'« aimer » le présent : « Ceux-ci furent, à notre avis, les causes qui éteignirent l'égalité ancestrale de droits et des états dans nos pays et formèrent cette monstruosité sociale qu'un pays entier soit serf chez quelques particuliers »²⁰³.

Le XIXe siècle apporte un nouveau développement dans le discours démocratique qui est donné par les changements dans les régimes d'historicité. Ce changement permet aux penseurs occidentaux d'envisager et de scruter la démocratie dans un **rapport de tranquillité** avec leur présent démocratique. C'est une attitude générale non pas d'auto-satisfaction conceptuelle, mais de bien-être – toutes proportions gardées – par rapport à l'existence de ces concepts et à leur propre développements et évolutions dans un horizon d'attente plus proche et plus, pourquoi pas, préparé. Le trajet comprend, sûrement, des allers-

²⁰² Ibid., p. 19.

²⁰³ N. Bălcescu, « Despre starea soțială a muncitorilor plugari în Principatele romane în deosebire timpuri », (« Sur l'état des ouvriers agricoles dans les Principautés roumaines à différentes époques »), publié pour la première fois dans la revue *Magazin istoric pentru Dacia*, Bucarest, 1846. Ici, cité en *Opere, éd. cit.*, tome I, p. 153.

retours. Car le champ d'expérience de l'Occident européen est enrichi d'une réalité conceptuelle vécue visiblement à travers le parcours complet de la Révolution française, des aventures de l'Empire et de la Restauration, avec les innovations philosophiques et constitutionnelles de tous ces moments. La démocratie moderne serait consolidée à travers un exercice d'auto-admiration civile, d'une part, et, de l'autre part, à travers la constitution d'un « temps national » qui relierait dans l'exercice « quotidien » les « trois dimensions du temps »²⁰⁴.

Or, pour ce qui est du cas roumain, au moins dans la période dont on parle, cette heureuse conjugaison des trois temps historiques sous le parapluie unificateur de la nation citoyenne tranquille ne s'est pas produite. Les deux premières générations d'intellectuels auxquelles nous faisons référence dans ce travail ne jouissent pas du même rapport de tranquillité mûri face à un horizon d'attente nouveau. Il s'agit, bien au contraire, d'un paroxysme dans le constat du mauvais état de la « démocratie », de la « nation », paroxysme d'ailleurs tout à fait compréhensible. Mihail Kogălniceanu parlait dans le Cours inaugural d'histoire nationale prononcé en 1843 à Iasi d'une « histoire nouvelle » qui débiterait avec « le siècle le plus affreux qui ait jamais pesé au-dessus de nos pays » : « les lois fondamentales du pays sont foulées aux pieds ; les Assemblées, sous le nom de Divans, se transforment dans des formalités sans intérêt. Une aristocratie ignorante, soutenue par la Porte et le clergé, d'une part enchaîne un peuple de plus de deux millions d'hommes, et d'autre part s'oppose même au bien que certains des princes phanariotes souhaiteraient déployer

²⁰⁴ Pierre Manent, *La raison des nations*, éd.cit., p. 19.

dans le pays... »²⁰⁵. Bălcescu, de son côté, rappelle que « l'histoire est le livre de chevet d'une nation »²⁰⁶, mais que, dans le cas roumain, qui n'en a pas encore une dans le vrai sens du terme, le peuple est en quelque sorte retombé dans la barbarie. Du côté plus littéraire de cette génération, C. Negruzzi notait, dans un texte datée août 1839 et écrit dans le plus pur style volneyien possible, ses rêveries suscitées par la vision des ruines du Monastère Neamt, en Moldavie, qui seraient le nostalgique témoignage d'un passé illustre, confronté au triste présent : « Après ces tristes pensées, d'autres plus mondaines m'ont soudainement saisi. Qu'est-ce qu'elles sont, les crânes blanchies, les tristes témoignages des restes d'un passé plus glorieux, autre chose que nous-mêmes, les restes de ceux qui furent jadis comme nous ? »²⁰⁷.

Les fractures discursives de cette première moitié du XIXe siècle roumain concernent non seulement les sources intellectuelles, mais aussi une attitude, comme on l'a déjà vu, méthodologiquement peu favorable à ce type de constitution de la nation démocratique. L'aggrégation citoyenne ne pouvait pas se produire dans un contexte où, plus que passion de soi-même d'une collectivité, la passion révolutionnaire emportait les âmes et les esprits. « Il y a des gens maintenant » -- écrivait Mihail Kogălniceanu en 1840, dans les pages de la *Dacie Littéraire* -- qui s'occupent à lire nos manuscrits afin de voir comment « nous avons eu, nous autres Roumains, un passé

²⁰⁵ Mihail Kogălniceanu, *Scrieri social-politice*, éd. cit., p. 104.

²⁰⁶ N. Bălcescu, *Opere*, éd. cit., vol. I, p. 89, *Prospectus pour le Magazine historique*.

²⁰⁷ C. Negruzzi, *Pagini alese [Pages choisies]*, Antologie, préface, chronologie et bibliographie de C. Ciuchindel, Albatros, Bucarest, 1976, p. 173. Le texte a été publié dans la revue *Albina Româneasca (L'Abeille Roumaine)* le 26 octobre 1839, sous le titre *Les Catacombes du Monastère Neamt*. La traduction nous appartient.

merveilleux, des héros sans faille, de grands hommes et bienfaiteurs » et, après les avoir découverts, de « montrer à l'Europe les dignes figures d'Alexandre le Bon, d'Etienne le Grand et de Michel le Brave, merveilleuse trilogie de la Bonté, de la Grandeur et de la Sagesse »²⁰⁸. L'évocation de cette tryade mythique pousse à une mise en difficulté encore plus évidente par rapport à la contemporanéité, surtout à celle urbaine (un autre signe, d'ailleurs, de la résistance à la modernité démocratique essentiellement liée à la pratique responsable et technicisée de la vie en « cité ») : « D'autres s'arrêtent aux descriptions de notre état actuel et avec l'observation de nos mœurs, tellement gâchés dans la ville, encore purs dans les campagnes »²⁰⁹.

3.2.3. L'anti-démocratie²¹⁰ de l'avenir lumineux

Le même malaise dans la confrontation au présent se retrouve dans les projections « méssianiques » et idéalisatrices du futur. La vision sur le présent misérable et légèrement impuissant est tout de suite mise entre parenthèses par la perspective d'un avenir glorieux et promettant. Le poids du discours sur la démocratie même évolue, paradoxalement, du niveau du présent – analyse des techniques, des outils et des moyens démocratiques – vers la projection des démocraties futures, qui ne seraient même pas des buts en soi, mais plutôt des voies d'accès : « Il

²⁰⁸ Mihail Kogălniceanu, « Literatura străină » (« La littérature étrangère »), in *Dacia Literară*, Editura Minerva, Bucuresti, 1972, étude introductive et notes de Maria Platon, p. 135.

²⁰⁹ Idem, p. 136.

²¹⁰ Le syntagme que nous avons forgé rappelle, sans en être le synonyme, celui créé par Pierre Rosanvallon dans *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Seuil, Paris, 2006.

est donc évident, pour tous ceux qui comprennent quelque chose au progrès et au développement historique, que la révolution à venir ne se bornera pas à être démocratique et sociale, mais que, selon les tendances actuelles des idées dans toute l'Europe, et surtout parmi les Roumains, elle se fera dans une des unités nationales. La révolution démocratique et sociale servira plutôt de moyen que de but »²¹¹. En fait, le mouvement démocratique du XIXe siècle ne va pas à l'encontre de cette relation à l'avenir. Celle-ci fait néanmoins partie d'un XIXe siècle intrinsèquement lié aux retombées philosophiques de la Révolution française, qui propose une « alternance Révolution/Réaction » de nature à « aboutir à un stade final paradisiaque » : « Dès lors, il devient possible de donner une réalité historique à des fictions comme l'Empire millénaire ou la société sans classe. Le fait que les acteurs soient liés à un stade final devient prétexte à un processus historique se dérochant à l'examen de ceux qui y participent »²¹².

La démocratie ne trouve pas un terrain favorable dans cette double cohabitation à l'intérieur de la pensée politique roumaine. Double cohabitation, car à côté du pronostic de la philosophie de l'histoire que la modernité européenne tente d'envisager au XIXe siècle – la société sans classes et la révolution perpétuelle en sont les thèmes favoris – que certains des penseurs de 1848 introduisent dans le discours politique roumain, la production intellectuelle roumaine se confronte encore avec un héritage prémoderne, dirait-on, ou du moins, dans l'acceptation de Koselleck, pré-révolutionnaire, qui est la cohabitation passé-présent. La

²¹¹ N. Bălcescu, *Opere, éd. cit.*, tome I, p. 207. Lettre de 4 mars 1850 adressée à A. Golescu.

²¹² Reinhart Koselleck, *Le futur passé, éd. cit.*, p. 33.

séparation Anciens-Modernes, prêchée et opérée dans la pensée occidentale, ne se produit pas aussi vite, comme on l'a montré dans les chapitres précédents, dans la pensée politique roumaine.

3.2.4. Les instruments de l'anti-démocratie : la passion révolutionnaire

La réflexion politique de N. Bălcescu, plus particulièrement, se distingue sur deux niveaux qui ne sont pas nécessairement unitaires et, quelques fois, deviennent même légèrement incompatibles : il s'agit, d'une part, de cette « passion révolutionnaire » et de l'autre côté, de cette prise de conscience des dimensions institutionnelles et formelles de la démocratie, traduites, pour ce qui le concerne, dans une définition donnée à la souveraineté. Dans le *Manuel du Bon Roumain*, assumé par l'auteur même s'il en est véritablement seulement le traducteur – la chose est en soi révélatrice, étant donné les idées précises de Bălcescu concernant le respect des « droits d'auteur » -- un des personnages, le Commissaire, donne une définition du peuple souverain, en expliquant tour à tour les significations du concept de « peuple » (« l'assemblée de tous les gens d'un pays ») et de la « souveraineté du peuple », qui serait « la maîtrise (le pouvoir) parfaite, complète, qui n'a à répondre qu'à Dieu »²¹³. Après avoir défini la souveraineté du peuple, Bălcescu reprend à nouveaux frais la définition de la « république démocratique » : « Le mot république est une parole

²¹³ N. Bălcescu, *Scrieri alese*, édition de Andrei Rusu, préface de Paul Cornea, chronologie de Horia Nestorescu-Bălcești, Editura Minerva, Bucarest, 1973, p. 98.

ancienne qui veut dire la chose publique, qui appartient à tout le monde. La république est un Etat dans lequel les gens rassemblés s'occupent eux seuls de leur sort, sans avoir des maîtres, ayant comme règle la justice et comme but la fraternité. Dans une république, le peuple n'écoute que les fonctionnaires qu'il a lui même choisis, avec une mission déterminée sur une durée déterminée. Ces fonctionnaires sont égaux avec le reste du monde. Ils commandent seulement au nom du peuple et doivent travailler uniquement pour lui, en obéissant la loi faite par eux, en observant sans cesse le bien-être des citoyens et en se préparant toujours de céder leur fonction, quand le délai légal expire »²¹⁴.

Cette attitude ambivalente est peut-être aussi le résultat d'un héritage philosophique et historiographique dilemmatique. Car comme on a essayé de démontrer dans les chapitres précédents, la relation à la démocratie passe pour les intellectuels roumains par l'acquisition progressive mais pas nécessairement complète des débats autour du sens de la démocratie, tels qu'ils sont configurés dans la pensée politique occidentale. Le travail de la génération précédente avait créé les virtualités fragiles du développement de la réflexion politique dans le discours intellectuel roumain, mais ces virtualités avaient agi comme un catalyseur de plusieurs traditions philosophiques différentes. Le défi de la démocratie libérale a été lu à travers la philosophie du contrat, confronté ensuite avec un certain effleurement de la philosophie des Lumières et finalement traduit dans le langage plus technique et bureaucratique du XIXe siècle européen. Ce trajet a été ensuite mis devant un autre défi,

²¹⁴ Ibidem, p. 99.

celui de la création nationale, ce qui met dans un chemin un état d'auto-contemplation passionné, passion démocratique moderne par excellence²¹⁵.

L'intérêt qu'il porte à l'art militaire est lié aussi à l'idée que le jeune historien se crée déjà autour de l'idée de révolution et de mouvement national, est témoin aussi du même rapport avec la gestion du nouveau « temps de la nation ». Influencer le cours du temps présent, à l'aide des projections démocratiques successives, dans un horizon d'attente saturé par le discours mythologisé national – à travers, surtout, de la pratique de l'histoire militaire – constituent en soi une succession d'entreprises conceptuelles et méthodologiques qui se retrouvent confrontée à la politique militante. Son activité politique commence d'ailleurs très tôt, ce qui l'engage sur une route qui va marquer peut-être son trajet scientifique et ses choix méthodologiques.

C'est un type d'actionnisme politique qui, sans nous étonner, ne coïncide pas avec l'activité politique des grands libéraux français du XIXe siècle. La substance même de cette activité fut, chez Guizot ou Tocqueville par exemple, orienté vers l'ensemble institutionnel existant, qu'il se proposaient tous les deux à leur manière d'améliorer ou tout simplement de mieux l'organiser. Ils suivaient un fondement philosophique qui mettait d'habitude au cœur du débat la tension spécifiquement libérale entre démocratie et révolution. Nicolae Bălcescu activait déjà à 21 ans dans une société secrète fondée par Dumitru Filipescu, libéral et militant pour un renouveau constitutionnel. Dans la même période, un autre acteur de

²¹⁵ Ibidem. « Les mœurs du présent démocratique introduisaient à une communion plus vaste et plus profonde. Le passé barbare même était racheté par le libre présent et l'avenir plus libre encore », p. 19, la traduction nous appartient.

la même génération, Ion Câmpineanu, oncle de Ion Ghica, proposait un autre projet de constitution qui voulait remplacer les Règlements Organiques alors en vigueur, considérés comme un frein dans l'acquisition des vraies libertés modernes. Ce projet, élaboré par Câmpineanu avec la collaboration d'un ancien attaché consulaire français de Bucarest, Félix Colson, parlait de suffrage universel et d'autres réformes radicales visant l'établissement constitutionnel²¹⁶.

Les démarches « militantes » de Bălcescu lui valent la prison, une fois la Société secrète et sa liste des membres découvertes. Dans les années '40 du XIXe siècle, il est à l'origine de où il collabore avec plusieurs magazines historiques et politiques. *Dacia Literara* (*La Dacie Littéraire*), *Propasirea* (*Le progrès*), éditées par son ami historien Mihail Kogălniceanu, ou il fait publier ses premières contributions historiques, ou bien *Le Magazine historique pour la Dacie*, qu'il fait éditer lui-même avec un collègue historien de Transylvannie, August Treboniu Laurian, sont les quelques revues qui ont servi d'accueil pour les textes produits par Bălcescu dans cette époque²¹⁷.

En fait, le profil scientifique de Bălcescu est, en lui-même, une source de contradictions possibles. D'une part, les témoignages des contemporains, ainsi qu'une brève observation des sources utilisées et de la manière dont il s'en sert, laisse entrevoir l'image d'un intellectuel préoccupé par le bien-fondé de ses recherches historiques. Il serait peut-être utile de remarquer dans ce contexte le fait que, vers la fin des années '40, il commence à

²¹⁶ Pour des renseignements concernant le parcours biographique de N. Bălcescu, dans une version française, voir par exemple Andrei Oțetea, *Nicolae Bălcescu*, Editura Didactică și Pedagogică, Bucarest, 1967, édition bilingue roumaine et française, pp. 11-20.

²¹⁷ Idem, p. 12.

préparer la documentation sur ce qui va devenir, de son point de vue, la première grande œuvre de l'assemblage historique national, *Les Roumains sous Michel le Brave*. A cette occasion, il mobilise ses collègues de génération, qui sont priés de chercher des documents et des sources de toute sorte, afin de contribuer à la crédibilité documentaire de l'étude²¹⁸. Bălcescu se présente dans ce cas dans une tradition déjà inaugurée par l'école historique prêchée par Guizot et par ses compagnons de la Société historique fondée au début des années vingt du même siècle à Paris, qui avait rassemblé dans un court délai des personnages retentissants dans la nouvelle redécouverte historiographique. Le rappel aux sources et aux documents est un nouveau rempart pour la solidité et la pertinence scientifique des démarches, dans une lignée méthodologique que les théoriciens du XIXe siècle avaient depuis quelques temps annoncée. Néanmoins, cette rigueur scientifique de début se trouve dans un permanent défi face à ce que l'on pourrait nommer, en utilisant un terme d'inspiration tocquevillienne, la *passion révolutionnaire*. Après les quelques mois de prison, suite à la conspiration de Mitica Filipescu, Bălcescu veut absolument s'impliquer dans les préparatifs révolutionnaires de Transylvanie, il traverse les Carpates incognito et lance des appels révolutionnaires subversifs²¹⁹. Il s'agit d'une dualité qui partage en fait le même personnage entre d'une part le désir de rigueur scientifique, et d'autre part les élancées de cette passion révolutionnaire.

²¹⁸ *Idem*, pp. 14-16.

²¹⁹ Cf. V. V. Haneș, *Nicolae Bălcescu, Viața și opera. Despre starea socială a muncitorilor plugari*, Bibliothèque de la Fédération Nationale Coopérative de Librairies, Maisons d'Editions et Art graphique, Bucarest, 1942, p. 22.

3.3. *Les aperceptions d'une démocratie révolutionnaire*

Dans une lettre de 1853, Ion Ghica observe les mœurs des Roumains, qui seraient, par leur nature, « conservateurs » et peu favorables aux changements soudains et rapides, contrairement à ce qu'on croit d'habitude d'eux : « Les Roumains ont la plus grande confiance dans leur avenir, ils comprennent tout le danger de leur position et tiennent à faire partie intégrante de l'Empire ottoman à lui servir de boulevard ; mais ils ne consentiront jamais à être traités en rayas, quelque bons que soit la tanzimat que l'on accorderait à tout l'Empire. Malgré la réputation de turbulents et révolutionnaires dont ils jouissent, ils sont éminemment conservateurs et sous ce rapport on ne peut leur comparer que les Bretons et les Ecossais ; ils tiennent à leur langue, à leur costume, à leurs mœurs et à leurs préjugés, ainsi qu'à leurs droits politiques ; ils ne veulent pas s'en désister »²²⁰. Les observations de Ghica se heurtent à un constat qui concerne deux autres de ses collègues de génération, N. Bălcescu ou C. A. Rosetti, qui à l'époque de rédaction de cette lettre se sont déjà constitués, le premier en un mythe, et le deuxième en révolutionnaire par vocation et par profession, mais tous les deux en défenseurs de la solution « radicale ». A tel point, que les deux seraient, dans les sens que la démocratie prend au XIXe siècle, des non-démocrates d'esprit, qui luttent au nom de la démocratie dont ils ont néanmoins quelques aperceptions. Voyons un peu plus en détail de quoi il s'agit dans cette attitude paradoxale et

²²⁰ Ion Ghica, Lettre à Joseph Maturin Cor, in *Œuvres*, éd. cit., vol. V, p. 114.

si elle est plus ou moins une constante des hommes de 1848 roumain.

Les rapports qu'ils ont avec la révolution et la manière dont ils en conçoivent la nécessité sont en fin de comptes contre le courant libéral postrévolutionnaire européen, qui cherche à frayer son chemin à travers une autre question cruciale issue des dénouements tragiques et anti-démocratiques du 1789, à savoir le problème des « rapports entre le libéralisme et la démocratie »²²¹. Bălcescu, notamment, nage, par conséquent, contre le courant de la démocratie libérale de la première moitié du XIXe siècle européen, plus que ses collègues de génération, Kogălniceanu ou Ion Ghica. C. A. Rosetti partage, au contraire, cette même passion révolutionnaire, mais la différence par rapport à Bălcescu réside dans la clarté idéologique de son refus conscient et assumé des doctrines de la démocratie libérale. Refugié à Paris après l'échec de la révolution de 1848, il écrit à Ion Ghica, dans une lettre du 10 avril 1850 : « Je présume que tu possèdes un esprit révolutionnaire et une nature réactionnaire, et s'il sera ainsi, je pense que le jour où ton esprit vaincra, tu deviendras un génie, une sorte de Danton, et en plus un Danton d'une jeune nation en 1850. Et le jour où ton cœur vaincra ton esprit, tu deviendras un génie du mal, une sorte de Guizot ; je crois que pendant cette lutte, qui va paralyser tes puissances, tu tomberas dans la médiocrité et tu te perdras »²²². La référence à Guizot, mis dans une lumière peu favorable, ne laisse aucun doute sur les partis-pris idéologiques de Rosetti, surnommé d'ailleurs par ses confrères « le rouge ». Le message est dressé

²²¹ Pierre Rosanvallon, *Le Moment Guizot*, éd. cit., p. 13.

²²² Cité par Ion Roman, dans Ion Ghica, *Œuvres*, éd. cit., tome VI, p. 320.

contre le libéralisme doctrinaire, mais les causes pour lesquelles il se place aussi en dehors du message démocratique libéral de l'époque est différent par rapport à Bălcescu. C'est plutôt le caractère « visionnaire » et de pronostic historiciste qui placent C. A. Rosetti dans ce courant de la pensée politique roumaine de la première moitié du XIXe siècle qui serait refusé par la démocratie. Caractère visionnaire très présent d'ailleurs chez Bălcescu, qui assume dans la même manière les projets historiographiques et révolutionnaires et commence même un processus de télescopage des deux. Il explique, par exemple, à son ami Vasile Alecsandri, dans une lettre envoyée de Paris et datée le 1 octobre 1847, qu'il travaille à la rédaction de son livre sur Michel le Brave et que « l'idée du travail que je veux accomplir me nourrit et m'insuffle la vie. J'aimerais te voir toi aussi amoureux d'une idée également grandiose, par exemple l'idée de créer un poème épique sur la conquête de la Dacie par les Romains. C'est moi en fait qui aie pensé à cela, j'ai même fait à ton intention des croquis sur les costumes des Daces »²²³.

Et voilà une vue aussi sur sa participation à la Révolution de février à Paris, toujours dans une lettre pour Vasile Alecsandri, datée comme suit « le 24 février 1848, Jour Un de la République » : « Cher citoyen et ami ! Apprends que la grande nation s'est soulevée et que la liberté du monde est gagnée. La merveilleuse Révolution, que je te plains de ne pas l'avoir vue de tes propres yeux, changera le visage de la terre. Le Roi s'est enfui. Tout le monde proclame la République. Je t'envoie ci-joint un haillon arraché du

²²³ Nicolae Bălcescu, *Opere*, éd. cit., vol. IV, *Corespondenta. Scrisori. Memorii. Adrese. Documente. Note si materiale*, Bucarest, 1964, p. 79 (la traduction nous appartient).

velours qui couvrait le trône de Louis Philippe, écrasé à une heure et demie. C'est moi même qui l'aie arraché et j'ai pensé le partager avec toi... »²²⁴.

Il prêche donc la République, il combat activement même pour son avènement. Il est néanmoins conscient que la lutte révolutionnaire doit être de temps en temps doublée par les mécanismes démocratiques d'action parlementaire, par exemple. C'est de ces combinaisons surprenantes que ressortent quelquefois les références inattendues à Bentham, par exemple, sans que l'élan révolutionnaire militant soit pour autant découragé. D'ailleurs, les acceptions qu'il confère d'une manière plus ou moins implicite à des concepts tels la légitimité constitutionnelle, la souveraineté, leur place dans la démocratie sont des fois différentes d'un texte à l'autre, d'un moment à l'autre. En 1850, il décrit plein d'amertume à A. Golescu un révolution qui aurait dû être « nationale et démocratique », mais aussi « sociale » : « Quel devait être le programme de la révolution de 1848 ? C'était le développement progressif de la révolution de 1821. C'était d'organiser la démocratie et d'affranchir le paysan en le constituant propriétaire . En un mot une révolution démocratique et sociale »²²⁵.

Voici par exemple une lettre, cette fois-ci officielle, écrite par Bălcescu en qualité de ministre *ad-interim* des affaires étrangères, dans le gouvernement révolutionnaire de 11 juin 1848, date à laquelle le Comité Révolutionnaire roumain a donné lecture à la proclamation d'Islaz, texte de nature constitutionnelle par lequel les révolutionnaires se proposaient d'apporter des réformes fondamentales aux règlements organiques : « Par suite du droit

²²⁴ Nicolae Bălcescu, *Opere*, vol. IV, *Ibid.* p. 88 (en français dans le texte).

²²⁵ N. Bălcescu, *Œuvres*, éd. cit., p. 207.

d'administration intérieure indépendante, dévolu à la Principauté de Valachie et qui emporte explicitement celui de se donner des lois, *une nouvelle Constitution venant d'être proclamée aujourd'hui même par le vœu unanime des habitants (s.n.)*, exprimé par une manifestation tout aussi calme que pleine de dignité, je m'empresse de vous informer, Monsieur l'agent et consul général, que cette Constitution qui se rattache entièrement aux intérêts intérieurs du pays, a reçu la sanction du chef de l'Etat et que je viens d'avoir l'honneur d'être appelé à diriger par intérim le département des Relations extérieures »²²⁶.

Le lendemain de l'installation du gouvernement provisoire, N. Bălcescu fait déjà une analyse rapide des points faibles de la gouvernance. Il constate que, deux semaines après la Proclamation d'Islaz, les choses ne se passent pas exactement comme annoncées. Le « contrat » révolutionnaire se trouve, de son point de vue, en danger, de même que la légitimité du gouvernement, qui en découle. C'est une logique déclanche une vision sur la nécessité, pour un gouvernement « révolutionnaire », d'avoir comme principal point d'appui les structures formelles et formalisées de l'Etat, sans lesquelles tout le travail de préparation serait anéanti. Ce qui se produit dans cette période, c'est finalement un pas supplémentaire dans la compréhension et l'acquisition d'une vision sur la démocratie formalisée qui avait frayé son chemin à travers les doctrinaires, particulièrement. Les hommes de 1848 ont sinon la conscience, au moins le soupçon d'une période de transition dont ils sont les supposés gestionnaires. Dans leurs rapports tellement mitigés à l'histoire et à la gestion du passé et du futur, problèmes qui déterminent d'un certain

²²⁶ Nicolae Bălcescu, *Opere*, éd. cit., vol. IV, p. 88, en français dans le texte.

point de vue la relation que ces mêmes intellectuels vont avoir avec la démocratie, un seul point leur rappelle l'urgence du présent, ainsi que son existence réelle : c'est la Révolution même. Une Révolution qui avait déjà déterminé, à commencer par un demi-siècle plus tôt, le début d'un changement substantiel dans l'ordre conceptuel du discours politique occidental, qui tourne autour de quelques caractéristiques. La première, et une des plus importantes peut-être dans l'ordre méthodologique qui nous concerne, c'est le caractère « singulier collectif » d'un moment – 1789 – qui commence à signifier et à inclure tous les autres révolutions à venir, dans une « méta-histoire » qui rend finalement possible l'interprétation parallèle de l'expérience de la Restauration et de la génération vivant les lendemains du 1848 roumain. S'ajoutent à cette première catégorie, entre autres, l'expérience d'une « accélération du temps », le coefficient de mouvement de chaque pronostic et le changement du regard porté vers le passé²²⁷.

Autour du moment 1848, qui radicalise, même si pour peu de temps, la prise de conscience par rapport à l'urgence et au caractère concret du présent, se bâtissent des constructions discursives plus convaincantes. Les exclamations étonnées concernant le présent impératif rappellent les envolées similaires de la Restauration : une conscience qui relie la génération des libéraux de 1814 au travail entamé par la Révolution, brutalement interrompu par les suites sanglantes et les abus au nom d'une souveraineté populaire en quête de ses moyens d'expression.

²²⁷ Ce sont seulement les premiers quatre du total de huit caractéristiques qui délimitent les changements opérés sur le concept de Révolution par la Modernité, à partir de 1789 dont parle Reinhart Koselleck. Il serait difficile de faire rentrer l'attitude discursive des penseurs roumains dans toutes ces catégories, mais il faut signaler au moins leur présence partielle. (*Le futur passé*, éd. cit., p. 71.)

C'est un sentiment d'urgence impérative et de difficulté que Guizot décrivait déjà en 1820 : « Il y a un grand malheur pour la génération qui va paraître. Elle n'hérite pas des temps qui l'ont précédée que des besoins et des intérêts. Elle n'est pas simplement appelée à continuer la société ; il faut qu'elle la reconstruise ; elle assiste maintenant aux premiers travaux. Nuls principes fixes, nulles nécessités reconnues, nulles habitudes réglées ne lui ont été transmises »²²⁸. Bălcescu va évoquer un thème similaire en février 1847, dans un discours prononcé pour la Société des étudiants roumains de Paris : « Vivant, Messieurs, dans une période de transition, entre le passé qui disparaît et l'avenir qui commence à briller, les idées anciennes n'ont plus aucun pouvoir sur nous, mais les idées nouvelles, la nouvelle foi, nous en avons la plupart d'entre nous seulement le pressentiment, sans les connaître véritablement, sans les avoir analysées »²²⁹. L'urgence du présent est justement donnée par son caractère flou et mal défini. La réaction des hommes de la Restauration, libéraux ou doctrinaires, fut celle d'essayer de plonger « corps et raison » dans cette entreprise de connaissance et d'appropriation du présent, « en cherchant la voie d'un gouvernement rationnel et d'une politique scientifique »²³⁰, en cherchant à exploiter, finalement, un champ d'expérience dont ils étaient en train d'apercevoir et d'éclaircir les ouvertures et les perspectives. La tendance des hommes de 1848 dans les Principautés fut, au contraire, de se précipiter soit dans la reconquête et la réinvention de

²²⁸ François Guizot, *Du gouvernement de la France depuis la Restauration et du ministère actuel*, Paris, 1820, p. 152, cité par Pierre Rosanvallon, *Le Moment Guizot*, éd. cit., p. 18.

²²⁹ N. Bălcescu, *Œuvres*, éd. cit., tome I, p. 177. La traduction nous appartient.

²³⁰ Pierre Rosanvallon, *Le Moment Guizot*, éd. cit., p. 20.

l'histoire passée, soit dans les prophéties visionnaires du futur, en ignorant en fin de comptes les aperceptions d'un présent discursif virtuellement démocratique. Car dans le même Discours que l'on vient de citer, le même Bălcescu qui parle de la transition et de la perception du présent et des idées nouvelles, continue de haranguer les foules des jeunes étudiants roumains de Paris : « Ainsi confortés et pénétrés par la sainteté de la vie sociale, allez, Messieurs, unis, ensemble, allez le cœur ouvert et remplissez votre mission. Ne dites pas, nous sommes faibles ! Quand Dieu nous donne une mission, Il nous donne aussi le pouvoir de la remplir. Ne dites pas, nous sommes peu nombreux ! Eux ils étaient seulement douze, les Apôtres qui avaient changé le monde. Mais eux, ils ont abouti, car ils tenaient Jésus-Christ dans leurs cœurs, c'est à dire l'amour pour l'humanité et le sacrifice »²³¹.

3.4. La démocratie impossible devant le trinôme égalité-propriété-liberté

Nicolae Bălcescu n'est pas, il faut le remarquer, un historien militaire purement et simplement. Les écrits ultérieurs, *Question économique des Principautés Danubiennes*²³² (texte rédigé en français), *Mersul revoluției în istoria românilor*²³³ (*La marche de la révolution dans l'histoire des Roumains*), *Manualul bunului român*²³⁴ (*Le*

²³¹ N. Bălcescu, *Œuvres*, éd. cit., tome I, p. 178. La traduction nous appartient.

²³² Première édition, parue sans le nom de l'auteur, en 1850, chez Charpentier, à Paris. (Cf. N. Bălcescu, *Œuvres*, éd. cit., tome II, Presses de l'Académie Roumaine, Bucarest, 1982, p. 220).

²³³ Première édition, parue en 1850, à Paris, in *Romania viitoare*, Bibliothèque roumaine. (Cf. N. Bălcescu, *Œuvres*, éd. cit., Tome II, p. 237).

²³⁴ Le texte est longtemps resté en manuscrit et peut être consulté comme tel à la Bibliothèque de l'Académie roumaine, dans la collection de Livres rares et des manuscrits, msse. rom., f. 371-392. Il est publié

manuel du bon Roumain) etc, sont des essais de faire rentrer dans le bruit révolutionnaire qui entoure sa réflexion une certaine cohérence philosophique concernant le sens de la démocratie.

Il identifie, avec aussi ses collègues de génération, tels Kogălniceanu, particulièrement, la problématique qui est pour lui essentielle dans l'imposition des droits et des libertés dans les Pays Roumains : « Améliorer moralement et matériellement le sort des travailleurs qui souffrent, conserver et améliorer le bien-être matériel et moral des classes supérieures : tel fut le problème difficile dont les Roumains du parti national cherchèrent en 1848 la solution, et après l'avoir trouvée dans la sincérité de leur conviction, ils tentèrent de la réaliser en s'appuyant sur la justice et sur la fraternité »²³⁵.

Mihail Kogălniceanu expose une théorie plus cohérente avec elle-même. Il invoque des sources d'inspiration philosophiques plus étendues que Bălcescu, Montesquieu particulièrement, mais aussi Thierry, Michelet et Guizot, dont on retrouve le nom dans un de ces textes fondamentaux, programmatique, qui est le *Mot introductif au cours d'histoire nationale*, prononcé le 24 novembre 1843. Le texte relève non seulement le défi de la « leçon française »²³⁶, en montrant finalement l'image même de l'homme romantique avec sa propension « naturelle » pour l'histoire, mais soulève aussi, peut-être pour la dernière fois dans l'espace des deux décennies qui suivent, le

pour la première fois par Petre V. Haneş, à Bucarest, en 1903. Le texte est en fait plutôt une traduction d'un texte écrit par Charles Renouvier, *Manuel républicain de l'homme et du citoyen*, paru en 1848. (Cf. Cf. N. Bălcescu, *Œuvres*, éd. cit., tome II, p. 246-247).

²³⁵ *Question économique des Principautés Danubiennes*, in *Œuvres*, éd. cit., tome II, p. 43. La traduction nous appartient.

²³⁶ Voir, pour une analyse compréhensive de ce phénomène, Catherine Durandin, *Istoria românilor*, Bucarest, 1998.

problème du mariage entre les sciences politiques et le discours historique. Cette combinaison aurait pu résoudre, au moins en partie, du point de vue terminologique et méthodologique, le problème de cette impossible coexistence, dans les termes pensés par Bălcescu, de la propriété-égalité-liberté, problème que le libéralisme français se posait déjà depuis presque quarante ans et dont il avait déjà imaginé des solutions. « Le créateur des lois – écrit M. Kogălniceanu dans ce cours introductif – l’homme d’Etat apprennent de l’histoire les marchandages des gouvernants, leurs pouvoirs et leurs faiblesses, les causes de la grandeur ou de la décadence des positions, les différents types de gouvernement desquels ils ont le plus bénéficiés, les lois qui ont eu la plus heureuse ou la plus pernicieuse influence sur le pouvoir, sur la culture, sur le moral des peuples »²³⁷. Le souffle de l’Histoire des civilisations de Guizot se fait sentir. L’histoire devient une source pour la science politique, qui cherche les meilleures solutions pour le bon gouvernement. D’ailleurs, la structure du cours – qui ne s’est pas conservé, sauf ce plan introductif – correspond au projet d’histoire nationale, que Kogălniceanu avait esquissé en 1837, dans a préface à l’Histoire de la Valachie ; où il fait une mention explicite des sources mobilisées : il s’agit de Thiers, Volney, Guizot et Karamzine²³⁸. C’est donc déjà pendant son séjour à Berlin, en 1836-1837, que Kogălniceanu dresse le projet d’une histoire qui s’occuperait des institutions, de l’administration, des coutumes du peuple et des princes, de la répartition des biens (analysant

²³⁷ M. Kogălniceanu, Mot introductif au cours d’histoire nationale, en *Ecrits socio politiques*, éd. cit., p. 105.

²³⁸ Cf. Al. Zub, *Mihail Kogălniceanu istoric*, éd. cit., pp. 429-436.

l'apparition du principe d'égalité) et le problème de la propriété. Une année plus tard, en 1844, après le commencement du cours – arrêté par la censure et les « persécutions politiques », comme l'historien va lui-même écrire beaucoup plus tard, en 1870, dans une préface à la deuxième édition des *Letopiseþele Moldovei*²³⁹ -- Kogălniceanu fait publier un texte qui s'appelle justement *Despre civilizaþie (De la civilisation)*²⁴⁰ et est en réalité la traduction d'un texte publié par Elias Régnault en 1842 dans le *Dictionnaire politique*. Ce qui rend cette traduction intéressante, ce sont deux choses : en premier lieu, l'intérêt que Kogălniceanu porte encore sur les éléments de théorie politique qui complètent ses repères de bibliographie historique ; en second lieu, c'est la signification accordée par ce texte au principe d'égalité, dont nous discutons les implications sur les sens de la démocratie, qui est pensée comme une égalité politique et juridique, et non comme une égalité dans l'ordre de la propriété. Une identification à ce niveau ne se fera pas dans les écrits de Kogălniceanu, qui se rapprochera sur ce point plus de Ion Ghica que de N. Bălcescu ou de C. A. Rosetti.

Bălcescu dresse une histoire de la propriété dans les Principautés, en montrant que c'est justement dans le changement du régime même de la propriété que réside une des sources fondamentales de l'injustice actuelle. L'intérêt de cette analyse se retrouve aussi dans la définition, quelque fois implicite, parfois explicite, que Bălcescu donne à la propriété : « Constatons cependant, avant de continuer, que ce problème ne date pas de l'année 1848, qu'il ne fut pas, comme l'ont prétendu les

²³⁹ *Idem*, p. 430.

²⁴⁰ Cité par Al. Zub, *Mihail Kogălniceanu istoric, éd. cit.*, p. 429.

manifestants diplomatiques, une importation étrangère ou un écho des agitations de l'Occident. Il date des commencements mêmes de notre société ; on l'entrevoit du jour où l'égalité de nos ancêtres disparut, du jour où il y eut des pauvres et des riches de naissance, des esclaves et des maîtres, des exploités et des exploitants ; et depuis lors il demandait continuellement une solution. Chaque siècle apportait la sienne ; mais toutes, au lieu de le diminuer, agrandirent le mal, et servirent à créer cette triste situation dans laquelle se débattent les deux pays, aujourd'hui agonisants »²⁴¹.

La citation *in extenso* montre en fait trois pistes possibles d'interprétation. La première, c'est la méthode que l'auteur suggère, c'est à dire l'aperçu historique et l'analyse de la succession chronologique des événements ou des faits qui ont abouti à l'état déplorable de nos jours. Une deuxième direction, c'est justement la formule inaugurée déjà par Rousseau, par exemple, dans son *Discours sur l'origine de l'inégalité* : la déploration des temps anciens, glorieux et lumineux, en juxtaposition contrastante avec le constat d'un présent malheureux et plein d'injustices dont l'origine est retraçable quelque part dans une faute de parcours, dans une méprise fondamentale et fatale du sens de l'égalité. C'est d'ailleurs un topoi dans la littérature de la fin du XVIIIe siècle, qui a exercé sans aucun doute une influence non négligeable dans l'espace intellectuel roumain de la première moitié du XIXe siècle. On peut facilement retracer cette influence, comme on l'a déjà vu, dans le succès de l'œuvre de Volney parmi les auteurs valaques et moldaves de cette période.

²⁴¹ *Ibidem*, p. 43-44.

Une troisième piste d'interprétation, qui est peut-être la plus riche, est justement le sens implicite que Bălcescu accorde à la modernité qu'il faut faire introduire dans l'architecture de droits et des libertés des Roumains. Car pour lui, égalité-propriété-liberté sont des termes qui cohabitent dans une synonymie presque parfaite.

Une tendance intégratrice du même « souffle » se reproduit chez C. A. Rosetti, qui garde en plus, à la différence des autres, une constante attitude révolutionnaire et théâtrale : « Son messianisme quarante-huitard était dramatisé et monté comme un spectacle »²⁴² qu'il s'est obstiné d'interpréter durant toute son activité de publiciste et d'homme politique. « C. A. Rosetti parlera en 1870, en 1880 comme en 1848, en s'imaginant qu'il est dans un permanent état de mobilisation »²⁴³ et provoquant la démonétisation de certaines idées du 1848. En voilà un petit résumé significatif de cette « profession de foi » qui met ensemble, à toute occasion, la démocratie et la création révolutionnaire de la nation roumaine, extrait de son activité de publiciste dans les pages du journal *Românul (Le Roumain)* : « Roumains électeurs, faites vos choix ! Certains veulent que la nation roumaine, si elle est divisée en classes, soit aussi divisée en Principautés, et ainsi soumise à des confusions permanentes soit à l'intérieur et à l'extérieur en proie du plus fort ou du plus intelligent ; et il y en a d'autres, qui souhaiteraient le bon ordre instauré par la justice, le progrès par la science, la conciliation par la morale et la

²⁴² Marin Bucur , *C. A. Rosetti, mesianism și donquijotism revoluționar*, Editura Minerva, 1970, p. 364.

²⁴³ Idem, p. 373. Marin Bucur cite aussi un texte de Mircea Eliade, écrit en 1933, où le futur historien des religions parle du caractère « anti-historique » du mouvement quarante-huitard. (« *Pașoptism și umanism* », in *Floare de foc*, an II, no. 1 du 25 mars, p. 2.)

vérité, la récompense par le travail et la foi et le pouvoir par l'union »²⁴⁴.

Quelle démocratie, dans ce trinôme problématique pour le sens de la démocratie moderne ? Une possible réponse nous offre, vers le début du XXe siècle, Nicolae Iorga : « C'est seulement la révolution française de 1848 qui cherche à créer une « République démocratique et sociale ». Nos Roumains imitent les Français. Rosetti est sûr du triomphe de la démocratie. Mais Bălcescu l'accuse de vouloir « l'abolition de la propriété individuelle de la terre ». Nos rouges sont des démocrates dans ce sens, contre l'ancienne démocratie traditionnelle. Avec le temps, ils se corrigent : ils deviennent les gardiens de l'ordre. Une nouvelle éclipse de la démocratie. Elle réapparaît chez nous à l'heure de la troisième République française... »²⁴⁵. Nous rencontrons ici, finalement, une très courte synthèse des étapes non seulement brûlées, mais aussi en quelque sorte ratées de la démocratie dans ses rapports avec la question de la propriété et de la révolution, sociale ou nationale.

3.5. La démocratie perdue dans l'Histoire. Sur la Méthode en '48

« L'histoire, Messieurs, selon les paroles des plus fameux auteurs, est le vrai récit et la représentation des événements dans le genre humain ; elle est le résultat des âges et de l'expérience. On peut alors à juste titre l'appeler la voix des peuples passés et l'icône des temps révolus. Karamzine, en d'autres mots, l'appelle le

²⁴⁴ C. A. Rosetti, *Către alegători*, Românul, an I, 1857, no. 8, le 3/15 septembre, p. 2. La traduction nous appartient.

²⁴⁵ N. Iorga, *Originea și sensul democrației*, Biblioteca de Vulgarizare a Fundației Culturale « Cuvântul » din Vălenii de Munte, s. a., p. 4.

testament des ailleux aux arrière-petits-enfants, légué pour leur servir de clé pour les temps présents et de conseil pour l'avenir »²⁴⁶. C'est ainsi que Kogălniceanu décrit l'histoire ou, pourrait-on dire, la science de toutes les sciences, une science qui est, d'une manière herderienne, intégrée dans l'évolution générale de la nature²⁴⁷ et à travers laquelle il propose une nouvelle triade, celle de du progrès, de l'évolution et de l'organicité.

Cette triade pose les bases d'un certain historicisme qui oublie, quelques fois, en cours de route, la démocratie en tant qu'élément constitutif des nouvelles institutions. Le problème qui se pose pour les hommes de 1848, en général, et pour l'historien Kogălniceanu, en particulier, est celui de concevoir l'univers de signification de la démocratie en rapport avec la structure institutionnelle de l'époque. Or, la confiance fondatrice dans l'histoire rend cette démarche du moins difficile, car c'est justement cette approche du présent institutionnel qui fait souvent défaut aux analyses des intellectuels de cette période. Le rapport de ces « révolutionnaires » (selon l'expression auto-ironique de Ion Ghica) au présent -- nous allons le signaler plus d'une fois -- est paradoxal, car il est intermédié par l'histoire « nationale », par un parcours donc de traduction du passé dans la clé de l'irrésistibilité de la marche nationale. Les hommes du 1848 roumain sont des acteurs révolutionnaires qui passent, on pourrait dire, à côté de leur présent – à côté de la démocratie, implicitement – pour arriver à un échaffaudage national du passé, projeté dans un avenir incertain, mais promettant.

²⁴⁶ M. Kogălniceanu, *Cours introductif...*, éd. cit., p. 105. La traduction nous appartient.

²⁴⁷ Al. Zub, *Mihail Kogălniceanu istoric...*, éd. cit., p. 431. La traduction nous appartient.

Le croisement des méthodes, le fait que les sens de la démocratie, tels qu'ils auraient pu être saisis à travers l'emploi des sciences politiques, ne sont pas pris en compte et sont contournés vers la fusion avec l'obsession nationale²⁴⁸ ethnique – on ne saurait le dire trop – éloignent la démocratie du statut d'élément gagnant dans cette histoire. L'acteur principal dans cet ensemble unitaire et irrésistible reste la révolution, comme Kogălniceanu le notera aussi, en 1872, dans les *Croniques de la Roumanie* : « Sa révolution [celle de Tudor Vladimirescu, de 1821, n. n.] nationale et en même temps sociale est le noyau non seulement de la révolution de 1848, mais aussi de l'acte d'émancipation de 1864 »²⁴⁹. Deux sont les questions qui ressortent de ce texte, et qui sont présentes dans l'attitude programmatique des hommes de 1848, dont Kogălniceanu est peut-être une des expressions les plus articulées.

Premier constat, il s'agit d'une refonte de l'histoire qui place la nation et le mouvement de construction nationale dans une légitimation historique contestable. Car le mouvement de 1821 a été peu à peu récupéré par les intellectuels de 1848, conduits dans leur « mission historique »²⁵⁰ par le repère national. C'est le symptôme

²⁴⁸ Cf. Al. Zub., *Istorie și finalitate*, éd. cit., p. 86.

²⁴⁹ Cité par Al. Zub., *Idem*, p. 431.

²⁵⁰ Elena Siupiur parle d'une constante générale du sud-est européen en ce qui concerne la place des intellectuels dans le développement de leurs sociétés. Il s'agirait d'un « rappel aux armes » adressé aux élites professionnelles, qui assumeraient ainsi le « missionarisme politique » qui leur est alloué : « Ce *rappel aux armes* explique les deux dimensions qui définissent la vie intellectuelle dans le sud-est au XIXe siècle : le missionarisme politique et les fonctions de réorganisation institutionnelle (juridique, administrative, sociale et politique), la fonction d'euro-pénétration du système institutionnel sud-est européen dans sa totalité, système institutionnel qui jusqu'à la fin du XVIIIe siècle et même au début du XIXe siècle se fondait sur un système féodal otoman [...] sur des échos institutionnels byzantins », p. 411. In Elena Siupiur, « Misiunea politica si functiile intelectualilor in Europa de sud-est in secolul al XIX-lea » [« La

d'un processus plus ample, qui est celui de réinterprétation et de traduction du passé dans la perspective d'un horizon d'attente qui place la nation – et non la démocratie -- au cœur du discours intellectuel.

Un second constat est lié à l'observation encore plus générale concernant le caractère limitatif²⁵¹ de la production historiographique du XIXe siècle, dans le sens qu'elle s'est majoritairement dédiée – pour ne pas dire plus – au projet du contexte national, d'une manière tellement radicale, qu'elle a fini par s'identifier complètement aux thèmes nationaux²⁵². L'histoire n'est plus tout simplement de l'histoire, mais de l'histoire nationale. C'est une obsession qui submerge la démocratie, d'une part, et qui propose, de l'autre part, un autre thème de réflexion pour la génération suivante, beaucoup plus problématisée et critique envers ces héritages.

Des accents légèrement différents et plus objectivés sur le rôle du roumanisme et sa connexion au mouvement révolutionnaire européen de 1848 sont à lire dans quelques propos de Ghica sur ce qu'il appelle le caractère utopique d'un mouvement révolutionnaire démocratique sur les bases du roumanisme, tel qu'il a été propagé par quelques réfugiés devenus les adeptes de Ledru-Rollin, de Mazzini et de Kossuth, mouvement qui entraînerait des luttes sanglantes entre les Serbes, les Magyars et les Roumains, « telles que nous les avons vues en 1848 et '49, et avec d'autant plus de force, que depuis cette époque le

mission politique et les fonctions des intellectuels en Europe de sud-est au XIXe siècle »], in *Națiunea Româna. Idealuri și realități istorice*. Acad. Cornelia Bodea la 90 de ani, volume édité par Alexandru Zub, Venera Achim et Nagy Pienaru, Editions de l'Académie Roumaine, Bucarest, 2006, pp. 406-418. La traduction nous appartient.

²⁵¹ Cf. Al. Zub, *Istorie și finalitate...*, éd. cit, p. 37.

²⁵² Voir à ce sujet, par exemple, Andrei Pippidi, « Phanar, Phanariotes, Phanariotisme », in *Revue des Etudes Sud-est Européennes*, XIII (2), 1975, pp. 231-239.

développement national a continué avec plus de force qu'avant et que chaque peuple a mieux étudié ses forces et ses moyens d'action et puis parce que l'idée de roumanisme dans l'esprit du peuple est intimement liée à l'idée de l'Empire... »²⁵³.

N. Bălcescu n'adère pas à cette vision, surtout dans sa dernière partie. Pour soutenir son point de vue concernant la validité d'une révolution nationale roumaine historiquement légitimée, il mobilise des sources diverses, avec une remarquable appétence pour la méthode et pour la rigueur scientifique (il faut par exemple remarquer le fait qu'il cite consciencieusement ses sources, ce qui n'est pas monnaie courante dans la pratique de cette génération) ; les titres que l'on retrouve grâce à sa discipline philologique peuvent à la rigueur fournir quelques indices sur les emprunts et les transferts opérés par l'historien. À part les signes livresques d'une culture classique pas très rigoureuse, mais incontestablement présente, dont ses amis parlaient déjà, on retrouve une collection souvent hétéroclite d'ouvrages que Bălcescu utilise soit pour illustrer ses propos historiques et pour mettre une fondation à son échaffaudage méthodologique, soit tout simplement pour trouver un appui dans ses développements, surtout d'ordre économique. Parmi ses références, nous avons choisi de citer – en gardant leurs références bibliographiques d'origines, quelques titres qui peuvent donner une idée sur les sources utilisées par N. Bălcescu. En voilà quelques uns : Dimitrie Cantemir, *Histoire de l'Empire Ottoman, où se voyent les causes de son aggrandissement et de sa décadence*, Avec des notes introductives, traduite en français par M. de Joncquières,

²⁵³ Ion Ghica, *Œuvres*, éd. cit., vol. V, p. 118.

tome I à IV, Paris, 1743 ; *Scrisoarea Moldovei*, publié au Monastère Neamt, en 1825 ; Edward Gibbon, *The History of the Decline and Fall of the Roman Empire*, With notes by the rev. H. H. Milman, I-VIII, Paris, 1840 ; Louis-Aimé Martin, *De l'éducation des mères de famille ou de la civilisation du genre humain par les femmes*, I-II, Paris, 1834 ; Jules Michelet, *Le Peuple*, La Haye, 1846 ; Jean Vaillant, *La Roumanie ou Histoire, langue, littérature, orographie, statistique des peuples de la langues d'or Ardaliens, Vallagues et Moldaves*, I-III, Paris, 1844 ; Emmerich de Vattel, *Le droit des gens ou Principes de la loi naturelle, appliqués à la conduite et aux affaires des nations et des souverains*. Nouvelle édition, traduite en français par M. Pierre Royer-Collard, I-III, Paris, 1835-1838.

La liste des références générales est sans doute beaucoup plus ample que la biographie fournie par l'auteur lui-même, dans une période où les auteurs, au sens foucauldien du terme, se constituaient à peine dans le climat intellectuel des Principautés. Comme souvent, la correspondance offre des informations quelques fois encore plus précieuses. On retrouve, par exemple, dans la correspondance avec son ami Ion Ghica, une lettre de Paris, datée le 14 septembre 1846, où il fait des commentaires sur les débats parlementaires dans l'Assemblée de Bucarest et sur les moyens d'influencer l'adoption des réformes constitutionnelles sans s'attaquer directement à la Constitution elle-même, chose beaucoup plus difficile dans cette période-là et peu faisable : « Une chose que j'estime facile et faisable est que tu exiges la reformulation du règlement intérieur de la Chambre, c'est à dire les modalités de vote et les débats. Toute Assemblée a le droit de le faire par elle seule, sans l'accord de l'exécutif. L'avantage serait de provoquer un débat

technique qui perdrait ceux qui sont plus pauvres d'esprit, et qui pourrait aboutir à l'introduction dans le règlement de l'inviolabilité des députés, de la responsabilité ministérielle et d'autres encore, comme on a déjà fait dans d'autres pays. C'est une méthode indirecte de faire introduire les bons principes dans les lois. Lis avec beaucoup d'attention *La Tactique des assemblées législatives*²⁵⁴ de Bentham et tu verra comme j'ai raison »²⁵⁵. C'est un des passages qui dénote, chez l'historien et le révolutionnaire Bălcescu, d'une préoccupation pour le caractère instructif des méthodes de la sciences politique. Et dans ce sens, la démocratie commence très timidement, dans cette période, à s'insérer dans la pensée politique non seulement comme un pendant décoratif de la nation, mais aussi comme concept ayant plusieurs sens et notions connexes : la limitation du pouvoir des Princes, l'existence d'un acte fondamental ou d'une constitution, les droits octroyés au pouvoir législatif, la séparation des pouvoirs, les droits et les libertés individuelles.

3.6. *La démocratie hâtive*

Un phénomène particulier pour le développement de la pensée politique roumaine dans cette époque, c'est la migration estudiantine roumaine dans les centres universitaires européens, tout particulièrement vers Paris²⁵⁶. Il faut

²⁵⁴ En français dans le texte.

²⁵⁵ Nicolae Bălcescu, *Opere*, éd. cit., vol. IV, *Corespondență. Scrisori. Memorii. Adrese. Documente. Note și materiale*, Bucarest, 1964, p. 69 (la traduction nous appartient).

²⁵⁶ Ioan Stanomir parle, en citant Paul Cornea, d'une leçon française dans la génération de Ion Ghica, qui aurait été suivie par une « leçon allemande ». V. Radu Carp, Ioan Stanomir et Laurențiu Vlad, *op. cit.*, pp. 53-61. Voir, sur les influences allemandes dans les milieux universitaires, Elena Siupiur, « Die Deutschen Universitäten und die Bildung der Intelligenz in Rumänien und den Ländern Südosteuropas im

préciser que, pour les intellectuels roumains de cette période, le milieu culturel, philosophique et historique français représente le premier point de repère dans l'établissement tout aussi bien des sources que des méthodes. Le même schéma intellectuel agit aussi dans la période suivante, après 1848, jusqu'en 1856 – le Traité de Paris – et ensuite jusqu'en 1866, année de l'adoption de la première Constitution roumaine, dans le sens moderne du terme. Une dernière période, qui va s'étendre jusque vers la fin du siècle, sera marquée par l'apparition, en 1875, des partis politiques modernes en Roumanie.

Le choc des premiers jeunes roumains qui voient l'occident est remarquable. Avant cette vague de migration, dans les trois premières décennies du XIXe siècle, le nombre des boursiers reste négligeable, ce qui fait que la culture roumaine se développe, comme nous venons de le voir dans le premier chapitre, dans des coordonnées plus repliées sur elle-même. Elle commence déjà à s'ouvrir, certes, mais cette ouverture doit être reconstituée dans une sorte de puzzle, car « les documents littéraires sont si souvent amoindris et éparpillés, qu'ils ne permettent pas une description intégrale du phénomène littéraire, ils le certifient seulement »²⁵⁷.

19. Jahrhundert », in *New Europe College Yearbook 1994-1995*, Humanitas, Bucarest, 1998, pp. 213-246. Du même auteur – qui s'est occupée avec l'étude de la formation et du rôle des intellectuels dans cette période, il faut signaler aussi : « The Training of Intellectuals in South-East Europe during the 19th Century. The Romanian Model », in *Anuarul Institutului de istorie si arheologie A. D. Xenopol*, XXIII, 1986, II, pp. 469-490 ; « Forces sociales et états modernes : le rôle des Intellectuels, in *Revue d'Etudes Sud-Est Européennes*, XXVII, 1989, 1-2, pp. 95-101 ; « Les Intellectuels roumains du XIXe siècle et la reorganisation de la classe politique et du système institutionnel », in *Revue roumaine d'histoire*, 1995, 1-2 ; « Intelectualii Sud-Estului european in secolul al XIX-lea. Câteva consideratii », in *Volum Omagial Virgil Cîndea*, Bucuresti, 2002, II, pp. 225-238.

²⁵⁷ Cf. Alexandru Duțu, *Coordonate ale culturii...*, éd. cit., p. 16.

La vague des années trente est différente, en qualité et en quantité. Elle surgit avec force dans l'espace public roumain et dans le discours politique et connaît deux directions principales, que nous allons essayer de suivre.

3.6.1. La « classe moyenne » contre la démocratie

La première direction relève plutôt des méthodes et des objets de l'histoire sociale, qui n'entre que d'une manière tangentielle dans le discours de l'histoire conceptuelle²⁵⁸. En fait, à première vue, l'histoire sociale « analyse les formations sociales ou les structures constitutionnelles, les rapports entre groupes, couches sociales et classes », tandis que l'histoire conceptuelle mobilise plutôt des méthodes « empruntées au domaine de l'histoire de la terminologie philosophique, de la philologie historique ». Ces deux disciplines auraient donc des champs d'action différents. Néanmoins, comme l'observe l'historien allemand, « les approches méthodiques montrent que le rapport entre l'histoire des concepts et l'histoire sociale est bien trop complexe pour que l'on puisse réduire l'une de ces disciplines à l'autre »²⁵⁹.

Après avoir pris ces précautions méthodologiques, il serait utile de constater qu'une brève mention des causes pour lesquelles les intellectuels restent, dans les Principautés roumaines, les seuls éléments modernisateurs peut nous offrir une explication pour l'absence de quelques éléments fondateurs de l'Etat moderne, dans sa composante, disons, bureaucratique dans laquelle l'Etat se développe au XIXe siècle. Ou, autrement dit, pourquoi, dans ce discours ainsi

²⁵⁸ Cf. Reinhart Koselleck, « Histoire des concepts et histoire sociales », in *Le futur passé*, éd. cit. , pp. 99-118.

²⁵⁹ *Ibidem*, pp. 99-100.

dit « modernisateur », l'Etat administrateur tarde tellement de faire son apparition, en dépit des déclarations formelles des hommes de 1848.

La catégorie des intellectuels joue, symboliquement et pratiquement, un rôle modernisateur – par le biais des acquisitions scientifiques et culturelles occidentales – en l'absence de toute autre catégorie qui représente généralement le vecteur modernisateur au XIXe siècle européen, les artisans et la petite bourgeoisie²⁶⁰, par exemple. Dans les Principautés roumaines, l'absence d'une catégorie compacte des artisans ou des commerçants²⁶¹, avec une conscience claire d'appartenance à un groupe, rend d'autant plus importante l'identification d'une catégorie qui puisse assumer la lourde tâche de la modernisation. Nicolae Iorga remarquait déjà en 1926 l'absence d'une « psychologie d'artisan distincte des autres habitants, cette psychologie-là qui intéresse tellement les autres peuples ou cette classe a déterminé tant de fois et d'une manière essentielle l'histoire nationale... »²⁶².

En fait, cette « absence » se combine avec, de nouveau, les critères d'appartenance nationale ; la *roumanité* devient un critère de démarcation sociale et politique déjà dans les années '40. (Ajoutons que cette problématique va s'accroître dans la seconde moitié du siècle et deviendra un des éléments qui mettront à l'épreuve la démocratie roumaine naissante.)

²⁶⁰ Le rôle des artisans dans la modernité européenne est amplement étudié dans James Farr, *Artisans in Europe : 1300-1914*, Cambridge University Press, Cambridge, 2000.

²⁶¹ Pour une analyse étendue sur la bourgeoisie roumaine dans cette période, voir Alexandru Florin Platon, *Geneza burgheziei în Principatele Române (A doua jumătate a secolului al XVIII-lea – prima jumătate a secolului al XIX-lea)*, [La genèse de la bourgeoisie roumaine], Editura Universității Alexandru Ioan Cuza, Iași, 1997.

²⁶² N. Iorga, *Scrisori și zapise de meșteri români*, Bucurest, 1926, p. VII.

Bălcescu écrit, par exemple, en « tirant les conséquences » du moment 1848, du stade final de la « marche de la révolution », qui arriverait à l'Etat « roumain ou démocratique » et ajoute, sur un ton polémique, dans une note de sous-sol : « Il ya quelques modérés qui proposent comme compromis d'étendre les droits politiques à la classe moyenne, aux artisans, aux commerçants seulement, c'est à dire de créer un Etat commerçant ou urbain, sans se rendre compte du fait que ce serait le recommencement de l'époque des phanariotes, car maintenant, comme à l'époque, la classe moyenne chez nous est étrangère. C'est seulement en fondant l'Etat roumain ou démocratique que nous pouvons absorber les classes corrompues dans le peuple et donner ainsi du pouvoir à l'Etat »²⁶³. La confusion devient de plus en plus évidente. La classe moyenne serait un danger pour la nation, pour la pureté de la roumanité et de la démocratie qui lui est synonyme. Peu à peu, nous sommes conduits à observer que, paradoxalement et contre tous les principes de la démocratie libérale de l'occident européen, la classe moyenne peut devenir, sous certaines réserves et dans certaines conditions, non pas l'allié de la démocratie, mais tout au contraire, son pire ennemi. Même le « doctrinaire » Ghica – et non Kogălniceanu, comme on a longtemps cru, à tort²⁶⁴ -- parle lui-aussi, huit ans après la révolution de 1848, en 1856, du fait que la majorité des commerçants et des artisans, représentants

²⁶³ N. Bălcescu, « Mersul revolutiei in istoria romanilor », in *Scrieri alese*, éd. cit., p. 111. La traduction nous appartient.

²⁶⁴ La confusion a été rendue possible à cause de l'identification incorrecte de l'auteur d'un petit texte intitulé *Idei gresite* (attribué initialement à Kogălniceanu et ultérieurement à Ion Ghica), publié dans la revue *L'Etoile de Danube*, no. 6, du 17 janvier 1856, p. 24, et republié dans la même revue, no. 11 du 2 février 1856, p. 44. Pour des précisions supplémentaire, voir Paul Cornea, « O scriere a lui Ion Ghica atribuită greșit lui M. Kogălniceanu și în genere despre problemele paternității literare », in *Revue d'histoire et théorie littéraire*, tome 17, 1968, nr. 1, pp. 31-37.

traditionnels de la bourgeoisie naissante, ne peuvent pas être escomptés comme classe moyenne roumaine, car... ils ne sont pas des Roumains, ils sont tous « des Français, des Allemands ou des Juifs »²⁶⁵ L'auteur propose aussi une solution : les vrais représentants de la classe moyenne seraient... les agriculteurs roumains. Trois ans plutôt , il avait néanmoins noté dans sa correspondance, par rapport au même sujet, que « si l'ancienne noblesse a été anéantie comme corps politique, elle forme aujourd'hui la petite propriété, elle forme le tiers-état du pays, qui n'est rien aujourd'hui mais qui sera tout demain, parce qu'elle conserve toute son influence morale sur les paysans et qu'elle est pure de mœurs et de conscience »²⁶⁶. Dans la page suivante, Ghica procède à une analyse de la classe nobiliaire phanariote, en la décrivant comme une couche sortie de la partie servante des anciennes familles nobiliaires, qui n'a pas réussi, comme dans d'autres pays européens, de remplacer l'aristocratie historique par une aristocratie de mérite. Ghica utilise ici des termens qui sont proposés par Montesquieu, en dressant en fait un portrait pas très flatteur au corps politique formé par les phanariotes.

Ensuite, Ghica discute la possibilité de l'avènement d'un duché moldo-valaque réuni sous l'autorité d'un prince allemand, qu'il considère comme une éventualité assez peu faisable et surtout très peu crédible non seulement pour la future position de ce duché aux yeux de la Turquie et de la Russie, à la différence d'un duché placé sous l'autorité d'un membre de la famille de Bonaparte : « Du reste, il y a dans les Principautés de la répugnance et de la

²⁶⁵ Ion Ghica, *Œuvres*, éd. cit., vol. IV, p. 6.

²⁶⁶ Ion Ghica, Lettre à Mathurin Joseph Cor, in *Œuvres*, éd. cit., vol. V, p. 115.

déconsidération pour les Allemands (...) tandis que l'on a du respect, de l'admiration et une affection instinctive pour tout ce qui est français. Depuis un demi-siècle, tout notre espoir est dans la France »²⁶⁷.

La question de la classe moyenne en rapport avec la roumanité ne saura en fait pas être tranchée avant la définition du régime juridique et constitutionnel de la nationalité, sujet crucial de débat politique dans la seconde moitié du XIXe siècle roumain.

C'est en fait les intellectuels eux-mêmes qui déclarent, à haute voix, l'absence d'une classe moyenne valide. En son absence, les intellectuels deviennent le seul rempart de la modernité, et les étudiants, dont Kogălniceanu par exemple, qui est des plus brillants, se transforment dans une sorte de « figure de proue » de leur génération. On retrouve, à côté de ce phénomène, un développement moins timide de l'enseignement. En 1848, par exemple, les statistiques montrent l'existence répertoriée de 104 professeurs et médecins à Iasi. A l'Academia Mihaileana, entre 1835 et 1848, il y a au total 57 personnes qui y enseignent²⁶⁸. Toutefois, c'est seulement à partir de 1859, année de l'unification des deux Principautés, que cette catégorie va subir un vrai processus de « professionnalisation » qui va discerner entre les différentes catégories d'intellectuels : avocats, professeurs etc.

3.6.2. La démocratie et l'Etat administrateur

²⁶⁷ *Idem.* p. 116.

²⁶⁸ Les statistiques appartiennent à l'économiste Nicolae Sutu, qui rédige en français les *Notices statistiques sur la Moldavie*, traduites en roumain par Th. Codrescu, Iasi, 1852. Les chiffres sont cités par Alexandru Florin Platon, in *op. cit.*, pp. 305-306.

Les retombées de ces malentendus et de ce retardement dans la constitution d'une véritable classe moyenne, sur la compréhension démocratique, passe aussi par le déficit d'acquisition d'un sens innovateur du concept de la raison d'Etat, qui prend toute sa forme durant le XIXe siècle et qui, « bien qu'il soit souvent rangé dans la catégorie de la tyrannie, contribuera paradoxalement beaucoup à forger l'identité libérale et démocratique »²⁶⁹. Dans son analyse sur la *Marche de la révolution chez les Roumains*, N. Bălcescu annonce les priorités absolues, de son point de vue, de l'Etat roumain dans les années à venir : « Assaillis et menacés aujourd'hui par le panslavisme, demain peut-être par le pangermanisme, nous ne pouvons nous sauver qu'en leur opposant le *panroumanisme*... Le *panroumanisme* doit être notre but commun d'activité »²⁷⁰.

Les penseurs du 1848 rentrent dans une optique de la modernisation qui prend peu compte le côté administration dont par exemple Guizot parle, lui aussi. Nous pouvons discerner au moins deux directions principales qui ne sont pas prises par les auteurs de 1848 est qui seraient à la base de ce refus inconscient de la modernité à travers la nouvelle vision sur la raison d'Etat. D'une part, la science politique comme science architecturale des institutions, et d'autre part cette technologie du gouvernement, ce savoir-faire sorti peut-être d'une certaine vision sur la raison d'Etat, proposée par le XVIIIe siècle, qui commencent à concevoir le pouvoir en termes de contrôle du nombre et de maniement des chiffres et des documents. La souveraineté trouve un autre moyen d'expression, dans cette « quête du sentiment de puissance

²⁶⁹ Cf. Charles Lazzeri, en Ch. Lazzeri et D. Reynié, (éds.), *La raison d'Etat: politique et rationalité*, PUF, Paris, 1992, p. 10.

²⁷⁰ N. Bălcescu, « Mersul revoluției în istoria românilor », in *Scrieri alese*, éd. cit., p. 113. La traduction nous appartient.

qui rencontre alors le recensement. La mesure quantitative des personnes et des biens offre le chiffre à la souveraineté sceptique »²⁷¹. La portée démocratique et moderne de cette nouvelle vision sur le nombre est rarement remarquée par les hommes de 1848.

Des esquisses dans cette direction existent, par exemple, dans un texte que Mihail Kogălniceanu publie à Berlin, en 1837. *Esquisse sur l'histoire, les mœurs et la langue des Cigains, connus en France sous le noms de Bohémiens, suivie d'un recueil de sept cents mots cigains* est un petit opuscule qui est présenté par l'auteur comme un appendice au second volume de *l'Histoire de Moldavie et de Valachie*, où il parle non seulement de l'histoire des Cigains, de leur langue ou de leurs mœurs, mais il fait aussi un petit calcul sur le nombre des populations Tsiganes, dans les Principautés et dans les grands pays de l'Europe. C'est une proposition de gestion par le nombre d'un problème social mais aussi politique – puisqu'il s'agit de voir aussi la côté de la définition du citoyen qui est sous-entendue dans cette question. Sociale, parce que Kogălniceanu parle des problèmes d'intégration dans la civilisation des populations tsiganes, mais aussi problème de statut politique, car les tsiganes étaient à l'époque encore des serfs. Kogălniceanu a été d'ailleurs un des défenseurs les plus cohérents de la libération des populations tsiganes de leur état de servage, acte qui s'est accompli en Moldavie en 1844. Le moment est retenu par Kogălniceanu dans un Mémoire collectif adressé le 3 février 1844 au prince régnant Mihail Sturdza. Quelques années plus tard, en 1855, Kogălniceanu publie dans la revue *Steaua Dunarii* (*L'Etoile du Danube*) une *Vue historique sur l'esclavage*

²⁷¹ Cf. Christian Lazzeri, in *op. cit.*, p. 43.

dans laquelle l'esclavage équivaut au vol, car ceux qui ont rendu d'autres hommes serfs « ont porté offense à la propriété la plus sacrée, qui est le travail »²⁷². La vision mi-lockéenne, mi-saint-simonienne dont il nous fait part dans cet article est devancée par les commentaires qu'il fait, en 1837, en marge du Code civil de Moldavie, adopté dans le sillage du Règlement Organique : « Quoique l'esclavage soit contre le droit naturel de l'homme, il a été néanmoins pratiqué depuis l'Antiquité dans cette principauté, mais non pas comme chez les Romains, mais avec une grande différence. Car ici l'autorité du maître ne peut jamais et sous aucun prétexte ou cause, s'étendre sur la vie de l'esclave, mais sur sa fortune et alors seulement lorsqu'il n'aura pas d'héritiers légitimes »²⁷³. Toutes proportions gardées, M. Kogălniceanu essaye – en tant qu'historien, en non en tant que fonctionnaire, il faut bien le noter -- de rationaliser en quelque sorte le nombre qui traduit le poids de cette population ; surtout que, ayant à faire à une population asservie, le contrôle et le recensement sont beaucoup facilités. En dépit de ces essais, la conclusion qui s'impose avec plus de force est que ce dont le XVIIIe siècle européen avaient amplement discuté se retrouve peu représenté dans le discours sur la démocratie. Le déficit chronique de compréhension d'un phénomène qui bouleversait à l'époque toutes les définitions de la démocratie (avec des retombées sérieuses sur l'explication du concept de citoyen, qui est télescopé

²⁷² M. Kogălniceanu, *Ochire istorică asupra sclaviei*, in *Scrieri social-politice*, éd. cit., p. 161. La traduction nous appartient.

²⁷³ M. Kogălniceanu, *Esquisse sur l'histoire, les moeurs et la langue des Cigains, connus en France sous le noms de Bohémiens, suivie d'un recueil de sept cents mots cigains*, Librairie de B. Behr, Berlin, 1837, p. 10.

avec celui de nationalité²⁷⁴) – libérales, utilitaristes, socialistes etc, mène finalement les auteurs de 1848 à classer étrangement la problématique de la classe moyenne sous la formule de la « question agraire ». La question agraire et la question nationale ont tellement occupé l'espace de réflexion politique, que le grand thème de l'Etat administrateur, avec toutes ses notions connexes, a difficilement trouvé sa place dorénavant.

Les confusions auxquelles le sens de la démocratie libérale roumaine tombe victime dans la période d'effervescence nationale autour du moment 1848 constituent donc, certes, les causes les plus évidentes de l'écart du libéralisme roumain par rapport à la démocratie.

Un cas particulier dans ce tableau peu prometteur nous offre l'analyse de quelques textes écrits par Ion Ghica. Parti sur des chemins méthodologiques légèrement différents par rapports à ses amis, et utilisant aussi des sources intellectuelles fondues plus savamment dans ses écrits, Ghica propose une vision sur la démocratie qui, sans être nécessairement suivie par ses contemporains, offre la possibilité d'une interprétation plus nuancée de la démocratie « technique » et « administrative » proposée par les doctrinaires français. Un côté de la bureaucratie dans le sens webérien du terme qui se retrouve aussi dans les pladoyers constitutionnels de l'Assemblée Constituante française de 1789²⁷⁵. Voilà les projections de Sieyès par

²⁷⁴ Pour les sens de la « nation » en rapport avec le « citoyen », dans le même contexte de 1848, voir Silvia Marton, « Citizenship and Nation State – is Their Coexistence Necessary ? », in *Studia Politica. Romanian Political Science Review*, vol. I, no. 4, 2001, pp. 1077-1089.

²⁷⁵ On peut retrouver une fresque constitutionnelle de l'époque, ainsi qu'une très riche synthèse sur les différents courants intellectuels et juridiques qui contribuent à la formation d'une philosophie de la représentation en France dans le volume de Pierre Rosanvallon, *Le modèle politique français. La société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours*, Seuil, Paris, 2004.

exemple, dans les *Observations sur le rapport du comité de constitution, concernant la nouvelle organisation de la France* : « ... si les provinces garderont éternellement leur esprit de corps, leurs privilèges, leurs prétentions, leurs jalousies. La France ne parviendra jamais à cette adunation politique si nécessaire pour ne faire qu'un grand peuple régi par les mêmes lois et dans les mêmes formes d'administration »²⁷⁶. Pour les Français, alors, le problème est dans l'administration – c'est d'ailleurs le rôle que Guizot et les doctrinaires lui donneront, quelques décennies plus tard.

Les réflexions de Ghica sur l'importance de l'administration centrale et sur l'organisation bureaucratique de l'Etat s'appuyant sur des bases législatives cohérentes rejoignent les tendances doctrinaires. Elles retrouvent en plus leurs sources dans une culture politique nourrie de la fréquentation de certains auteurs libéraux anglais – John Stuart Mill, par exemple, même si l'on est pas sûr qu'il l'ait lu dans la version originale ou dans une traduction française – et aussi dans une certaine tradition constitutionnaliste sous-entendue par les sources. Dans une lettre de 1853, que nous avons déjà citée plus haut, Ghica raconte au destinataire de sa lettre qu'il a envoyée « à Paris, pour être publiée sous le nom de Chainoi, un petit travail de quelques pages sur l'état des Principautés ; j'explique dans cet écrit comment les princes phanariotes soutenus par les troupes turques et le général Kisseleff appuyé sur une armée russe de 100 mille hommes ont détruit et annulé l'ancienne aristocratie du pays, opéré une transformation politique et

²⁷⁶ Sieyès, *Observations sur le rapport du comité de constitution, concernant la nouvelle organisation de la France*, Versailles, le 2 octobre 1789, p. 2, cité par Pierre Rosanvallon, in *Le modèle politique français*, éd. cit., p. 35.

créé une aristocratie de bureau (s.n.) »²⁷⁷. La direction suggérée par Ghica ne produit pas ses effets immédiatement. Les priorités nationales sont encore, en 1853, à l'ordre du jour et effacent par leur virulence et par leur caractère impératif les « subtilités » du libéralisme doctrinaire dont il est visiblement l'adepte.

²⁷⁷ Ion Ghica, Lettre à Mathurin Joseph Cor, in *Œuvres, éd. cit.*, vol. V, p. 115.

4. Chapitre III

4.1. *La démocratie mise à l'épreuve. Présences et interprétations*

Le modèle démocratique roumain, s'il y en a un, ne suit visiblement pas un trajet unitaire, et ce que nous pouvons observer en analysant les données essentielles de la pensée politique de la génération de 1848, ce sont les plaidoyers en faveur d'une résurrection nationale. L'idée de démocratie civique est peu efléurée dans cette période, mais, il y a néanmoins un espace de prédilection : c'est le débat concernant le droit de vote, qui enflame les révolutionnaires de 1848 et qui fait couler beaucoup d'encre. A la veille du 1848 français, qui déplace le principe du suffrage universel de la sphère des débats théoriques vers l'espace de la pratique politique, les hommes de 1848 proposent leurs visions sur le sujet.

4.1.1. La « démocratie » à l'épreuve de la représentation

Ion Ghica joue, de ce point de vue, le rôle de catalysateur de groupe, par son tempérament plus modéré et ses choix doctrinaires moins radicaux que ceux de Nicolae Bălcescu ou de C. A. Rosetti, par exemple, qui lance des appels à l'ordre à ses collègues de génération. Ses écrits autobiographiques²⁷⁸ retracent les portraits de ces personnages, regroupent des souvenirs et refont, ce qui est encore plus

²⁷⁸ Ion GHICA, *Opere [Oeuvres]*, vol I-VI, édition établie, étude introductive, notes et commentaire, index et bibliographie par Ion Roman, Editura pentru Literatură, Bucarest, 1967 (vol. I), et Minerva, Bucarest, 1970 (vol. II), 1973 (vol. III), 1985, (vol. IV), 1988 (vol. V et VI).

important en ce qui nous concerne, un parcours de formation intellectuelle et philosophique. Ion Ghica rétablit, comme tout autobiographe, des paternités littéraires, des « vérités » historiques²⁷⁹ et se propose de jouer le rôle de porte-parole de son temps, non seulement comme écrivain, mais aussi comme homme politique et comme haut fonctionnaire de l'Etat roumain.

La génération de Ion Ghica nous fournit quelques pistes fécondes de recherche. Premièrement, c'est l'occasion de voir, à travers un auteur prolifique, la pensée politique roumaine s'étendre dans différentes directions²⁸⁰, c'est aussi l'occasion d'approcher et d'interroger les sens de la démocratie conjointement à un rapprochement décisif du modèle démocratique libéral de XIX^e siècle.

Cette modification fondamentale de parcours se reflétera dans un processus d'« occidentalisation »²⁸¹ produite à la hâte par une génération qui entre en conflit avec les identités culturelles qu'elle considère comme révolues. Les écrits de cette période vont qualifier comme un défaut de la culture roumaine naissante, non seulement le manque de rapports plus étroits aux cultures occidentales, mais aussi l'absence des structures et des institutions adaptées aux

²⁷⁹ Je pense, par exemple, à la biographie de N. Bălcescu, dont il fait une esquisse dans ses lettres pour V. Alecsandri, un autre « collègue de génération », ou il veut rétablir la paternité d'un texte disputé à l'époque, *Cantarea Romaniei (Chant à la Roumanie)*. Ion Ghica raconte, en guise de témoignage, les circonstances précises où cette œuvre aurait été lue, avec aussi les considérations des auditeurs. Un certain général Mavru, qui avait assisté à la lecture, aurait exclamé : « Mon cher ! se non è vero è ben trovato ; c'est une œuvre du plus haut mérite, et fait beaucoup d'honneur à l'auteur ci-présent ! » (en français dans le texte ; Préface à N. Bălcescu, *Din istoria lui Mihai Viteazul. Libertatea si unitatea nationala. Calugarenii. Tara Ardealului*, Cartea Romaneasca, Bucuresti, 1921, p. 4.)

²⁸⁰ Pour une analyse de l'infusion française dans cette période, v. Paul CORNEA, *op. cit.*, p. 513.

²⁸¹ Voir, pour une analyse des rapports entre l'intellectualité et la modernisation, Daniel BARBU, « La modernisation politique : une affaire des intellectuels ? », in *Studia Politica. Romanian Political Science Review/Revista română de știință politică*, I, n° 1, 2001, pp. 57-67.

valeurs que l'on commence à importer. Brûler les étapes, le mot d'ordre de la génération, est un processus que l'on déroule avec une fébrilité, qui sera sévèrement critiquée plus tard par les représentants de la génération suivante, qui est celle de Titu Maiorescu et du groupe de Junimea.

4.1.2. La démocratie à l'épreuve de la triade Nation-Peuple-Révolution

Le saut qualitatif dont on parle aussi souvent, que l'on situe chronologiquement, en raison de plusieurs séries d'arguments, au début de la période des Règlements Organiques²⁸² va de pair avec certaines modifications du concept de démocratie.

Le débat concernant le rapports entre la révolution et le système démocratique est contemporain de cet autre élément nouveau dans la pensée politique roumaine qu'est le débat sur la démocratie elle-même, conçue cette fois-ci comme le seul régime politique possible, et non pas comme un régime politique parmi d'autres. Les auteurs roumains de cette période tombent d'accord sur le caractère « inévitable » de la démocratie. Une idée qui n'est pas nouvelle, bien entendu, dans la pensée politique occidentale, mais l'est certainement dans le cas roumain²⁸³.

Même si à l'époque il y a un accord de principe quant aux fondements du caractère « irrésistible »²⁸⁴ de la démocratie, plusieurs façons d'envisager cette construction s'offrent

²⁸² V. Pompiliu Eliade, *op. cit.*, Keith HITCHINS, *op. cit.*, Paul CORNEA, *op. cit.*, ou Radu Carp, Ioan Stanomir et Laurențiu Vlad, *op. cit.*

²⁸³ V. Pierre Rosanvallon, *Le moment Guizot*, éd. cit. et Pierre Manent, *Tocqueville et la nature de la démocratie*, Fayard, Paris, 1993.

²⁸⁴ Cf. Pierre Manent, *Historie intellectuelle du libéralisme*, Calmann-Lévy, Paris, 1987, pp. 240-241.

au lecteur. Aucun des auteurs qui écrivent dans les années 1840 ne se propose cependant de dresser, dans un projet cohérent et autonome, la construction d'une discipline qui puisse articuler le discours politique réformateur promu dans les actes et les documents révolutionnaires.

Ion Ghica représente une exception d'autant plus significative lorsqu' il signale – d'une manière très catégorique – dans la *Préface* de ses *Entretiens économiques* le besoin de la constitution d'un langage propre à la philosophie : « Obligés par la nature même de ces questions d'approcher quelquefois des questions qui font l'objet des luttes politiques, nous avons essayé de le faire (...) comme il se doit pour les questions de philosophie politique et sociale »²⁸⁵, notamment à l'attention d'un « un public peu habitué à l'étude des sciences morales et politiques »²⁸⁶.

Les conséquences de cette démarche de Ion Ghica sur le plan de l'avènement de la notion moderne de l'individu – et de représentation -- se laissent dévoiler dans une acception que l'auteur des *Entretiens économiques* confère non seulement à l'État démocratique, mais aussi à la place de l'individu dans cet assemblage.

Cet adepte de l'élaboration d'un discours propre à la science politique considère que « le sentiment national a divisé les peuples et compromis le bonheur et la tranquillité de l'Europe pour longtemps, et qui plus est, le monde se trouve aujourd'hui presque à la discrétion d'une puissance absolue qui a su exploiter ces haines et les tourner à son profit; les peuples également malheureux, également opprimés doivent s'entendre et agir de concert; c'est à ceux qui ont dirigé les mouvements partiels de

²⁸⁵ Ion Ghica, *éd. cit*, vol. II, p. 7. La traduction nous appartient.

²⁸⁶ *Ibidem*.

s'entendre entre eux et d'arriver à lui donner la généralisation qu'exige le succès... »²⁸⁷. Le sens de la démocratie dans ce contexte se retrouve confronté avec les revendications nationales. Ion Ghica va plus loin encore, en retrouvant les racines de l'échec de la révolution de 1848 dans la confusion opérée par les principaux acteurs de cette révolution entre, d'une part, ce qu'il appelle la « révolution sociale », qui domine l'Occident européen, et la « révolution nationale et politique », mouvement généralisé dans le Centre et le Sud-Est européen. Ce plaidoyer en faveur de la séparation des revendications démocratiques et nationales, Ghica va le soutenir à cor et à cri, surtout dans sa correspondance de 1850 avec C. A. Rosetti, le « rouge » de la révolution roumaine de 1848.

Il faut préciser tout de même que, pour Ghica, le terme « social » fait référence à la gestion des affaires intérieures, c'est-à-dire à la gestion des institutions politiques et du régime démocratique en général, avec tout ce que l'administration de ce régime impose, comme forme d'organisation du discours politique et institutionnel. Le « politique », au contraire, fait référence, souvent, à la revendication des droits nationaux devant une puissance étrangère dominatrice : « Le mouvement de 1848, tout démocratique et social dans son origine, devait se transformer au fur et à mesure qu'il pénétrait chez les peuples placés dans des conditions différentes. À mesure que la révolution se propageait dans ses états composés d'éléments hétérogènes, le mouvement, de social qu'il était d'abord, devait nécessairement devenir politique et national »²⁸⁸.

²⁸⁷ Ion Ghica, *éd. cit*, vol. VI, *Lettre au général Josef Wysocki, du 1^{er} janvier 1850*, p. 252, en français dans le texte.

²⁸⁸ *Ibidem*, p. 252, en français dans le texte.

Ghica introduit dans le discours politique de cette période des éléments propres à une vision plus générale sur les sciences, visions qui privilégie une approche de l'individu non seulement comme partie contractante de l'État, mais aussi comme membre d'un pouvoir social avec lequel les institutions entrent dans un dialogue, dans un échange à double sens. Il est à l'origine donc de l'introduction, ponctuelle, d'un sens de la démocratie en tant que « moyen de réalisation du développement humain »²⁸⁹.

Les propos prudents de Ghica et de Kogălniceanu rencontrent l'opposition révolutionnaire et radicale de Bălcescu et de Rosetti. Pour le premier, l'identification des mécanismes de la nation avec les outils de la démocratie l'amène à dire que « c'est seulement au moment où la guerre sainte va sauver la nation de l'oppression des étrangers et va la réunir dans sa liberté et dans son unité, l'Assemblée du peuple, la *Constituante*, pourra réaliser en paix les réformes politiques et sociales dont il en a besoin et d'instaurer le règne de la démocratie, le règne du peuple par le peuple »²⁹⁰. L'historien-révolutionnaire continue en apportant des éclaircissements supplémentaires sur le sens de la « révolution nationale et démocratique » : « Créer une nation ! Une nation de frères, de citoyens libres, c'est notre mission, Roumains, la sainte et la grande mission que Dieu nous a confié. (...) Soyez donc prêts à lutter comme des hommes, car c'est à travers l'effort et le sacrifice, par le sang versé que le peuple acquiert la connaissance de ces droits et de ses devoirs »²⁹¹. Nous

²⁸⁹ Voir Robert Dahl, *Democrația și critici ei*, traduction de l'anglais par Petru Iamandi, Institut Européen, Iași, 2000, p. 127.

²⁹⁰ N. Bălcescu, *La marche de la révolution dans l'histoire des Roumains*, in *Scrieri politice alese*, éd. cit., p. 114. La traduction nous appartient.

²⁹¹ *Idem*.

retrouvons ici les signes certains de l'influence des ouvrages de Jules Michelet. Nicolae Bălcescu citait lui-même, très souvent, *Le Peuple*, devenu pour les révolutionnaires roumains de 1848 un livre de chevet. Car dans la démarche menée par Bălcescu de création d'une identité nationale démocratique à travers l'âme nationale se retrouve parfaitement dans l'image du peuple telle qu'elle est dressée par l'historien français et par ses prédécesseurs, tels Vico, par exemple, dont Jules Michelet était le premier traducteur en français. La synonymie créée dorénavant entre le peuple – qui avait été au XVIII^e siècle une notion majoritairement liée à la souveraineté politique – et la nation conduit inéluctablement vers un sens particulier de la souveraineté qui y ressort, c'est la participation des volontés individuelles dans une fusion de la volonté générale de la nation. C'est le sens national de la volonté rousseauiste, traduite à travers la *vertu du sacrifice* dont parle Michelet dans *Le Peuple* : « Mettons ensemble et sous un seul étendard tous les éléments de pouvoir national²⁹² ». Les accents mis par Bălcescu sur l'identification entre Peuple et Nation rappellent largement les solutions apportées par Michelet une vingtaine d'années plus tôt, dans *l'Introduction à l'histoire universelle*, publiée en 1831, ou dans *le Peuple*, où l'historien français formule « une théorie générale de la Nation, applicable à chaque peuple, et qui représente la communauté universelle comme une collection d'âmes nationales, de sorte que toute nation jouit, d'une certaine façon, d'une réalité spirituelle analogue à celle de la France »²⁹³.

²⁹² *Idem*, p. 115.

²⁹³ Cf. Paul Bénichou, *Romantismes français I*, éd. cit., p. 962.

4.2. Individu, association et état social démocratique

En romantique authentique, Ghica combine la science positive et le « schéma de Gall et Spurgaim », schéma qu'il explique à son tour, en faisant appel à la phrénologie et à d'autres sciences apparentées, fréquentées de manière assidue par les grands auteurs de son temps. Ce corpus « scientifique », Ghica l'assortit à un vaste projet concernant l'éducation, conçue comme un instrument du devenir démocratique ou comme un passage obligé dans l'avènement de la civilisation, et non pour « le développement de la nation », comme c'était le cas au début du siècle dans les grands projets de réforme (conçus par Gheorghe Lazăr, par exemple) : « L'homme naît avec certaines aptitudes ; ces prédispositions sont soit pour le bien, soit pour le mal ; celles qui prédisposent l'homme au bien, développées par l'éducation, font des hommes de talent et de génie ; celles qui prédisposent l'homme au mal peuvent non seulement être éteintes par un bon système éducationnel, mais même converties vers un résultat avantageux »²⁹⁴. Le « résultat avantageux » dont Ghica parle indique, en dernière instance, la construction d'un modèle institutionnel qui fait de l'éducation un principe d'amélioration de l'individu et, partant, de la société et, même, un élément d'exploitation, de conversion du mal social. Il s'agit d'une « fécondité du mal »²⁹⁵ qui ne va pas dans le sens machiavélien de la gestion, de l'administration et de la préservation du pouvoir et qui

²⁹⁴ Ion Ghica, *Ochire...*, in *Œuvres*, éd. cit., vol. VI, p. 226.

²⁹⁵ Cf. Pierre Manent, *Histoire intellectuelle du libéralisme*, éd. cit., p. 31.

préfère l'utilisation consciente et cohérente du pouvoir social²⁹⁶ par l'État législateur et administrateur.

Un sens légèrement différent du rôle de l'éducation et du rapport avec la construction d'un certain sens de l'état social démocratique est présent dans la notion de « décadence de la nationalité », énoncée par M. Kogălniceanu dans sa *Préface aux Letopiseștele Țării Moldovei*, publiée en 1852. Pour l'historien qui va à l'encontre de l'historiographie de Guizot à laquelle il ajoute cette identification de la nation à la démocratie, dont nous avons parlé, les causes de cette décadence sont multiples et toutes, dramatiquement « historiques » : « La chute de l'Empire Byzantin, la prépondérance de l'Islam, la distance trop grande par rapport au centre des Lumières, la séparation des autres peuples d'origine romaine faite par des peuples d'origine différente, la séparation des Principauté, les guerres civiles et les fréquentes changements de gouvernement »²⁹⁷. Or, la cause implicite de cette dernière source d'instabilité, c'est le manque de culture et de pratique politique et citoyenne, l'absence de ce qu'on appelait déjà « l'état social démocratique ». Les éléments qui pourront finalement traduire dans la pensée politique roumaine l'acceptation locale de la « marche irrésistible de la démocratié » se retrouvent dans les propos de Kogălniceanu concernat les réformes graduelles, faites « en douceur » : « Notre pays ne remontra pas la pente par des changements rapides et bruyants. Ce sont les réformes graduelles, faites en douceur, les améliorations sérieuses, le développement de l'instruction publique, le respect des droits de toutes les classes, la correction des

²⁹⁶ Cf. Pierre Rosanvallon, *Le moment Guizot*, éd. cit., p. 35 et suiv.

²⁹⁷ M. Kogălniceanu, *Scrieri social-politice*, éd. cit., p. 158. La traduction nous appartient.

mœurs de la famille, le renforcement et le respect du pouvoir dirigeant, qui seront les seules sources de régénération pour nous. Tout changement forcé, toute altération soudaine ne peuvent nous être que fatales. C'est au moment où les révolutions commencent, que la civilisation cesse ; la guerre n'a jamais fait plus que détruire les fruits de la paix »²⁹⁸. Les réformes graduelles, l'apprentissage politique et citoyen sont parmi les deux critères de définition de la démocratie qui figurent dans ce fragment ; la démocratie doit s'installer dorénavant comme un état social, qui caractériserait non seulement les dirigeants et leur respect pour les droits de chaque classe, mais aussi la famille et ses mœurs. Les résonances toquevilliennes peuvent être néanmoins trompeuses, il pourrait s'agir seulement d'une influence générale du langage occidental de l'époque qui avait amplement assimilé, au moment de la rédaction de ce texte, la théorie de la démocratie exposée par Tocqueville successivement en 1835 et 1840, les dates de parution des deux volumes de sa *Démocratie en Amérique*.

Car, d'une manière peut-être significative elle aussi pour le trajet du concept de démocratie dans la pensée politique roumaine, l'œuvre de Tocqueville, à la différence de celle de Guizot, Thiers, Thierry, Michelet ou Quinet, abondamment invoquée dans les textes auxquelles nous nous référons, n'apparaît pratiquement pas. En revanche, on garde dans les documents des preuves concernant une certaine familiarité avec son nom, dans le sens que l'on parlait de Tocqueville au début des années trente du XIXe siècle²⁹⁹. Les références

²⁹⁸ *Ibidem*, p. 159.

²⁹⁹ Cf. Al. Zub, *Reflections on the impact of the French revolution : 1789, de Tocqueville and Romanian Culture*, The Center for Romanian Studies, Iasi, Oxford, Portland, 2000, p. 134. L'historien discute une information publiée par N. Iorga, dans *L'Histoire des Roumains par les*

à Tocqueville ne se reproduisent plus après ce moment, ce qui pourrait indiquer le fait que, en effet sa *Démocratie*, qui n'était pas encore publiée, n'a pas laissé une impression indélébile sur la génération des historiens roumains. La tâche devient plus facile quand il s'agit de refaire la circulation des œuvres de Guizot, car Kogălniceanu n'épargne pas les informations concernant, par exemple, ses librairiens-fournisseurs. Un des plus importants et influents dans les années quarante du XIXe siècle, Fr. Bell, fait de l'importation de livres, sur commande, à Iasi. Les intellectuels de l'époque le fréquentent d'une manière assidue, surtout qu'à partir de 1843, date de l'entrée en vigueur de la Loi de la censure, les contrôles concernant l'importation des livres deviennent de plus en plus strictes³⁰⁰.

Le nom de François Guizot figure dans plusieurs factures de Bell, par exemple dans une facture déposée au secrétariat d'Etat de la Moldavie, en 1839, avec deux titres : *La conspiration de la Justice* et *Des moyens du Gouvernement*³⁰¹. Les mentions restent constantes au long de cette décennie et on retrouve sur les factures – qui devaient être en fait aussi approuvées par les officiels – en provenance de Paris, le 28 novembre 1846, *La Révolution d'Angleterre* ; trois ans plus tard, le 26 janvier 1849,

voyageurs, op. cit., p. 538, selon laquelle un certain Florescu, le directeur des prisons, aurait connu les écrits de Tocqueville. Mais comme l'information concerne une période d'avant 1835, une seule conclusion s'impose : si ce Florescu connaissait véritablement le nom de Tocqueville, c'était seulement par son travail concernant le système pénitentiaire. Une problématique similaire est aussi évoquée dans Al. Zub, *Mihail Kogălniceanu istoric*, éd. cit., pp. 430-440.

³⁰⁰ Cf. Doina Calistru, « Difuziunea cărții franceze în Iași (1832-1854) prin librăria și cabinetul de lectura Fr. Bell » [La diffusion du livre français à Iasi (1832-1854) par la librairie et le cabinet de lecture Fr. Bell], in Al. Zub, Dumitru Ivănescu (éds.), *Franța, model cultural și politic*, Académie Roumaine, Institut d'histoire A. D. Xenopol, Junimea, Iași, 2003, p. 81.

³⁰¹ *Ibid.*, p. 89.

nous découvrons le nom de Guizot sur une autre facture qui nous indique l'arrivée à Iasi de deux titres : *L'histoires des civilisations en Europe* et *Histoire moderne de la civilisation*³⁰².

Le phénomène de transculturation ou d'acculturation d'origine française, directement lié au processus d'acquisition conceptuelle de la démocratie, passe aussi par le développement concret de l'enseignement en français, sur le modèle français. On retrouve le même nom de Kogălniceanu quelques années plus tôt, sur une liste des élèves de l'« Institut pour les jeunes nobles moldaves », fondé à Iasi en 1820 par un certain Victor Cuénin, instituteur français³⁰³.

L'éducation devient ainsi un instrument efficace dans l'atteinte du niveau de culture politique nécessaire au développement de certains espaces de liberté et d'égalité devant la loi. Même si le transfert du modèle de la démocratie civique se fait avec beaucoup de peine et très tardivement, car l'effort d'intégrer les « valeurs traditionnelles (prémodernes) »³⁰⁴ dans les nouvelles données découvertes dans le contact avec l'occident ne joue pas en faveur de ces dernières. Bien au contraire, il s'agirait, selon nous, d'un choix fait par les hommes de 1848, qui se sont proposés d'inventer la nation roumaine et de créer une démocratie « à elle ». Le résultat fut, comme nous essayons de le montrer, celui de la perte partielle des sens

³⁰² *Ibid.*, p. 109.

³⁰³ Voir Olivier Dumas et Felicia Dumas, « Enseignement du français et pensions françaises à Iasi au XIXe siècle », in Al. Zub, Dumitru Ivănescu (éds.), *Franta, model cultural si politic, éd. cit.*, p. 118.

³⁰⁴ Certains auteurs parlent du caractère simultané de ces transferts et mises à jour, ce qui nous paraît peu probable. Voir, par exemple, Cătălin Turliuc, « Modelul național francez și receptarea lui în mediul românesc », in Al. Zub, Dumitru Ivănescu (éds.), *Franța, model cultural și politic, éd. cit.*, p. 24.

originaires de la démocratie, telle qu'elle apparaît dans la pensée politique du XIXe siècle européen.

De ces sens, la pensée politique roumaine en retient un, qui a un caractère suffisamment général pour qu'il passe plus facilement dans les textes de 1848 et même d'avant. Il s'agit de l'unicité du régime démocratique. En faisant le passage d'un régime « parmi d'autres » à la démocratie comme unique régime viable, à travers un débat concernant les méthodes d'acquisition de celle-ci, Ghica constatera que chaque Roumain doit être en état de comprendre « et d'éprouver le respect que l'individu doit avoir envers soi et envers les autres, il faut lui faire comprendre le sens du droit et du devoir, l'amour de la justice ; ce sont des conditions essentielles de la liberté et de l'égalité sans lesquelles tout régime peut dévier dans la plus vicieuse des tyrannies »³⁰⁵. C'est la leçon – à travers l'échec ! – du moment de 1848 : la liberté, individuellement assumée, en tant que droit politique indispensable dans l'articulation de la démocratie libérale – dont les conséquences furent notée par Édouard Laboulaye – cité, dans les *Entretiens économiques* – comme source essentielle de sa réflexion politique, aux côtés de François Guizot, de Jean Baptiste Say ou de Louis Adolphe Thiers. C'est une synthèse, en fait, que Ghica construit, entre deux types d'influences : d'une part, le libéralisme individualiste à tendance démocratique né de la Révolution française³⁰⁶ et le courant doctrinaire de François Guizot et de ses collègues de génération. Finalement, la fidélité de Ghica envers les repères les plus significatifs de la démocratie libérale selon le modèle de Laboulaye, qui s'ajoute à l'introduction

³⁰⁵ Ion Ghica, *éd. cit.*, vol. II, p. 6.

³⁰⁶ Cf. Lucien JAUME, *L'individu effacé ou le paradoxe du libéralisme français*, Fayard, Paris, 1997, pp. 19-20.

des concepts essentiels pour une démarche qui vise à situer la démocratie dans l'ordre, plus vaste encore, de la civilisation (conçue comme cadre pour la nouvelle légitimité politique des institutions, envisagées par le biais des intérêts privés), à la manière de Guizot³⁰⁷, devient très évidente dans les *Entretiens économiques*, même si les pièces de ce puzzle de philosophie politique très intéressant, assez singulier dans l'histoire de la pensée politique roumaine de cette période, s'entrevoit déjà, dans des textes publiés avant 1865, année de la parution des premières brochures du futur volume³⁰⁸.

La dure confrontation entre la liberté et le despotisme, présente chez Laboulaye, peut se traduire, d'une manière tocquevillienne – par le sens, sinon par les références – dans la « lutte entre la commune et la centralisation »³⁰⁹. C'est « la commune » (thème favori de réflexion pour Ghica, qui publie en 1861 un projet pour la réorganisation de la Roumanie³¹⁰) qui devient le lieu privilégié pour l'expression de l'état social – ou de la civilisation – démocratique. En l'assumant progressivement, par éducation et par vertus communautaires, l'individu se fait bâtir cet espace réservé qu'est la sphère privée, source de la liberté chez les Modernes : « La probité, la bonne foi et la modération ; ce sont les éléments essentiels de la morale privée, la base et la garantie des sociétés. Plus une société est civilisée, plus ces principes ont un pouvoir de sanction plus grand, plus cette société est forte, dans ses mœurs et dans ses coutumes ; chaque membre est obligé de s'y

³⁰⁷ Cf. Pierre ROSANVALLON, *Le moment Guizot, op. cit.*, p. 191.

³⁰⁸ Ion Ghica, *Convorbiri economice*. Broșura nr. 1, *Introducere, Creditul, Împrumuturile statului și Broșura nr. 2, Munca*, Tipografia Ștefan Rassidescu, Bucarest, 1865.

³⁰⁹ Ion Ghica, *Opere, éd. cit.*, vol II, p. 21.

³¹⁰ *Reorganizarea României – Partea întâia : Comuna*, Tipografia Ștefan Rassidescu, Bucarest, 1861.

conformer ». ³¹¹ La commune – l'esprit communal – devient un miroir de l'individu démocratique qui se confronte à la communauté, un exercice d'apprentissage des mœurs démocratiques et, en même temps, une répétition, en plus petit, du grand concert démocratique national : « En France comme en Angleterre (...) les communes ont introduit le perfectionnement des principes de la plus complète égalité ; il n'y a pas de village, il n'y a pas de hameau qui soit dépourvu d'une municipalité et du droit de gouvernement, exercé par ses propres fonctionnaires exécutifs. Quiconque dit commune dit : l'association des intérêts généraux d'une localité » ³¹². Il s'agit, finalement, d'un apprentissage qui passe, systématiquement, dans le sens le plus propre du terme, de l'individu à la somme de ses intérêts et de ceux de ses semblables : « [la commune] est une école politique salubre pour la nation, la voie vers les libertés régulières, le lien entre tous les niveaux de la société » ³¹³.

4.3. « Le citoyen capacitare » ³¹⁴

Il y a, d'autre part, une notion utilisée différemment par les divers auteurs et que Ghica a probablement puisée chez les doctrinaires français, fréquentés d'une manière assidue : il s'agit de la notion de masses, et non de celle de peuple. Ces masses, considérées par Guizot comme « la clef du gouvernement » ³¹⁵ des sociétés modernes, font introduire dans l'équation du gouvernement un élément supplémentaire :

³¹¹ Ion Ghica, *Munca*, p. 22. La traduction nous appartient.

³¹² Ion GHICA, *Opere*, éd. cit., vol. IV, p. 20. La traduction nous appartient.

³¹³ *Ibidem*, p. 21. La traduction nous appartient.

³¹⁴ Cf. Pierre ROSANVALLON, *Le moment Guizot*, éd. cit., p. 95.

³¹⁵ V. Pierre ROSANVALLON, *op. cit.*, p. 39.

l'usage judicieux du corps social, afin qu'une technologie démocratique soit mise au point. Thème qui va d'ailleurs dans le sens d'une construction démocratique que l'on rencontre dans les *Entretiens économiques* et qui relève d'une enquête concernant le sens de l'égalité dans sa compatibilité avec le système démocratique.

Ghica utilise quelques notions pour dresser les limites d'une égalité qui se situe soit en complémentarité, soit contre la démocratie : le vote universel, le citoyen compétent ou « capacitaire ». Adeptes d'une vision progressive en ce qui concerne l'introduction des réformes, Ghica écrit dans la *Préface des Entretiens économiques* : « Ceux qui ne veulent ni la destruction, ni la conservation de qui existe (...) ont été traités d'ennemis du bien et attaqués de tous les côtés »³¹⁶. « Les réformes graduelles » -- soutenues aussi par Kogălniceanu -- visent la construction d'un système institutionnel qui tienne compte de l'esprit de la nation, mais aussi des dangers impliqués par l'introduction des instruments démocratiques adoptés, après la révolution de 1848, en France, tels le vote universel.

Les avertissements de Ghica sont directement liés à l'élaboration d'une théorie concernant ce qu'on appelle « le citoyen capacitaire »³¹⁷, qui agit dans l'espace public, démocratique, tout en ayant une connaissance rationnelle de son rôle et de ses attributions en tant que citoyen. Assumer les droits démocratiques et la liberté d'élection suppose, selon Ghica, la préexistence d'un système complexe d'éducation politique, mis au point à la fois par les institutions et par le corps social. C'est dans ce sens que

³¹⁶ Ion GHICA, éd. cit., vol II, p. 5. La traduction nous appartient.

³¹⁷ Sur le sens de ce concept chez les doctrinaires dont Ghica s'inspire, particulièrement chez Guizot, voir Pierre Rosanvallon, *Le moment Guizot*, éd. cit., pp. 95-107.

le citoyen ne peut acquérir le niveau nécessaire de culture politique qu'en présence de certains éléments, combinés, d'apprentissage « théorique » et « pratique ». C'est surtout l'apprentissage actif des procédures démocratiques qui est le plus difficile et le plus exposé aux erreurs de toute sorte : « Je ne crois pas qu'il existe quelque chose de meilleur que le vote universel pour développer la pensée politique d'un peuple. On pourrait dire que jusque-là on n'en a pas vu les effets, parce qu'il faut laisser passer quelque temps, peut-être une génération ou deux, pour que les effets du vote universel en France puissent avoir une influence quelconque sur notre état politique »³¹⁸.

Le grand danger qui guette la société démocratique, c'est principalement une méprise du sens de l'égalité, envisagée par Ghica seulement à travers l'égalité devant la loi. La démocratie devient ainsi synonyme de l'état de droit : « La seule égalité qui soit accordée à l'homme dans ce monde ; s'il ne sait pas que toute autre forme d'égalité n'est qu'un instrument de la tyrannie et de l'injustice, tôt ou tard, cela mène au despotisme »³¹⁹.

4.4. La démocratie « d'ailleurs ». Nos Anciens et nos Modernes : rupture ou continuité ?

Le moment 1848 est dominé par une hâte toujours croissante d'immersion de la culture politique et historique roumaine dans une actualité occidentale qui montre, par sa présence même, les décalages criants de développements. C'est une question dont les membres de cette génération devenaient de plus en plus conscients, car Alecu Russo notait, en faisant le point sur cette période,

³¹⁸ Ion Ghica, *Opere, éd. cit.*, vol. VI, *Lettre à C. A. Rosetti du 5 mai 1850*, p. 155. La traduction nous appartient.

³¹⁹ *Ibid*, vol. IV, p. 5. La traduction nous appartient.

que la Moldavie avait vécu en 16 ans, de 1835 en 1851, « plus qu'en 500 ans, depuis sa fondation par Dragoș et jusqu'à l'époque de nos parents »³²⁰. C'est le signe que, déjà, la génération de 1848 éprouvait d'une manière de plus en plus intense les conséquences de la pratique des voyages et d'expérience de l'Occident, pratique qui avait été suggérée par un des boyards éclairés de la génération précédente, Dinicu Golescu³²¹. Celui-ci avait été peut-être le premier à donner voix à ce « complexe de l'Occident »³²² qui hantera ensuite plus qu'une génération d'intellectuels roumains, en situant finalement les fondations du débat sur la modernisation dans la découverte d'une « attitude juste » envers les modèles formateurs pour la culture démocratiques roumaine.

4.4.1. Le moment 1848 : la démocratie incertaine, la démocratie d'immersion

Un an avant la révolution de 1848 dans les Principautés roumaines, les diplomates français accrédités à Iassy et à

³²⁰ Alecu Russo, *Studie moldovana*, in *Cintarea Romaniei*, Bucarest, 1971, pp. 9-10, cité par Alexandru ZUB, in *Cunoastere de sine si integrare istorica*, Ed. Universitatii Al. I. Cuza, Iasi, 2004, p. 14.

³²¹ Le rôle joué par Dinicu Golescu dans le présage de la modernité roumaine est longuement discuté par Andrei Pippidi, qui parle de ce boyard éclairé comme du « premier roumain moderne » : « Après 1830, la modernisation et la démocratisation des structures sociales et politiques a été l'obsession de deux générations d'intellectuels » (*Identitate națională și culturală. Câteva probleme de metodă în legătură cu locul românilor în istoria universală*, in *Despre statui și morminte. Pentru o teorie a istoriei simbolice*, Polirom, Iași, 2000, p. 95).

³²² C'est en fait une paraphrase de la formule utilisée par Sorin Antohi dans « La originele utopismului românesc – mentalități și evenimente », in Alexandru Zub (coord.), *Cultură și societate. Studii privitoare la trecutul românesc*, Ed. Științifică, Bucarest 1991. Antohi parle, en citant lui même G. Călinescu, d'un « complexe Dinicu Golescu », c'est à dire d'une « admiration face à l'Occident qui coexiste longuement avec les tentatives d'importation des solutions pour les problèmes orientaux » (op. cit., p. 210, la traduction nous appartient).

Bucarest manifestaient leur agouisse quant à un danger qui guetterait les grandes familles roumaines et l'influence exercée par la France dans cette région. Il s'agit d'une politique de découragement des études en France des jeunes boyards moldaves ou valaques, comme le note anxieusement le consul Codrika à l'attention du ministre François Guizot : « Plusieurs journaux ont annoncé que le gouvernement moldave a proposé à l'Assemblée générale une loi qui déclare déchu de ses droits civils et politiques tout sujet moldave qui fera son éducation en France. Aucune proposition de ce genre n'a encore été portée à l'Assemblée, réunie en ce moment à Iassy, mais elle s'occupe d'organiser un système d'instruction publique dont quelques dispositions, notamment l'ouverture du cours d'un degré supérieur, pour lesquels on ferait venir des professeurs de l'étranger, jointes à l'offre faite par le gouvernement russe de plusieurs places gratuites dans les écoles des cadets, en faveur des jeunes moldaves, sont regardées comme le commencement de l'exécution d'un plan, ayant réellement pour but de détourner les familles aisées d'envoyer leurs enfants compléter leur éducation dans nos écoles »³²³. Sans avoir une forte attache dans la réalité des faits, car les jeunes boyards ont bel et bien continué de faire leurs études à Paris ou ailleurs, ce petit extrait des rapports consulaires français témoigne d'un certain état d'esprit qui dominait déjà, d'une manière claire, les tendances intellectuelles des Moldaves et des Valaques dans cette

³²³ *Documents sur l'histoire des Roumains, recueillis par Eudoxiu de Hurmuzachi, vol. XVIII, Correspondance diplomatique et rapports consulaires français (1847-1851), publiés suivant les copies de l'Académie Roumaine par Nerva Hodoş, avec indice alphabétique des noms de N. Iorga, Bucarest, 1916, Codrika pour Guizot, le 1 mars 1847, Jassy p. 5.*

période. Ces tendances vont dans la direction d'une absorption programmatique des faits et des gestes culturels français, qui vont même – comme on l'apprend toujours des rapports consulaires rédigés dans cette période³²⁴ – jusqu'à la volonté d'implanter le programme d'études français dans certaines écoles des deux Principautés. En ignorant quelques fois les prétentions du protectorat russe, qui, selon les observations des diplomates français³²⁵, était à l'origine de cette politique officielle menée par les Princes de la Moldavie et de la Valachie, ceux-ci vont eux-mêmes déployer des intenses diligences afin de faire admettre leur progénitures dans les grandes écoles française. Le cas du Prince Bibesco, qui arrive finalement à voir son fils se faire admettre, par intervention du roi de France³²⁶, à l'École militaire de Saint-Cyr, est suggestif dans ce sens.

Ces petits remarques tirées des rapports consulaires rédigés la veille de la révolution de 1848 constituent un bon exemple d'un phénomène qui s'accélère à l'époque. En

³²⁴ Ibidem, p. 35. *D. de Nion pour Guizot, sur le lycée de Bucarest et sur les professeurs français, Bucarest, le 9 Octobre 1847* : « En exécution de la loi relative à l'instruction publique, et que j'ai eu l'honneur de transmettre à Votre Excellence, le 10 Septembre dernier, le Hospodar de Valachie vient d'instituer à Bucarest un lycée dont l'organisation et le plan d'études sont calqués, aussi exactement que possible, sur le modèle de nos collèges Royaux ».

³²⁵ Ibid., *D. de Nion pour Guizot, sur la loi d'organisation de l'enseignement, Consulat de Bucarest, le 10 septembre 1847*, p. 29, « Votre excellence sait avec quel déplaisir la Cour protectrice voit l'usage où sont les principales familles des Valaques d'envoyer leurs enfants faire leurs études à Paris ».

³²⁶ Les dépêches diplomatiques durant l'année 1847 montrent en effet combien soutenus ont été les insistances du Prince Bibesco, finalement couronnées de succès après un premier refus de la part du ministre français de la guerre. Voir, par exemple, dans la même collection cf. supra, *D. de Nion pour Guizot, sur l'admission du fils du Prince à Saint Cyr et sur la Société des Etudiants Roumains à Paris, le 16 septembre 1847*, p. 31.

effet, la problématique de la formation des jeunes intellectuels à l'étranger³²⁷ s'impose avec une acuité croissante. Comme Paris est d'habitude à l'époque leur destination principale, on ne saurait s'interroger sur l'avènement de la modernité politique roumaine sans questionner la portée de cette influence majoritairement française dans cette période et les résultats, dans la compréhension de la « démocratie » à travers les outils intellectuels fournis par la culture française³²⁸.

La proposition de lecture que j'avance ici va dans une direction qui est celle, plutôt, de la démocratie manquée, d'un concept qui a été associé par la plupart des auteurs de 1848 à des valeurs et identités collectives, choix lourd en conséquences pour le développement de la démocratie et du parlementarisme roumain au XIX^e et, pourquoi pas, aussi du XX^e³²⁹. Le révolutionnaire Nicolae Bălcescu, participant aussi à l'épisode transylvain de 1848, beaucoup plus violent que celui que les Principautés en avaient été les

³²⁷ Sur le poids de cette migration estudiantine dans la formation des intellectuels roumain qu XIX siècle, voir, par ex. Elena Siupiur, « *The Training of Intellectuals in South-Eats Europe during the 19th Century. The Romanian Model* », in *Anuarul Institutului de istorie și Arheologie A. D. Xenopol*, XXIII/2, 1986, pp. 469-490.

³²⁸ Cette position privilégiée de la culture française comme appui pour la culture démocratique roumaine naissante de l'époque est généralement admise par les historiens. Voir, par exemple, Andrei Pippidi, *Despre statui și morminte*, éd. cit., p. 97, qui parle de Paris devenu, à partir de 1830, la « capitale intellectuelle de la Roumanie », ou bien Alexandru Zub et Dumitru Ivănescu, coord., *Franta, model cultural si politic*, éd. cit. L'influence française est, en outre, un sujet amplement traité non seulement par les historiens, mais aussi par les historiens et critiques littéraires qui s'occupent de cette période. La liste deviendrait, dans ce sens, trop longue pour la reproduire d'une manière exhaustive.

³²⁹ Voir, sur ce sujet, Daniel Barbu, *Politica pentru barbari*, Nemira, Bucarest, 2005. Daniel Barbu parle d'une résistance à la démocratie qui serait « une constante du régime parlementaire roumain » au XIX^e siècle, résistance issue d'une certaine conception sur l'avènement des droits collectifs : « La qualification individuelle pour l'exercice du droit de vote ne pouvait être que le résultat historique de la qualification supérieure et définitive de la nation sur la scène internationale » (op. cit., p. 76, la traduction nous appartient).

témoins, écrivait rempli d'une admiration presque religieuse, en 1851 : « Horia saisit la hache dans ses mains et, en la trempant dans du sang hongrois et allemand, écrivit avec elle les droits de la nation roumaine et le programme politique et social de ses révolutions futures »³³⁰.

L'agitation intellectuelle qui se manifeste autour de 1848 combine d'une manière paradoxale l'enthousiasme révolutionnaire, les projections méssianiques venues de l'humanitarisme français³³¹ et les visions doctrinaires prudentes sur la démocratie capacitaire qui présuppose une certaine « peur du nombre »³³². Le résultat, c'est un malaise philosophique et méthodologique chez les hommes de 1848, c'est une difficulté de résoudre le problème implicite du « raccordage » à la modernité³³³. A cela s'ajoutent aussi des problèmes liés à la logique interne de la pensée politique roumaine qui se fonde sur une double démarche identitaire : d'une part, la production « nationale », « originale » ou bien « d'hérédité », d'autre part les transferts, les emprunts, moins revendiqués, mais pas moins présents pour autant. C'est surtout cette dernière question qui va soulever des défis, car, les intellectuels de 1848 se retrouvent soudainement et mal équipés, dans un certain sens, à côté d'une Europe qui travaille depuis longtemps et sans répit au passage entre ses deux « régimes

³³⁰ Nicolae Bălcescu, *Mișcarea românilor din Ardeal la 1848*, publiée dans la revue *Junimea Română*, I, nr. 2, in *Opere*, II, *Ecrits historiques, politiques et économiques, 1848-1852*, édition critique de G. Zane et Elena Zane, Presse de l'Académie Roumaine, Bucarest, 1982, p. 114 (la traduction nous appartient).

³³¹ L'humanitarisme français est amplement analysé par Paul Bénichou dans *Romantismes français I*, éd. cit., pp. 875-914 pour Edgar Quinet, pp. 915-978 pour Jules Michelet.

³³² Cf. Pierre Rosanvallon, *Le moment Guizot*, éd. cit., pp. 75-83.

³³³ Sur le problème de la modernisation politique au XIX^e siècle roumain, v., par exemple, Daniel Barbu, «La modernisation politique: une affaire des intellectuels?», art. cit., p. 57-71.

d'historicité », à son histoire et à sa démocratie, puisant dans une nouvelle perception du temps, en général, et du temps historique, en particulier. Cette Europe pense et repense ses rapports avec le temps historique, jusqu'à la Révolution Française et après, en mobilisant ce moment comme articulation du présent et du futur, et comme intervenant dans le « caractère manipulable de l'histoire »³³⁴. Une conséquence de cette labeur sur le temps : on abandonne ce temps linéaire et continu, source d'inspiration pour les générations présentes, et on commence à vivre l'histoire dans ses articulations diagnosticables et prédictibles³³⁵. Ce travail, la génération de 1848, qui se situe aussi aux racines du parlementarisme roumain du XIXème siècle, ne l'a jamais vraiment fait, en remplaçant l'ouvrage du discours conceptuel avec l'ouvrage de la réalité ou du passé historique³³⁶. Elle s'est arrêtée à mi-chemin dans ce processus d'adoption du nouveau « régime d'historicité », ce qui a rendu pour le moins incertaine la manière dont cette société « a traité son passé et en a traité »³³⁷. Plus clairement, la génération de 1848 a essayé de faire irruption dans l'espace de la modernité européenne, sans faire son propre « travail de deuil » avec la production intellectuelle de la génération précédente. Le particulier de cette démarche est que, à la différence de la grande querelle des Anciens et des Modernes, qui pose le problème du rapport avec le passé comme nécessité d'introduire la « nouvelleté », à la différence des

³³⁴ Cf. Reinhart Koselleck, *Le futur passé*, éd. cit., p. 51.

³³⁵ *Idem*, p. 20.

³³⁶ Sur le sujet de l'écart entre le parlementarisme roumain et la démocratie, voir Daniel BARBU, *Politica pentru barbari*, éd. cit., p. 78 : « L'élite libérale roumaine a traité la modernité non pas comme une reconnaissance philosophique et comme une pratique universelle des droits individuels d'ordre civil et politique, mais comme un pouvoir exercé sur les mots » (la traduction nous appartient).

³³⁷ François HARTOG, *Régimes d'historicité*. éd. cit., p. 19.

Anciens, qui eux, cherchaient la légitimation dans le passé glorieux et la tradition³³⁸, les penseurs roumains ne peuvent pas rejeter d'emblée cette tradition, qui est la seule à légitimer, dans leurs esprits, la démarche nationale et de construction identitaire ; mais, de l'autre côté, il plongent dans une Modernité européenne qui est issue d'un rapport polémique aux temps historiques et à la liberté des Anciens.

4.4.2. Les temps de 1848. La « démocratie », travail de rupture

La génération de 1848 propose un cas à part dans la pensée politique roumaine. Tandis que le discours mythologique fondateur est à l'ordre du jour, et que les éléments de l'auto-identification symbolique se retrouvent dans les exploits des antécresseurs co-nationaux, la pratique discursive est renvoyée au contraire vers les repères intellectuels formateurs de la génération de 1848 occidentale, qui sont, comme on va le voir, généralement français. Loin d'être un lieu de rencontre, le moment 1848 roumain se révèle alors comme le symptôme d'une distance qui se creuse entre le passé et le présent ; cette controverse surplombe une société qui essaye, tant bien que mal, de se configurer dans une nouvelle attitude envers son passé, d'une part et dans une attente impatiente de la liberté³³⁹, d'autre part, comme expression d'une exaltation révolutionnaire et non d'un projet démocratique cohérent, qui va, de plus en plus, gagner la partie majoritaire dans le discours révolutionnaire de 1848.

³³⁸ Pour un rappel complet du contenu de la Querelle, voir aussi Levent YILMAZ, *La querelle des Modernes. Temps, nouveauté et histoire à travers la Querelle des Anciens et des Modernes*, op.cit.

³³⁹ Voir Andrei Pippidi, *Despre statui...*, éd. cit, p. 99.

La philosophie politique de la modernité, née, comme on a souvent dit³⁴⁰, d'un abandon programatique de la philosophie politique d'Aristote, fonde une idée différente par rapport à la place privilégiée accordée à l'individu dans l'espace politique. Mais, plus que cette image dilémmtique de l'homme déchiré entre le désir de l'épanouissement individuel solitaire et la volonté de participer à une action politique nécessairement délégué à l'époque moderne, la philosophie politique moderne questionne la place qui reste au politique lui-même dans l'intégralité de l'existence humaine. Cet espace du social, tel qu'il est défini par le XIXe siècle, va supposer que le politique n'est qu'un aspect, certes important, mais pas le seul, de l'ensemble culturel d'une époque³⁴¹ ; ensuite, que cet ensemble, en s'objectivant du politique, parce qu'il en sort, peut mieux le contenir et le maîtriser, grâce aussi au phénomène de l'autonomisation du politique.

Le XIXe siècle commence à percevoir le politique et sa science non plus comme une cause générale de toutes les autres, ou comme résultat « naturel » de l'enchaînement aristotélicien des sciences du mouvement qui aboutissent fatalement à une science unique, celle du politique, mais tout au contraire, comme une science qui doit puiser dans les autres sciences de la société, afin de se retrouver dans ses expressions les plus adéquates. La science politique du XIX siècle devint alors l'image consciencieuse

³⁴⁰ Voir, par ex., Hannah Arendt, *Qu'est-ce que la politique ?*, Seuil, Paris, 1995, p. 41 et suiv.

³⁴¹ Marcel Gauchet discute, en polémisant avec Hannah Arendt, sur cette condition du politique, renvoyé à tort, selon lui, dans le deuxième rang des préoccupations des « sociologies » du XIXème siècle. A tort, car « sans le socle stable fourni par le politique, il n'y aurait pas de production de l'avenir possible ». En d'autres termes, le XIXème, et le XXème siècle aussi, ont beau négliger le politique, celui-ci reste toujours le fondement de toute démarche fondatrice du futur. (*La condition politique*, Gallimard, Paris, 2005, pp. 9-12 et suiv.).

du grand passage du paradigme mécanique au paradigme biologiste³⁴². C'est aussi le passage d'une vision physique – mécanique -- du corps politique à un modèle qui observe les phénomènes politiques en tant que manifestations physiologiques. Le corps politique devient le sujet biologique d'une nouvelle science intégrée dans le corpus général des sciences modernes. En Occident, la nouvelle science du politique inventée par le XIXe siècle devra dorénavant intégrer les événements et la société, l'histoire et la sociologie, comme sciences autonomes, voir indépendantes. Et elle fera cela tout en quittant la thèse de l'artificialisme politique proposée par la philosophie du contrat, mais en retenant de celle-ci l'élément définitoire de la modernité, qui est la souveraineté.

Mais le nouveau régime d'historicité qui s'installe peu à peu dans la pensée politique roumaine suit un trajet légèrement différent. C'est une question, certes, de décalage culturel, mais c'est surtout une impossibilité pour elle de renouer l'échange avec les générations précédentes. Or, le dialogue – ou la querelle, qui est toujours le résultat de deux éléments qui se rencontrent – entre les Anciens et les Modernes, fondateur dans la pensée politique de l'occident, n'arrive pas à se produire dans l'espace intellectuel roumain. Les auteurs de la génération 1848 citent les écrivains qui les ont précédés, mais n'arrivent pas à internaliser véritablement l'expérience de leur écriture. Le changement de ce rapport avec le temps s'annonçait, d'une certaine façon, chez Ionica Tăutul, qui a écrit dans un univers intellectuel encore dominé à l'époque par le poids de la culture grecque. La démarche de

³⁴² Pour une vision extrêmement riche en suggestions et pistes d'analyse concernant le XIX^e siècle, v. Pierre Rosanvallon, *Le moment Guizot*, éd. cit, p. 11-15 et suiv.

Tăutul, qui essayait de forger une langue littéraire nationale et une terminologie qui lui soit propre, s'inscrit ainsi parfaitement dans cette vision d'ensemble d'une culture encore à la recherche de ses identités.

C'est, dans l'interprétation de Pocock, un signe de la survivance du sens classique de l'histoire, qui « faisait encore autorité pendant les Lumières néo-classiques »³⁴³. Ce qui se passe dans le contexte intellectuel roumain, c'est la cohabitation de deux formes de rapport au passé qui fondent d'une manière contradictoire les assises conceptuelles de la démocratie. Il s'agit, d'une part, de la contemplation du passé à travers le sombre spectacle du présent, et d'autre part, du repérage programatique des exemples venues d'ailleurs, c'est à dire de la modernité démocratique occidentale. Ce phénomène de subsistance des Anciens et des Modernes, sous le toit commun de « l'avènement de la nation démocratique roumaine » n'est pas étranger aux confusions qui s'ensuivirent en ce qui concerne le sens du concept de démocratie. C'est seulement avec le travail de la génération de 1848 changera, au fur et à mesure de sa croissance, pour ainsi dire, biologique, les perspectives des approches historiographiques. Nicolae Bălcescu et Mihail Kogălniceanu, d'une part, et Ion Ghica, de l'autre part, ou bien C. A. Rosetti représentent cette nouvelle vague qui essaye, cette fois-ci d'une manière consciente, de relever le défi soulevé par la génération des historiens français de la Restauration.

³⁴³ J. G. A. Pocock, *Barbarism and religion*, Cambridge University Press, Cambridge, 2000, volume two, *Narratives of civil government*, p. 8 : « The classical meaning of 'history', which retained authority in the still neo-classical Enlightenment, was that of a narrative ; one which related the exemplary deeds, to be imitated or avoided – there were bad examples as well as good – of ruling individuals, displayed in a context of war and government, politics, rhetoric and morality ».

En avançant donc quelques années, au moment 1835, date de la première vague de migration estudiantine, le changement du rapport au passé va se produire alors par un transfert pratiqué d'une culture qui est celle française, sans que la pensée roumaine fasse vraiment un travail sur elle-même. L'oubli dans lequel tomberont les modestes mais louables, dans un certain sens, efforts de Tăutul symbolise aussi, d'une manière plus générale, l'oubli de la science politique en général, c'est à dire de cette réflexion conceptuelle sur les origines, les mécanismes des institutions et des acteurs politiques qui aurait pu configurer autrement la « démocratie roumaine ».

4.3. La démocratie et les historiens « symbolistes » de 1848

Ce qui va s'ensuivre, c'est que, n'ayant pas exercé ce travail qui, en Occident, avait déjà provoqué un changement de régime d'historicité, la pensée politique roumaine se trouvera dans la situation de plonger toute entière, et sans beaucoup de réflexion, dans un processus de modernisation dont elle ne détient pas la clef des débuts philosophiques et intellectuels. Les auteurs de 1848 se contentent de s'auto-placer dans une généalogie glorieuse, surtout à l'aide de l'histoire, mais sans faire appel aux efforts d'éclaircissement conceptuel, même modestes, entrepris par leurs prédécesseurs immédiats.

Le parcours tordu et paradoxal de la création de la démocratie roumaine révèle dans la nouvelle conscience du politique dans les Principautés roumaines plusieurs phénomènes d'acculturation.

Un des plus significatifs serait l'importation de la *discipline philologique* dans un espace culturel qui n'avait développé presque aucune tradition propre dans ce sens. Ce qui fait encore défaut, et c'est un phénomène qui va traverser l'espace intellectuel du XIXe siècle, même pour sa troisième génération, celle de Junimea, c'est un espace commun de dialogue, donc d'une possible « histoire culturelle croisée ». Le seul espace commun d'attente culturelle, qui aurait pu fonctionner même pour les intellectuels de la première génération, et qui était l'espace généreux des antiques, n'a pas agi. Les références antiques n'ont pas manqué dans la génération de Tăutul, bien au contraire, elles ont nourri son champ d'expérience sans être, pour autant, des véhicules culturels ou du moins, d'espaces communs de rencontre avec des cultures différentes. Le cycle « naturel » du dialogue polémique, mais aussi ontologique, du point de vue de la modernité, entre les Anciens et les Modernes n'a pas eu lieu dans l'espace culturel et politique roumain, car les intellectuels roumains de cette génération se sont vite précipités dans l'« Histoire » qui réécrit³⁴⁴, dans le sens défini par Reinhart Koselleck³⁴⁵, qui observait qu'à la suite d'un travail de superposition des structures temporelles et des expériences historiques sur leurs modes de narration, on peut distinguer finalement trois types fondamentaux : « l'histoire qui enregistre, l'histoire qui développe et

³⁴⁴ Reinhart Koselleck, *L'expérience de l'histoire*, éd. cit., p. 214.

³⁴⁵ Michael Werner écrivait dans sa préface à la traduction française de *L'expérience de l'histoire* (éd. cit., p. 10) : « Tout en s'attachant aux textes, l'histoire pointe à la fois un au-delà et un en deçà de la sphère de l'expression et de la logique langagières », car les concepts « ne sont jamais pris comme un système textuel tendant en lui-même vers l'autonomie et autorisant un seul traitement en termes d'analyse des textes, mais sont toujours rapportés à une fonction d'explication historiographique. ce qui intéresse Koselleck avant tout, c'est leur pouvoir analytique, non leur opacité herméneutique ».

l'histoire qui réécrit. L'histoire qui enregistre est un acte tout à fait unique, l'histoire qui développe accumule les durées, or l'histoire qui réécrit les corrige toutes les deux afin d'en dégager rétrospectivement un nouvelle histoire »³⁴⁶.

La nouvelle question qui se pose est dans quelle historiographie les historiens roumains se sont-ils précipités ? Dans l'historiographie française – indirectement hégélienne, dans un certain sens – serait la première et la plus générale réponse.

Mais cette réponse est loin d'apporter un vrai éclairci sur la question. Car l'historiographie française elle-même se trouve, à l'époque de la Restauration, à un tournant. Il y aurait d'une part les historiens « libéraux »³⁴⁷, dont le représentant le plus important est Augustin Thierry ; à ses côtés, il y a aussi François Guizot et Victor Cousin, le hégélien. L'historien libéral est pris par son projet de terminer la Révolution, conçue à la fois comme rupture et comme commencement. « Comme homme politique (qu'il est souvent activement), l'historien libéral l'entend achever, en dotant enfin la France de la monarchie constitutionnelle, que contrairement à l'Angleterre, elle a jusqu'alors manquée »³⁴⁸. La croyance de Thierry va dans la direction d'une histoire qui doit refuser une certaine tradition romantique qui combinait la littérature historique et l'histoire tout court, qui menaçait de détourner l'histoire de son vrai but. Il est le partisan d'une histoire des faits nus, donc d'une vraie science, dans le sens inventé par le XIX siècle. Il croit dans l'avènement d'une histoire uniquement basée sur les récits

³⁴⁶ R. Koselleck, *Ibid.*, p. 214.

³⁴⁷ François Hartog, *Evidence de l'histoire. Ce que voient les historiens*, éd. cit, p. 137.

³⁴⁸ *Idem.*

des archives et des documents et il écrit, en 1820 même : « Voilà, Monsieur, le malheur de la France ; dans les temps des grands efforts patriotiques, la littérature n'était pas née ; et quand vint le talent littéraire, le patriotisme sommeillait ; les historiens cherchèrent ailleurs des inspirations pour leurs récits. L'histoire de France, telle que nous l'ont faite les écrivains modernes, n'est point la vraie histoire du pays, l'histoire nationale, l'histoire populaire : cette histoire est encore ensevelie dans la poussière des chroniques contemporaines, d'où nos élégants académiciens n'ont e garde de la tirer. La meilleure partie de nos annales, la plus grave, la plus instructive, reste à écrire ; il nous manque l'histoire des ciotyens, l'histoire des sujets, l'histoire du peuple »³⁴⁹.

Il y aurait, d'autre part, une deuxième grande catégorie d'historiens, les « symbolistes ». Son apparition est très étroitement liée à l'apparition de Jules Michelet et de ses cours au Collège de France. Thierry se déclare très inquiet et il confesse son malaise réveillé par cette nouvelle méthode importée d'Allemagne. Victor Cousin, devenu pendant la monarchie de Juillet le tenant de la philosophie historique officielle, est le facteur le plus actif de ce transfert de la philosophie hégélienne, qui, « vulgarisée, se voit transformée en justification de l'état des choses existant »³⁵⁰. L'historien de Cousin, et ensuite de Jules Michelet et Edgar Quinet, est un interprète de ces drames, il en est le lecteur avisé et attentif qui cherche les

³⁴⁹ Augustin Thierry, *Considérations sur la France (1820-1827) ; Première lettre (1820)*, in Marcel Gauchet, *Philosophie des sciences historiques, Le moment romantique*, Le Seuil, Paris, 2002, p. 70.

³⁵⁰ Pour cette importation de la philosophie de Hegel dans le contexte français, voir notamment l'article de Michel Espagne et Michael Werner, « La construction d'une référence culturelle allemande en France. Genèse et histoire (1750-1914) », *art. cit.*, pp. 969-992.

causes de ces drames et qui porte son empreinte sur la grande histoire de France.

Michelet et Quinet vont reprendre cette idée de l'histoire comme un rapport juste entre le vrai, le réel et l'étude des images et des symboles. C'est de cette manière que Jules Michelet va décrire la « méthode » de son Histoire de la Révolution française : « Pour nous, joyeuse ou mélancolique, lumineuse ou obscure, la voie de l'histoire a été simple, directe ; nous suivions la voie *royale* (ce mot pour nous veut dire populaire), sans nous laisser détourner aux sentiers tentateurs où vont les esprits subtils ; nous allions vers une lumière qui ne vacille jamais, dont la flamme devait nous manquer d'autant moins qu'elle était toute identique à celle que nous portons en nous. Né peuple, nous allions au peuple »³⁵¹. L'identification est dorénavant faite : l'histoire en général et l'histoire de la France en particulier va faire, en fait, l'histoire du peuple, ce personnage collectif qui va fournir les sujets aux historiens et vers qui tout le savoir de la nouvelle science historique va se concentrer.

C'est tout particulièrement cette approche « symboliste » de la philosophie de l'histoire qui va influencer, d'une manière radicale, les jeunes roumains Mihail Kogălniceanu , C . A. Rosetti ou Nicolae Bălcescu, qui vont à Paris dans les années trente, après donc cette explosion de l'école historique « symboliste ». Ils audient émerveillés les cours de Michelet au Collège de France. Ils lient les ouvrages déjà publiés par lui et son ami Quinet. Une longue et perdurante fascination va marquer la destinée intellectuelle et politique, aussi, de ces intellectuels roumains. Car le problème de la découverte de l'âme

³⁵¹ Jules Michelet, *De la Méthode et de l'Esprit de mon Histoire de la Révolution Française*, Noël, Paris, 1988, p. 2.

nationale et de son identité politique démocratique paraît trouver sa solution dans la méthode proposée par Michelet et Quinet. Prendre le peuple roumain comme unique acteur d'un drame national qui est d'autant plus douloureux qu'il est en train de se dérouler, c'est la solution pour l'identification des causes, et c'est aussi la voie de légitimation de l'œuvre qu'ils sont en train d'édifier. Voilà une page très parlante publiée à Paris par C. A. Rosetti, deux ans après la défaite de la révolution de 1848, écrite dans le style déclamatoire et légèrement prophétique qui le distingue parmi ses autres collègues de génération : « Aujourd'hui, je vois encore le combat de la vie et de la mort, l'affrontement de la lumière aux ténèbres et au milieu de la tyrannie et de l'asservissement le plus complet, je vois les jeunes éclairés par la grande lumière de la Roumanie, enchaînés dans les endroits les plus surveillés, au coeur des prisons et des persécutions ... je vois les prêtres et les moines leur donnant a bénédiction et leur insufflant le courage ... les commerçants leurs souriant et leurs donnant des armes pour leur combat ... Je vis le coeur de la Roumanie tréssaillir en apprenant que l'endroit où l'Olt se marie au Danube est le lieu de naissance de la liberté et que 10, 15, 20 milliers de Roumains ont arboré l'étendard vainqueur, et le Peuple tout entier, en se tenant par la main, en unité de cœur et de pensée, serrés les uns contre les autres, envahissant les rues comme des vagues de flammes d'alchool poussées par le vent, brûlant et noircissant pour toujours *seigneur, boyard, servitude et injustice*, le vieux dragon, qui est le diable et le Satan »³⁵².

³⁵² C. A. Rosetti, *Apel la toate partidele urmate de Încrederea în sine*

C'est dans ce sens aussi que le transfert de la philosophie historique de Michelet et de Quinet va trouver son expression de légitimation et de subversion. Ce qui ne veut pas dire que, dès que ces jeunes intellectuels prennent le contact avec la science nouvelle, la pensée politique roumaine se trouve entièrement et consciemment connectée à la pensée politique du XIXe siècle européen. Ces trajets sont péniblement refaits, et le transfert opéré joue ici dans la logique des transferts culturels ; les démarches des jeunes intellectuels roumains trouveront toute leur force dans ce « couple légitimation-subversion » qui « livre en général la clef d'une interprétation des transferts sous l'angle d'une théorie des conjonctures »³⁵³. En appliquant cette théorie, il est, à un moment donné, nécessaire de ne plus se demander ce que Kogălniceanu a compris de Michelet, ce que Ghica a compris de Guizot, ce que C. A. Rosetti a compris, peut-être, de Saint-Simon ou de Fourier, mais « il importe de renverser cette question, de passer de la question de l'objet à la question du fonctionnement, de la question quoi à la question comment »³⁵⁴.

Or, justement, en suivant ce chemin méthodologique, on est amené à constater que, pour ces représentants de la génération de 1848, l'influence de cette direction symbolique de la pratique historique française eut comme conséquence une translation, dans l'imaginaire politique de Bălcescu ou de Kogălniceanu, de la logique démocratique, dans cet unique acteur valide de la scène nationale, qui est le peuple. La révolution doit se produire dans ces paramètres, et c'est uniquement à travers cette révolution

(*Appel à tous les partis, suivi par La confiance en soi*), Paris, 1850, pp. 54-55. La traduction nous appartient.

³⁵³ M. Espagne et M. Werner, *art. cit.*, p. 979.

³⁵⁴ *Idem*, p. 984.

nationale que l'esprit démocratique trouverait son expression la plus parfaite.

En plus, la méthode « symbolique » mise au point par Jules Michelet et embrassée par Kogălniceanu ou Bălcescu suit le fil d'un récit qui, « d'abord linéaire, devient tableau, puis il reprend son cours »³⁵⁵. « Mais pour pouvoir être construit, le tableau présuppose la descente : il est le déploiement des éléments que la chronique (l'œil et la plume au ras de la surface des choses) ne voient même pas³⁵⁶. Kogălniceanu croit en cette logique biologiste de l'histoire, qui lui vient de Michelet. Pour que l'histoire puisse enfin être faite – pourquoi faire de l'histoire ? Pour trouver les causes et le sens de la nouvelle révolution nationale et démocratique, ou dans les termes de Bălcescu, sociale et politique. La fascination de la reconstitution d'une histoire générale des Roumains, qui remonterait aux sources de l'Empire Romain va de pair avec la volonté de Michelet de refaire le trajet de l'histoire de France en partant des documents du V^{ème} siècle et en arrivant à la Révolution Française. C'est dans ce sens que Michelet va expliquer dans son journal qu'il faut remonter plus haut que ses contemporains historiens l'ont fait, qu'il faut dépasser « la France des Annales », qui n'est pas une histoire, mais une collection de documents incomplets, une collection de récits superficiels et partiels. Michelet traite avec le même manque de confiance les démarches « systématiques » de Thierry ou celles « analytiques » de Guizot, qui donnent de « faux profils » et « manquent d'unité organique » de l'ensemble³⁵⁷.

³⁵⁵ François Hartog, *Evidence de l'histoire*, éd. cit., p. 142-143.

³⁵⁶ *Idem*.

³⁵⁷ Cf. François Hartog, *op. cit.*, p. 155.

Dans sa préface a *Letopisețele Moldovei*, Mihail Kogălniceanu écrivait en 1852 : « Si l'étude de l'histoire a été jamais d'utilité, c'est justement dans notre époque, dans ces temps chaotiques, quand personnes publiques et individus privés également, vieux et jeunes, nous avons vu nos individualités écartelées et nos plus agréables illusions effacées. Pendant de temps pareils, le bord du salut, l'autel du soutien pour nous, c'est l'étude de l'histoire, le seul oracle qui puisse encore nous indiquer l'avenir »³⁵⁸.

Dans son *Mot introductif au cours d'histoire nationale*, du 24 novembre 1843, Mihail Kogălniceanu expose sa croyance dans le rôle de l'histoire, lié au mouvement de libération nationale. Connaître l'histoire nationale, équivaut à une sublime preuve de patriotisme, et le patriotisme est l'élément qui garantira l'avènement de la vie réelle de la nation roumaine : « La nécessité de l'histoire de la patrie nous semble impérative même pour ce qui est de la défense de nos droits contre les nations étrangères »³⁵⁹. Il s'agit de voir dans la pratique de l'histoire un début de légitimité nationale et démocratique. C'est d'ailleurs dans ce sens qu'une large partie de l'historiographie roumaine va dorénavant agir.

Le projet historique de Kogălniceanu, exposé dans le Cours introductif, rappelle, d'une manière troublante par ses similitudes, le *Discours sur l'unité de la science* de Michelet, car l'historien roumain critique ceux qui se sont occupés de l'histoire nationale et qui sont restés à l'histoire des princes, en oubliant le peuple, « sans

³⁵⁸ Mihail Kogălniceanu, *Texte social-politice alese*, Editura Politică, Bucarest, 1967, p. 158. La traduction nous appartient.

³⁵⁹ *Idem*, p. 107.

lequel les gouverneurs ne seraient rien »³⁶⁰ : « Je m'en garderai bien de faire la même erreur capitale ; au contraire, à côté de l'histoire politique des pays, dans la mesure où je serai aidé par les vieux documents et traditions, je chercherai de vous donner une idée claire sur l'état social et moral, sur les coutumes, les préjugés, la culture, le commerce et la littérature des Roumains jadis »³⁶¹.

Dix-huit ans plutôt, le jeune encore, à ce temps-là, Jules Michelet, prononçait, devant les élèves du Collège Sainte-Barbe, où il était professeur, un discours qui deviendra, par la suite, un « exposé de programme et de philosophie »³⁶², quelques années avant la parution de son *Introduction à l'histoire universelle*, en exposant ce que deviendra aussi, visiblement, une partie du programme historique de Kogălniceanu : « Gardons-nous donc de diviser rigoureusement cette double étude de l'histoire, des langues et de la littérature. La pensée est une. Ne séparons pas les actions et les paroles qui en sont signes correspondants ; elles sont liées dans la nature, unissons-en l'étude dans l'éducation »³⁶³.

Le chemin pris par les historiens de 1848 détermine en fait une certaine compréhension des mécanismes politiques. L'identification de la Nation à la Démocratie, de la révolution démocratique à travers la révolution nationale, trouvent d'une certaine manière leurs racines dans ce choix

³⁶⁰ *Idem*, p. 108.

³⁶¹ *Idem*.

³⁶² Cf. Paul Viallaneix, in Jules Michelet, *Ecrits de jeunesse, Journal (1820-1823) – Mémorial, Journal des idées*, texte intégral, établi sur les manuscrits autographes et publiés pour la première fois, avec une introduction, des appendices, des notes et de nombreux documents inédits, par Paul Viallaneix, Gallimard, Paris, 1959, p. 292.

³⁶³ Jules Michelet, *Idem*, p. 294.

qui marque la formation intellectuelle de toute une génération.

N'empêche que ce choix représentait aussi la voie d'entrée dans la modernité européenne. Quand Kogălniceanu déclare l'Histoire comme « l'unique oracle qui peut voir dans l'avenir », il entre visiblement dans l'unité de l'Histoire-*Geschichte*³⁶⁴, une histoire « au singulier », une histoire en soi. « Dans ce nouveau cadre conceptuel, l'histoire se définira finalement comme connaissance d'elle-même : auto-compréhension dans et par le temps »³⁶⁵. C'est peut-être dans ces nouveaux cadres conceptuels de la modernité, qui prennent en considération le temps et ses espaces comme projections des expériences passées dans une attente de plus en plus accélérée de l'avenir qui buscule l'ordre de l'Ancien Régime que le nouveau régime d'historicité s'insinue dans la pensée politique roumaine.

³⁶⁴ Reinhart Koselleck, *Le futur passé. éd. cit.*, pp. 42-53.

³⁶⁵ François Hartog, *Evidence de l'histoire...*, éd. cit., p. 169.

5. Chapitre IV

5.1. Les héritages de la pensée politique de 1848 dans la seconde moitié du XIXe siècle

Après 1848, la pensée politique roumaine s'est retrouvée seule devant un défi méthodologique et conceptuel difficile à soulever. Dans un premier pas, elle s'était hâtée à embrasser la « modernité » occidentale mais elle avait négligé d'exploiter sa propre « ancienneté », au moins dans les aspect concernant le travail sur les temps historiques et la gestion conceptuelle de cette transition, qui était d'ailleurs chose accomplie pour la modernité occidentale. Cette « ancienneté » n'avait pas nécessairement dressé un sillage philosophique remarquable, mais elle avait eu le mérite d'avoir existé et de s'être proposé comme voie possible de la légitimation intellectuelle polémique, pour la génération suivante. Celle-ci s'était en revanche retrouvée au cœur du bouillonnement intellectuel et politique français des années trente, devant un discours qui, en plus, servait très bien, et devait encore servir, l'agenda « révolutionnaire, national et démocratique » qu'ils s'étaient proposés. Les perceptions mêmes sur le politique et sur la notion de souveraineté en tant que vecteur principal de l'identité des citoyens dans l'Etat des Modernes sont allées dans une direction qui n'a pas facilité le fondement de la démocratie parlementaire moderne.

Dans un second pas, la génération de 1848 a montré un parti pris quasi exclusif – les exceptions confirment la règle -- pour un certain choix de méthode scientifique. Au fait de brûler les étapes, une autre incidence sur la manière caractéristique de la lecture démocratique s'est ajoutée ;

il s'agit, tout simplement, d'un choix qui a marqué la perception sur les valeurs nationales et dont seulement la génération suivante en a fait le « procès ».

5.2. Le post-1848. L'abandon démocratique de la révolution

Parmi les auteurs qui jouent un rôle notable dans cette démarche entamée au milieu des années soixante et dans les années soixante-dix du XIX^e siècle, nous citerons Alexandru Xenopol³⁶⁶, historien ou George Panu, juriste. Tous les deux faisaient la critique de l'histoire messianique à cause justement du fait que cette manière de percevoir le passé impose un enchaînement causal ayant comme finalité une Nation mythique fondée sur des remparts idéologiques en déclin depuis 1848.

La génération de 1848 avait travaillé pour la fondation institutionnelle, démocratique et conceptuelle de la révolution ; le défi auquel cette génération s'est confronté était celui de la création d'une vision sur la politique et sur la gestion du pouvoir qui devait premièrement sortir du paradigme constitutionnel aristotélicien. Il s'agissait aussi d'un défi d'ordre terminologique, compte tenu du fait que le langage

³⁶⁶ Alexandru D. Xenopol (1847-1920), historien brillant, membre du groupe de Junimea où il a commencé ses recherches. Il est parmi les premiers historiens à avoir proposé la nouvelle direction méthodologique dans la pratique de l'Histoire et il a apporté une vision radicalement différente et polémique par rapport à l'historiographie des hommes de 1848. Il fait partie de cette génération de 1866 qui fait ses études plutôt à Berlin qu'à Paris, ce qui entraîne un changement de perspective générale sur les modes culturels et les interdépendances méthodologiques. Il fait des études de droit, histoire et sciences économiques à Berlin, entre 1867 et 1871.

politique de l'époque se confrontait encore avec un retard linguistique considérable³⁶⁷.

Tous ces sens et ces défis ont été basculés à partir de 1859. La génération révolutionnaire, convertie à la politique et à ce qu'on commence à appeler « parlementarisme », commence à concevoir le système institutionnel comme un acquis améliorable. Tout le problème est alors dans la découverte des méthodes adaptées aux exigences de la modernisation roumaine. La question qui se pose est comment forger une base institutionnelle convenable, qui tienne compte des « héritages de la tradition », mais qui, en même temps, ne soit pas liée à l'éthique révolutionnaire, incompatible avec la démocratie parlementaire. Car, même si apparemment la base institutionnelle est là, il faut voir dans quel sens le discours démocratique se développe : « Nombreuses sont les institutions incompatibles avec l'esprit moderne et qui sont une entrave à la réalisation des revendications populaires »³⁶⁸.

Comme problématique déclarée, c'est de cette modernisation³⁶⁹ que la génération de 1866 est soucieuse. Modernisation politique sur les bases des institutions adaptées ou

³⁶⁷ Explicable par le contour d'un univers intellectuel qui, même dans les années '30 du XIX^e siècle, est encore dominé par le poids de la culture grecque et qui essaie de forger une langue littéraire nationale et une terminologie qui lui soit propre. V., dans ce sens, l'ouvrage concernant l'influence grecque sur l'enseignement dans les Principautés roumaines au XVIII^e et au début du XIX^e siècle d'Ariadna Camariano-Cioran, *Les Académies princières de Bucarest et de Jassy*, Thessaloniki, Institute for Balkan Studies, 1974.

³⁶⁸ G. PANU, *Chestiuni politice*, Tipografia Lupta, Bucarest, 1893, p. V. La traduction nous appartient. Sa génération utilise d'ailleurs de moins en moins le français comme moyen d'expression écrite. Les citations que nous allons donner dans le chapitre qui suit, qu'il s'agisse de Panu ou de Xenopol, sont toujours des traductions du roumain, que nous avons fait dans le but de cette thèse.

³⁶⁹ Pour le sens de la modernisation roumaine, v. Daniel BARBU, *Bizanț contra Bizanț. Explorări în cultura politica românească*, Nemira, Bucarest, 2001, pp. 259-260.

adoptables: c'est là, en fait, la grande polémique de la fin du XIX^e siècle roumain, qui décide, une fois pour toutes, les directions à venir dans la polémique intellectuelle et idéologique sur le même sujet³⁷⁰.

Au cœur de cette polémique et à l'origine du grand mouvement rénovateur dans les années '60 et '70 du XIX^e siècle se trouve le groupe de Junimea. Le groupe s'est constitué en 1863, à partir d'un noyau de jeunes de Iasi, qui avaient étudié dans les Universités de l'Occident, particulièrement dans les universités de Berlin et de Vienne et qui trouvaient que le développement institutionnel de la jeune Roumanie ne tenait pas le pas avec les développements de fond dans les structures politiques réelles. Ils se sont donc proposés de fonder un groupe qui, par l'intermédiaire des actions culturelles, puisse propager les idées nouvelles, de développement graduel, en conformité avec les traditions politiques et institutionnelles autochtones. Junimea marque ses débuts en 1863, au moment où cinq jeunes ont décidé de fonder ce groupe et d'organiser des rencontres littéraires périodiques. A partir de 1866, ils ont inauguré une série de conférences qui ont marqué les débuts de la carrière publique de Junimea. Leur revue, *Convorbiri Literare* (*Entretiens littéraires*) sort le 1 mars 1867.

Ces jeunes étaient non seulement éduqués en occident, mais ils faisaient aussi partie – à l'exception du leader incontestable du groupe, Titu Maiorescu – de la haute société moldave. Theodor Rosetti était le beau-frère du prince Alexandru Ioan Cuza ; Petre Carp³⁷¹ et Vasile Pogor

³⁷⁰ Z. Ornea, *Junimea și junimismul*, Editura Eminescu, Bucarest, 1975.

³⁷¹ Petre Carp, 1837-1919, figure de première importance dans le groupe de Junimea et ensuite dans la politique roumaine conservatrice. Descendant d'une vieille famille de boyards, il a fait ses études à Berlin et ensuite à Bonn, ès droit et sciences économiques.

provenaient tous les deux des grandes familles des boyards moldaves ; Iacob Negruzzi était le fils du grand écrivain Costache Negruzzi. Titu Maiorescu³⁷² était le fils d'un professeur de lycée, Ioan Maiorescu, qui s'était distingué par sa participation en 1848, comme représentant de la Valachie, au Parlement de Francfort³⁷³. Tous ces jeunes vont constituer le point de départ d'un mouvement au début littéraire, mais qui va vite se développer vers le tableau général de la critique des sciences humaines et, à partir de 1870, vont démarrer un programme politique clair qui se traduira dans l'apparition du Parti conservateur, principal porteur de la doctrine politique déjà assumé par le groupe et qui va plaider pour les réformes graduelles, dans une vision organiciste et modérée³⁷⁴, radicalement opposée à la tradition messianique et révolutionnaire de 1848.

Dans la production du discours politique, les modifications vont principalement vers l'abandon progressif du trinôme de '48 Révolution-Nation-Démocratie. C'est le thème révolutionnaire qui est le premier élément à se voir éliminé de vedettes du discours politique de l'époque. Même les radicaux les plus rouges, tels C. A. Rosetti, purgent peu à peu leurs textes des appels révolutionnaires, en gardant seulement le couple conceptuel – pas moins problématique – de la Démocratie-Nation. Ses contemporains le remarquent d'ailleurs. C'est un phénomène qui se produit *grosso-modo* entre la fin du mouvement de 1848, et donc le

Intellectuel de structure et homme politique intelligent et subtil, il a laissé ses marques dans l'histoire politique et culturelle roumaine de cette période.

³⁷² Titu Maiorescu, 1840-1917, le maître incontestable du groupe, et l'auteur notamment de l'article programmatique du groupe de Junimea, « In contra directiei de azi in cultura româna », [« Contre la direction actuelle dans la culture roumaine »], qui a exposé la théorie des formes sans fond.

³⁷³ Toutes les informations reproduites ici sont redevables à Keith Hitchins, in *România, 1866-1947*, éd. cit., pp. 68-71.

³⁷⁴ *Ibidem*.

départ en exile, vers Constantinople (Ghica) ou Paris, Londres et différentes villes d'Italie (Rosetti, Bălcescu, les frères Golescu etc.) et l'unification des deux Principautés roumaines, en 1859, suite à l'élection d'un seul prince pour la Valachie et la Moldavie, Alexandru Ioan Cuza. Deux années déjà avant ce moment qui projette le cadre institutionnel pour le fondement de la Roumanie moderne, les anciens « révolutionnaires » avaient reçu le feu vert pour rentrer dans leur pays, comme on l'apprend aussi d'une lettre de Ion Ghica écrite en juillet 1857 à sa femme, Alexandrina Ghica : « Tous les émigrés peuvent rentrer sans condition. On avait pris d'abord pour condition la signature d'un bête de papier à remettre à Saffet efendi, papier que les Golesco, Bratiano et Rosetti ont signé. Mais cette condition est supprimée et on peut rentrer librement »³⁷⁵.

Les deux se retrouvent à Bucarest sous de meilleurs auspices, que Ghica s'apprête de nouveau à raconter à sa femme, dans une lettre envoyée de Bucarest le 10/22 février 1859 : « le prince Couza est entré dimanche avant-hier dans sa bonne ville de Bucarest. On puisse que la question des Principautés se terminera par l'envoi d'un prince étranger. Ce qu'il y a de certain, c'est que nos compatriotes, très enthousiastes du prince les premiers jours de l'élection, semblent s'être un peu attiédés depuis l'autre jour, les uns ne lui trouvent pas l'air assez grand seigneur, d'autres lui trouvent le défaut d'être trop libéral et les jeunes rouges de 45 ans le trouvent réactionnaire. J'ai rencontré Rosetti à l'Assemblée. Il ressemblait bien à ce

³⁷⁵ Ion Ghica, Lettre à Alexandrina Ghica, Constantinople, le 22/10 juillet 1857, in *Œuvres*, éd. cit., vol. V, pp. 258-259. En français dans le texte.

Rosetti qui écrivait il y a dix jours "notre prince est sublime en tout" »³⁷⁶.

La révolution disparaît peu à peu du discours politique, et la démocratie cherche maintenant de se reconfigurer dans la pensée politique, n'oubliant pas néanmoins l'autre élément de l'ancien tryptique : la nation. Pour les penseurs qui réfléchissent la période post 1848, jusqu'en 1857 et 1859 et ensuite jusqu'en 1866 – l'entrée de Charles I comme prince régnant en Roumanie – un des défis et maintenant d'assurer la définition de la souveraineté, en rapport avec les éléments démocratiques. C'est une question délicate par rapport justement à la problématique nationale, qui progresse certainement dans cette période, en offrant un gain de cause partiel à ces adeptes (le petit récit de Ghica sur l'état resplendissant de Rosetti le lendemain du 24 janvier 1859 et révélateur en ce sens) mais qui reste une composante essentielle du discours démocratique.

Au cœur du débat – qui est également valable pour toute la philosophie politique occidentale – se retrouvent les modes de définition de la souveraineté. Comment la définir : à travers le Peuple ? Si oui, quel est ce Peuple trésorier de la souveraineté ? Est-ce qu'il est encore légitime d'en parler, maintenant que le principe de représentation a changé la vision sur les modes de fonctionnement de la société politique ? Le temps serait peut-être venu de repenser cette souveraineté, en partant d'une nouvelle perspective offerte par l'action des partis politiques (officiellement apparus en Roumanie en 1875, mais qui agissent en pratique depuis au moins une quinzaine d'années), la technique de la représentation et les réglementations électorales. Le corps politique lui-même

³⁷⁶ *Idem*, vol V, p. 275-276. En français dans le texte.

change de caractère, il se constitue et agit maintenant, de plus en plus, dans une distribution cohérente entre la partie gouvernante et la partie gouvernée, organisée à son tour dans des associations qui pratiquent la démocratie en utilisant les instruments de la société civile et non par une somme de volontés qui s'expriment par le gouvernement direct. C'est surtout le débat concernant l'opportunité de l'introduction dans les lois électorales du suffrage universel, débat entamé d'ailleurs en 1848, qui pose d'une manière tendue ce problème.

Au carrefour des deux tendances il y a des personnages qui incarnent le caractère dubitatif et incertain de la démocratie roumaine. Parmi eux, George Panu est un de ceux qui montrent le mieux, par son parcours intellectuel hésitant, le caractère erratique de la modernité démocratique roumaine même. Loin d'avoir le mérite d'être fondateur de direction de pensée ou d'école (on se rappelle les mots extrêmement sévères de N. Iorga sur son inconstance et son instabilité intellectuelle : « A Iasi, ... il était extrêmement sûr que sa pauvre science d'emprunt dépassait tout... Arrivé à Paris, il s'était trouvé devant une méthode sérieuse, dans la bonne vieille honnêteté scolaire, et il a tout de suite senti s'envoler tout enthousiasme ; ne pouvant pas se transformer, il est resté, sauf le journalisme et la politique, stérile pour le reste de ses jours »³⁷⁷) G. Panu a en revanche le mérite d'avoir préserver l'esprit d'une époque intellectuelle et d'en avoir saisi aussi son caractère dubitatif. Passée d'une manière décidée dans un nouveau régime d'historicité, la génération de 1866 se fait la voix de la revendication constante d'un champ d'expérience – la tradition – sur la

³⁷⁷ N. Iorga, « Sur la civilisation roumaine en 1870 », *art. cit.*, p. 210.

fertilité duquel soit intégré, d'une façon « naturelle » et graduelle, son horizon d'attente, forgé et projeté dans la modernité occidentale.

Sa position cohabite d'une manière évidente et inconfortable avec une position adoptée, paradoxalement, par des camps théoriquement adversaires et qui ne partagent pas les mêmes vues sur le renouveau intellectuel nécessaire du pays. Les adeptes du « messianisme démocratique » de Simeon Bărnuțiu (surnomés les « fractionnistes ») – dont Panu (né en 1848 !) en avait lui aussi été l'adepte, dans sa jeunesse estudiantine à Iasi, avant de quitter leur camp pour aller rejoindre celui des adversaires de Junimea, en 1872 -- cultivent encore un sens de la culture politique et historique qui va dans une continuité du mouvement de 1848. Sorti du parapluie fractionniste, G. Panu a vingt-quatre ans quand il décide de joindre, après beaucoup d'hésitations, « Junimea ». Son adhésion représente moins la déclaration d'appartenance à une direction idéologique et davantage celle des affinités de discipline intellectuelle et de méthode. Le fait lui vaut en 1874 une bourse d'études à Paris (après une licence ès lettres passée en 1870 à l'Université de Jassy). En 1873, Panu avait publié une étude assez retentissante à l'époque, concernant l'histoire critique des Roumains. Il étudie à l'Institut Sainte-Barbe en vue de l'obtention d'un doctorat ès lettres. Il devient ami des fils de C.A. Rosetti, qui va devenir son patron politique après son retour précipité en Roumanie. Il y abandonnera la carrière historique et philologique et se consacrera aux études juridiques, parachevées par le titre de docteur en droit de l'Université de Bruxelles. Ce tournant dans sa carrière marque aussi la fin de sa collaboration avec le groupe de Junimea. En 1883, il se

fait élire député du groupe libéral rosettiste et il participe en cette qualité aux travaux parlementaires pour la révision de la Constitution de 1866³⁷⁸.

Après plus de dix ans d'activité politique et journalistique, Panu décide en 1895, avec beaucoup d'hésitations, d'adhérer au Parti Conservateur qu'il quittera six ans après, en 1901, en raison de la défection de son principal appui politique. Sans affiliation politique formelle ultérieure, Panu redevient un ami du Parti Libéral, dirigé, depuis 1893, par D.A. Sturdza.

La démocratie, on le voit bien, commence à être rapportée aux éléments d'identification déjà perçus comme fondateurs des institutions démocratiques. La théorie libérale européenne, avec les mouvements que la France connaît au début des années '70 renvoient la production intellectuelle vers un constat élémentaire, mais qui, pour le contexte roumain, représentait un progrès de substance. Loin d'être définie uniquement à travers les contours de la nationalité, la démocratie se définit en tant que système constitutionnel de garantie des droits et de libertés des citoyens par la représentation et par l'institutionnalisation des formes démocratiques occidentales.

5.3. Les continuités méthodologiques de la « révolution démocratique »

5.3.1. La démocratie nationale-contractuelle

³⁷⁸ J'ai utilisé comme sources la préface et le tableau chronologique de Z. Ornea, en G. Panu, *Amintiri de la Junimea din Iași*, Minerva, Bucarest, 1998.

La concertation de la démocratie autour de l'idée de Nation reste un élément présent dans ces discours radicaux réunis autour de l'école de S. Bărnăuțiu, le savant révolutionnaire réfugié de Transylvanie qui rassemble autour de lui un groupe politique et une école fortement contestée.

Avec ses hauts et ses bas, il faut néanmoins préciser que cette école³⁷⁹ joue en échange, incontestablement, un rôle dans le développement d'un discours plus systématique concernant la démocratie, d'un côté, et l'idée de méthodologie scientifique, de l'autre côté. Simion Bărnăuțiu, on ne saurait trop le dire, fait partie de cette génération d'intellectuels de Transylvanie qui bénéficie des avantages d'une solide formation dans les écoles et les universités de l'Empire (« la bonne et vieille honnêteté scolaire de l'occident »³⁸⁰, pour citer Iorga). Ses contributions politiques ou de théorie du droit s'ajoutent, pour l'enrichir, à ce grand tableau dessiné par des révolutionnaires tels Bălcescu ou Rosetti, qui négligeaient d'une manière presque programmatique l'élaboration d'un discours théorique et systématique concernant la politique en faveur d'un militantisme souvent pur et dur³⁸¹.

³⁷⁹ Sur le rôle joué dans le développement de l'enseignement juridique roumain, voir Valentin Al. Georgescu, « Dezvoltarea învățământului juridic în Principatele române în perioada Unirii », [« le développement de l'enseignement juridique dans les Principautés roumaines à l'époque de l'Union »], in *Studii și cercetări juridice*, an. IV, nr. 2, p. 338 et suiv.

³⁸⁰ N. Iorga, « Despre civilizația românească la 1870 » [« Sur la civilisation roumaine en 1870 »], in *Annales de l'Académie roumaine*, Mémoires de la section historique, IIIème série, tome XIX, mem. 14, p. 210.

³⁸¹ Il serait utile de rappeler comment, deux ou même trois générations plus tard, les intellectuels roumains se rapportent à la contribution et au profil de Nicolae Bălcescu en tant qu'acteur de l'historiographie et de l'avènement national. Voici, comme exemple, quelques extraits de la préface rédigée en 1928 par un philosophe roumain à un recueil réunissant quelques études historiques de Bălcescu : « Nicolae Bălcescu est dans l'histoire de la

La démocratie sera définie tour à tour par Bărnuțiu et par ses adeptes fractionnistes en suivant deux directions principales qui favorise, nous pouvons le dire, des sens différents d'interprétation de la démocratie. La première, c'est la direction imprimée largement par la pensée de 1848, de la démocratie nationale ethnique. La deuxième, c'est la théorie « contractuelle » de la démocratie (dans le sillage de la philosophie politique du XVIIe et du XVIIIe siècle) qui soulève, essentiellement, la question de la délégation et des droits naturels assimilés dans le système des droits rationnels.

En 1848, dans un discours prononcé à Blaj³⁸², Bărnuțiu constate que « la liberté de chaque nation ne peut être que nationale, et on ne saurait comprendre la liberté sans nationalité, pour nul peuple sur la terre ». La liberté est ainsi définie comme exclusivement attachée à l'espace public, de construction nationale, ce qui mène à la construction, conjointement à d'autres discours de l'époque qui vont dans un sens similaire, vers la construction d'un modèle qui essaie de mettre ensemble des notions concurrentes. La liberté collective, conditionnée par l'affirmation de l'identité nationale, devient un révélateur des sens ambigus de la démocratie avec une forte survivance même jusqu'à la fin du XIXe siècle. C'est ainsi

culture roumaine une figure héroïque. Combatant par l'écriture et par les faits pour les grands idéaux de son peuple, il apparaît comme un prophète des temps futurs au début de l'évolution intellectuelle et politique, qui était destinée à mener notre pays à son unité d'aujourd'hui ». (P. P. Panaitescu, in Nicolae Bălcescu, *Patru studii istorice*, éditées et accompagnées d'une esquisse biographique et bibliographique de..., Cartea Românească, Bucarest, 1928, p. 5.)

³⁸² *Antologia gândirii românești* [Anthologie de la pensée roumaine], sec. XV-XIX, 2 volumes, l'Académie roumaine, l'Institut de Philosophie, Editura Politică, Bucarest, 1967, p. 85.

que l'on retrouvera dans les discours de D. A. Sturdza, un des chefs du parti libéral et premier ministre à l'époque, c'est à dire en 1895, une définition de la nationalité qui rappelle encore les convictions des penseurs de la génération de 1848 : « Dans ce mot réside la solidité de notre Etat. Si nous n'existions pas en tant que nation, notre Etat n'existerait pas non plus »³⁸³. La nationalité est à la fois raison d'être de l'Etat et fondement pour une certaine existence individuelle qui passe d'une manière obligée par les grands chemins des libertés collectives : « C'est uniquement les libertés publiques qui nous ont assuré le développement et notre progrès »³⁸⁴. Aussi la démocratie se nourrit-elle du « peuple » comme expression de la consécration des libertés collectives, garanties à leur tour par la nation : « C'est seulement par le peuple que les hommes qui conduiront un jour le pays vont être renouvelés. Les pays où le peuple est divisé en castes, et où une seule caste peut conduire les affaires publiques vont reculer ; car les castes ne pourront jamais se renouveler par des puissances vives et saines, au moment où ces puissances ne peuvent jaillir que de la source saine et sans fin des nations »³⁸⁵. C'est en fait une survivance d'un modèle de compréhension de la démocratie enraciné dans l'obsession de la révolution politique – à la différence d'un modèle démocratique moderne que l'on situerait quelque part dans l'effort de concilier les appétences individuelles³⁸⁶ et non pas de les faire plier aux impératifs nationaux – ou de l'unité nationale. Autrement dit – avec

³⁸³ D. A. Sturdza, Discours prononcé le 13 octobre 1895, à Iassi, Bucarest, L'imprimerie Voința Natională, 1895, p. 9.

³⁸⁴ Ibidem.

³⁸⁵ Idem, p. 10.

³⁸⁶ Cf. Yves Fricker, « *Théorie et pratique de la démocratie* », in Eric Widmer, *Théorie et pratique de la démocratie*, Economica, Paris, 2005, p. 11-13.

les paroles de Bărnuțiu, cette fois-ci : « Le but de la république roumaine est compris dans l'idée que *caetus multitudinis juris consensu et communione utilitatus sociatus*, c'est à dire le droit et la justice la dominant et la gouvernent dans toute son étendue, pour que la nation roumaine puisse vivre éternellement libre et indépendante sous leur toit »³⁸⁷. La définition donnée à la nation fréquente les visions mythologisées à l'ordre du jour pour les révolutionnaires de 1848 et une croyance dans le pouvoir de la multitude s'unifiant sous la bannière nationale ; en d'autres termes, s'il s'agit quelques fois de nation chez Simion Bărnuțiu, il s'agit aussi d'un effort d'imaginer la création de l'Etat sur les bases de ce qu'il appelle « la naturalité de la nation » : « L'homme le plus puissant ne put toujours pas contenir tout le genre humain avec son humeur pratique dans la mesure où il l'aimerait et il le voudrait, c'est pour cela que, même un être pareil est toujours contraint de limiter son activité à sa patrie et à sa nation, c'est pourquoi la nature a divisé le genre humain en nation »³⁸⁸.

Le souci de contenir le nombre dans l'unité nationale se trouve confronté à la fondation originaire démocratique dans la « source originaire du droit naturel »³⁸⁹, qui serait « la condition de la validité de tout le droit positif, le premier critère et le plus principal, selon lequel nous jugeons ce qui est bon ou ce qui n'est pas bon dans le droit positif et c'est pour cela que le droit naturel garde sa position de législateur et de juge suprême même après

³⁸⁷ Simion Bărnuțiu, *Dreptul public al romanilor (Le droit public des Roumains)*, Iasi, 1867, in Anthologie de la pensée roumaine, éd. cit., p. 381.

³⁸⁸ *Idem*, p. 380.

³⁸⁹ Simion Bărnuțiu, *Droit naturel privé*, Iasi, Tiparul Tribunei Romane, 1868, p. 2.

l'introduction du droit positif ». Dans une synthèse³⁹⁰ qui mobilise les approches dix-neuviémistes de la théorie du droit de Savigny et aussi les préceptes fondamentaux de la philosophie kantienne, dont il récupère le sens de la liberté dans l'accomplissement de la loi morale, Bărnăuțiu arrive à définir la condition démocratique comme étant essentiellement individuelle, chose qui entre en contradiction avec sa vision sur l'unité indestructible de la nation. Car « la liberté consiste en un possibilité subjective d'observer ou de ne pas observer la loi morale »³⁹¹ et par conséquent, la liberté peut être interne et externe, comme une « faculté de mettre à l'œuvre sa volonté propre ». Le droit positif sera par conséquent appelé à mettre de l'ordre dans l'exercice des multiples libertés extérieures qui vont se rencontrer et agir réciproquement dans la société civile : « La liberté externe de chacun sera limitée par la loi d'une telle manière, qu'à ses côtés puisse subsister la liberté de tous. L'idée de cette loi, c'est l'idée du droit »³⁹². Le droit devient donc, par l'intermédiaire du législateur, la source ordonnatrice des libertés individuelles extérieures qui se trouvent confrontées dans l'espace commun de la société politique. Il ne s'agit pas de concevoir cette société politique comme une unité liée par l'âme nationale ou par une autre forme de conscience collective, commune. On est loin de la vision sur la liberté exclusivement collective telle que Bărnăuțiu l'évoquait sur le théâtre révolutionnaire de Blaj, en 1848. Le doute soulevé par la capacité de l'Etat bureaucratique de gérer convenablement

³⁹⁰ Sur les origines et les filières philosophico-juridiques utilisées par Bărnăuțiu, voir Petre Pandrea, *Filozofia politico-juridica a lui Simion Bărnăuțiu*, Fundatia pentru Literatura si arta, Bucarest, 1935.

³⁹¹ Simion Bărnăuțiu, *cf. supra*, p. 4.

³⁹² *Ibidem*, p. 5.

le nombre et la démocratie comme revendication sociale trouve chez Bărnăuțiu une résolution de retour à la démocratie d'avant Tocqueville, à un type de démocratie contractuelle où l'espace public est avant tout occupé à déléguer les négociations réciproques contenant l'exercice de la liberté individuelle. Cette idée, kantienne mais aussi, dans un certain sens, lockéenne – au moins dans ce qu'elle rappelle la notion de *trust* -- est ensuite complétée par une définition supplémentaire : « Le droit est la règle selon laquelle on fonde l'harmonie rationnelle entre la liberté externe de tous les hommes »³⁹³.

Le concept invoqué qui attire tout de suite l'attention est la « raison ». A quelle raison est-ce qu'on a à faire ? A la raison équivalente à la loi naturelle, telle qu'elle fondait l'état de nature et ensuite le poussait vers la constitution de l'état politique dans la philosophie du contrat du XVII^e siècle ? L'hypothèse ne peut pas être exclue d'emblée, étant donnée la fusion de ces motifs philosophiques dans l'exposition de la théorie du droit de Bărnăuțiu et tenant aussi compte de la très bonne connaissance des textes de Hobbes, Locke ou Grotius dont il fait preuve à maintes reprises dans ses cours. Les citations et les références de Bărnăuțiu sont très riches et sans égal dans les écrits de ses contemporains roumains. Dans une courte histoire du droit naturel qu'il dresse dans le traité de *Droit naturel privé*, on s'aperçoit de la très familière fréquentation des œuvres de quelques « classiques » du XVII^e et du XVIII^e siècle. Parmi eux sont cités Grotius, *De jure belli et pacis*, que l'on peut considérer « comme le premier livre sur le droit naturel

³⁹³ *Ibidem*, p. 6.

comme science »³⁹⁴ ou Hobbes, avec les *Elementa Philosophiae*, le *De Cive*, et le *Léviathan* ou *De materia forma et potestate civitatis ecclesiasticae et civilis*. de Spinoza, Bărnăuțiu retient une définition du droit individuel qui serait « le pouvoir de l'individu et rien d'autre »³⁹⁵.

Mais l'histoire continue, et on y retrouve aussi Locke, ensuite Puffendorf, les écoles allemandes de droit, Adam Smith, Thomas Paine, Montesquieu, les encyclopédistes et les « économistes », le « génial Rousseau » et Beccaria – qui est une référence quasi-unanime dans la tradition juridique des pays roumains³⁹⁶. Ce qui frappe, c'est l'attitude « engagée » dans la reconstitution de l'histoire du droit et les commentaires critiques qu'il fait lui-même, par exemple, au sujet de la notion d'honneur telle qu'elle se retrouve chez Montesquieu, et qui devrait figurer « non seulement dans la république, mais aussi dans la monarchie ou l'aristocratie »³⁹⁷. Bărnăuțiu remarque le recul de l'école anglaise du droit, qui « déchoit » du livre sur le gouvernement d'Algernon Sydney à la théorie contre-révolutionnaire de Burke. En revanche, les Français ont progressé dans la matière, comme le montrent les commentaires de Destutt de Tracy sur l'Esprit des lois de Montesquieu³⁹⁸. Les réflexions empathiques de Bărnăuțiu sur le doctrinaire Destutt de Tracy nous amènent à concevoir aussi un autre possible rapprochement – pour répondre aussi d'une autre manière à la question concernant les origines intellectuelles du concept de démocratie chez Bărnăuțiu –

³⁹⁴ *Ibidem*, p. 88.

³⁹⁵ *Idem*.

³⁹⁶ Voir, pour ce sujet, Ariadna Camariano-Cioran, *L'oeuvre de Beccaria, 'Dei delitti e delle pene' et ses traductions en langues grecque et roumaine*, in *Revue des études sud-est européennes*, tome V, Editura Academiei RPR, Bucarest, 1967.

³⁹⁷ Simion Bărnăuțiu, cf. *supra.*, p. 122.

³⁹⁸ *Idem*, p. 93.

non seulement avec la « raison dix-septièmiste », mais aussi à un sens plus « dix-neuvièmiste » concernant la « souveraineté de la raison ».

5.3.2. La démocratie par le Peuple

Les continuateurs et les adeptes de C. A. Rosetti et de Simion Bărnuțiu vont surgir dans les débats qui engageront les représentants de la génération dite de « 1866 ». Cette référence primaire sera confrontée à l'héritage de quarante-huit, référence obligée dans la seconde moitié du XIX^e siècle, à l'intérieur du débat concernant les chemins de la démocratie. Car, pour les intellectuels roumains situés au cœur du débat sur les voies de la modernisation, deux directions générales se dessinent, directions concurrentes³⁹⁹, déjà anticipées par le développement d'une conscience historique différente chez les hommes de quarante-huit : les conservateurs et les libéraux. La logique nouvelle proposée par Titu Maiorescu, veut renouer avec les traditions institutionnelles de l'Ancien Régime⁴⁰⁰, tout en gardant l'esprit ouvert pour les nouvelles vagues du progrès intellectuel européen. Le passé récent est encore trop près pour offrir une base d'objectivation de construction identitaire; il faut, par conséquent, rompre avec lui.

³⁹⁹ V. Keith Hitchins, «Desăvârșirea națiunii române», in Mihai Bărbulescu, Dennis Deletant, Keith Hitchins, Șerban Papacostea, Pompiliu Teodor, *Istoria României*, Editura Enciclopedică, Bucarest, 1998, p. 390.

⁴⁰⁰ Sur ces deux camps intellectuels et politiques et pour une analyse des contextes, v. Daniel Barbu, «Titu Maiorescu sau despre interpretarea literară a politicii», in *Studia Politica, Romanian Political Science Review*, vol. III, no. 1, 2003, pp. 73-79.

C'est ainsi que la génération de 1866 se construit autour d'une nécessaire polémique entre les Anciens et les Modernes qui n'avait pas eu lieu dans la génération antérieure, et qui devait s'accomplir pour que la pensée politique roumaine puissent véritablement s'avancer dans la modernité. Au cœur du débat, c'est la tradition et le respect des structures d'un groupe qui rompt d'une manière programmatique avec la tradition nationaliste de la révolution de 1848, encore puissante dans le discours politique roumain, pour renouer avec un type de discours beaucoup moins fréquenté par les intellectuels roumains de l'époque, dont Ion Ghica est peut-être le représentant le plus illustre.

Les hésitations de la démocratie roumaine trouvent une explication possible dans cette tension toujours renouvelée entre le démocratisme national et le démocratisme radical qui avance l'image d'une démocratie dont le rapport à la nation est décidément refusé⁴⁰¹. Les libéraux roumains de Bratianu seraient responsables de l'échec de la démocratie non seulement parce qu'ils n'ont pas souhaité l'amélioration de la représentation, mais aussi parce que la Nation comme telle est un concept voué à l'échec. C'est mettre entre parenthèses, d'une manière tranchée, le tableau national si cher à son esprit tutélaire le plus proche, C.A. Rosetti, est c'est nous rappeler, en quelques sorte, les différentes distinctions opérées par Ghica entre la révolution nationale et la révolution politique dont nous parlions dans le chapitre précédent⁴⁰².

⁴⁰¹ V. Pierre Manent, «La démocratie sans la nation?», in *Commentaire*, no. 75, 1996, pp. 569-575.

⁴⁰² Ion Ghica, adepte de l'élaboration d'un discours propre à la science politique, écrit dans une *Lettre au général Josef Wysocki, du 1^{er} janvier 1850* (Ion GHICA, *Œuvres*, vol. IV, éd. cit., p. 252, en français dans le texte) que «le

Le refus de la Nation comme partie active de la Démocratie n'est pas pour autant un refus des mérites historiques du libéralisme national messianique ou, du moins, de sa justification historique. Panu, pour son compte, se livre à une espèce d'archéologie du libéralisme roumain, démarche qui observe, note et prend en considération les vestiges de ce type de libéralisme en tant que tels, c'est à dire en tant qu'objet d'étude et rien d'autre. Le libéralisme national appartient aux « temps héroïques », comme il note en 1892⁴⁰³, et il doit y rester. Ce qu'il a hâte de sanctionner, ce sont les résurgences anachroniques de l'esprit de '48. On le voit très bien dans les portraits sarcastiques de certains collègues parlementaires. Les personnages qui animent ce type de libéralisme révolu sont considérés d'un oeil assez critique: « M. Voinov est un vétéran des temps héroïques. Comme dans l'armée, auparavant, beaucoup avançaient, par leur mérite, du simple soldat jusqu'au général, sans études, sans beaucoup d'école, de la même façon M. Voinov a avancé en politique. Il y a 20 ans, il était un simple soldat, ensuite il a reçu, peu à peu, les grades des hommes politiques, jusqu'à ce que M. Bratianu lui ait proposé de devenir ministre »⁴⁰⁴. Pour expliquer en partie cette problématique génératrice de tensions et de polémiques, il faut que nous nous tournions de nouveau vers les éléments de l'influence du 1848 français, qui agit comme un révélateur, car un des volets de cette problématique débattue dans la seconde moitié du siècle en Roumanie se retrouve dans la période post 1848 en France. Les conséquences de cette influences remontent,

sentiment national a divisé les peuples et compromis le bonheur et la tranquillité de l'Europe pour longtemps ».

⁴⁰³ G. Panu, *Portrete și tipuri parlamentare*, Tipografia Lupta, Bucarest, 1892, p. 165.

⁴⁰⁴ *Ibidem*.

pour une partie de la pensée politique roumaine, jusqu'à la fin du siècle. L'image du « peuple-totalité » qui domine la pensée révolutionnaire française – et roumaine, comme nous l'avons montré dans le chapitre précédent – absorbe tout l'espace de réflexion concernant le sens de la souveraineté⁴⁰⁵ : « c'est d'abord un *peuple-principe* qui s'affirme dans la modernité démocratique. Principe et promesse à la fois, il symbolise par la seule présence de son nom la constitution de la société en un bloc et sert à universaliser l'entité nationale. Il est la vérité du lien social : il renvoie à une proposition politique avant d'être un fait sociologique »⁴⁰⁶. Les survivances de ce profil dressé en 1848 sont surprenantes dans la pensée politique roumaine, comme on peut le voir dans un article écrit en 1885 par G. Panu dans son journal radical *Lupta* (*Le Combat*), fondé par son mentor, C. A. Rosetti : « Une nouvelle conception concernant l'Etat, le peuple, a la tendance de dominer la société moderne. Au lieu de la croyance en une société comme rassemblement d'individus, une collection de couches sociales avec leurs intérêts et leurs besoins respectifs, avec une vie à part et des aspirations contraires, aujourd'hui, un Etat, un peuple est considéré comme un être complexe ayant vie et conscience, possédant un pouvoir énorme d'influencer les individus qui le composent et recevant, réciproquement, leur influence. Tandis que dans le premier cas, la solidarité, la responsabilité mutuelle n'existaient pas ou elles étaient très faibles, dans le second cas, tous les individus sont solidaires les uns avec les autres... Ce principe issu d'une analyse scientifique de la société et du rôle des individus dans la société doit donner de la matière à

⁴⁰⁵ Cf. Pierre Rosanvallon, *Le peuple introuvable*, éd. cit., p. 39.

⁴⁰⁶ *Ibidem*, p. 40.

penser à tout homme politique... »⁴⁰⁷. En fait, l'extrait que nous venons de citer résume peut-être la question qui pose encore des problèmes dans la pensée politique roumaine de cette période, qui avait commencé depuis déjà les années trente, suivant plus ou moins consciemment le modèle français, à superposer « abstraction politique et flou sociologique »⁴⁰⁸, en créant finalement une tension difficilement maîtrisable entre « l'ordre du symbolique et l'ordre de la réalité »⁴⁰⁹, en opposant toujours « une incertitude sociologique et une perplexité philosophique »⁴¹⁰. Cette tension, la modernité démocratique occidentale va la résoudre temporairement par une sorte de paix avec elle-même, où la vision politique sur la nation civique – définie à la fin du siècle par Ernest Renan, par exemple – joue un rôle de catalyseur. L'idée démocratique commençait, après un long et parfois douloureux travail sur elle-même, de légitimer et nourrir « l'amour que chaque peuple éprouve naturellement pour lui-même »⁴¹¹. Ce travail nécessite la « tranquillité ». Mais comme un des intellectuels roumains de 1848 l'observait déjà⁴¹², c'est justement cette tranquillité qui fait défaut à la démocratie romaine naissante. Quand il s'agit de faire tracer une frontière méthodologique entre la « foule inculte, le nombre menaçant » et le « sage sujet de la souveraineté, la forme tranquille de la volonté

⁴⁰⁷ G. Panu, article publié dans le journal *Lupta*, le vendredi 28 juin 1885, An II, No. 71, col. 1, p. 1. La traduction nous appartient.

⁴⁰⁸ Pierre Rosanvallon, *Le Peuple introuvable*, éd. cit., p. 40.

⁴⁰⁹ *Idem.*

⁴¹⁰ *Idem*, p. 42.

⁴¹¹ Cf. Pierre Manent, *La raison des nations*, éd. cit., p. 18.

⁴¹² Il s'agit de Ion Heliade Rădulescu, qui publiait en 1840, dans la revue *Curierul Românesc*, no. 34, 35, 36, 37, du 20 et 29 avril un article sur l'enseignement – que nous avons citer dans les chapitres précédents – en observant que ce qui manque en premier lieu à l'enseignement, ce sont « la paix et le repos ».

générale »⁴¹³, les approches des intellectuels roumains se divisent dans une réflexion agitée et une polémique exacerbée, mais vive. Les questions de départ sont plus ou moins les mêmes ; ce qui sépare les deux grandes directions dans lesquelles se développe la pensée politique roumaine post 1848, ce sont les méthodes et les réponses. Comment parer ces interrogations concernant l'entente du principe de la souveraineté du peuple avec « la figure de ce dernier »⁴¹⁴ ?

C'est toujours l'intérieur du moment 1848 que chacun cherche, en le réfutant ou en le récupérant pieusement, une réponse, qui se dirige plus ou moins directement vers « le cercle intérieur – le magma --, de notre histoire moderne, quand le problème de la démocratie s'appelle la question sociale », dans une « réfutation de l'enseignement de Tocqueville »⁴¹⁵, qui avait vue la démocratie comme se traduisant essentiellement par l'égalité des conditions. Voilà la réponse des radicaux rosettiens dans le sillage de cette problématique : « La solidarité sociale doit être la tendance de la démocratie nouvelle, préoccupée non pas par des formes métaphysiques, mais des véritables nécessités de ceux qui, par leur nombre, servent de base à l'unité politique et sociale dans un Etat »⁴¹⁶. Tous les grands thèmes soulevés par le 1848 français, reprises plus tard par une direction de la pensée politique roumaine s'y retrouvent : la démocratie nouvelle qui doit faire face à « l'inégalité des conditions »⁴¹⁷ (la démocratie anti-

⁴¹³ Pierre Rosanvallon, *Le peuple introuvable*, éd. cit., p. 24.

⁴¹⁴ *Idem*, p. 44.

⁴¹⁵ Cf. Pierre Manent, *La raison des nations*, éd. cit., pp. 22-23.

⁴¹⁶ G. Panu, « Tot despre solidaritatea socială » [« De nouveau sur la solidarité sociale »], in *Lupta*, An II, 1885, No. 79, p. 1, col. III.

⁴¹⁷ Pour une exposition de cette vision sur le caractère anti-tocquevillien de la démocratie post 1848 en France, voir Pierre Manent, *La raison des nations*, éd. cit., pp. 21-27.

tocquevillienne), la solidarité sociale qui en est la conséquence majeure, la peur du nombre et la science du gouvernement envisagée implicitement comme savoir-faire dans la maîtrise de ce nombre.

La disparition de la révolution dans les textes des acteurs de cette période est donc accompagnée d'un déplacement substantiel qui favorise et met au premier plan une autre substance de la souveraineté. La légitimation du pouvoir politique doit se faire toujours à travers une définition de la souveraineté, dont la nature a changé: la confrontation passe de la rue au Parlement. Le théâtre démocratique change non seulement de personnages, mais aussi d'acteurs: la démocratie se fonde sur la représentation⁴¹⁸, qui devient le point fort d'une souveraineté toujours mise à l'épreuve.

Les hommes de '48 deviennent eux-mêmes des parlementaires, de chefs de parti, ce qui déplace le débat sur une scène nouvelle. Le processus de modernisation politique sur les bases des institutions adaptées ou adoptables est déjà, théoriquement, entamé : c'est là, en fait, la grande polémique de la fin du XIX^e siècle roumain, qui décide, une fois pour toutes, les directions à venir dans la polémique intellectuelle et idéologique sur le même sujet⁴¹⁹. Car même si le groupe de «Junimea» – qui est loin d'être homogène, du point de vue de l'idéologie culturelle ou politique, ainsi que la coexistence, même passagère, des personnages aussi différents, tels Panu et Negruzzi, par exemple, le démontre⁴²⁰ – n'introduit apparemment pas de paradigmes culturels radicalement nouveaux dans l'espace autochtone, c'est justement la vision radicalement opposée à la

⁴¹⁸ V. Pierre Rosanvallon, *La démocratie inachevée...*, éd. cit., pp. 157 et suiv.

⁴¹⁹ Z. Ornea, *Junimea și junimismul*, Editura Eminescu, Bucarest, 1975.

⁴²⁰ V. Z. Ornea, *op. cit.*, pp. 117 et suiv.

tradition messianique et révolutionnaire de '48 qui est l'innovation. L'originalité du groupe, c'est le choix distinct, articulé, premièrement en faveur de la culture philo-allemande, contre le « radicalisme »⁴²¹.

5.3.3. La démocratie-revendication, la démocratie-nation

« Ici, [à Paris] depuis l'élection et l'échec du comité, il y a un dégoût et un découragement aux cœurs de tous, de manière que personne ne veut plus croire en rien et ne veut plus rien faire ». C'est le cri de la défaite, lancé par le radical Rosetti en avril 1850. A l'époque, la démocratie nationale, les revendications sociales, l'union des deux Principautés restent pour ce révolutionnaire vaincu seulement des réconforts théoriques. Mais ces réconforts prennent la voix de Sully⁴²², qu'il cite dans la même lettre adressée à Ion Ghica, et dans laquelle il lui fait part de ces convictions radicales : « Ne te rappelles-tu pas que même Sully, qui n'était ni fou, ni socialiste, disait *« Le peuple ne se révolte jamais par caprice, mais par impatience de souffrir »*⁴²³... Qu'est-ce qu'il aurait dit s'il avait vu que la révolution de février était devenue en quinze jours de partielle, universelle ? »⁴²⁴. La marche de l'humanité vers la république démocratique est irrésistible, continue Rosetti, en montrant que « la tyrannie, l'oppression, la corruption et l'esclavage des monarchies et de l'équilibre européen ne pourront jamais ouvrir les yeux des Chambres, changer le système

⁴²¹ *Ibidem*, pp. 145-147.

⁴²² « Sully, le ministre de Henri IV », note dans C. A. Rosetti, *Correspondenta*, édition établie, préface, note et commentaires de Marin Bucur, Editura Minerva, Bucarest, 1980, p. 250. La traduction nous appartient.

⁴²³ En français dans le texte.

⁴²⁴ *Idem*, p. 248.

d'enseignement et rendre les mœurs républicains. Le suffrage universel est le seul moyen, la seule école qui va préparer les hommes pour le suffrage universel »⁴²⁵.

Rosetti conservera cette vision et essaiera de l'imposer dans les controverses politiques d'après l'Union de 1859. Les éléments qui vont disparaître – dont nous avons montré la consistance – sont la révolution et la république. C'est un repli particulier et assez caractéristique de la démocratie roumaine, dans toutes ces formes, qui est dû aux changements et aux compromis d'ordre politique qui s'ensuivirent dans le devenir institutionnel de la Roumanie moderne. Car après 1848, jusqu'en 1866, les Principautés et ensuite la Roumanie, à partir de 1859, connaissent quelques changements radicaux de régime. Premier élément, le rétablissement du condominium russo-turc, par la Convention de Balta-Liman, en 1849, qui a de nouveau imposé les Règlements Organiques dans une forme modifiée. Les princes régnants qui arrivent en Valachie et en Moldavie, Barbu Stirbei et Grigore Ghica, sont à l'origine des premières réformes importantes, d'ordre politique et économiques, qui préparent les développements politiques ultérieurs. Ils ont tous les deux accepté et promu des visions libérales modérées dans l'enseignement et dans la question de la propriété et ils ont collaborés avec certains des anciens initiateurs du mouvement de 1848.

Vers 1857, le mouvement unioniste, qui se proposait comme programme l'unification des deux Principautés, réuni dans la Partie unioniste, s'intensifie. Après des essais de la partie anti-unioniste de mettre fin à ce mouvement, en falsifiant les élections, la partie unioniste arrive, avec le concours favorable du Pacte d'Osborne, conclut suite à

⁴²⁵ *Idem.*

la rencontre entre Napoléon III et la reine Victoria d'Angleterre, de voir ces élections annulées. De nouvelles élections sont organisées, remportées par les parties unionistes. Par la suite, en 1857 commencent à Iasi et à Bucarest les travaux des Rassemblements *ad-hoc*. Ces travaux vont aboutir en 1859 à l'organisation de nouvelles élections, en Moldavie et en Valachie, remportées de nouveau par la partie unioniste, avec un candidat unique pour les deux Principautés, Alexandru-Ioan Cuza⁴²⁶.

Ces changements de vision politique – qui sont comblées par l'avènement du prince étranger Charles I et par l'adoption de la première constitution de la Roumanie moderne en 1866 – deviennent donc compréhensibles si elles sont projetées dans ce champ d'expérience en continuel mouvement de la construction institutionnelle de la modernité démocratique roumaine. Les penseurs de cette période, les uns plus flexibles que les autres, adaptent leur discours, façonnent leur manière de penser la démocratie, changent quelquefois d'une manière dramatique leur définitions et les points fort de leur plaidoyer démocratique. C'est un carrefour où identités politiques, histoire vécue et connotations conceptuelles font parfois l'unité dans une direction qui privilégie la vision englobante de ces trois éléments au détriment peut-être de la rigueur où de la cohérence conceptuelle.

L'étonnement de la génération suivante devant ce mélange de controverses et de prises de position indécises et dépendantes d'un contexte institutionnel flou et indécis était donc non seulement prédictible, si l'on peut dire ainsi, mais aussi explicable. Le démarrage méthodologique hésitant et fluctuant entamé par les représentants de la

⁴²⁶ J'ai fait appel, pour ce raccourci historique, aux informations fournis par Keith Hitchins, in *Români*, éd. cit., pp. 335-359.

génération de 1848 a suscité des réactions critiques de la part des intellectuels de la génération suivante. Ceux-ci ont essayé, une partie d'entre eux en tout cas, de ne pas tomber dans le piège de la rupture qui avait constitué une source importante dans les fondements incertains de la « démocratie » moderne de '48. La polémique développée par le groupe de Junimea a eu dans ce contexte le mérite avant tout d'avoir changé le rapport de la pensée politique avec son passé et de proposer, dans la seconde moitié du XIXe siècle, son propre travail de deuil par rapport à l'échec révolutionnaire de 1848.

La polémique, souvent acerbe, avec les quelques intellectuels qui n'étaient pas prêts à abandonner le parti pris méthodologique et idéologique des hommes de 1848 a comme première qualité celle d'exister, en tant que telle, tout simplement. Cette polémique oppose deux points de vue, étendus sur deux directions plus larges, idéologiquement parlant. La première, celle de Junimea, se propose de mettre les bases de la rigueur méthodologique dans les sciences humaines en général, à l'intérieur de l'espace intellectuel roumain. Elle a comme fondement les doctrines gradualistes et organicistes qui constituent les tendances dominantes de l'environnement philosophique de l'Europe dans la seconde moitié du XIXe siècle. Ce sont des doctrines qui émergent en assimilant la notion même de progrès avec l'idée de démocratie représentative, parlementaire, dans les lignées de la limitation du droit de vote. Cette direction tire les conséquences de l'échec, avoué comme tel, de l'introduction en 1848 du suffrage universel en France, où « on s'aperçoit sans beaucoup tarder que l'égalité devant les urnes n'est pas suffisante pour résoudre la question sociale. On constate aussi tout

simplement que ressurgissent les contradictions du gouvernement représentatif, qui avaient été relativisées pendant de longues années par l'injustice première du cens »⁴²⁷.

La seconde partie engagée dans la polémique a *grosso-modo* comme but soit de prendre le relais des rêves mythologisants de 1848, soit de prolonger, dans le nouveau espace politique roumain – caractérisé par les débuts du parlementarisme et, ensuite, par l'apparition, en 1875, des partis politiques⁴²⁸ -- les radicalismes prônés vers le milieu du siècle et même plus tard par un C. A. Rosetti, par exemple. Il s'agit donc d'une combinaison entre la démocratie-nation, déjà bien esquissée par la plupart des hommes de 1848 et la démocratie sociale, qui introduit peu à peu dans la pensée politique roumaine les éléments de la revendication sociale⁴²⁹ – exacerbés vers la fin du XIXe siècle et le début du XXe, époque de quelques émeutes paysannes. La démocratie-revendication commence à se ressourcer, il faut le dire, de la démocratie-nation. C'est ce qui arrivera dans le cas des auteurs qui choisissent de rester fidèles au discours « fondateur » de 1848.

Les lignes du développement conceptuel de la démocratie vont donc s'installer sur ces coordonnées polémiques, qui ne pourront pas exclure complètement, ni d'un côté, ni de l'autre, la confusion fondatrice entre démocratie et

⁴²⁷ Cf. Pierre Rosanvallon, *La démocratie inachevée...*, éd. cit., p. 157.

⁴²⁸ Voir, pour une description de cette période et pour quelques renseignements d'ordre historique, Vasile V. Russu, *Viata politică în România (1866-1871)*, Editura Universității « Alex. Ioan Cuza », Iași, 2001. Vol. I, *De la domnia pamântească la prințul străin* ; vol. II, *De la liberalismul radical la conservatorismul autoritar*.

⁴²⁹ Pierre Rosanvallon parle, dans le cas français, d'une réaction envers cette irruption du suffrage universel, qui se traduit par le soutien programatique et concerté de la démocratie associative (*Le Modèle politique français*, éd. cit., p. 251-253). La démocratie roumaine n'a pas trouvé les ressources de le faire de la même manière, à cause justement de la présence toujours plus concrète – l'union de 1859 en rajoute – de l'unique association nationale.

nation, surtout pour la partie libérale ; le national-libéralisme, le national-démocratisme montreront toujours combien l'idée de démocratie parlementaire, représentative est tributaire, dans l'espace roumain, à l'idée d'appartenance ethnique à la roumanité, et combien l'idée de souveraineté se trouve expliquée et incarnée moins par l'esprit des volontés individuelles et plus par l'esprit de l'âme nationale.

Pour les adeptes de l'idéologie radicale issue du sillage révolutionnaire de 1848, la confrontation se déplace maintenant sur le terrain de la revendication des droits politiques qui n'avaient pas été gagnés dans le désarroi suivant l'échec de 1848. Rosetti le remarquait déjà dans son *Journal*, le 24 septembre 1849 et espérait en obtenir la solution : « Ce soir, c'est le dernier soir où le Roumain va se coucher libre dans son lit, le dernier soir de cette Révolution, mais si l'humanité n'est pas le jouet d'un fatal pouvoir, alors tant de souffrances ne seront pas dépensées en vain. Non ! Le Roumain sera libre »⁴³⁰. Après ce constat à caractère prophétique, Rosetti va partir ensuite en exile. On le retrouve à Paris, un an après, le 1 mai 1850, au numéro 44, rue de l'Ouest, dans un dialogue imaginaire avec Michelet, son professeur : « Je comprends, cher Michelet, je comprends ce que vous étiez en train de lire sur mon visage et pourquoi vous souffriez tant ! Comment ne pas souffrir quand vous voyez un citoyen encore jeune, un exilé, qui écoute vos paroles, en espérant de les offrir comme nourriture à ses compatriotes libres, et la mort à ses côtés, se moquer de tous ses plans, ses

⁴³⁰ C. A. Rosetti, *Jurnalul meu*, édition établie et préfacée par Marin Bucur, Dacia, Cluj-Napoca, 1974, p. 286. La traduction nous appartient.

souffrances et ses efforts prêts à le jeter dans l'abîme de l'oubli »⁴³¹.

Les lectures dont il « se nourrit » – pour utiliser ses propres termes – dans cette période et qu'on retrouve citées dans son journal sont Hugo, Michelet, Proudhon, Dumesnil⁴³². Les références livresques sont très utiles pour retracer les influences que Rosetti subit dans cette période, qui vont dominer d'ailleurs ses partis pris idéologiques jusqu'à la fin. Car c'est précisément dans cette période, et autour de quelques auteurs parmi ceux qui ont été invoqués, que l'idée de « gouvernement direct », de « démocratie du peuple » commence à être formulée. Rosetti prend contact avec ces idées par les lectures, mais aussi par des contacts directs avec les centres émetteurs, surtout à Londres. Le Comité révolutionnaire qui y siège fait publier en 1850 deux revues : *La Démocratie pacifique*, publication fourrieriste, et *La Voix du proscrit*, qui se regroupe autour de Ledru-Rollin⁴³³. L'idée de gouvernement directe du peuple est amplement commentée dans ces deux revues, où Victor Considerant, Ledru-Rollin ou Charles Delescluze font publier leurs textes. Proudhon en fait le commentaire⁴³⁴ dans son *Idée générale de la révolution au XIXe siècle*, que Rosetti avait lu.

Muni et pétri de ces croyances et innovations conceptuelles, Rosetti va travailler à l'élaboration – moins par les écrits et plus par l'activité d'homme politique et de publiciste – de l'idée de démocratie du peuple, doublement définie par le suffrage universel (avec,

⁴³¹ *Idem*, p. 298

⁴³² *Idem*, p. 302.

⁴³³ Cf. Pierre Rosanvallon, *La démocratie inachevée*, éd. cit., pp. 158-161.

⁴³⁴ *Ibidem*, p. 160.

de temps en temps, des accents antiparlementaires inhérents⁴³⁵) et par l'identité nationale.

En plus, Rosetti représente un cas à part dans le tableau post 1848 non seulement à cause de ses options idéologiques radicales, mais aussi à cause du fait qu'il reste le plus fervent continuateur et défenseur de la « doctrine » quarante-huitarde radicale, dont il est en grande partie l'auteur, avec toutes les connotations péjoratives⁴³⁶ que cette formule commence déjà à avoir dans les années '60 du XIXe siècle. Il forme sa propre école du « démocratism de gauche », en rassemblant des jeunes autour de lui. Il remplit de hautes fonctions dans les gouvernements libéraux (il est, par exemple, ministre de l'intérieur en 1880) et, en se déclarant trahi dans ses croyances démocratiques radicales, il quitte Le Parti Libéral pour fonder, en 1884, son propre Parti Radical, où il a toujours de ses côtés ses jeunes fidèles. Parmi eux, l'ex junimiste Panu, qui avait côtoyé le groupe contestataire de Iasi après avoir fréquenté aussi le cercle fractionniste dirigé et inspiré par Simion Bărnuțiu, devenu entre temps professeur de droit à l'Université de Iasi. G. Panu reste en fait un des héritiers politiques de C. A. Rosetti, en devenant chef du Parti Radical-Democrate après la mort de son fondateur, en

⁴³⁵ Nous disons inhérents, car la doctrine du gouvernement direct, telle qu'elle est resuscitée des débris du 1793, repousse nettement la légitimité représentative du Parlement, avec les mots radicaux de Ledru-Rollin: « Le mandataire ne peut être représentant ; c'est un abus de mots, et déjà, en France, on commence à revenir de cette erreur ». (Cité par Pierre Rosanvallon, qui avance cette interprétation dans *La démocratie inachevée*, éd. cit., p. 163.)

⁴³⁶ La direction idéologique imprimée par certains acteurs du moment 1848 va être intensément critiquée par des générations après. Mircea Eliade écrit en 1933 un article d'analyse du phénomène « humaniste » quarante-huitarde, qu'il tient responsable pour une attitude anti-historique. (« *Pasoptism și umanism* », in *Floare de foc*, an II, no. 1 du 25 mars, p. 2.)

1885. Les héritages de la doctrine radicale introduite dans la pensée politique roumaine par cette filière se font ressentir d'une manière directe dans les écrits de Panu et de quelques autres auteurs qui ne jouissent pas de la visibilité que la carrière de publiciste et d'homme politique de Panu lui garantissent.

Rosetti rassemblera autour de lui des jeunes encore mûs par les idéaux romantiques des « prophètes » de 1848 et il sera à l'origine d'un mouvement toujours contesté par le groupe conservateur de Junimea.

5.4. La démocratie de « mouvement »

5.4.1. Le thème du suffrage universel

« Autoriser l'établissement d'une république chez un peuple inexpérimenté, s'est lui mettre en main une arme qu'il tourne contre lui-même. La preuve s'en est manifestée en 1848. [...] Si les rois de France eussent été des chefs républicains et électifs, jamais les provinces ne se fussent soumises. Le système monarchique semble donc le plus raisonnable dans son espèce, et son efficacité dépendra du choix du souverain »⁴³⁷. C'est ainsi qu'un observateur français de l'environnement politique et historique roumain entrevoyait le déroulement souhaitable des choses après la révolution de 1848 dans les Principautés. Dans les débats qui entourent la Convention de Paris qui va décider les marges institutionnelles dans

⁴³⁷ Louis de Nalèche, *La Moldo-Valachie*, Imprimerie Nalder, Paris, 1856, pp. 13-14.

lesquelles va s'opérer l'union de 1859, cette voix n'est pas isolée. Elle exprime en réalité un courant d'opinion qui devient de plus en plus fort au fur et à mesure que les débats politiques en Roumanie s'échauffent, après l'avènement du prince Cuza et qui constitue en fait l'annonce de quelques sujets de choix dans la pensée politique de cette période.

Le moment 1848 avait posé en effet dans le discours intellectuel de l'époque quelques thèmes définitoires pour le concept de démocratie. Ces thèmes – Nation, Révolution, représentation – se structurent par l'intermédiaire de trois ou même de plusieurs catégories de concepts soit tout à fait congruents, soit liés tout simplement à une logique révolutionnaire qui a contaminé, d'une manière ou d'une autre, une partie du discours intellectuel de l'époque.

La Constitution de 1866 propose un fondement institutionnel d'une stabilité que les Principautés n'avaient pas connue auparavant. Il s'agit non seulement de la construction d'un langage juridique, mais aussi, par conséquent, de la naissance d'un système de droit qui peut, théoriquement, fonder l'État moderne⁴³⁸. Le règne du roi Charles I^{er} consolidera ce mouvement. En plus, l'union de 1859 est le début, à valeur plus que symbolique, d'une autre étape institutionnelle et administrative, celle de la monarchie constitutionnelle, solution entrevue par les acteurs et les observateurs de l'époque, qui considéraient tout particulièrement la solution du prince étranger comme un « réactif par excellence [...] unissant le libéralisme à l'énergie, l'intelligence à l'initiative »⁴³⁹. Tous ces changements sont reflétés, certainement, dans la production intellectuelle concernant la démocratie.

⁴³⁸ V. Ioan Stanomir, *Nașterea Constituției...op. cit.*, pp. 399-412.

⁴³⁹ Louis de Nalèche, *op. cit.*, p. 14.

La génération de 1866 intervient dans le discours intellectuel dans des conditions différentes et dans un contexte où, théoriquement, le discours démocratique change d'accents. Le discours politique lui-même se déplace vers une autre connotation fondamentale du concept de démocratie qui se retrouve maintenant transposée dans le théâtre parlementaire, avec des réverbérations dans les rapports de la démocratie à la souveraineté et à ses moyens de légitimation. Il y a plusieurs causes identifiables de ces transformations, qui surgissent dans le climat intellectuel de l'époque.

La cause première est la contradiction installée entre deux catégories agissantes dans la démocratie, qui vont s'articuler dans la seconde moitié du XIX^e siècle dans la production intellectuelle : c'est la cohabitation imparfaite, parfois impossible, entre le «principe politique» et le «principe sociologique» de la démocratie, le premier consacrant la puissance d'un sujet collectif «dont le principe sociologique tend à dissoudre la consistance et à réduire la visibilité»⁴⁴⁰. En d'autres termes, les enclenchements sans cesse refaits entre la représentation et la nation, entre l'égalité démocratique et son pendant paradoxal inégalitaire. Un télescopage qui donne de matière à réfléchir, dix ans après l'adoption de la première constitution roumaine de 1866, comme on peut le lire dans les textes de cette période : « Les républicains français ont été vaincu tant qu'ils ont tenu la question politique et la question sociale ensemble. Du moment où ils ont laissé de côté l'ancien bagage des républicains doctrinaires, qui exigeaient tout à la fois et ne savaient pas modérer l'impétuosité de leurs désirs, se bornant

⁴⁴⁰ Cf. Pierre ROSANVALLON, *Le peuple introuvable*, éd. cit., p. 16.

premièrement à ce qui était possible et passant petit à petit à l'obtention de toutes les conséquences du principe républicain, du moment où ils ont laissé de côté la routine républicaine, la victoire a commencé à luire parmi leurs rangs »⁴⁴¹. Les propos de ce libéral roumain soucieux de définir la démocratie roumaine à travers – toujours – l'exemple français posent la démocratie dans la perspective multipliée d'un processus par étapes, dans la mouvance d'une progression certaine, mais lente vers l'acquisition complète des outils démocratiques et, dans le cas présenté ici, républicaines aussi. Le texte soulève aussi, une fois de plus, la problématique toujours renouvelée de la contradiction des deux principes concurrents de la démocratie au XIXe siècle, politique et sociologique.

En effet, cette contradiction se retrouve au cœur de la polémique qui oppose, à partir notamment de la création du groupe de Junimea, la tradition, la conservation, au radicalisme ou même au libéralisme. L'hésitante démocratie roumaine se trouve confrontée à l'urgence des thèmes comme le suffrage universel ou la citoyenneté des Juifs. Les deux voies possibles sont la société capacitaire – les conservateurs – et la représentation élargie – les libéraux. L'introduction du vote universel en France, même si le droit est réservé seulement aux hommes et pas aux femmes, suscite des ambitions similaires chez les radicaux-démocrates, comme George Panu, qui ne voient pas d'inconvénients dans l'introduction immédiate de ce système en Roumanie.

En second lieu, il s'agit des changements de l'environnement constitutionnel, qui commence à avoir un visage tout à fait différent. Une fois la constitution

⁴⁴¹ Miltiade Tzony, *Ținta democrației române*, Tipo-Litografia H. Goldner, Iași, 1876, p. 59.

établie, ce sont les difficultés de sa mise en oeuvre qui deviennent évidentes. Ces difficultés partagent, une fois de plus, les directions de la production intellectuelle de la démocratie.

Les révolutionnaires de 1848 travaillaient encore avec une philosophie constitutionnelle de la contestation, au sens où les Règlements Organiques étaient envisagés en tant qu'obstacles fondamentaux dans l'aventure démocratique et dans l'avènement des institutions modernes. *La Proclamation d'Islaz*, document officiel de 1848, se proposait, entre autres, le démantèlement de la structure constitutionnelle des Règlements Organiques. La logique politique de la contestation, en vertu de laquelle se construit l'ethos révolutionnaire, du moins dans le cas de C.A. Rossetti ou de Nicolae Bălcescu, mais aussi de Ion Ghica, fait la règle presque générale dans le climat constitutionnel de 1848⁴⁴². De là, cette tension conceptuelle qui, loin de parachever le sens libéral de la démocratie, ne fait qu'ajouter des données paradoxales qui contribuent, elles aussi, à une méprise du sens de la démocratie ou, plutôt, à un libéralisme hétéroclite, *ad-hoc* : « La révolution future ne peut plus s'arrêter à désirer la liberté, l'égalité des Roumains et à les voir propriétaires terriens et capitalistes et frères associés en vue d'un commun progrès. Elle ne s'arrêtera pas non plus à la revendication de la liberté civile (*dinlauntru*), qui ne saurait être obtenue sans la liberté nationale (*dinafara*), l'émancipation de la domination étrangère; elle exigera l'unité et la liberté

⁴⁴² V., pour l'analyse de la philosophie constitutionnelle des hommes de 1848, Ioan Stanomir, *Nasterea Constituției...* éd. cit., pp. 222-256.

nationale. Sa devise sera Justice, Fraternité, Unité. Elle sera une révolution nationale »⁴⁴³.

Les paroles à vocation prophétique de Bălcescu vont faire carrière dans la seconde moitié du siècle, car si la révolution a peu à peu quitté le devant de la scène, on saurait pas faire le même constant sur la nation et l'identité nationale, qui restent des éléments qui aident à la construction de la modernité et de la démocratie⁴⁴⁴.

En fait, la cohabitation/disjonction entre démocratie et nation se retrouvent parfaitement dans les polémiques de l'après 1848, jusqu'en 1866 et même plus encore. Le débat autour de la signification des idées de nation ou de peuple, les rapports de ces derniers avec la démocratie sont autant de thèmes fréquentés dans le sillage du débat de 1848. En 1876, le député libéral Miltiade Tzony écrivait que « rien n'est suffisamment grand et définitif, sauf les actions du peuple, par le peuple »⁴⁴⁵, et que « le peuple n'a qu'un seul intérêt : se rendre heureux ; et la félicité morale ne s'obtient que par la liberté : se rendre et rester libre »⁴⁴⁶. Le même auteur ne peut néanmoins s'empêcher de constater, quelques pages plus tard, que « dans les entrailles de notre peuple il y a une force tellement irrésistible, que la victoire du bien sur le mal est toujours assurée, à condition que les gouvernants du peuple, ses lumières, sachent rester ensemble, en suivant un but unique, facilement perceptible par les masses »⁴⁴⁷. C'est un état dubitatif et hésitant qui domine le cadre des débats intellectuels de cette époque. Même dans les cas des

⁴⁴³ N. Bălcescu, «*Mersul revolutiei în istoria românilor*», in *Scrieri alese*, éd. cit., p. 114. La traduction nous appartient.

⁴⁴⁴ V. Daniel Barbu, *Bizanț contra Bizanț*, . éd. cit., p. 266.

⁴⁴⁵ Miltiade Tzony, *op. cit.*, p. 4.

⁴⁴⁶ *Idem*, p. 5.

⁴⁴⁷ *Idem*, p. 8-9.

« modérés », les hésitations et les doutes conceptuelles de sont jamais exclus, qu'il s'agisse de la démocratie prudente de Titu Maiorescu ou de P. P. Carp ou des propos plus radicaux de G. Panu, qui sait tirer sa partie des différents séjours formateurs, dans le camp des fractionnistes, des junimistes et ensuite des radicaux.

Dans une perspective très englobante, pour G. Panu l'idée libérale est le reflet d'un souci du bien-être politique et par la suite d'un bien-être économique individuel qui déplacent les accents « politiques » dans la direction « sociologique ». Le grand débat collectif sur la nation, dominant dans cette époque, se retrouve ainsi encadré différemment. Une position affirmée dans les années '80, qui reprend dans leur traduction strictement politique ses options de méthodologie historique, présentées, dix ans auparavant, dans la revue *Convorbiri Literare*. On peut interpréter sa position extrêmement critique par rapport au parlementarisme et aux acteurs du système politique roumain, largement détaillée dans les *Portraits parlementaires*, non seulement dans une clé purement pamphlétaire, mais aussi dans le sens de l'affirmation d'une croyance libérale plus authentique que celle de ses confrères réunis dans le parti créé en 1875.

C'est ce qu'on retrouve aussi après 1900 – peut-être en 1901, quand il se fit élire député sous la protection de D.A. Sturdza – dans une lettre non-datée, envoyée au chef du Parti National Libéral. Le radical-démocrate explique son refus de joindre le parti libéral à travers un plaidoyer en faveur du collège unique et ensuite du suffrage universel en contradiction avec le principe de la nationalité lue à la manière des libéraux : « À Iasi, j'ai tenu conseil avec mes amis, j'ai réfléchi à ma situation

par rapport à la démocratie du pays et je suis arrivé à la conclusion que, malheureusement, je ne pouvais rien faire dans la question de mon adhésion au parti libéral [...] si le parti libéral ne s'engageait pas à demander la réforme de la Constitution en vue de l'introduction du suffrage universel, si la réforme des impôts dans un sens démocratique n'allait pas être formulée comme un point capital dans le programme, alors c'était impossible de justifier aux yeux de l'opinion publique mon entrée dans le parti libéral»⁴⁴⁸.

Pour lui, les préoccupations principales qui devraient organiser les programmes des partis politiques – objet des critiques virulentes de sa part, compte tenu des compétences démocratiques réduites – devraient aller dans les directions de l'amélioration de la représentation. Il se retrouve au cœur d'un débat qui animait l'esprit français autour de 1848, voir le débat sur le suffrage universel. C'est d'ailleurs le thème le plus fréquent dans les écrits de George Panu, qui apparaît déjà dans les colonnes du journal *Lupta* et continue dans l'hebdomadaire *Saptamâna*. Au fil de ses écrits on voit la perception de la démocratie changer dans plusieurs directions: démocratie-État de droit, démocratie-citoyen et, finalement, État de droit-citoyen. « Le libéralisme, avec ces tendances soi-disant de '48, ne peut plus satisfaire les besoins réels du pays, et ne peut résoudre non plus les questions vitales d'un peuple. Chez nous le libéralisme s'était basé sur le principe de la nationalité, ses tendances, nobles en soi, étaient de réunir les Roumains dans un peuple, une nation.

⁴⁴⁸ Lettre non datée de G. Panu à D.A. Sturdza, Bibliothèque de l'Académie Roumaine, Manuscrits, Fonds D.A. Sturdza, cote S 28 (3)/DCCCXCV.

Hélas, il n'y est pas arrivé! Parce qu'on n'est pas un peuple, une nation dans le sens profond et fécond terme »⁴⁴⁹. Le modèle libéral roumain de la représentation est après la réforme constitutionnelle de 1883 est également imparfait par rapport aux critères, plus élargis, utilisés en France. Une année après, en 1884, la déclaration politique de G. Panu est assez claire : il adhère au Parti Radical fondé par C.A. Rosetti⁴⁵⁰, qui correspond le mieux, à ses yeux, aux impératifs démocratiques : « Il y a une réforme sans laquelle les idées démocratiques et l'émancipation économique des masses ne peut se faire, une réforme qui elle seule est capable de modifier la situation politique actuelle, elle seule pourra anéantir les coteries politiques et faire apparaître un parti à base populaire »⁴⁵¹.

Le discours politique roumain après 1848 et surtout après 1866 introduit des termes nouveaux dans l'effort de compréhension de la démocratie, qui constituent pour certains auteurs des baromètres démocratiques. Des notions telles partis politiques, l'homme politique en tant qu'image de la pratique spécialisée de la politique, le Parlement comme lieu de force de la démocratie dans toutes ses expressions deviennent les acteurs d'une saga de la démocratie.

Mais le chemin vers le Parlement est la vraie démocratie, c'est à dire le suffrage universel⁴⁵². C'est un autre point

⁴⁴⁹ *Lupta*, an II, nr. 115, 1885, p. 1, col. I.

⁴⁵⁰ G. Panu, *Amintiri...*, éd. cit., pp. VI-VII.

⁴⁵¹ Idem, «Sufragiul universal», in *Chestiuni politice*, Tipografia Lupta, Bucarest, 1893, p. VI.

⁴⁵² Dans la conception des libéraux, la démocratisation de la société passait largement par un processus d'élargissement de la participation des citoyens à la vie politique, plus précisément par l'élargissement du droit de vote. (Cf. Gh. Platon, V. Russu, Gh. Iacob, V. Cristian, I. Agrigoroaiei, *Cum s-a înfăptuit România modernă*, Editura Universității Al. I. Cuza, Iași, 1993, p. 152.)

important de rupture dans les acquis conceptuels de Panu. D'une part, il rompt, méthodologiquement, avec le méssianisme démocratique et historique de Bărnăuțiu, et d'autre part, il s'écarte des visions proudhoniennes de son autre maître, politique cette fois-ci, Rosetti.

Panu défend et explique amplement sa conception du système, en proposant une «évolution graduelle» pour venir à l'encontre de ses critiques – premièrement le collègue unique, ensuite l'universalisation du vote: «Je sais que l'état de restriction électorale est justifié au nom de l'intérêt général, de la sûreté de l'État, du danger national»⁴⁵³. Mais en fait il y a deux catégories de gens qui ne souhaitent pas la réforme électorale: ceux qui sont convaincus des dommages que le suffrage universel peut engendrer sur leur propre carrière, et ceux qui croient vraiment à l'absence des compétences politiques d'une certaine partie de la population. Panu ne contredit pas directement cette opinion – on pourrait même dire, en lisant ses propos sur la révolte des paysans de 1907, qu'il en est même le défenseur. La différence réside dans le traitement de cet unique diagnostic. Pour Panu, le fondement de toute société démocratique gît dans le droit de «participer aux affaires de l'État» par le droit d'élire: «le droit de tout citoyen de dire son avis dans les questions qui le concernent, comme les impôts, l'enseignement, les lois économiques, la justice, l'administration, ainsi que celles qui règlent les rapports de société »⁴⁵⁴. Or, l'unique moyen de dire son avis, c'est le vote, car la démocratie pour Panu, c'est la représentation. C'est donc dans cette perspective, qui suggère finalement une démocratie touchant, par le pouvoir

⁴⁵³ G. Panu, «Sufragiul universal», cit., p. 12.

⁴⁵⁴ *Ibidem*, p. 48.

de la délégation, tous les niveaux d'une « société » que le droit d'élire doit trouver sa place. (Panu refuse néanmoins à la sociologie le droit d'être déjà appelée une science, chose assez bizarre pour un ancien partisan d'Auguste Comte. Il parle avec un certain mépris de l'« état primitif » de la sociologie, du fait que cette « prétendue science » est à la portée de n'importe qui « a la prétention d'en être connaisseur, spécialiste, de pouvoir remédier à tous les maux sociaux »⁴⁵⁵.)

5.4.2. La gestion de la démocratie comme profession

L'image des mécanismes démocratiques se transforme peu à peu, au fur et à mesure d'une pression de l'exercice politique et discursif dans la pensée politique roumaine d'après 1848. « L'Etat est une machine qui bouge sans cesse, produisant de la liberté, de la sécurité et de la justice pour chaque membre de la société, et la société ne peut s'agrandir et être prospère que grâce à cette production incessante et infatigable »⁴⁵⁶, constate une voix libérale. Alors, il devient évident que ce qui préoccupe la réflexion politique à l'époque, ce n'est pas le gouvernement direct – même dans la pensée des auteurs radicaux. Ce qui l'occupe plus, c'est de penser à la formalisation et à la conceptualisation de cette machine productrice de liberté, qui rappelle la métaphore similaire de Ionica Tăutul, quelques décennies plutôt.

Le Parlement, l'homme politique deviennent les acteurs constitutionnels du régime politique. La perception de la nature et du rôle de l'homme politique est tout à fait

⁴⁵⁵ *Ibidem*, p. 27.

⁴⁵⁶ Miltiade Tzony, *op. cit.*, p. 36.

révélatrice dans ce sens. On découvre l'image d'une démocratie en train de se bâtir – ou, plutôt, qui devrait se bâtir – à travers ses portraits parlementaires, dans lesquels l'homme politique trouve, implicitement, sa définition. Voici, par exemple, le portrait dressé par Panu à Titu Maiorescu: «Titu Maiorescu est-il un homme politique? Nous sommes enclins à répondre non. En vérité, pour que quelqu'un soit homme politique, il faut qu'il ait la passion du travail, le feu sacré. Ce qui fait totalement défaut à Titu Maiorescu. Les hommes politiques sont cooptés au gouvernement parce qu'ils font et ils ont toujours fait de la politique, parce qu'ils ont joué un rôle et parce qu'ils sont désignés comme représentants par leurs partis. M. Maiorescu est entré il y a 15 ans dans le gouvernement de M. Catargiu comme spécialiste dans les problèmes de l'enseignement, ainsi qu'un ingénieur travaillerait aux ponts et chaussées [...] M. Maiorescu a ensuite cessé de faire de la politique militante, pour ne pas dire qu'il a continué *de ne pas en faire* du tout. Et quelle politique? De la politique sans relief, politique d'amateur, d'hommes de lettres ou d'avocat à ses moments perdus...»⁴⁵⁷.

L'image de la politique se dessine ainsi avec précision. La politique est une carrière à part, qui se construit non pas comme une occupation parmi d'autres, mais comme une profession à part entière. La compétence de l'homme politique, qui n'est pas entièrement identifiable avec le technocrate d'aujourd'hui, exige des connaissances dans les «grandes questions sociales, économiques et financières»⁴⁵⁸, mariées avec le savoir-faire du parlementaire entraîné et habitué à la lutte politique menée au Parlement: «M. V. Pogor est le type du junimiste sceptique, léger,

⁴⁵⁷ G. Panu, *Portrete și tipuri...* éd. cit., pp. 85-86.

⁴⁵⁸ *Ibidem*, p. 87.

sarcastique, la politique est pour lui un jeu d'enfant gâté, qui ne doit lui causer ni des désagréments, ni des ennuis»⁴⁵⁹. La politique est dorénavant considérée comme un métier⁴⁶⁰ et peut être exercée d'une manière convainquante par les hommes politiques «authentiques», «démocratiques», voire «populaires»⁴⁶¹.

C'est une position partagée avec d'autres cosignataires dans les pages de *Convorbiri Literare*, comme A.D. Xenopol, par exemple: «La politique n'est ou ne devrait être que l'intermédiaire entre la science et la pratique en ce qui concerne le gouvernement d'un pays. Les fondements de la politique sont donc de nature scientifique [...] et les institutions politiques d'un pays sont souvent réunies sous le nom de Constitution»⁴⁶².

Pour les jeunes de la génération de 1866, élevés dans l'esprit de la culture positiviste, le gouvernement devient non seulement une affaire des spécialistes, mais aussi une question de rigueur et d'exercice de la raison. Les partis politiques, source théorique de l'objectivation raisonnable dans la vie politique d'un pays, sont l'objet des critiques de Panu ou de Xenopol non par ce qu'ils représentent, mais par ce qu'ils ne peuvent pas être. S'il y a une source sûre pour les maux de la société politique du pays, alors cette source doit être fondamentalement placée dans un système de partis politiques qui ne sont pas encore mûrs et ne respectent pas les règles de fonctionnement originaires prévues pour le système parlementaire. Si la politique devient le théâtre des passions partisans et des coteries, si le gouvernement devient le lieu d'élection pour le

⁴⁵⁹ *Ibidem*, p. 128.

⁴⁶⁰ Pierre Rosanvallon, *La démocratie inachevée...*, éd. cit., p. 238.

⁴⁶¹ G. Panu, *op. cit.*, p. 75.

⁴⁶² Alexandru Xenopol, «Studii asupra stării noastre actuale», éd. cit., p. 117.

déploiement des conduites déraisonnables, alors la Constitution en tant que principe vital de la nation, du peuple – les deux termes se superposent d’une manière assez ambiguë – reste lettre morte. Le gouvernement doit être exercé par les professionnels de la politique, sinon la gestion du pouvoir devient de plus en plus difficile et les institutions nouvellement créées restent, pour utiliser une formule déjà célèbre, une forme sans fond. Ce n’est pas seulement dans l’établissement institutionnel proprement dit qu’il faut chercher la source des maux, mais c’est aussi dans l’exercice du pouvoir, le fait même d’acquérir la conscience des dysfonctionnements en étant déjà un premier pas : « C’est dans cette action de blâmer la Constitution pour tous les maux qui tourmentent nos vies que se trouve chez nous le mouvement d’implantation de l’esprit politique. C’est le premier symptôme du passage d’une vie politique dominée uniquement par l’esprit de parti à une conception plus rationnelle du gouvernement d’un peuple »⁴⁶³.

5.5. Les nouveaux modes de la démocratie

5.5.1. La démocratie face à la « sécularisation du passé »

L’histoire reste néanmoins un des modes d’expression prédilecte de cette génération. Même si les formules changent, les directions du discours politique de cette génération sont reflétées par le rapport mitigé à l’histoire nationale, ainsi que par un essai, de la part de la génération de «Junimea», de mettre un peu d’ordre dans la production intellectuelle générale et de la production

⁴⁶³ *Ibidem*, p. 118.

littéraire en particulier : « Parce que la valeur des choses ne réside pas nécessairement dans ce qu'une génération historique ou une autre s'imagine; travaillée et influencée par des différentes motivations quotidiennes, elle prend souvent comme de la plus haute importance des choses qui, une fois le temps écoulé, apparaissent comme passagères et momentanées... Souvent, une génération se trompe sur ces propres idées et croit que ce qu'elle cherche est complètement différent de ce que les générations précédentes ont poursuivi, car le chemin qu'elle s'est frayé et les méthodes qu'elle utilise sont différentes. Trop préoccupée par ces formes, elle ne prend pas en considération le fait que le même esprit l'anime et qu'elle prolonge, sans le savoir, l'ancien mouvement»⁴⁶⁴.

La problématique évoquée ici par Panu a des rapports avec un thème de prédilection dans les débats concernant la modernisation politique: les «formes sans fond». Ce sujet se retrouve dans les textes du radical-démocrate, de passage dans le groupe des élites intellectuelles junimistes (les «clubistes», selon N. Iorga⁴⁶⁵). Autour de cette question se jouent, non plus la problématique de l'union, comme c'était le cas en 1848, mais les problématiques de fondation institutionnelle autour d'un *establishment* qui fonctionne tant bien que mal: la monarchie constitutionnelle, le parlementarisme, la vie politique moderne, réunis dans la confrontation des partis politiques modernes.

⁴⁶⁴ G. Panu, «Studiul istoriei la români», *éd. cit.*, p. 39.

⁴⁶⁵ N. Iorga, «Despre civilizația românească la 1870», in *Analele Academiei Române, Memoriile Secției Istorice, seria III, tom XIX*, pp. 199-210. Sa position est d'ailleurs très critique envers l'attitude contestataire de ce groupe, et particulièrement envers la position adoptée par G. Panu.

Le rapport – souvent polémique – à l’histoire devient pour les auteurs roumains de cette période non seulement une question de méthode – par ailleurs très importante pour cette génération qui adopte avec enthousiasme les hypothèses tellement disputées de Darwin et qui est éduquée dans l’esprit d’une sociologie triomphante – mais aussi une question de définition démocratique : « Les généralités étaient alors à l’ordre du jour. Guizot avait donné le ton, mais celui qui avait rendu si passionnés les esprits pour les généralités historiques aux prétentions sociologiques était, sans aucun doute, Buckle et son *Histoire de la civilisation en Angleterre*. Drapper le suivait de près, et c’est ainsi que ces ouvrages avaient produit une forte impression sur nous »⁴⁶⁶. Et en voici, une fois de plus, les sources intellectuelles : « À l’époque, Junimea et notamment certains d’entre nous étions sous l’empire de la lecture de ces quatre auteurs: Herbert Spencer, Darwin, Drapper et Buckle. Et moi notamment, je fréquentais aussi Auguste Comte, dont je m’étais déclaré l’adepte philosophique. Je considérais Spencer inférieur à Auguste Comte et je me moquais de l’effort vain de Spencer de prouver son originalité par rapport à Auguste Comte, surtout en ce qui concerne sa classification des sciences. Buckle et Drapper nous avaient aidé à entrevoir un peu quelques lois fatales du développement de l’humanité »⁴⁶⁷.

5.5.2. La démocratie et le décryptage du présent

La gestion scientifique du présent démocratique : c’est une question qui occupe le devant de la scène dans les débats post-1848. La génération de 1866 se proposera de fonder

⁴⁶⁶ G. Panu, *Amintiri...cit.*, p. 457.

⁴⁶⁷ *Ibidem*, p. 103.

cette gestion démocratique à travers les techniques déjà utilisée dans la modernité démocratique occidentale, notamment par le système des partis. La démocratie commence à se définir, théoriquement, par ce système : « La société, avec ses idées généreuses de justice, de solidarité, est un produit artificiel, c'est le produit du développement des bonnes côtés de l'homme en dépit des mauvaises et primitives. Les idées morales, les idées humanitaires, les idées de solidarité en vue d'un but noble sont établies au détriment de l'égoïsme, de la cupidité et de la rapacité primitive; le progrès s'est lentement accompli, et ses acquisitions restent toujours fragiles. Si on les applique à l'idée de parti, on doit constater les mêmes choses. Les partis, en plus petit, sont eux aussi le produit artificiel de l'organisation politique de la société. Par conséquent, l'impératif du progrès est tout aussi urgent pour vaincre les instincts mauvais et primitifs »⁴⁶⁸. Cependant, le système des partis n'existe pas encore selon cette vision chez nous. Le progrès n'a pas encore dit son mot sur la chose. La démocratie elle-même, comme production consciente de l'esprit humain en progrès, se retrouve devant la même difficulté, perpétuée par le cercle vicieux d'un mauvais fonctionnement des institutions et des partis politiques: «La vraie force morale d'un gouvernement vient de l'accomplissement de sa tâche requise par les intérêts généraux»⁴⁶⁹.

Le respect de ces intérêts généraux passe premièrement par les mécanismes de contrôle de la démocratie représentative, idéalement par le suffrage universel et ensuite par d'autres mécanismes connexes, comme, par exemple, l'éducation démocratique des citoyens. Le progrès ne va pas

⁴⁶⁸ *Ibidem*.

⁴⁶⁹ *Ibidem*, p. 36.

seulement dans un sens «historique» – pour ne pas dire évolutionniste – du terme, mais aussi dans le sens civique. Il existe un temps civique, un temps qui s'écoule sûrement en faveur du développement de la conscience démocratique. Les idées de «Junimea» et la proximité formatrice de Titu Maiorescu et de la pensée conservatrice disent aussi leur mot, car pour Panu, brûler les étapes en matière d'éducation démocratique n'est pas souhaitable : « Le pays est-il préparé – se demande-t-il en 1908 – pour cette réforme? Sans aucun doute. Le temps s'est écoulé et les idées aussi. Je me souviens qu'il y a 20 ans, on trouvait rarement un partisan du collège unique qui soit pris en sérieux. Pour ce qui est du suffrage universel, on considérait que s'était de la folie»⁴⁷⁰.

Il s'agit de chercher la combinaison idéale entre l'évolution naturelle des générations et la propagande et le mouvement de popularisation des idées démocratiques. La recette – s'il y en a une – d'un bon gouvernement, c'est, en premier lieu, la lecture correcte du social et de ses appétences démocratiques. Deux sont les instruments possibles. Le premier, l'opinion publique, manque malheureusement en Roumanie⁴⁷¹.

Le second, c'est le système de partis, transformé dans un outil au service de cette interprétation du social. C'est à travers la compréhension de la volonté démocratique de la génération présente que l'exercice du pouvoir et la gestion des affaires politiques se démocratisera finalement. Une vision à mi-chemin entre la théorie conservatrice et les socialistes, qui pose le problème du suffrage universel en termes de négociation avec les réalités politiques du temps: «Si le suffrage universel, dans les pays où il

⁴⁷⁰ *Săptămâna*, an VIII, nr. 5, 26 ianuarie 1908, p. 42.

⁴⁷¹ *Lupta*, an III, nr. 67, 22 iunie 1886, p. 1, col. I.

fonctionne, ne met pas en danger l'idée d'État, de nation et de conservation sociale, le collège unique est encore plus loin d'engendrer de tels effets»⁴⁷².

La solution proposée alors c'est de combiner les bénéfiques du développement historique, avec ceux d'un modèle démocratique basé sur l'éducation progressive des citoyens : « À l'aide de ce moyen [le suffrage universel, *n.n.*], la politique devient une école où les gens cultivés et compétents initient à la pratique de la science politique les gens non éduqués, beaucoup plus nombreux [...] La seule école politique susceptible d'élever le niveau des mœurs civiques, c'est le vote universel, c'est le mélange de tous dans un seul creuset, c'est la pratique quotidienne des droits électoraux, c'est la science par l'expérience »⁴⁷³.

Mais ce n'est pas seulement les électeurs qui devraient être les sujet d'une éducation en matière de culture politique et de mœurs démocratiques. Si on suit la description amère et marquée de querelles politiques, les parlementaires roumains seraient à l'époque des premières exercices parlementaires, à quelques exception près, des incompetents en matière de législation ; ils seraient incapables de comprendre la nature profonde de l'œuvre démocratique que le Parlement est appelé à faire : « Si l'on voulait soutenir un paradoxe, alors on dirait que les institutions parlementaires ne servent pas nécessairement aux citoyens, mais plutôt aux avocats »⁴⁷⁴.

La compréhension de l'esprit du parlementarisme passe premièrement à travers l'assimilation du « démocratism ». Le terme, assez souvent utilisé à l'époque, sert à définir

⁴⁷² *Lupta*, an III, nr. 6, 30 ianuarie [1886], pp. 52-53.

⁴⁷³ *Lupta*, an VIII, 14 august 1891, p. 1.

⁴⁷⁴ *Ibidem*, p. 163.

un certain esprit de la démocratie, pas nécessairement synonyme du libéralisme, car quelques conservateurs de « qualité » en ont eux aussi l'usage. De même qu'être libéral n'est pas synonyme à la qualité, nettement plus respectable, d'être démocrate: « libéral de conviction, démocrate même... »⁴⁷⁵.

5.6. La démocratie comme « inégalité des conditions »⁴⁷⁶

En avril 1854, C. A. Rosetti, toujours en exil, écrit à Ion Ghica, gouverneur de l'île de Samos à l'époque, une lettre de Constantinople où il fait état de certaines rumeurs qui circulent sur le compte de son ami. A la fin de cette lettre, Rosetti note une sorte de profession de foi démocratique : « Je suis un démocrate endiablé, mais je ne suis pas tellement fou pour ne pas savoir que chacun a son propre travail. Et par conséquent je sais qu'aujourd'hui le temps est venu, est c'est pour cela que je transgresse ton territoire. J'y désire l'étendard national. Etre national, sans m'occuper aujourd'hui des questions sociales »⁴⁷⁷. Le thème de la question sociale figure dans le sous-texte de cette profession de foi démocratique. Mais le contexte politique de cette période n'était pas favorable pour la réitération du thème social, qui avait constitué un point dans le programme des révolutionnaires de 1848. Bălcescu avait reproché au gouvernement provisoire d'avoir manqué aux promesses de rendre justice aux paysans et de les rendre propriétaires. De sa difficile position d'exilé, Rosetti renvoyait l'introduction de la démocratie de

⁴⁷⁵ *Ibidem*, p. 68.

⁴⁷⁶ Cf. Pierre Manent, *La raisons des nations*, éd. cit., p. 24.

⁴⁷⁷ C. A. Rosetti, *Corespondență*, édition établie, préface, note et commentaires de Marin Bucur, Editura Minerva, Bucarest, 1980, p. 273.

l'inégalité des conditions à plus tard, en la sacrifiant sur l'autel de la Nation et de l'union des Principautés. On va la retrouver alors, deux ou même trois décennies plus tard, dans ses interventions parlementaires, revenir sur le thème qui lui reste cher et dont il garde le sens toujours précis d'une éducation démocratique par la pratique radicale de cette démocratie.

Ce sens précis de l'éducation démocratique peut fournir une clé de lecture dans le cas de la question paysanne, telle qu'elle apparaît notamment dans les articles publiés par le disciple et l'héritier symbolique de C. A. Rosetti, G. Panu, au sujet de la question paysanne. Il y a dans le débat politique et public de ces dernières trente années du XIX^e siècle quelques thèmes récurrents: la question juive, le suffrage universel et la question paysanne, qui connaît des survivances et même des renforcements dans cette direction vers le tout début du XX^e siècle, en faisant le point et en tirant les conséquences des émeutes paysannes de 1907. Dans une suite d'articles qui entourent l'événement – géré, finalement, par un gouvernement libéral installé à la hâte – l'auteur de sensibilité libérale identifie premièrement les causes de la révolte: le retard dans la réalisation des réformes rurales, mais aussi le manque de culture politique des paysans, qui devraient être informés de l'incompatibilité de leurs méthodes avec l'état social démocratique. Autrement dit, ce ne sont pas seulement les réformes rurales, mais aussi les réformes politiques qui font défaut au système politique roumain. Le fait de lutter pour ses droits est quelque chose de noble en soi. Ce qui est condamnable, ce sont les méthodes employées: «Il faut ôter de la tête des paysans l'idée qu'on va tolérer leurs révoltes ou qu'ils vont obtenir

quelque chose par le biais des révoltes»⁴⁷⁸. Panu critique également les adeptes de la vision «sentimentale» sur la question paysanne et le refus conservateur des réformes politiques, voire de l'introduction du collège unique. Cette réforme doit être doublée par un autre palier, qui serait justement la réforme des mœurs politiques de la société dans son ensemble: «Il faut cesser avec les déclamations vagues et poétiques [...] Il ne s'agit pas de sentimentalisme, mais de justice par rapport à une classe sociale, à une condition, il ne s'agit pas de troubler l'ordre social et de menacer l'existence de l'État même»⁴⁷⁹. Les préoccupations de Panu dans cette direction se retrouvent dans un ouvrage en deux volumes concernant la question paysanne⁴⁸⁰, commandé en quelque sorte par D.A. Sturdza, comme on l'apprend d'une lettre de l'auteur adressée au chef du Parti Libéral⁴⁸¹: «J'apprends de C... que vous voudriez que j'écrive une étude sur la question paysanne. Je me mets à votre disposition avec le plus grand plaisir».

Pour Panu, les premiers coupables des suites sanglantes des révoltes sont les paysans eux-mêmes, qui ont porté atteinte aux structures de l'État et qui ont provoqué des mouvements contestataires violents et non-démocratiques; les coupables indirects sont les hommes politiques, qui n'ont pas compris les impératifs du moment quant à cette classe problématique.

La question paysanne trouve son pendant dans le rôle éducatif – dans le sens démocratique et civique – de la

⁴⁷⁸ *Săptămâna*, an VIII, nr. 14, 24 februarie 1908, p. 136.

⁴⁷⁹ *Ibidem*.

⁴⁸⁰ G. Panu, *Cercetări asupra stării țăranilor în veacurile trecute*, Institutul de Arte Grafice Eminescu, Bucurest, 1910.

⁴⁸¹ Lettre de 24 juin, s.a., de G. Panu à D.A. Sturdza, Bibliothèque de l'Académie Roumaine, Manuscrits, Fonds D.A. Sturdza, cote S 28 (4)/DCCCXCV.

pratique du pouvoir à l'intérieur de la commune. La commune est mise en rapport avec la discipline de l'État démocratique et décentralisé : « La commune a toujours fait de la politique [...] Aujourd'hui, plus que jamais, avec la nouvelle loi communale, loi par excellence centralisatrice, aujourd'hui, quand le gouvernement a mis les mains sur tous les ressorts, petits et grands, du pays... »⁴⁸².

Quelques années après, à l'occasion de l'adoption, par le Parlement, de la Loi communale, en 1904, Panu écrit quelques observations en marge de ce qu'il considère comme un événement dans le développement démocratique du pays, auquel le gouvernement conservateur avait porté atteinte en 1864 : « En vérité, depuis 1864, nous avons une vie communale moderne et nous considérons, nous autres libéraux, que la commune rurale est indissolublement liée à son maire et l'envisage comme l'unique autorité qui administre les intérêts communaux, avec le conseil, et qui met à l'œuvre les lois d'intérêt général; une autre autorité ne serait pas concevable »⁴⁸³.

Le courant représenté par G. Panu et défini autour de la personnalité de C.A. Rosetti se forge une identité à part et souvent en contradiction avec les doctrines socialistes dont il a été rapproché par une certaine exégèse marquée idéologiquement. Le Parti Radical Démocrate, fondé par C.A. Rosetti en 1884⁴⁸⁴, dirigé par Panu à partir de 1885, après la mort du premier, peut trouver les expressions idéologiques les plus explicites dans une acception de la démocratie comme, d'une part, construction incompatible avec le discours national dans la lignée de 1848, et d'autre part, discours de la solidarité sociale, de

⁴⁸² *Lupta*, an III, nr. 67, 22 iunie 1886, p. 1, col. I.

⁴⁸³ *Săptămâna*, an III, nr. 70, 16 aprilie 1904, p. 199.

⁴⁸⁴ G. Panu, *Amintiri...* éd. cit., pp. VI et suiv.

sensibilité sociale-démocrate: «Cette théorie politique et économique [de l'État-Providence, n.n.] est sortie de la théorie du suffrage plus ou moins universel. Elle est la conséquence naturelle de la participation de la masse du peuple au gouvernement des affaires politiques. Pour le moment, elle est le programme de toutes les démocraties. En Allemagne, en Angleterre, en Italie, partout on voit cette tendance se manifester d'une manière puissante»⁴⁸⁵.

On voit bien que, en réalité, l'expression «socialisme d'État» traduirait plutôt, dans le langage politique en construction de son temps, une forme de démocratie représentative combinée à l'idée d'État assistentiel, où la protection sociale trouve ses expressions les plus démocratiques possibles. Panu implique ainsi l'idée d'un État mobilisé au service des citoyens, réunis dans une nation basée sur l'articulation sociale et non pas sur l'identité ethnique. Le modèle démocratique qui en résulte partiellement est par conséquent celui qui situe le baromètre démocratique dans le champ de l'investissement social des institutions de l'État. Panu se défend amplement des étiquettes socialistes, en faisant pas l'économie des questions rhétoriques à ce sujet : « Qui suis-je? Suis-je socialiste ou national-libéral? La réponse est: ni l'un, ni l'autre. Mon programme n'est pas socialiste [...] je ne suis ni national-libéral ou libéral-national [...] Je mets les réformes économiques sur le premier plan. Cette tendance libérale est parfois appelée radicalisme, démocratism. Et la lutte entre les radicaux et les anciens libéraux est tout aussi âpre que celle entre les libéraux et les conservateurs»⁴⁸⁶.

⁴⁸⁵ *Lupta*, an III, nr. 14, 7 februarie 1886, p. 1, col I.

⁴⁸⁶ *Lupta*, an III, nr. 122, 29 noiembrie 1886, p. 1.

5.7. La démocratie, entre vocation de la tradition et volonté de la rupture

Le concept de démocratie se construit vers la fin du XIX^e siècle dans une double direction: vocation de la continuité, d'une part, et volonté de la rupture, d'autre part. Les générations – car, finalement, parler d'une seule, c'est réduire les trajets tellement divers de leurs représentants – qui se succèdent ou qui coexistent après 1848 et ensuite après 1866 se développent dans ces multiples logiques institutionnelles et politiques, réunies, à un moment donné, sous les bannières des deux grands partis politiques : National Libéral et Conservateur. Mais les bannières deviennent vite un emballage qui ne convient plus et les sens de la démocratie sont de plus en plus partagés entre les interprétations mitigées du concept et de ses répercussions institutionnelles. Les débats qui en dérivent révèlent, une fois de plus, les hésitations de substance qui constituent, même en absence d'un objet précis ou d'un projet conscient, assumé, la base de la réflexion intellectuelle de cette époque. Les thèmes fréquentés parlent pour eux-mêmes: le suffrage universel contre les collèges électoraux, la représentation directe et la représentation capacitaire, l'éducation politique par culture civique contre l'expérience politique sans intermédiaires, la nation ethnique versus nation civique. Seul constat unificateur, la politique devient une question non seulement de vocation, de talent et de savoir-faire général, mais aussi une question de métier. C'est l'époque qui dresse une esquisse du portrait de l'homme politique, du technicien de la démocratie, élément qui place d'ailleurs, au moins de ce point de vue, la réflexion roumaine au sujet de la démocratie dans une volonté de la modernisation.

Ce que l'on ne peut pas refuser à ces générations, c'est la volonté de l'édification démocratique. Pour un auteur tel G. Panu, le problème devient encore plus ardu, puisqu'il s'agit finalement de proposer un modèle démocratique radical, accompagné des hésitations et des doutes issus de la pratique politique et des constats d'ordre historique. La solution proposée par Panu a en vue trois directions principales: la modification du système de vote et des mécanismes de la représentation, la transformation du système de partis dans un outil au service de la nouvelle interprétation du social (combinaison idéale entre l'évolution naturelle des générations et la propagande et le mouvement de popularisation des idées démocratiques) et finalement, la conversion de l'État ethnique, tout récemment esquissé, dans un État civique. Pour cela, il faut intégrer les bénéfices du développement historique à ceux d'un modèle démocratique basé sur l'éducation directe, même si progressive, des citoyens.

La démocratie roumaine, telle qu'elle est pensée par la seconde moitié du siècle, est une démocratie par apprentissage. L'idée maîtresse, c'est d'enseigner la démocratie de différentes manières. La théorie des «formes sans fonds» n'est pas le rejet de la démocratie par l'apprentissage, c'est seulement un plaidoyer en faveur des vertus de l'apprentissage créatif et un refus de l'apprentissage par imitation. Mais c'est toujours, comme dans le cas de Panu (qui, loin d'être l'adversaire de cette théorie, en partage, implicitement, quelques conclusions), un parcours inventé: pour la pensée politique roumaine, la démocratie est encore à construire, elle n'est pas un état social, dans le sens, classique, tocquevillien du terme. C'est ce qui remarque G. Panu: «Ce qui est caractéristique

de notre situation, c'est que la civilité et la courtoisie ne sont pas encore entrées dans les mœurs politiques... »⁴⁸⁷. La démocratie roumaine doit alors s'inventer – ce sont seulement les méthodes qui font l'objet des négociations. C'est à l'intérieur de ce pénible processus d'élaboration que les ruptures entre les différentes générations, de 1848, de 1866, etc. vont forger les voies vers la modernité. Car la construction démocratique joue sur deux versants. Le premier, c'est, justement, l'apprentissage – avec tout le cortège de notions que l'on vient de rappeler et qui pourrait être résumé avec les mots de Panu: «la politique devient une école»⁴⁸⁸.

Le second, c'est la nouvelle perception du temps historique, de l'histoire elle-même, théorisée par les historiens de «Junimea» dans les années '70. C'est un puissant agent de rupture et une des causes du dialogue raté entre les générations qui se succède dans ce laborieux processus de construction démocratique.

Si le concept de démocratie roumaine a un problème, celui-ci est justement le fait qu'il représente plutôt le produit d'une volonté, que d'une vocation. Les différents libéralismes proposés par les débats intellectuels et politiques roumains se développeront dans cet esprit et dans un rapport toujours mal délimité au sens «naturel» de la démocratie moderne et de la place que celle-ci doit s'aménager à l'intérieur de l'échafaudage institutionnel.

⁴⁸⁷ *Săptămâna*, an II, nr. 41, 23 mai 1903, p. 503.

⁴⁸⁸ *Lupta*, an VIII, 14 august 1891, p. 1.

6. Conclusions

6.1. Les miroirs de la démocratie

A la fin de ce parcours à travers le concept de démocratie dans la pensée politique roumaine des débuts de la modernité, écoutons la voix de Tăutul interroger le miroir de l'Antiquité dans un rappel historique du retard de la culture politique des Pays roumains par rapport aux peuples de l'Europe. Le texte annonce lui-même, d'une manière implicite, les grands thèmes de la démocratie roumaine au XIXe siècle, y compris, d'une certaine manière, la question nationale : « Oui, ce pays n'est point une terre classique. Lorsque la Grèce abondait en sages, l'ancienne Dacie à peine écoutait avec un étonnement sauvage les doctrines incertaines de Zamolxis, disciple de Pythagore ; lorsque les lettres fleurissaient à Rome, Ovide, exilé en Dacie, s'y croyait comme dans l'empire de Pluton. Mais, comme point de passage du Nord au Midi, de tout temps exposé au débordements de ces Scythes qui comme des essaims ont inondé pendant plusieurs siècles le midi de l'Europe, 100 fois dévasté, dépeuplé, vainqueur ou vaincu dans sa défensive, et très souvent théâtre des guerres étrangères, depuis Trajan jusqu'à nos jours, ce pays mérite peut-être une attention compatissante des historiens, des politiques, en un mot des hommes en général »⁴⁸⁹.

Vingt ans après, l'histoire continuait sur une autre voix mais avec les mêmes discours, en reprenant le fil du récit et en passant de l'Antiquité à la Modernité européenne, pour arriver à une conclusion similaire : « A l'époque où écrivait le grand Hobbes en Angleterre, en France s'était

⁴⁸⁹ Ionică Tăutul, *Scrieri social-politice*, éd. cit., p. 200. En français dans le texte.

Descartes qui apparaissait, un esprit encore plus cultivé que celui-là, et en même temps plus modéré. Descartes abandonna les vieux préjugés. [...] Nous autres Roumains, nous sommes une nation qui se trouve encore dans l'enfance de l'âge et nous sommes à peine arrivés à la connaissance de nous-même. Nous n'avons pas encore de philosophie. Nous avons un considérable retard culturel »⁴⁹⁰. Trois avant la révolution de 1848, August Treboniu Laurian, un des intellectuels et révolutionnaires roumains importants de Transylvanie, regardait dans le miroir magique de la philosophie politique européenne, dans laquelle on commençait à puiser le sens de la modernité, et voyait en échange le reflet encore faible de la pensée politique roumaine en train de se construire. Ce retard culturel dont les intellectuels de quarante-huit se rendent parfaitement compte, en étant tous confrontés, de différentes manières, aux divers miroirs présentés par la culture politique occidentale, à partir de l'Europe du droit naturel en arrivant aux modèles de Vico et de Herder concernant la fondation de la modernité sur l'âme nationale, reste au cœur des problèmes identitaires identifiés ou forgés par les hommes de 1848. La démocratie se retrouve toujours dans le centre de ces débats, car s'est ainsi que le XIXe siècle européen entend jusqu'à un certain point lui-même fonder son identité politique.

Confrontée à cette multiplicité de miroirs, la pensée roumaine de la première moitié du XIXe siècle essaie de forger un système de repères à l'intérieur de l'unité conceptuelle de la démocratie qui passe par plusieurs étapes, chacune ayant ses propres méthodes et voies de

⁴⁹⁰ August Treboniu Laurian, *Cuvânt academic. Filozofia* [Mot académique. La philosophie], 1845, in *Antologia gândirii românești*, C.I. Gulian, S. Ghiță, N. Gogoneață (éds.), Editura Politică, Bucarest, 1967, 2 volumes, p. 406.

construction et de survie intérieure. Les hommes de 1848, particulièrement, se retrouvent sous un dénominateur commun qui est, finalement, la recherche plus ou moins fébrile, plus ou moins hâtive, plus ou moins ordonnée ou organisée de l'idée de gouvernement démocratique. C'est à travers cette quête de *l'idée démocratique*, ou même de *l'idée de gouvernement* -- pour situer cette pensée politique à un palier encore plus englobant que les auteurs et les textes de cette période s'enchaînent, en exécutant leurs partitions à part et en créant leurs propres variations d'une époque partie, en part entière, à la recherche de la meilleure réponse aux questions implicites de cette idée démocratique : qui et comment (nous) gouverne. Les différences – quelques fois de structure et de doctrine – qui séparent ensuite les penseurs roumains de cette période sont reflétées par les choix distincts, voir radicalement différents, à l'intérieur des grands dilemmes de l'approche roumaine de la modernité. Les hésitations entre les sens de la démocratie, à travers la nation vue comme un corps, comme un ensemble organique, en passant par les techniques représentatives ou les définitions de la citoyenneté montrent non seulement un sens flou et ambigu de la démocratie, mais une relation problématique avec les grandes questions de la modernité et de ses rapports, souvent problématiques, avec la démocratie libérale.

« Ce qui donne de la force et de la stabilité à un gouvernement », écrit C. A. Rosetti à la veille de la première unification « nationale », en 1858, « soit-il monarchique, soit-il constitutionnel, soit-il démocratique n'est que l'esprit qu'il contient, sa pensée intime, son idée. Par leur idée, par leur principe, les gouvernements vivent ou meurent. Que l'idée d'un gouvernement soit bonne,

que son principe soit juste, et alors les boyards les plus intrigants, les révolutionnaires les plus acharnés, et dans ce siècle les étrangers les plus puissants ne pourront jamais le renverser. Et, par contre, si son principe est menteur, la police la plus vigilante, les baionettes les plus aigues, la plus rigoureuse suppression de la libre expression [...] ne seront capables de le maintenir »⁴⁹¹. La force d'un gouvernement réside dans la justesse du principe de gouvernement ; la viabilité du gouvernement se nourrit de son contenu de vérité. Ce révolutionnaire converti à l'Etat de droit, cet adepte du gouvernement direct qui découvre les vertus fondatrices de la souveraineté déléguée résume la croyance de la démocratie moderne dans ses deux principes originaires, « L'Etat souverain et le gouvernement représentatif, qui sont les deux grands artifices qui nous ont permis d'accomoder dans la civilisation et la liberté d'incroyables masses d'hommes »⁴⁹². Mais à partir de ce résumé, quels seraient le contenu et les critères de définition du caractère juste ou injuste d'un gouvernement ? La problématique conceptuelle diffuse de la démocratie roumaine se retrouve ainsi formulée dans ces questions qui rappellent la grande polémique des formes sans fonds dominant la seconde moitié du siècle.

Nous avons essayé par conséquent de retracer le parcours conceptuel de la démocratie roumaine dans la première moitié du XIXe siècle en suivant aussi ses suites « naturelles » dans la seconde moitié du même siècle. Ce prolongement ne change pas les points de repères

⁴⁹¹ C. A. Rosetti, « Schimbarea domnilor, bucuria nebunilor », [« Les changements des rois, la joie des fous »], publié dans le journal *Românul*, an II, no 78, le 2/14 octobre 1858, p. 311, deuxième colonne.

⁴⁹² Cf. Pierre Manent, *La raison des nations...*, éd. cit., p. 48.

fondamentaux du discours forgé, majoritairement, par les hommes de 1848 ; en nous proposant d'en retracer les survivances, nous avons voulu en éclaircir les permanences. Il faut dire aussi que dans cette première moitié du siècle, il y a quelques changements d'ordre qualitatif et quantitatif qui se produisent dans le discours politique et dans ses rapports avec la philosophie politique des Anciens et des Modernes et qui rendent la production intellectuelle de l'époque potentiellement riche – toutes proportions gardées -- par rapport à la production de textes politiques, beaucoup plus maigre, que l'on peut retrouver jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

Nous sommes partis de l'hypothèse qui place, *grosso-modo*, le début de la démocratie roumaine en tant que concept dans une relation avec, d'une part, les parcours propres de l'évolution de la pensée politique roumaine, et de l'autre part avec les spécificités de créations du langage politique roumain, qui fait appel, dans la première moitié du XIX siècle, aux transferts culturels divers, et particulièrement à ceux venus de l'aire intellectuelle et méthodologique française. Conjointement, nous nous sommes proposés de répondre à plusieurs catégories de questions, qui envisagent la démocratie et son avènement en tant que concept dans la pensée politique roumaine.

Pour ce faire, nous avons formulé un constant de départ concernant *le caractère hésitant, flou et hétéroclite de la reconstitution démocratique* et de ses influences directes sur les caractéristiques de la modernité qui pénètre et s'instaure dans la pensée politique roumaine dans cette période. L'enquête que nous avons menée a impliqué la réalisation d'une *cartographie représentative des*

contextes discursifs où le terme de démocratie apparaît, de ses usages, des références intellectuelles et des significations qui y sont attachées, à l'intérieur d'un assemblage qui tient compte des connexions méthodologiques et philosophiques de la démocratie à la modernité, dans une vision qui traite la modernité autrement que « comme rupture du 'fil' nommé 'tradition' »⁴⁹³ et qui se propose de « déceler, repérer pas à pas, sans hâte... les transformations d'un donné originel »⁴⁹⁴.

Nous avons suivi nos questions et nos hypothèses de départ à travers les textes de quelques auteurs qui sont les voix sinon les seules autorisées, au moins les plus visibles et donc, dans la lignée méthodologique que nous avons annoncée, les plus susceptibles d'être à l'origine des *acquisitions, transformations, adaptations et pourquoi pas, dénaturations conceptuelles de la démocratie*. Nous avons fait appel aux recueils de différents projets de réforme, aux traductions – peu nombreuses, mais significatives pour ce qui est de la volonté des auteurs de se situer, par leur démarche, dans un espace culturel de référence précis --, mais aussi à la correspondance, aux manuscrits, rapports, essais etc. Le choix des auteurs et des textes qui leur appartiennent a été fait en tenant compte de la participation des œuvres en question à la « dynamique de l'évolution des idées », du « poids » de celles-ci sur « la vie des idées et autour desquelles s'est peu à peu construite toute une culture politique »⁴⁹⁵. Notre choix n'est donc pas allée vers l'exhaustivité plétorique, mais plutôt vers un suivi compréhensif qui se propose

⁴⁹³ Cf. Anne Baudart, *Naissances de la philosophie politique*, Le Pommier, Paris, 2006, p. 7.

⁴⁹⁴ *Idem*.

⁴⁹⁵ Cf. Zeev Sternhell, *Les anti-Lumières du XVIIIe siècle à la guerre froide*, Paris, Fayard, 2006, p. VII.

« d'écarter toute végétation parasite qui s'accumule durant la recherche, pour ne saisir que le 'bois utile et solide' »⁴⁹⁶.

Le croisement des méthodes utilisées nous a permis de constituer cette cartographie représentative à l'aide de quelques points forts – choisis ainsi après avoir soigneusement appliqué nos critères – qui jouent le rôle de bornes de route dans la charte des sinuosités de la démocratie. Nous avons mobilisé pour mieux baliser ces choix les exposés méthodologiques de Pierre Rosanvallon⁴⁹⁷ et de Quentin Skinner⁴⁹⁸, qui nous a également fourni un chemin précieux à suivre, par ses développements concernant la sémantique historique et son rôle dans l'interprétation conceptuelle. Dans la même logique nous avons aussi utilisé les contributions de James Farr⁴⁹⁹. Afin de mieux retracer les rapports des générations successives à l'histoire et à la présence de ses rapports dans la pensée politique, nous avons aussi mobilisée les travaux de François Hartog concernant les régimes d'historicité.

Les équivoques multiples qui dominent la vie de la démocratie au XIXe siècle, roumain et occidental, rendent compatibles ces propositions méthodologiques au cœur desquelles se retrouvent les présupposées méthodologiques d'un télescopage entre les faits historiques et leur

⁴⁹⁶ *Idem.*

⁴⁹⁷ Nous rappelons quelques titres qui nous ont servi de repère dans nos recherches : *Pour une histoire conceptuelle du politique*, Seuil, Paris, 2005 ; *Le modèle politique français. La société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours*, Seuil, Paris, 2004 ; *Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, Gallimard, Paris, 1998 ; *Le moment Guizot*, Gallimard, Paris, 1985.

⁴⁹⁸ Quentin SKINNER in *Visions of Politics, I, Regarding Method*, éd. cit.

⁴⁹⁹ James FARR, « Understanding conceptual change politically », in Terrence BALL, James FARR, Russel L. HANSON, eds., *Political Innovation and Conceptual Change*, éd. cit., p. 25.

pendant conceptuel, entre le récit⁵⁰⁰ et son correspondant factuel⁵⁰¹.

6.2. *Les urgences de la modernité roumaine*

Une question de fond que nous avons choisi d'interroger dans notre recherche fut celle des rapports plus larges qui s'établissent entre l'acquisition roumaine de la modernité au XIXe siècle et les manières dont la pensée politique roumaine s'en empare, à travers sa propre lecture de la démocratie. Pour cette période, *la modernité se construit dans un double effort*, animé par le constant de l'urgence du rattrapage : les intellectuels roumains ont hâte de brûler les étapes et de rattraper les retards, avec des coûts certains pour la qualité de ce rattrapage. Dans ses allées-venues entre ses Anciens et ses Modernes, la pensée politique roumaine oublie, en fait, l'essentiel de ce qui fonde la querelle européenne entre Anciens et Modernes.

Cette hypothèse a été accompagnée d'un présupposé méthodologique et philosophique de base, suivant lequel, même pour l'Europe occidentale, les sens de la démocratie changent de perspective et de direction après les ébranlements produits par la Révolution française. Il y aurait, selon les auteurs, deux moments de ce changement.

Le premier, c'est le changement produit par la Révolution, qui changerait la perception du temps historique⁵⁰², c'est à dire la succession et la référence au passé et au futur. Ce changement aurait permis un rapport différent, du point de

⁵⁰⁰ Voir Paul Ricœur, *Histoire, mémoire, oubli*, éd. cit.

⁵⁰¹ Cf. Daniel Barbu, *Politica pentru barbari*, éd. cit., p. 11.

⁵⁰² Cf. Reinhart Koselleck, *Le futur passé.*, éd. cit., p. 140.

vue méthodologique, à l'analyse des concepts apparus, forgés ou évolués dans le discours politique du XIXe siècle, et qui présentent comme particularité le fait qu'ils se fondent dans une narration ou dans une interprétation et qu'ils font apparaître « des rapports complexes » qui ne se réduisent précisément pas à l'unicité historique. Autrement dit, grâce à cette perspective changée sur les rapports du présent au futur et au passé, introduite – ou, mieux dit, bousculée par la Révolution française – les concepts pourraient nous offrir des renseignements « non seulement sur des significations passées (pour nous) », mais « thématisent des traits contemporains dans le noncontemporain qui ne laissent pas réduire à la simple succession du temps de l'histoire »⁵⁰³. En effet, la Révolution française officialise un « luxe » qui avait connu ses débuts au XVIIIe siècle, celui de « produire de l'histoire »⁵⁰⁴.

Le deuxième changement commencerait, au XIXe siècle, un peu brutalement dit, en 1848 (mais il serait entamé en fait par « les architectes de l'Etat moderne, au premier rang desquels Hobbes et Locke »⁵⁰⁵) et qui met au cœur du débat la souveraineté de l'Etat et sa conséquence ultime, l'égalité des conditions, d'une part, et de la représentation souveraine⁵⁰⁶, d'autre part, dans ses expressions « multiples et plurielles »⁵⁰⁷ qui s'étendent tout au long du XIXe siècle.

Ces deux catégories de changements ont comme trait unificateur le fait que la Démocratie est repensée, dans ses rapports avec le temps historique, à travers les suivis

⁵⁰³ *Idem*, pp. 140-141.

⁵⁰⁴ *Idem*, p. 169.

⁵⁰⁵ Pierre Manent, *La raison des nations*, éd. cit., p. 31.

⁵⁰⁶ Pierre Rosanvallon, *La démocratie inachevée*, éd. cit., 405.

⁵⁰⁷ Pierre Rosanvallon, *La démocratie inachevée*, éd. cit., p. 404.

de la Révolution, et par conséquent à travers une « pluralisation des temps et des formes de la démocratie » qui « doit se prolonger dans une reconsidération des champs du politique »⁵⁰⁸. Pour notre analyse du champ du politique roumain, dans ses rapports avec les temps historiques, par le biais de la démocratie, le chemin méthodologique indiqué s'est prouvé d'autant plus utile qu'il nous a permis de voir et de lire le trajet de la démocratie et de ses errances fondatrices, telles qu'elles ressortent de la lecture des textes des penseurs roumains au XIXe siècle et de leurs efforts de donner un sens à la démocratie à travers la Modernité.

Cette quête à travers la démocratie commence pour les auteurs roumains dans l'approche de la *démocratie pré-tocquevillienne*, dans le sens que le premier texte du XIXe siècle où on peut rencontrer le terme comme tel dresse le portrait d'une « aristo-démocratie ». Nous sommes donc, pour ainsi dire, au cœur d'une *paléodémocratie*, d'une « forme sociale qui l'a précédée et que Tocqueville désigne comme aristocratie »⁵⁰⁹ et qui coïncide, historiquement parlant, dans les Principautés roumaines, avec les dernières deux décennies de l'Ancien Régime.

Cet Ancien Régime se place donc, dans une généalogie de la démocratie, en plein aristotélisme démocratique avec le présage, néanmoins, et les urgences de circonstances du moment. Les auteurs de cette période installent, d'autre part, un double et contradictoire rapport avec la philosophie des Lumières. Cette attitude va survivre, d'une manière presque inconsciente, dans la génération de 1848. Elle consiste dans une cohabitation paradoxale et

⁵⁰⁸ Pierre Rosanvallon, *La démocratie inachevée*, éd. cit., p. 414.

⁵⁰⁹ Pierre Manent, *La raison des nations*, éd. cit., p. 23.

impossible, nous osons dire, entre *deux cultures politiques contraires*.

D'une part on retrouve l'universalisme et la généralité démocratique hérités du XVII^e et du XVIII^e siècle par l'intermédiaire de Tocqueville, qui en garde les présupposés en les faisant rentrer dans les « contraintes » formatives du libéralisme et développés, dans le sens technique du terme, par les doctrinaires. Il y a d'autre part les spécificités de l'âme nationale, vantées au XVIII^e siècle par Giambattista Vico dans ses *Principes d'une science nouvelle relative à la nature commune des nations* (*Scienza nuova*), publiés en 1725⁵¹⁰ et reprises par les historiens « symbolistes » Quinet et Michelet au XIX^e siècle. Ces derniers constitueraient un courant contraire, « anti-Lumières », dans le sens que la nouvelle voie ouverte par la doctrine de l'âme nationale s'oppose par son caractère essentiellement collectif à l'existence du citoyen vivant dans l'Etat souverain de la représentation⁵¹¹ et avance les premiers maillons « de l'anti-rationalisme et de l'anti-intellectualisme, du culte du particulier et du refus de l'universel »⁵¹².

C'est toujours dans les écrits de C. A. Rosetti que l'on retrouve clairement incarnée la cohabitation paradoxale de ces deux cultures politiques. Les spécificités unificatrices des peuples « latins » ont ravivé le peuple Roumain redevenu conscient de ses origines grâce au mouvement révolutionnaire d'éveil national : « La révolution de 1821, les écoles, et peut-être la vitalité de

⁵¹⁰ Cf. Zeev Sternhell, *Les anti-Lumières*, éd. cit., p. 7.

⁵¹¹ Sternhell fonde son interprétation des anti-Lumières sur cette opposition foncière entre l'Etat souverain abstrait issu de la représentation et de la délégation, imaginé premièrement par Hobbes, et la collectivité organique de la nation, telle qu'elle est proposée par Vico et ensuite théorisée par Herder.

⁵¹² Zeev Sternhell, *cit.*, p. 7.

la gens latine, furent les s de la reapparition de la vie sur la terre roumaine. Afin de survivre et de faire des fruits, toutes ces branches doivent sortir des vieilles couches ; et afin de de pouvoir en sortir sans ennuis et sans danger pour nos propres membres, nous demandons à tous les Roumains, de l'unité, de la bonne volonté, et de l'attention »⁵¹³. D'autre part, Rosetti rappelle au cours du même article que c'est l'histoire qui nous apprend l'existence d'un type de diplomatie plus puissante que n'importe quelle autre diplomatie et qui est celle de la « Justice pour tout le monde » : « le droit pour chaque individu d'être quelqu'un sur cette terre, dans la société des hommes »⁵¹⁴.

La référence au moment 1821, qui est une constante des hommes de 1848 et qui montre en fait une volonté de refaire le trajet de la refonte nationale sous la bannière révolutionnaire devient alors significative dans cete double perspective paradoxale. D'une part, pour les conséquences immédiates dans la production de discours politique, qui devient de plus en plus concerné par les mouvements réformateurs. Des auteurs comme Ionica Tăutul, Simion Marcovici, Dinicu Golescu etc. propose une étape ultérieure par rapport à celle de l'aristotélisme pur. Nous avons constaté, pour cette période, un souci – qui n'a pas abouti, mais qui a été présent dans la réflexion concernant la démocratie – pour l'articulation d'un discours scientifique sur la politique. D'autre part, la référence à 1821 commence à exister dans le discours national des historiens de 1848 d'une manière autonome, comme point de

⁵¹³ C. A. Rosetti, « Revoluție și revoluționari », [« Révolution et révolutionnaires »], an II, no 77, le 29 sept/11 oct. 1858, p. 308, première colonne.

⁵¹⁴ *Idem.*

rupture entre l'époque « noire » de la nation roumaine opprimée et l'avènement de la nation glorieuse, même si temporairement défaite en 1848.

A première vue, les envolées contradictoires des hommes de 1848 seraient issues tout simplement d'une indétermination chronique des concepts philosophiques utilisées : les hommes de 1848 n'ont pas la rigueur philologique et philosophique de la génération suivante. Mais cette cohabitation polémique révèle finalement une tension croissante entre les différents points forts du débat de la modernité : la querelle des Anciens et des Modernes commencée à la fin du XVIIIe siècle en est seulement un volet, qui propose « l'affranchissement de l'individu par la raison »⁵¹⁵ et qui est doublée, dans la pensée politique roumaine, par des attaches de plus en plus fortes à la culture politique herderienne. Ce qui se passe alors dans cette première moitié du XIXe siècle, c'est un processus de repositionnement par rapport à la querelle fondatrice de la Modernité européenne. La refutation des Anciens n'est pas encore arrivée à son expression consciente, et le programme des « libéraux » roumains du projet de la « Constitution de Carvonari »⁵¹⁶ est un exemple. La modernité roumaine est paradoxale, car elle se propose de se fonder sur ce dont les Modernes de l'Occident veulent limiter l'influence : la tradition, le passé comme exemple et modèle. Les auteurs de cette période doivent, dans un même mouvement, construire premièrement une tradition, un passé et une réflexion sur le politique, et, deuxièmement, devenir modernes, intégrer

⁵¹⁵ Zeev Sternhell, *cit.*, p. 9.

⁵¹⁶ Texte élaboré en 1822 et publié pour la première fois par un des grands historiens de Junimea, Alexandru Xenopol. (*Istoria partidelor politice in Romania, vol. 1, de la origini pina la 1866*, Albert Baer, Bucuresti, 1910, pp. 81-94).

tout un espace de pensée politique occidental qui est envisagée comme incontestablement supérieure.

En vedette, pour cette période, se trouve le constat, toujours polémique par rapport aux modernités précédentes, de la naturalité de l'existence communautaire de l'homme. La société est naturelle, le politique y intervient à un moment donné. C'est le moment, l'on pourrait dire, d'un « aristotélisme tocquevillien » qui arrive à travailler avec le concept « d'état social » naturellement démocratique. On peut retracer cette tendance dans les écrits de Tăutul, tout aussi bien que dans ceux de Dinicu Golescu.

Mais cet aristotélisme renaissant est, paradoxalement, un contre-aristotélisme, puisqu'il situe l'image de l'homme dans un contexte qui ne peut, dorénavant, ignorer la grande invention de la modernité politique qui est souveraineté. Les modes et les formes de l'incarnation de ce principe procurent toutes les différences possibles entre les perceptions parfois dissonantes du profil démocratique moderne. Il y a une tension alors perceptible au niveau de la pensée politique roumaine entre deux modèles: d'une part, le modèle de la Révolution Française, et de l'autre côté le modèle concurrent capacitaire conçu par la Restauration, qui entre peu à peu dans le langage politique du XIX siècle roumain, et qui coïncide avec la génération qui commence les changements politiques en 1848.

De cette manière, le seul espace commun d'attente culturelle, qui aurait pu fonctionner même pour les intellectuels de la première génération, et qui était l'espace généreux des antiques, n'a pas agi. Le cycle « naturel » du dialogue polémique, mais aussi ontologique, du point de vue de la modernité, entre les Anciens et les

Modernes n'a pas eu lieu dans l'espace culturel et politique roumain, car la majorité des intellectuels roumains de cette génération s'est vite précipitée dans l'« Histoire » qui réécrit⁵¹⁷ et est ainsi arrivée à imposer, pour une période relativement consistante, la conviction – surtout chez les libéraux roumain, ce qui pose la marque d'une cohabitation étrange entre le nationalisme et le libéralisme roumain – de la guerre juste qui serait seulement la guerre nationale : « J'ai soutenu, conformément au droit naturel en aux dernières écoles de publicistes, conformément à l'équilibre européen et même à l'esprit et au but finale du Traité de Paris, que les jeunes peuples de l'Orient sont les vrais éléments qui doivent remplacer les chârognes, que le principe moderne des nationalités est la seule base naturelle et juste qui peut être invoquée pour préparer la solution de la question de l'Orient »⁵¹⁸. Ce texte, écrit en 1869, montre en effet combien puissante reste l'idée de l'avènement national comme définition de la modernité à l'intérieur de laquelle la pensée politique roumaine se fraye un chemin. Si la modernité s'affirme à l'intérieur de la pensée politique roumaine, en assimilant, ou mieux dit en croyant de le faire, la démocratie comme outil de la nation, il faut alors se demander quelle serait cette modernité, à l'intérieur d'une querelle entre deux directions différentes inaugurées par le XIXe siècle européen. Des recherches récentes⁵¹⁹ proposent en effet une lecture de ce

⁵¹⁷ Reinhart Koselleck, *L'expérience de l'histoire*, édité et préfacé par Michael Werner, traduit de l'allemand par Alexandre Escudier, Galimard-Le Seuil, Paris, 1997, p. 214.

⁵¹⁸ Sava N. Șoimescu, *Politica domnului Rosetti – Brătianu și Politica ce ar trebui să urmăm*, Imprimeria Ioan Weiss, Bătuștea, Bucarest, 1869, pp. 7-8.

⁵¹⁹ Nous nous référons surtout au dernier livre de Zeev Sternhell, *Les contre-Lumières*, éd. cit.

siècle à travers « la coexistence conflictuelle de deux modernités » : la première, sortie de l'universalisme des Lumières et développée ensuite par Tocqueville et Mill dans la théorie de la démocratie comme espace privilégié de l'épanouissement de l'individu et la deuxième, qui résulte des Contre-Lumières, de ce courant de pensée qui proposerait à la place de l'individualisme et de l'universalisme le particularisme et le communautarisme : « la modernité éclairée est celle du libéralisme qui mène à la démocratie, l'autre (...) prend les contours de la droite révolutionnaire, nationaliste, communautarienne »⁵²⁰. Si la pensée des hommes de 1848 a pu imprimer ce tournant dans la culture politique roumaine du XIXe et du XXe siècle aussi, et encore dans quelle mesure certains dérapages nationalistes des doctrines politiques roumaines auront des dettes à l'égard du moment 1848, c'est une interrogation que l'on devrait se poser, en partant, justement, du sens de la démocratie dans la pensée politique de l'époque. C'est une question qui ouvre en fait le terrain pour des recherches nouvelles qui devraient se pencher, à partir des significations du concept de démocratie, sur les rapports qui existent au XXe siècle entre ces héritages souvent paradoxales et dillematiques. Il suffit, pour se rendre compte de la complexité de cette investigation à faire, que les hommes de 1848 n'ont pas été nécessairement invoqués en tant que sources par des intellectuels de droite qui posaient au XXe siècle la problématique nationale dans un esprit similaire à celui quarante-huitard, et que, bien au contraire, c'est en fait plutôt l'historiographie communiste d'avant '89 qui a voulu en tirer un certain parti.

⁵²⁰ *Idem*, p. 15.

6.3. *La démocratie, concept erratique*

L'aventure de la démocratie a rencontré le double défi de l'apprentissage méthodologique et conceptuel. Cet apprentissage va s'étendre sur deux domaines distincts : celui du « politique », défini comme représentation de la nation, et le domaine « démocratique » de la revendication sociale, inauguré symboliquement en 1848. Le premier domaine est généralement associé à la *lignée messianique, symboliste* inaugurée par la nouvelle vague d'intellectuels roumains formés à l'Occident à partir de la seconde moitié des années trente du XIXe siècle. Pour ces auteurs là, le défi le plus important, c'est la création de l'identité nationale, défi jeté à côté de la construction démocratique de l'Etat souverain. Autrement dit, deux paliers distincts du discours politique du XIXe siècle, *la revendication nationale et la revendication démocratique*, trouvent une expression commune dans la pensée politique roumaine de la seconde moitié du XIXe siècle. Car les auteurs qui se trouvent à l'origine de cette confusion engendrent des effets à long terme, soit de manière directe, par leurs propres écrits et prises de position, soit aussi par leurs disciples. C'est pour cela que les errances de la démocratie roumaine vont continuer tout au long du XIXe siècle.

Les auteurs de cette période veulent montrer d'une manière programmatique que la route vers la démocratie passe premièrement à travers la construction nationale. Pour Bălcescu, qui est peut-être le plus radical dans ce sens-là ; l'identification des mécanismes de la nation avec les outils de la démocratie l'amène à dire que « c'est seulement au moment où la guerre sainte va sauver la nation

des oppresseurs étrangers et va la réunir dans sa liberté et dans son unité, l'Assemblée du peuple, la Constituante, pourra réaliser en paix les réformes politiques et sociales dont il en a besoin et d'instaurer le règne de la démocratie, le règne du peuple par le peuple »⁵²¹.

C'est un débat qui était déjà entamé par les écrivains de la génération précédente, par Ionica Tăutul par exemple. Mais la nouvelle mise en contexte national change totalement la perspective des antécédents. L'Etat souverain moderne, porteur et générateur d'égalité⁵²², devient à travers ces intégrations méthodologiques le porteur d'une égalité nationale. C'est ainsi que, pour les hommes du 1848 roumain, la démocratie prend son caractère nécessairement national. C'est à partir de cette perception que les autres sens dérivés peuvent être entendus.

Les historiens de la génération de 1848 ont essayé ensuite d'intégrer dans la circulation intellectuelle des Principautés un effort que l'Occident européen avait commencé à déployer depuis une trentaine d'années déjà, avec François Guizot, Victor Cousin, Augustin Thierry et, du côté encore plus romantique, Jules Michelet et Edgar Quinet. Cet effort exerçait un travail sur l'histoire moderne, en intégrant le concept d'expérience, dans le sens d'expérience qui cumule les deux volets, « expérience réceptive de la réalité et enquête productive »⁵²³. Et c'est à partir de cette époque qu'il est devenu nécessaire de séparer « l'expérience de la réalité et son élaboration scientifiquement contrôlée »⁵²⁴.

⁵²¹ N. Bălcescu, *La marche de la révolution dans l'histoire des Roumains*, in *Scrieri politice alese*, éd. cit., p. 114. La traduction nous appartient.

⁵²² Pierre Manent, *La raison des nations*, éd. cit, p. 24.

⁵²³ *Ibid.*

⁵²⁴ Reinhart KOSELLECK, *L'expérience de l'histoire*, éd. cit., p. 207.

Autrement dit, il s'agissait finalement d'entamer une procédure que la modernité européenne avait déjà élaborée, depuis plus de deux siècles et qui consistait, selon les paroles de Koselleck, dans une « sécularisation du passé », ou bien dans une autonomisation du temps politique par rapport à la « conscience eschatologique » et par un travail d'anticipation, ou, avec les paroles de Leibniz, « le monde futur [...] contenu et entièrement performé dans le monde présent »⁵²⁵. Or, ce travail a été seulement en partie opéré par les historiens roumains, qui ont choisi la voie de l'autonomie partielle du temps politique. Les propos concernant les transformations institutionnelles dans la direction de l'application d'un modèle qui se rapprochait, au moins dans les intentions sinon dans la réalité concrète des propos, du modèle européen occidental visaient sûrement l'introduction d'un modèle institutionnel occidental. Ce modèle était pensé à travers la référence démocratique universelle aux Anciens, mais il n'était plus mis en accord avec les nouveaux sens donnés à ce concept par la littérature philosophico-politique de la modernité européenne.

Au début du XIXe siècle, plusieurs problèmes commencent à occuper le devant de la scène intellectuelle européenne. La question nationale en fait partie et c'est à ce moment-là que les mouvements culturels prennent le relais. Les Principautés roumaines n'en font pas exception. La prise de conscience des potentialités futures du temps présent⁵²⁶, qui est une des premières conséquences visibles de ces tendances, est retrouvable dans les écrits de Tăutul, et moins, peut-être, dans ceux de Golescu, qui lui, est plutôt un observateur et un améliorateur du temps présent. Mais la

⁵²⁵ Koselleck, *Le futur passé*, p. 28 et suiv.

⁵²⁶ *Idem*, p. 51.

chose est pour eux assez claire : il faut sortir de l'immobilisme « mécanique » afin d'arriver à la conversion des puissances contenues dans les entités déjà identifiées et nommées « peuple », « patrie », « nation ». Entités parfaitement compréhensibles à partir de la fin de l'Ancien Régime, à travers la définition ethnique, mais pas si facilement lisibles dans la clef démocratique.

Cette attitude ambivalente est aussi le résultat d'un héritage philosophique et historiographique dilemmatique. Car la relation à la démocratie passe pour les intellectuels roumains par l'acquisition progressive mais pas nécessairement complète des débats autour du sens de la démocratie, tels qu'ils sont configurés dans la pensée politique occidentale. Le travail de la génération précédente a créé les virtualités fragiles du développement de la réflexion politique dans le discours intellectuel roumain, mais ces virtualités avaient agi comme un catalyseur de plusieurs traditions philosophiques différentes.

En retraçant ce parcours erratique de l'avènement de la « démocratie » roumaine, on peut très vite s'apercevoir des multiples équivoques qui le dominent. La démocratie signifie tour à tour, dans l'espace de seulement quarante ou cinquante années, *aristo-démocratie, représentation contractuelle, suprématie de la loi, confrontation des Anciens et des Modernes, monarchie selon la Charte, état social toquevillien, utopie fourrieriste, libéralisme, système capacitaire, mythologie nationale, révolution*. Le télescopage de toutes ces acceptions va aboutir à une conclusion quasi-générale de la part des penseurs et hommes politiques roumains de 1848 selon laquelle les droits

individuelles passent nécessairement par l'expression antérieure des droits collectifs de la nation.

6.4. La démocratie, concept technique

Dans la pensée politique roumaine, la démocratie comprend aussi un volet technique, qui fait son apparition dans la génération de 1848 et particulièrement dans les écrits de Ion Ghica et Mihail Kogălniceanu. Ce volet de la *démocratie technique* marque une étape supplémentaire dans l'acquisition de la modernité européenne. Mais elle ne peut pas aboutir pour l'instant, car la démocratie représentative opère avec un concept qui, pour la plupart des auteurs roumains, reste étranger : il s'agit du Peuple, en tant qu'agent de la représentation. Or, pour les hommes de 1848, sauf exceptions notables, le seul acteur collectif valable dans l'aventure nationale démocratique reste la Nation roumaine, constituée sur ses bases ethniques. La pensée politique s'enrichit néanmoins de la réflexion, assez éparse et non-systématique, sur la constitution du concept de démocratie ainsi que de ses concepts connexes, apparentés, comme la liberté individuelle, la souveraineté, l'égalité ou bien des techniques démocratiques qui se développent au XIXe siècle dans la modernité démocratique occidentale.

Le modèle démocratique roumain, s'il y en a un, ne suit visiblement pas un trajet unitaire, et ce que nous pouvons observer en analysant les données essentielles de la pensée politique de la génération de 1848, ce sont les plaidoyers en faveur d'une *résurrection nationale*. L'idée de démocratie civique est peu effleurée dans cette période,

mais, il y a néanmoins un espace de prédilection : c'est le débat concernant le droit de vote, qui enflamme les révolutionnaires de 1848 et qui fait couler beaucoup d'encre. A la veille du 1848 français, qui déplace le principe du suffrage universel de la sphère des débats théoriques vers l'espace de la pratique politique, les hommes de 1848 proposent leurs visions sur le même sujet. Et c'est seulement à partir de ce moment-là que les intellectuels roumains situés au cœur du débat concernant les voies de la modernisation pourront parler sur la base d'une certaine formalisation de l'espace des institutions, des droits et des libertés anticipées par les révolutionnaires de 1848, et sur la base d'une articulation de l'espace de protection de certains droits liés à la liberté d'expression (comme, par exemple, la disparition de la censure)⁵²⁷. La démocratie on le voit bien, dépasse, en tant qu'aire conceptuelle, la simple détermination pratique des voies de sa mise en oeuvre. Les équivoques de la modernité politique roumaine traversent ainsi les définitions successives de la démocratie que les intellectuels du XIXe siècle s'apprêtent à forger, conjointement à un processus de reformulation institutionnelle.

L'aventure institutionnelle roumaine, menée tout au long du XIXe siècle, s'étend selon un schéma similaire, qui mène à la découverte de deux espaces radicalement différents pour ce qui est de leur développement⁵²⁸. C'est ainsi que les «infrastructures»⁵²⁹ conceptuelles engendrées par le discours politique roumain de cette période ont touché plusieurs

⁵²⁷ Cf. Ioan Stanomir, *Nasterea constitutiei. Limbaj si drept în Principate pâna la 1866*, éd. cit., p. 346.

⁵²⁸ Cf. Elena Siupiur, *Intellectualii, elite, clase politice moderne în Sud-estul european. Secolul XIX*, éd. cit., p. 100.

⁵²⁹ Cf. Pierre Rosanvallon, *La démocratie inachevée*. éd. cit., p. 33.

découpages de la démocratie: *le sens des procédures représentatives, l'émancipation, l'idée moderne qui oscille entre le désir d'émancipation individuelle* (direction privilégiée par les libéraux de I.C. Bratianu et aussi, dans un sens encore plus marqué, par les radicaux-démocrates de G. Panu) *et celui de participation à la puissance sociale* (dans le sens «hérité» de François Guizot et repris par les penseurs conservateurs). Le concept de démocratie se traduit ainsi, successivement, à travers celui de la liberté des Modernes, de la liberté révolutionnaire des Nations – le cas, partiel, de 1848 et de l'union de 1859 – et de la liberté politique des individus agissant dans un espace institutionnel en construction. Les sens de la pensée politique roumaine de cette période – qui a, comme on le voit clairement, plusieurs paliers – évolue au fur et à mesure d'un devenir plus général du contexte intellectuel roumain, avec ses bonnes et ses mauvaises choses.

Même si à l'époque il y a un accord de principe quant aux fondements du caractère « irrésistible »⁵³⁰ de la démocratie, plusieurs façons d'envisager cette construction s'offrent au lecteur. Aucun des auteurs qui écrivent dans les années 1840 ne se propose cependant de dresser, dans un projet cohérent et autonome, la construction d'une discipline qui puisse articuler le discours politique réformateur promu dans les actes et les documents révolutionnaires.

Il s'agit de l'unicité du régime démocratique. En faisant le passage d'un régime « parmi d'autres » à la démocratie comme unique régime viable, à travers un débat concernant les méthodes d'acquisition de celle-ci, les hommes de 1848 constateront que chaque Roumain doit être en état de

⁵³⁰ Cf. Pierre Manent, *Histoire intellectuelle du libéralisme*, éd. cit., pp. 240-241.

comprendre « et d'éprouver le respect que l'individu doit avoir envers soi et envers les autres, il faut lui faire comprendre le sens du droit et du devoir, l'amour de la justice ; ce sont des conditions essentielles de la liberté et de l'égalité sans lesquelles tout régime peut dévier dans la plus vicieuse des tyrannies »⁵³¹. C'est la leçon – à travers l'échec ! – du moment de 1848 : la liberté, individuellement assumée, en tant que droit politique indispensable dans l'articulation de la démocratie libérale et c'est une synthèse entre deux types d'influences : d'une part, le libéralisme individualiste à tendance démocratique né de la Révolution française⁵³² et le courant doctrinaire de François Guizot et de ses collègues de génération.

Il y a, d'autre part, une notion utilisée différemment par les divers auteurs et que Ghica a probablement puisée chez les doctrinaires français, fréquentés d'une manière assidue : il s'agit de la notion de masses, et non de celle de peuple. Thème qui va d'ailleurs dans le sens d'une construction démocratique concernant le sens de l'égalité dans sa compatibilité avec le système démocratique, directement liés à l'élaboration d'une théorie concernant ce qu'on appelle « le citoyen capacitaire »⁵³³, qui agit dans l'espace public, démocratique, tout en ayant une connaissance rationnelle de son rôle et de ses attributions en tant que citoyen. Le fait d'assumer les droits démocratiques et la liberté d'élection suppose désormais, pour une partie au moins des auteurs, la préexistence d'un système complexe d'éducation politique, mis au point à la

⁵³¹ Ion Ghica, *éd. cit.*, vol. II, p. 6.

⁵³² Lucien Jaume, *L'individu effacé ou le paradoxe du libéralisme français*, *éd. cit.*, pp. 19-20.

⁵³³ Sur le sens de ce concept chez les doctrinaires dont Ghica s'inspire, particulièrement chez Guizot, voir Pierre Rosanvallon, *Le moment Guizot*, *éd. cit.*, pp. 95-107.

fois par les institutions et par le corps social. C'est dans ce sens que le citoyen ne peut acquérir le niveau nécessaire de culture politique qu'en présence de certains éléments, combinés, d'apprentissage « théorique » et « pratique ». C'est surtout l'apprentissage actif des procédures démocratiques qui est le plus difficile et le plus exposé aux erreurs de toute sorte.

6.5. Les hésitations méthodologiques : entre les sciences politiques et l'histoire. Le double filtre français

Dans le tableau général des sciences humaines au XIXe siècle roumain, les sciences politiques sont le grand absent, même si la génération de Ionica Tăutul en avait tenté quelques esquisses et elle s'était même apprêtée à réfléchir sur son rôle dans la constitution du régime démocratique. Chose qui n'est pas fortuite, la démocratie s'est trouvée amoindrie dans son caractère de réflexion suivie lorsque la génération suivante, celle de 1848, a pris un chemin radicalement différent. C'est une autre grande cause de l'impossible démocratie roumaine, à savoir les rapports qui existent entre les malentendus concernant le sens de la démocratie, l'absence d'une science du politique et la prédilection pour l'Histoire de la Nation. Plus précisément, nous avons constaté qu'il existe un rapport étroit entre, d'une part, les méprises concernant la démocratie et les confusions avec le concept de Nation, d'une part, et les errances méthodologiques qui ignorent les sciences politiques en faveur d'une seule Histoire unificatrice.

La lecture de la démocratie faite à travers l'Histoire – et un certain type d'histoire – et non pas à travers les

instruments méthodologiques des sciences politiques se trouve, selon nous, à l'origine d'une grande catégorie de confusions qui ont marqué les interprétations concernant la démocratie dans la pensée politique roumaine au XIXe siècle.

La production de la science politique dans la pensée politique roumaine de la première moitié du XIXe siècle se fait attendre. Elle commence d'une manière hésitante dans cette première génération du XIXe siècle, qui essaie d'adapter un instrumentaire conceptuel majoritairement aristotélicien aux nouvelles découvertes transférées de l'Occident et du milieu culturel français, surtout. Dans cette « préhistoire » du XIXe siècle roumain, Aristote, Montesquieu, la Révolution française et même quelques éléments, au moins à titre informatif, de la Restauration, comme pour la Charte de 1814, cohabitent dans un puzzle divers et surprenant. La production du savoir démocratique, d'une manière plus générale encore, va donner le ton à toute une série d'ouvrages qui vont pousser, peu à peu, la pensée roumaine de l'époque vers un discours concernant l'irrésistibilité démocratique.

Le filtre français, tantôt assumé comme tel, tantôt utilisé d'une manière implicite va jouer un rôle déterminant dans ce processus. Le choix fait par la plupart des jeunes partis faire leurs études en France dresse un portrait de la démocratie qui se constitue comme une synthèse légèrement brouillée entre la tendance « technologique » du libéralisme doctrinaire ou bien l'effort « pour fonder scientifiquement la politique et la morale »⁵³⁴ et la méthode historique symboliste et humanitaire d'Edgar Quinet et de Jules Michelet.

⁵³⁴ Voir Pierre Rosanvallon, *Le moment Guizot*, éd. cit, pp. 21-25.

Le problème de la découverte de l'âme nationale et de son identité politique démocratique paraît trouver sa solution dans la méthode proposée par Michelet et Quinet. Prendre le peuple roumain comme unique acteur d'un drame national qui est d'autant plus douloureux qu'il est en train de se dérouler, c'est la solution pour l'identification des causes, et c'est aussi la voie de légitimation de l'œuvre qu'ils sont en train d'édifier. Connaître l'histoire nationale équivaut à une sublime preuve de patriotisme, et le patriotisme est l'élément qui, pour les hommes de 1848 et pour leurs successeurs déclarés, garantira l'avènement de la nation roumaine.

On pourrait conclure en disant que la majorité des méprises roumaines concernant le sens de la « démocratie » dans cette période proviennent de deux directions importantes. La première, c'est ce choix méthodologique qui privilégie, indirectement, au niveau conceptuel, l'esprit national et qui crée un climat idéologique peu favorable aux appels de la tempérance démocratique libérale tocquevillienne, qui domine le discours intellectuel libéral dans cette période. La deuxième, c'est le rapport des penseurs politiques roumains de cette période avec le temps historique, avec d'une part l'unité du temps des nations civiques modernes, avec d'autre part le changement du régime d'historicité, qui n'est pas entièrement assumé faute d'outils et de méthode convenable.

Le même malaise dans la confrontation au présent se retrouve dans les projections « méssianiques » et idéalisatrices du futur. La vision sur le présent misérable et légèrement impuissant est tout de suite écartée par la perspective d'un avenir glorieux et promettant. Le poids du discours sur la démocratie même évolue, paradoxalement, du

niveau du présent – analyse des techniques, des outils et des moyens démocratiques – vers la projection des démocraties futures, qui ne seraient même pas des buts en soi, mais plutôt des voies d'accès

Un contexte spécifique dans lequel la démocratie est placée par les hommes de 1848 est celui du tryptique problématique égalité-propriété-liberté. Celui-ci pose les bases d'un certain historicisme qui oublie, quelques fois, en cours de route, la démocratie en tant qu'élément constitutif des nouvelles institutions. Le problème qui se pose pour les hommes de 1848, en général, et pour l'historien Kogălniceanu, en particulier, est celui de concevoir l'univers de signification de la démocratie en rapport avec la structure institutionnelle de l'époque. Or, la confiance fondatrice dans l'histoire rend cette démarche du moins difficile, car c'est justement cette approche du présent institutionnel qui fait souvent défaut aux analyses des intellectuels de cette période. Le rapport de ces « révolutionnaires » (selon l'expression auto-ironique de Ion Ghica) au présent -- nous allons le signaler plus d'une fois -- est paradoxal, car il traverse l'histoire « nationale », en faisant une traduction du passé dans la clé de l'irrésistibilité de la montée nationale.

Les hommes du 1848 roumain sont des acteurs révolutionnaires qui passent, on pourrait dire, à côté de leur présent – à côté de la démocratie, implicitement – pour arriver à un échafaudage national du passé, projeté dans un avenir incertain, mais promettant. C'est ainsi que la *démocratie-revendication* commence à se ressourcer de la *democratie-nation*. C'est ce qui arrivera dans le cas des auteurs qui choisissent de rester fidèles au discours « fondateur » de 1848.

Les lignes du développement conceptuel de la démocratie vont donc s'installer sur ces coordonnées polémiques, qui ne pourront pas exclure complètement, ni d'un côté, ni de l'autre, la confusion fondatrice entre démocratie et nation, surtout pour la partie libérale ; le *national-libéralisme*, le *national-démocratisme* montreront toujours combien l'idée de démocratie parlementaire, représentative est tributaire, dans l'espace roumain, à l'idée d'appartenance ethnique à la roumanité, et combien l'idée de souveraineté se trouve expliquée et incarnée moins par l'esprit des volontés individuelles et plus par l'esprit de l'âme nationale.

La génération de 1848, qui se situe aussi aux racines du parlementarisme roumain du XIX^{ème} siècle, s'est arrêtée à mi-chemin dans ce processus d'adoption du nouveau « régime d'historicité », ce qui a rendu pour le moins incertaine la manière dont cette société « a traité son passé et en a traité »⁵³⁵. Et ce serait une explication possible pour les voies détournées de formation d'une élite parlementaire de cette forme de démocratie de représentation, qui s'est plutôt développée, vers la fin du X^{ix} siècle, comme une « oligarchie parlementaire » qui va assurer « la continuité d'un type de gouvernement sensiblement paternaliste et autoritaire »⁵³⁶.

⁵³⁵ François Hartog, *Régimes d'historicité*. éd. cit., p. 19.

⁵³⁶ Daniel Barbu, *Politica pentru barbari*, éd. cit., p. 69.

6.6. La démocratie de la « souveraineté polarisée »⁵³⁷

Les équivoques de la modernité politique roumaine traversent ainsi les définitions successives de la démocratie que les intellectuels du XIXe siècle s'apprêtent à forger, conjointement à un processus de reformulation institutionnelle. Le sens de la démocratie passe ainsi, successivement, à travers celui de la liberté des Modernes, de la liberté révolutionnaire des Nations – le cas, partiel, de 1848 et de l'union de 1859 – et de la liberté politique des individus agissant dans un espace institutionnel en construction.

L'histoire reste néanmoins un des modes d'expression favoris de cette génération. Même si les formules changent, les directions du discours politique sont reflétées par le rapport mitigé à l'histoire nationale, ainsi que par un essai, de la part de la génération de «Junimea», de mettre un peu d'ordre dans la production intellectuelle générale et dans la production littéraire en particulier : « Parce que la valeur des choses ne réside pas nécessairement dans ce qu'une génération historique ou une autre s'imagine; travaillée et influencée par des différentes motivations quotidiennes, elle prend souvent comme de la plus haute importance des choses qui, une fois le temps écoulé, apparaissent comme passagères et momentanées... Souvent, une génération se trompe sur ces propres idées et croit que ce qu'elle cherche est complètement différent de ce que les

⁵³⁷ Nous employons ici le terme utilisé par Pierre Rosanvallon, in *La démocratie inachevée*, éd. cit., p. 404, qui parle de ce type de souveraineté pour désigner une vision qui « présuppose que le vote est le principe unique de formation de cette souveraineté : l'expression de la volonté générale est appréhendée dans le cadre d'un jeu à somme nulle entre les différents pouvoirs ».

générations précédentes ont poursuivi, car le chemin qu'elle s'est frayé et les méthodes qu'elle utilise sont différentes. Trop préoccupée par ces formes, elle ne prend pas en considération le fait que le même esprit l'anime et qu'elle prolonge, sans le savoir, l'ancien mouvement»⁵³⁸.

La gestion scientifique du présent démocratique : c'est une question qui occupe le devant de la scène dans les débats post-1848. La génération de 1866 se proposera de fonder cette gestion démocratique à travers les techniques déjà utilisées dans la modernité démocratique occidentale, notamment par le système des partis. La démocratie commence à se définir, théoriquement, par ce système.

La démocratie réinventée par la modernité occidentale devient au XIXe siècle un véhicule porteur de notions sous-jacentes, pratiquant des transferts dans d'autres domaines de la technique démocratique qui englobe, cette fois-ci, l'individu dans ses nouveaux espaces de liberté, privée et publique, les institutions et la gestion des affaires communautaires.

Un des indicateurs de cette modernité est justement la façon dont les intellectuels roumains forgent et façonnent la démocratie en tant que concept. La démocratie est un *concept de tradition*, mais aussi – surtout pour la génération de 1848 et moins pour celle de 1866 – un *concept de mouvement*⁵³⁹, dans le sens qu'il suscite deux voix de débat, par la législation et par la révolution.

6.7. La révolution quitte la scène. La démocratie et ses nouveaux acteurs

⁵³⁸ G. Panu, «Studiul istoriei la români», éd. cit., p. 39.

⁵³⁹ J'utilise ici les catégories formulées par Reinhart Koselleck, *Le futur passé*, éd. cit., p. 273.

Après 1859, le problème est alors dans la découverte des méthodes adaptées aux exigences de la modernisation roumaine. La question qui se pose est comment forger une base institutionnelle convenable, qui tienne compte des « héritages de la tradition », mais qui, en même temps, ne soit pas liée à l'éthique révolutionnaire, incompatible avec la démocratie parlementaire. Car, même si apparemment la base institutionnelle est là, il faut voir dans quel sens le discours démocratique se développe.

La révolution disparaît peu à peu du discours politique, et la démocratie cherche maintenant de se reconfigurer dans la pensée politique, en n'oubliant pas néanmoins l'autre élément de l'ancien tryptique : la nation. Pour les penseurs qui réfléchissent la période post 1848, jusqu'en 1857 et 1859 et ensuite jusqu'en 1866, un des défis et maintenant d'assurer la définition de la souveraineté, en rapport avec les éléments démocratiques.

Dans cette période, deux sont les formes que prend – par Bărnuțiu et son école particulièrement – le concept de démocratie dans la pensée politique roumaine. La première, c'est la direction imprimée largement par la pensée de 1848, de la démocratie nationale ethnique. La deuxième, c'est la théorie « contractuelle » de la démocratie (dans le sillage de la philosophie politique du XVIIe et du XVIIIe siècle) qui soulève, essentiellement, la question de la délégation et des droits naturels assimilés dans le système des droits rationnels.

Dans une étape ultérieure, la génération 1866 va se repositionner par rapport à la méthode symboliste de deux manières.

1. La position dite modérée conçoit le refus de la méthode symboliste comme seulement une délimitation idéologique,

mais non comme un refus des mérites historiques du libéralisme national messianique ou, du moins, de sa justification historique. Le *libéralisme national* appartient aux « temps héroïques »⁵⁴⁰ et il doit y rester. Ce qu'il faut maintenant éviter, selon les auteurs de l'époque, ce sont les résurgences anachroniques de l'esprit de '48.

2. La forme la plus radicale du refus de la Nation comme partie active de la Démocratie est toujours resté cle programme culturel lancé et soutenu par le groupe de Junimea et notamment par Titu Maiorescu, qui est le directeur de conscience de cette génération. Devant cette confusion, l'auteur du célèbre syntagme « les formes sans fons » croit pouvoir opérer avec la création des fonds institutionnels démocratiques réels et véritable. Maiorescu, Negruzzi, Xenopol, P. P. Carp développent un programme culturel et politique qui se proposent de promouvoir les évolutions graduelles, dans les faits et les gestes culturels dans le sens très large du terme, à commencer par la création d'une véritable langue littéraire. En constatant le décalage qui s'était creusé entre la réalité des « fonds » et leurs « formes » discursives correspondantes, dans une vision qui a lié peut-être pour la première fois dans la pensée politique roumaine le concept de sa référence, Maiorescu a plaidé pour un accord entre les institutions politiques roumaines et leurs références discursives⁵⁴¹.

⁵⁴⁰ G. Panu, *Portrete și tipuri parlamentare*, Tipografia Lupta, București, 1892, p. 165.

⁵⁴¹ Daniel Barbu observe sur ce sujet, en *Politica pentru barbari*, éd. cit., p. 97, que « Maiorescu a cru que la production de la vérité, entendue comme pouvoir sur la langue et comme contrôle des valeurs, était la seule option politique viable pour une société où les formes de la vie publique étaient des biens d'importation ». (La traduction nous appartient)

A partir d'ici, un nouveau terrain relance les interrogations concernant la démocratie, l'enquête sur l'aventure de la démocratie dans la pensée politique roumaine, dans des nouvelles données conceptuelles et institutionnelles. Sous ces auspices s'ouvre, dans l'histoire intellectuelle roumaine, un autre chapitre, pareillement erratique et questionnable, mais aussi plus riche et problématisé, de la démocratie parlementaire roumaine dans la première moitié du XXe siècle.

Bibliographie

Textes roumains

Almanahul Statului din Prințipatul a toată Țara Românească, tipărit și întocmit de Zaharia Carcalechi, 1836.

ANTONESCU, G. M., *Dictionar ruman*, Bucarest, 1862

ANTONESCU, G. M., *Dictionar ruman*, Bucarest, 1862

Anuarul legislativ al Ziarului Dreptulu, editura ziarului Dreptulu, 1872-1875, București.

BĂLCESCU Nicolae, *Les Roumains sous Michel le Brave*, édition de Andrei Rusu, préface et chronologie de Emil Manu, Minerva, Bucarest, 1985.

BĂLCESCU Nicolae, *Opere*, édition critique de G. Zane et Elena Zane, Bucarest, Presse de l'Académie Roumaine, 1964-1986. Vol. I-II, *Ecrits historiques, politiques et économiques* (1974, 1982), vol III, *Les Roumains sous Michel le Brave*, édité par Daniela Poenaru (1986), vol. IV, *Correspondence* (1964).

BĂLCESCU, Nicolae -- *Drept constitu_ional*, mss. 5111, BAR, mss în francez_

BĂLCESCU, Nicolae (sur), *N. Bălcescu, l'âme de la révolution de 1848*, Conférence élaborée par la Société pour la Science et la Culture, Bucarest, 1852.

BĂLCESCU, Nicolae, *Din istoria lui Mihai Viteazul. Libertatea si unitatea nationala. Calugarenii. Tara Ardealului*, Cartea Românească, Bucarest, 1921, avec une préface de Ion Ghica.

BĂLCESCU, Nicolae, *Les Roumains sous Michel le Brave*, Editura Tineretului, Bucarest, 1965, préface par Paul Cornea, édition et notes lexicales par Andrei Rusu, deux volumes.

BĂLCESCU, Nicolae, *Œuvres*, édition critique de G. Zane et Elena G. Zane, Presses de l'Académie Roumaine, Bucarest, 1990.

BĂLCESCU, Nicolae, *Originile naționalismului român*, avec une étude introductive écrite par N. Iorga, Tipografia Neamul Românesc, Vălenii de Munte, 1908.

BĂLCESCU, Nicolae, *Patru studii istorice*, éditées et accompagnées d'une esquisse biographique et bibliographique de P. P. Panaitescu, Cartea Românească, Bucarest, 1928.

BĂLCESCU, Nicolae, *Privire asupra stării de față, asupra trecutului și viitorului patriei noastre*, Musée mémorial « Nicolae Bălcescu », Bălcești pe Topolog, 1971, deuxième édition de Cornelia Bodea.

BĂRNUȚIU, Simion, *Estetica*, texte établi et préfacé par Ion Iliescu, Ed. Științifică, București, 1972.

BODEA, Cornelia, *1848 la Români*, Editura Enciclopedică, Bucarest, 1998.

CAMPINEANU, Ion, *Acte d'union et d'indépendance*, 1838

CARP, Petre, *Discursuri parlamentare*, édition établie par Marcel Duță et Ion Bulei, editura Cultura Națională, Bucarest, 2000.

CATARGIU, Barbu, *De la propriété dans la Moldo-Valachie*, Bucarest, 1857.

CATARGIU, Barbu, *Etat social des Principautés Danubiennes*, Paris, 1851.

Condica cu copii de documente diverse din Moldova dintre anii 1660-1817, extraite des Archives de Métropole, Bibliothèque de l'Académie Roumaine.

CORNEA, Paul, PIRU, Elena, *Documente și manuscrise literare*, Editura Academiei, Bucarest, 1967.

CREȚIANU, Al., *Din arhiva lui Dumitru Brătianu, Acte și scrisori din perioada 1840-1870*, Bucarest, 1933.

DAME, Frédéric, « La Turquie et les peuples de l'Europe Orientale », in *La Roumanie contemporaine et les peuples de l'Europe Orientale*, No. 1, le 1 octobre 1874, Paris.

DIACONOVICH, C., *Enciclopedia Română*, Bucarest, 1900.

Fontes historiae Daco-Romaniae III. Scriptores byzantini, édition établie et publiée par Alexandru Elian et Nicoale Șerban Tanașoca, Editions de l'Académie Roumaine, Bucarest, 1975.

GEORGESCU, Vlad, *Mémoires et projets de réforme dans les Principautés roumaines 1769--1830*, AIESEE, Bucarest, 1970.

GEORGESCU, Vlad, *Mémoires et projets de réforme dans les Principautés roumaines 1831-1848*, AIESEE, Bucarest, 1972.

GHICA, Ion, *Opere*, édition établie par Ion Roman, Minerva, Bucarest, 1985.

GHICA, Ion, *Scrieri*, avec une préface de Petre Haneș, Minerva, Bucarest, 1914.

GOLESCO, A. G., *De l'abolition du servage dans les Principautés Danubiennes*, Paris, 1856

GOLESCU, Constantin (Dinicu), *Adunare de pilde bisericesti și filosofesti, de întâmplări vrednice de mirare, de Fapte Istoricesti și Anecdote talmăcite de pre limba grecească in cea românească, la Buda, în Crăiasca Tipografie a Universității Ungariei*, 1826.

GOLESCU, Constantin (Dinicu), *Călătorii*, Publicate de Petre V. Haneș, Bucarest, 1934.

GOLESCU, Constantin (Dinicu), *Însemnare a călătoriei mele Constantin Radovici din Golești, făcută în anul 1824, 1825, 1826*, postface et bibliographie de Mircea Iorgulescu, Minerva, Bucarest, 1977.

GOLESCU, Constantin (Dinicu), *Însemnare a călătoriei mele Constantin Radovici din Golești, făcută în anul 1824, 1825,*

1826, édition établie par Panaitescu-Perpessicius, Editura de Stat pentru Literatură și Artă, Bucarest, 1952.

GOLESCU, Constantin (Dinicu), *Însemnare a călătoriei mele Constantin Radovci din Golești, făcută în anul 1824, 1825, 1826*, introduction de Marin Bucur, Editura Eminescu, Bucarest, 1971.

GOLESCU, Dinicu, *Scrieri*, édition établie, étude introductive, notes, commentaires, bibliographie, glossaires et index de Mircea Anghelescu, Minerva, Bucarest, 1990.

HELIADÉ-RĂDULESCU, Ion, *Instituțiunile României, Gutenberg, București, (tabel historicu de la Trajan până în zilele noastre)*, édition établie par D. Popovici, Fundațiile Regale, 1939-1943, deux volumes.

HELIADÉ-RĂDULESCU, Ion, *Mémoire sur l'Histoire de la régénération roumaine ou sur les événements de 1848 accomplis en Valachie*, Paris, 1851.

HELIADÉ-RĂDULESCU, Ion, *Opere* (ed. D. Popovici), Fundațiile Regale, Bucarest, 1939-1943.

HURMUZAKI, Eudoxiu de – *Documente privind istoria românilor*, București 1887-1916, 39 volume.

Supliment I la vol. II (1781-1814)

Supliment I la vol. II (1781-1814)

Supliment I la vol. IV (1802-1849)

Supliment I la vol. IV (1802-1849)

Supliment I la vol. V (1822-1838)

Supliment I la vol. V (1822-1838)

Supliment I la vol. VI (1827-1849)

Supliment I la vol. VI (1827-1849)

HURMUZAKI, Eudoxiu de – *Documente privind istoria românilor*, édition A. Vianu, Editura Academiei RPR, Bucarest, 1962-1974, 4 volume.

Ion Ghica către Nicolae Bălcescu, lettres inédites de l'exile, publiées avec une introduction de G. Zane, Annales de l'Académie Roumaine, Les Mémoires de la Section Historique, Série 3, tome 25, mém. 26, pp. 1113-1172, Le Moniteur Officiel et les Imprimeries de l'Etat, l'Imprimerie Nationale, Bucarest, 1943.

ISTRATI, C. Constantin, *Activitatea Stiintifica a lui Ion Ghica : Discurs rostit la 5 aprilie 1902 in sedinta solemna, cu raspuns de D. A. Sturdza*, Institut d'Arts Graphiques « Carl Gobl », Bucarest, 1902.

KOGĂLNICEANU, Mihail, *Dacia literara*, édition et étude introductive de Maria Platon, Editura Minerva, Bucarest, 1972.

KOGĂLNICEANU, Mihail, *Esquisse sur l'histoire, les moeurs et la langue des Cigains, connus en France sous le noms de Bohémiens, suivie d'un recueil de sept cents mots cigains*, Librairie de B. Behr, Berlin, 1837.

KOGĂLNICEANU, Mihail, *Opere*, I-IV, ed. D. Simionescu, Bucarest, 1974-1977

LAURIAN, August Treboniu, MASSIMU, J. C., *Dicționariulu Limbii romane*, Bucarest, 1871.

Lesicon romanescu-latinescu-ungurescu-nemțescu quare de mai mulți autori în cursul a trideci și mai multoru ani s-au lucratu, Budae, Typis et Sumibus Typographiae Regiae Universitatis Hungaricae, 1825.

Lupta, journal dirigé par G. Panu, 1884 -1892

MAIORESCU, Titu, *Discursuri parlamentare*, vol. I, 1866-1876, Albatros, Bucarest, 2001.

MAIORESCU, Titu, *Discursuri parlamentare*, vol. I-III, Minerva, Bucarest, 1908

MARCOVICI, Simion, *Curs de retorică*, Tipografia lui Eliad, 1834.

MARCOVICI, Simion, *Idee pe scurt asupra tuturor formelor de obl_duire*, Bucarest, 1829

Nalèche, Louis de, *La Moldo-Valachie*, Imprimerie Nalder, Paris, 1856.

NEGRUZZI, C., *Opere complete*, Minerva, Bucarest, 1905-1912.

NEGRUZZI, C., *Pagini alese, (Pages choisies)*, Antologie, preface, chronologie et bibliographie de C. Ciuchindel, Albatros, Bucarest, 1976.

PANU, G., *Chestiuni politice*, Tipografia Lupta, Bucarest, 1893.

PANU, G., *Portrete și tipuri parlamentare*, Tipografia Lupta, Bucarest, 1892.

PANU, Gh., *Chestiunea izraelită*, Noua tipografie D. Gheorghiu, Iași, 1886.

PANU, Gheorghe, *Amintiri de la Junimea*, Minerva, Bucarest, 1998, édition, préface et notes de Z. Ornea.

PHILIPPIDES, Daniel, *Istoria României*, Lipsca, 1816.

PROTOPOPESCU Pake, Emanuel, *Nou Dicționar*, Bucarest, 1862.

PROTOPOPESCU Pake, Emanuel, *Nou Dicționarul Portativu*, Bucarest, 1870.

Pruncul român, rédacteurs responsables C.A. Rosetti et E. Winterhalder, 15 juin-11 septembre 1848:

REGLEANU, Mihail, *Documente privind anul revoluționar 1848 în Tara Românească*, Direcția generală a Arhivelor Statului, Bucarest, 1962.

REGNAULT, Elias, *Histoire politique et sociales des Principautés Danubiennes*, Paris, 1855.

ROMANULU, editat de C. A. Rosetti, 1858-1871, 1875-1883.

ROSETTI, C. A., *Corespondență*, édition établie par Marin Bucur, Minerva, Bucarest, 1980.

ROSETTI, C. A., *Scrieri din junețe și exiluri*, Românul, București, 1885.

ROSETTI-ROSNOVEANU, Iordache, *Etat de la Moldavie*, 1818.

ROSETTI-ROSNOVEANU, Nicolae, *Réflexions sur le droit d'élection*, Odessa, 1826.

RUSO, Alecu, *Scrieri*, commentées par Petre Hanes, IIème édition, Craiova, Editura Scrisul Românesc, Craiova, s. a.

RUSO, Alexandru, *Cântarea României*, version de Nicolae Bălcescu, Universala-Alcalay, Bucarest, 1930.

Săptămâna, novembre 1901 – 1910, journal écrit par G. Panu.

STEINBERG, Adolphe – *Dictionar de Bozunar*, București, 1886.

STURDZA, D. A. et alii, *Acte și documente privind renașterea României*, vol. I, București, 1888.

STURDZA, D. A., *Discours prononcé le 13 octobre 1895 à Iași*, Tipografia Voința Națională, Bucarest, 1895.

SUȚU Nicolae, *Opere economice* (ed. De Ion Veverca), Ed Științifică, Bucarest, 1957.

SUȚU, Nicolae, *Mémoires, 1798-1871*, Panaioti Rizos, Vienne, 1893.

XENOPOL, Alexandru, « Studii asupra stării noastre actuale », in *Convorbiri literare*, an V, juin 1871.

Textes français

COMTE, Auguste, *Discours sur l'ensemble du positivisme, ou Exposition sommaire de la doctrine philosophique et sociale propre à la grande république occidentale composée de cinq populations avancées, française, italienne, germanique, britannique et espagnole*, L. Mathias, Paris, juillet 1848.

COMTE, Auguste, *Tableau sociolatrique résumant en 81 fêtes annuelles l'adoration universelle de l'Humanité*, E. Thunot, Paris, 1854.

CONSTANT, Benjamin – *Principes de politique*, Paris

CONSTANT, Benjamin, *Ecrits politiques*, Paris, Gallimard, Folio, 1997.

COUSIN, Victor – *Des principes de la Révolution Française et du gouvernement représentatif, suivi de Discours politiques*, Didier, Paris, 1864

FOURIER, Charles, *L'Harmonie universelle et le phalanstère, recueil méthodique de morceaux choisis par l'auteur*, tomes 1 et 2, Librairie phalanstérienne, Paris, 1849.

GUIZOT, François – *Histoire de la civilisation en Europe*, Gallimard, Paris, 1985

GUIZOT, François – *Histoire des origines du gouvernement représentatif en Europe*, Didier, Paris, 1851

HERBIGNY, Pierre-François-Xavier Bourguignon d', *Revue politique de l'Europe en 1825*, Bossange Frères, Paris et Liepzig, 1825.

MICHELET, Jules, *Cours au Collège de France, 1838-1851*, publiés par Paul Viallaneix, Gallimard, Paris, 1995, vol. 1, 1838-1844, vol. 2, 1845-1851.

MICHELET, Jules, *De la Méthode et de l'Esprit de mon Histoire de la Révolution Française*, Noël, Paris, 1988.

MICHELET, Jules, *Ecrits de Jeunesse, Journal (1820-1823) – Mémorial, Journal des idées*, texte intégral, établi sur les manuscrits autographes et publié pour la première fois, avec une introduction, des appendices, des notes et de nombreux documents inédits, par Paul Viallaneix, Gallimard, Paris, 1959.

Philosophie des sciences historiques, Le moment romantique, introduction, textes réunis et présentés par Marcel GAUCHET, Seuil, Paris, 2002.

THIERRY Augustin, *Œuvres complètes*, Paris, Michel Lévy frères, libraires éditeurs, Paris, 1867, volume III,

Lettres sur l'histoire de France et Dix ans d'études historiques.

TOCQUEVILLE, Alexis de, *De la Démocratie en Amérique*, Vrin, Paris, 1990, première édition historico-critique revue et augmentée par Eduardo Nolla.

TOCQUEVILLE, Alexis de, *L'Ancien Régime et la Révolution*, Gallimard, Paris, 1990.

VOLNEY, Constantin François de Chasseboeuf, (comte de), *Discours prononcé dans la Chambre du Tiers-Etat, le 8 mai 1789*, Imprimerie Royale, Paris, 1789.

VOLNEY, Constantin François de Chasseboeuf, (comte de), *Les Ruines*, Slatkine Reprints, Genève, 1979.

VOLNEY, Constantin François de Chasseboeuf, (comte de), *Œuvres*, textes réunis et revus par Anna et Henry Deneys, Fayard, Paris, 1989, deux tomes.

Bibliographie secondaire roumaine

Volumes

*** -- *Bibliografia analitică a periodicelor românești, 1790-1850*, vol I, partea I-III, Bucarest, 1967; vol. II, partea I-III, 1850-1859, Bucarest, 1972

*** -- *Bibliografie românească modernă 1831 - 1918*, vol I-IV, Ed. Științifică și Enciclopedică, Bucarest, 1984, 1986, 1989, 1996.

ALBU, Corneliu, *Simion Bărnuțiu*, Editura Științifică și Enciclopedică, Bucarest, 1985.

ALEXANDRESCU, I., BULEI, I., MAMINA, I., SCURTU, I., *Enciclopedia de istorie a României*, Bucurest, IIIème édition, 2003.

ALEXANDRESCU, I., BULEI, I., MAMINA, I., SCURTU, I., *Enciclopedia partidelor politice din România (1862-1994)*, Bucurest, 1995; IIème édition Bucurest, 2003.

ANDRIESCU, Al., *Limba presei românești în secolul al XIX-lea*, Junimea, Iași, 1979.

BĂDĂRĂU, Dan, *O sută de ani de naturalism în România*, Iași, 1930.

BARBU, Daniel – *La modernisation politique: une affaire des intellectuels?*, in *Studia Politica. Romanian Political Science Review*, I, no. 2, 2001

BARBU, Daniel, *Bizanț contra Bizanț*, Nemira, Bucurest, 2001.

BARBU, Daniel, *O arheologie constituțională românească : studii și documente*, Editura Universității din București, Bucuresti, 2000.

BARBU, Daniel, *Politica pentru barbari*, Nemira, Bucurest, 2005.

BARBU, Daniel, *Republica absentă : politică și societate în Romania postcomunistă*, Nemira, Bucurest, 2005.

BARBU, Daniel, *Scrisoare pe nisip : timpul și privirea în civilizația romanească a sec. al XVIII-lea*, Antet, Bucurest, 1996.

BARNOVSCHI, D. V., *Originile democrației române. « Cărvunarii »*. *Constituția Moldovei de la 1822*, Iași, 1922.

BENGESCO, Georges, *Bibliographie franco-roumaine depuis le commencement du XIX^e siècle jusqu'à nos jours*, Bruxelles 1895 et Paris, 1905.

BENGESCU, George, *Une famille de boyards lettrés roumains au dix-neuvième siècle. Les Golesco. Avec onze portraits*, Librairie Plon, Plon et Nourrit, Paris, 1922.

BERINDEI, DAN, *L'historiographie roumaine sous l'impacte de la Révolution française de 1789*, in Armando Saitta (coord.), *La storia della storiografia europea sulla Rivoluzione francese, I-III*, Roma, 1990-1991.

BERINDEI, Dan, *România și Europa în perioada premodernă*, Bucurest, 1998.

BIANU, Ion, *Despre cultura și literatura românească în secolul al XIX-lea*, Bucurest, 1891.

BOGZA IRIMIE, Rodica, *Termeni politico-sociali în primele periodice românești*, Universitatea din București, Bucurest, 1979.

BULEI, Ion, *Conservatori și conservatorism în România*, Bucurest, 2000.

CALINESCU, G., *Istoria literaturii române de la origini pînă în prezent*, Bucuresti, 1941. (*Mesianicii pozitivi. 1840-1848. Constituirea spiritului critic*).

CALINESCU, Matei, *Five faces of Modernity : Modernism, Avant-garde, Decadence, Kitsch, Postmodernism*, Duke University Press, Durham 1988.

CAMARIANO-CIORAN, Ariadna, *Academiile domnesti din Bucuresti si Iasi*, [*Les Académies princières de Bucarest et de Jassy*] Editura Academiei RSR, Bucurest, 1971.

CAMARIANO-CIORAN, Ariadna, *Spiritul revoluționar francez și Voltaire în limbile greacă și română*, Institut d'Etudes et de Recherches Balcaniques, Bucurest, 1946.

CAMARIANO-CIORAN, Ariadna, *Voltaire si Giovanni del Turco traduși în limba română pe la 1772* [*Voltaire et Giovanni del Turco traduit en roumain vers 1772*], Bucurest, 1944.

CHIROT, Daniel, éd., *The Origins of Backwardness in Eastern Europe. Economics and Politics from the Middle Ages Until the Early Twentieth Century*, University of California Press, Berkeley and Los Angeles, 1989.

CORNEA, Paul – *Regula jocului*, Editura Eminescu, București, 1980

CORNEA, Paul, *Gîndirea românească în epoca pașoptistă*, București, 1969.

CORNEA, Paul, *Originile romantismului românesc. Spiritul public, mișcarea ideilor și literatura între 1780-1840*, Minerva, Bucarest, 1972.

CRISTIAN, V., *Sub semnul lui Clio*, Cluj, 1974.

DJUVARA, Neagu, *Între Orient și Occident. Țările Române la începutul epocii moderne*, Bucarest, 1995.

DURANDIN, Catherine, *Discurs politic si modernizare in Romania (sec. XIX-XX)*, trad. par Toader Nicoara, Presse universitaire de Cluj, Cluj-Napoca, 2001.

DURANDIN, Catherine, *Histoire des Roumains*, Fayard, Paris, 1995.

Filitti, C., *Conservatori și junimiști în viața politică românească*, Bucarest, 1936.

FILITTI, I. C., *Framântările politicie si sociale în Principatele Române de la 1821 la 1828*, Bucuresti, 1932.

Fotino, George, *Din vremea renasterii nationale a Tarii Romanesti : Boierii Golesti*, vol. I, II-IV, *Scrisori adnotate, 1834-1871*, Imprimeria nationala, Bucuresti, 1939.

GEORGESCU, Gh. I., *Un vechi propovăduitor al democrației. Comisul Ionică Tăutu*, Fortuna, Bucarest, s. a.

GEORGESCU, Valentin, *Réalités roumaines et initiatives juridiques phanariotes. A propos de l'échec de l'œuvre codificatrice de Michel Fotino (Photeinopoulos)*, Symposium, Salonic, 1974, p. 295-314.

GEORGESCU, Vlad, *Ideile Politice și iluminismul în Principatele Române*, Bucurest, 1972.

GEORGESCU, Vlad, *Istoria ideilor politice românești (1369-1878)*, Ion Dumitru-Verlag, Munchen, 1987.

GEORGESCU, Vlad, *Istoria romanilor. De la origini pana in zilele noastre*. Editia a IV-a si nota asupra editiei de Stelian Neagoe, Humanitas, Bucuresti, 1995.

GIURESCU, Constantin C., *Contributiuni la studiul originii si dezvoltarii burgheziei romanesti pina la 1848*, Editura Stiintifica, Bucuresti, 1972.

HANEȘ, V. V., *Nicolae Bălcescu, Viata si opera. Despre starea sociala a muncitorilor plugari*, Bibliothèque de la Fédération Nationale Coopérative de Librairies, Maisons d'Editions et Art graphique, Bucurest, 1942.

HANES, Petre, *Dezvoltarea limbii literare române in prima jumătate a secolului al XIX-lea*, Bucuresti, 1927.

HANES, Petre, *Istorie literară în călătorii*, Bucuresti, Editions de la Société des Amis de l'histoire littéraire, s. a.

HANGIU, I., *Dicționarul presei literare românești, 1790-1990*, Ed. FCR, Bucurest, 1996.

HITCHINS, Keith, *Desăvârșirea națiunii române, în Istoria României* (Mihai BĂRBULESCU, Dennis DELETANT, Keith HITCHINS, Șerban PAPACOSTEA, Pompiliu TEODOR), Editura Enciclopedică, Bucurest, 1998.

HITCHINS, Keith, *România, 1866-1947*, Humanitas, Bucurest, 1998. (IIème édition)

HITCHINS, Keith, *Români, 1774-1866*, Humanitas, Bucurest, 2003, deuxième édition révue, traduit de l'anglais par George A. Potra et Delia Răzdolescu.

HODOȘ, Ernea, *Din corespondența lui Simeon Bărnăuțiu și a contemporanilor săi*, Sibiu, 1944.

- IACOB, Gheorge, *Modernizare-europenism*, vol. I, *Ritmul și strategia modernizării*, ed. Universității « Al. I. Cuza », Iași, 1995.
- ILIESCU, Ion, *Simion Bărnuțiu și primul curs de estetică în cultura românească*, Editura Academiei, Bucurest, 1967.
- IONIȚĂ, Alexandra, *Carte franceză în Moldova pînă la 1859*, Maison d'éditions Demiurg, Iași, 2003.
- IORDACHE, Anastasie, *Alexandru G. Golescu (1819-1881)*, Editura Științifică, Bucurest, 1974.
- IORDACHE, Anastasie, *Goleștii. Locul și rolul lor în istoria României*, Editura Științifică și Enciclopedică, București, 1979.
- IORDACHE, Anastasie, *Pe urmele lui Dumitru Brătianu*, Editura Sport-Turism, Bucuresti, 1984.
- IORGA, N., *Istoria românilor*, vol. X, Bucurest, 1939.
- IORGA, Nicolae, *Histoire des relations entre la France et les roumains*, Paris, 1918.
- IORGA, Nicolae, *Istoria literaturii românești*, Bucurest, 1933.
- IORGA, Nicolae, *Istoria românilor prin călători*, Bucurest, Casa Școalelor, 1928-1929, vol. 1-4.
- IORGA, Nicolae, *Oameni care au fost*, Editura pentru Literatură universală, vol. 1 et 2, Bucurest, 1967.
- ISAR, Nicolae, *Școala Națională de la Sf. Sava și spiritul epocii (1818-1859)*, Bucurest, 1994.
- LEPORATTI, Mario, *Nicolae Bălcescu e il risorgimento nazionale in Romania*, Prefazione de Umberto Terracini, Roma, s. a.
- LOVINESCU, Eugen, *Titu Maiorescu*, vol. I-II, Bucurest, 1940.
- MANOLESCU, Nicolae, *Contradicția lui Maiorescu*, Bucurest, 1973.

- MARCU, Petre, *Filozofia politică juridică a lui Simion Bărnuțiu*, Imprimeria Națională, Bucurest, 1935.
- MATEESCU, Corneliu, G. *Panu și radicalismul românesc la sfârșitul secolului al XIX-lea*, Editura Științifică și Enciclopedică, Bucurest, 1987.
- NEDELEA, M., *Istoria României: compendiu de curente și personalități politice*, Bucurest, 1994.
- OȚETEĂ, Andrei, *Nicolae Bălcescu*, Editura Didactica si Pedagogică, Bucurest, 1967, édition bilingue roumaine et française.
- OȚETEĂ, Andrei, *Nicolae Bălcescu*, Editura Didactică și Pedagogică, Bucurest, 1967.
- OȚETEĂ, Andrei, *Tudor Vladimirescu și revoluția din 1821*, Bucurest, 1871.
- ȘIPĂU, M. *Domnii fanarioți în Țările Române. 1711-1821. Mică enciclopedie*, Bucurest, 2004.
- Șotropa, V. *Proiectele de constituție, programele de reforme și petițiile de drepturi din Țările române în secolul al XIX-lea*, Bucurest, 1976.
- PANDREA, Petre, *Filozofia politico-juridică a lui S. Bărnuțiu*, Fundația pentru literatură și artă, Bucuresti, 1935.
- PAPACOSTEA-DANIELOPOLU Cornelia, Demény Lidia, *Carte și tipar în societatea românească și sud-est europeană: (secolele XVII-XIX)*, Editura Eminescu, Bucurest, 1985.
- PAPACOSTEA-DANIELOPOLU Cornelia, *Intelectualii români din Principate și cultura greacă : 1821-1859*, cuv. înainte de Valeriu Râpeanu, Editura Eminescu, Bucurest, 1979.
- PAPADIMA, Ovidiu (coord.), *Studii de istorie a literaturii române : de la C. A. Rosetti la G. Calinescu*, Éd. de l'Académie Roumaine, Bucurest, 1968.

PETROVICI, Al., *La philosophie française en Roumanie*, in Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques, 1934.

PIPPIDI, Andrei, *Despre statui si morminte. Pentru o teorie a istoriei simbolice*, Polirom, Iasi, 2000.

PIPPIDI, Andrei, *Hommes et idées du Sud-Est européen à l'aube de l'âge moderne*, Ed. de l'Académie Roumaine et Éditions du CNRS, Bucarest/Paris, 1980.

PIPPIDI, Andrei, *Nicolas Soutzo (1798-1871) et la faillite du régime phanariote dans les Principautés Roumaines, et Phanar. Les Phanariotes. Phanariotisme*, în *Hommes et idées du Sud-Est européen à l'âge moderne*, Bucarest, 1980.

PIPPIDI, Andrei, *Traditia politică bizantină în țările române în secolele XVI-XVIII*, edition revue et complétée, Corint, Bucarest, 2001.

PLATON, Alexandru Florin, *Imaginea Franței în Principatele României : modalități de receptare (sec. XVIII-XIX)*, in *Anuarul Institutului de istorie și Arheologie « A. D. Xenopol »*, 1981, p. 203.

PLATON, Gh., *Geneze revoluției române de la 1848 (Introducere în istoria modernă a României)*, Iași, 1980.

PLATON, Gh., *Moldova și începuturile revoluției de la 1848*, Chișinău, 1993.

PLATON, Gh., RUSSU, V., IACOB., Gh., CRISTIAN, V., Agrigoroaiei, I., *Cum s-a înfăptuit România modernă*, Editura Universității Al. I. Cuza, Iași, 1993.

PLATON, Gheorge, « *Franța și Principatele Dunărene în epoca de constituire a națiunii, de formare a statului național român* », in *De la constituirea națiunii la Marea Unire. Studii de istorie moderna*, vol. II, Editura Universității Al. I. Cuza, Iași, 1998.

PLATON, Gheorghe, PLATON, Alexandru Florin, *Boierimea din Moldova în sec. al XIX-lea. Context european, evoluție socială și politică (Date statistice și observații istorice)*, Bucurest, 1995.

POP Ioan-Aurel, *Românii și România. O scurtă istorie*, Bucurest, 1998.

POPOVICI, Dumitru, *Etape în dezvoltarea literaturii române*, Sibiu, 1944.

POPOVICI, Dumitru, *La littérature roumaine à l'époque des Lumières*, Sibiu, 1945.

RĂDUICĂ, Georgeta, RĂDUICĂ, Nicolin, *Dicționarul presei românești*, Ed. Științifică, Bucurest, 1995.

RĂDULESCU-ZONER, Șerban (coordonator), Gheorghe Cliveti, Gheorghe Onișoru, D. Șandru, Apostol Stan, *Istoria Partidului Național-Liberal*, Bucurest, 2000.

RUSU, Constantin, *Asupra concepției contractualiste a lui Simion Bărnuțiu*, editura Academiei, Bucurest, 1972.

SALA, M. (éd.), *Enciclopedia limbii române*, Bucurest, 2001.

SCURTU, Ioan, ALEXANDRESCU, Ion, BULEI, Ion, MAMINA, Ion, STOICA, Stan, *Enciclopedia partidelor politice din România 1859-2003*, Ed. Maronia, Bucurest, 2003.

STAN, Apostol, *Revoluția română de la 1848*, Bucurest, 1987.

STAN, Valeriu, *Nicolae Bălcescu (1819-1852)*, Editura Științifică și enciclopedică, Bucurest, 1977, version française par Ileana Cantuniari.

TURLIUC, Catalin, *Nationalism și etnicitate – considerații istoriografice și metodologice*, in *Istoria ca lectură a lumii*, Iași, 1996.

VERDERY, Katherine, *The Politcal Lives of Dead Bodies. Reburial and Postsocialist Change*, Columbia University Press, 1999.

- WOLFF, Larry, *Inventarea Europei de est. Harta civilizației in epoca Luminilor*, Humanitas, Bucurest, 2000.
- XENOPOL, A. D., *Istoria partidelor politice în România, vol. 1, de la origini pînă la 1866*, Albert Baer, Bucuresti, 1910.
- ZACIU, Mihai, PAPAHAĞI, Marian, SASU Aurel. (éds.), *Dicționarul Scriitorilor Români*, 4 vols., Bucurest, 1995-2002.
- ZANE, G., *N. Bălcescu. Opera, omul, epoca*, Editura Eminescu, Bucurest, 1977, deuxième édition.
- ZELETIN, Ștefan, *Burghezia română. Originea și rolul ei istoric*, Bucurest, 1991 ; Ière édition en 1925.
- ZUB, Alexandru (coord.), *Cultură și societate. Studii privitoare la trecutul românesc*, Ed. Științifică, Bucurest 1991.
- ZUB, Alexandru, Ivanescu, Dumitru, coord., *Franța, model cultural și politic*, Académie Roumaine, Institut d'histoire A. D. Xenopol, Junimea, Iași, 2003.
- ZUB, Alexandru, *Biruit-au gîndul (note despre istorismul românesc)*, Junimea, Iași, 1983.
- ZUB, Alexandru, *Cunoaștere de sine și integrare istorică*, Ed. Universității Al. I. Cuza, Iași, 2004.
- ZUB, Alexandru, *Discurs istoric și tranziție : în căutarea unei paradigme*, Editura Institutului European, Iasi, 1998.
- ZUB, Alexandru, *Istorie și finalitate : în cautarea identitatii*, Polirom, Iași, 2004.
- ZUB, Alexandru, *Junimea : implicații istoriografice, 1864-1885*, Junimea, Iași, 1976.
- ZUB, Alexandru, *La sfîrșit de ciclu : despre impactul revoluției franceze*, Institutul European, Iași, 1994.
- ZUB, Alexandru, *Mihail Kogălniceanu istoric*, Junimea, Iași, 1974.

Articles

BERINDEI, Dan, « Nicolae Bălcescu și revoluția de la 1848 din Țara Românească », Bucurest, 1969. Extrait du recueil « Etudes et articles d'histoire, vol. XIV.

BODEA, Cornelia, « Nicolae Bălcescu, A Revolutionary Militant and Diplomat », Bucurest 1969, en Revue d'études internationales.

BODIN, D. « Glose și știri noi privitoare la Comisul Ionică Tăutul », extrait de la Revue Historique Roumaine, vol. XIV, fascicule IV, Monitorul oficial, Bucurest, 1945.

CANDEA, Vasile, « Histoire de la Valachie de M. Kogalniceanu, adnotata de N. Bălcescu », in *Studii și cercetări de Bibliologie*, II, 1957, pp. 71-136.

CANDEA, Virgil, « Histoire de la Valachie, de M. Kogălniceanu, adnotée par N. Bălcescu », Presses de l'Académie Roumaine, Bucurest, 1975, extrait d'Etudes et recherches de bilbiologie, p. 71-136.

CARATAȘU, Mihai, « Catalogul blibotecii unui mare negustor din veacul al XVIII-lea : Grigore Anton Avramie », in *Studii si Cercetari Bibliologice*, XII, 1972, p. 189-206.

CORNEA, Paul, « Lumières roumaines et libéralisme français : entre C. Conachi et Pierre d'Herbigny », in *Cahiers roumains d'études littéraires*, 1976, nr. 1, p. 12-18.

DĂRĂBAN, Valentin, « Libertate națională, libertate eclesiastică în gândirea lui Simion Bărnuțiu », in *Acta Musei Porolissensis*, II, Zalău, 1978.

DURANDIN, Catherine, « Les avatars du roumanisme », in *Cahier du Centre d'Etudes des Civilisations de l'Europe Centrale et du Sud-est*, Paris, 1983.

GEORGESCU Vlad, « Idées sociales et politiques dans la littérature historique des Principautés roumaines pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle », in *Revue des études sud-est européennes*, Tome V, 1967, Editions de l'Académie de la République Socialiste de Roumanie, Bucarest, 1967.

GEORGESCU, Valentin Al., « Dezvoltarea învățământului juridic în Principatele române în perioada Unirii », [« le développement de l'enseignement juridique dans les Principautés roumaines à l'époque de l'Union »], in *Studii si cercetari juridice*, an. IV, nr. 2.

GEORGESCU, Valentin Al., « Dezvoltarea învățământului juridic în Principatele române în perioada Unirii », in *Studii si cercetari juridice*, an IV, no. 2, 1959.

GEORGESCU, Valentin, « Structures sociales et institutionnelles des Principautés Roumaines » (fin XVIIIe – début XIXe siècle), in *Annales historiques de la Révolution française*, 1976.

GOSU, Armand, « Rusia la Dunarea de Jos. Pacea de la București (mai 1812) », in *Studii si materiale de istorie modernă*, Vol. X, (1996), pp. 19-96.

IORGA, Nicolae, « Alte note despre cultura și viața socială românească subt Vechiul Regim », in *Annales de l'Académie Roumaine*, section historique, II série, vol. XXIX (1916-1919).

IORGA, Nicolae, « Le Romantisme dans le Sud-est de l'Europe », in *Etudes Roumaines, II*, « idées et formes littéraires françaises dans le Sud-est de l'Europe », Paris, 1924.

MACIU, Vasile, « Controverse între Ion Ghica, N. Bălcescu și C. A. Rosetti », Presses de l'Académie Roumaine, Bucarest, 1974, extrait de la *Revue d'histoire*, tome 27, no. 4.

NESTORESCU-BĂLCEȘTI, Horia, « Anii de studiu ai lui Nicolae Bălcescu în Colegiul național 'Sf. Sava' din București (1832-1835) », Bucarest, 1969, *Revue des Archives*, An XII, 1, pp. 65-79.

NESTORESCU-BĂLCEȘTI, Horia, « Contribuții la reconstituirea bibliotecii lui N. Bălcescu », Bucarest, 1967, *Revue des bibliothèques*, no. 8, an XX, pp. 483-485.

PANTAȚI, Radu, « Conceptia filozofica a lui N. Bălcescu », Presses de l'Académie Roumaine, Bucarest, 1969, extrait de la *Revue de philosophie*, tome 16, 9.

PAPACOSTEA-DANIELOPOLU, Cornelia, « O bibliotecă din Moldova la începutul secolului al XIX-lea : Biblioteca de la Stâncă », in *Studii și Cercetări Bibliologice*, V, 1963, p. 215-220.

POP, Augustin, Z. N., « Contributii la biografia lui Bălcescu », Bucarest 1962, extrait du recueil *Langue et littérature roumaine*, vol. VI, édité par la Société de sciences philologiques et historiques de Roumanie.

SIUPIUR, Elena, « The Training of Intellectuals in South-Eats Europe during the 19th Century. The Romanian Model », in *Anuarul Institutului de istorie și Arheologie A. D. Xenopol*, XXIII/2, 1986. II702930

TURLIUC, Cătălin, « National Ideology an the Modern State », in *Xenopoliana*, 1998, VI, nr. 1-2, pp. 26-35.

TURLIUC, Cătălin, « *The Impact of Modernisation on the Moldavian Jews in the Second Half of the 19th century* », in *Studia Iudaica*, VI, 1997, pp. 127-137.

VARTOSU, Emil, « Despre 'Tragedia' vornicului Alecu Beldiman », in *Arhiva Românească*, tome IV, Bucarest, 1940.

VARTOSU, Emil, « Les idées politiques de I. Tăutu, candidat au trône de Moldavie en 1829 », *Revue Roumaine d'Histoire*, 1965, nr. 2.

VARTOSU, Emil, « Napoleon Bonaparte și proiectul unei Republici aristo-dimocraticești în Moldova », la 1802, in *Viața Românească*, nr. 6-7, juin-juillet 1946.

Théorie de la démocratie, histoire conceptuelle, histoire du politique

ABELES, Marc, *Anthropologie de l'Etat*, Payot, Paris, 2005.

ARENDT, Hannah -- *Condition de l'homme moderne*, Calmann-Lévy, Paris, 1983.

ARENDT, Hannah, *Qu'est-ce que la politique ?*, Seuil, Paris, 1995.

ARENDT, Hannah, *Responsabilité et jugement*, Edition établie et préfacée par Jerome Kohn, traduit de l'anglais par Jean-Luc Fidel, Payot, Paris, 2005.

ARON, Raymond, *Dimensions de la conscience historique*, Librairie Plon, Paris, 1961.

ARON, Raymond, *Les grandes étapes de la pensée sociologique*, Gallimard, Paris, 1967.

BADIE, Bertrand, *L'Etat importé, Essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique*, Fayard, Paris, 1982.

BALL, Terence, FARR, James, *After Marx*, Cambridge University Press, Cambridge, London, New York, 1984.

BALL, Terence – *Transforming Political Discourse*, Basil Blackwell, Oxford, 1988

BALL, Terence, DAGGER, Richard, JEAN DE LAURIERS, *Idéologies, idéal démocratique et régimes politiques*, ERPI, Saint-Laurent, Québec, 2005

BALL, Terence, FARR, James, RUSSEL L. HANSON – *Political Innovation and Conceptual Change*, Cambridge University Press, 1989

BARTELSON, Jens – *A GENEALOGY OF SOVEREIGNTY*, Cambridge University Press, 1995

BAUDART, Anne, *Naissances de la philosophie politique*, Le Pommier, Paris, 2006.

BAUDART, Anne, *Qu'est-ce que la démocratie*, Vrin, « Chemins philosophiques », Paris, 2005.

BENICHOU, Paul, *Le temps des prophètes, Doctrines de l'âge romantique*, Gallimard, 1977.

BENICHOU, Paul, *Romantismes français*, vol. I, *Le Sacre de l'écrivain. Le Temps des prophètes*, vol. II, *Les Mages romantiques. L'école du désenchantement*, Gallimard, 2004.

BERNSTEIN, Serge, RUDELLE, Odile (éds), *Le modèle républicain*, PUF, Paris, 1992.

BOBBIO Norberto, *Le sage et la politique*, traduit de l'italien par Pierre-Emmanuel Dauzat et Denis Trierweiler, Albin Michel, Paris, 2004.

BOBBIO, Norberto, *L'Etat et la démocratie internationale : de l'histoire des idées à la science politique*, traduction française, Ed. Complexe, Bruxelles, 1998.

BOBBIO, Norberto, *Sur le principe de légitimité*, in *L'idée de légitimité, Annales de Philosophie politique*, PUF, Paris, 1967.

BOER, Pim den, *History as a profession, The Study of History in France, 1818-1914*, Princeton University Press, Princeton, New Jersey, 1998.

BOESCHE, Roger, *The Strange Liberalism of Alexis de Tocqueville*, in *History of Political Thought*, vol. II, no. 3, 1981.

BOUREAU, Alain, *La religion de l'Etat*, Belles Lettres, Paris, 2006.

BUCHANAN, J, TULLOCK, G. – *The Calculus of Consent*, University of Michigan Press, 1965

CASTELLAN, Georges, *Histoire des Balkans, XIVE-XXe siècle*, Paris, 1991.

CLASTRES, Pierre, *La Société contre l'Etat*, Minuit, Paris, 1974.

CLASTRES, Pierre, *Le Grand Parler*, Seuil, Paris, 1974.

CLEMENT, Jean-Paul, JAUME, Lucien, VERPEAUX, Michel (éds), *Liberté, libéraux et constitutions*, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, Aix-en Provence et Economica, Paris, 1997.1

CONNOLLY, William – *The Terms of Political Discourse*, Princeton University Press, 1983.

CONZE, Werner, KOSELLECK, Reinhart, MAIER, Hans, MEIER, Christian, REIMAN, Hans Leo – *Democrazia*, Marsilio, Venezia, 1993

DAHL, R. A. – *Democracy and Its Critics*, New Haven, Yale University Press, 1989

DETIENNE, Marcel, *Comparer l'incomparable*, Le Seuil, Paris, 2000.

DRESHER, S., *Dilemmas of Democracy, Tocqueville and Modernization*, Pittsburgh, 1968.

DURANDIN, Catherine, *La politique française et les Roumains 1878-1913 : à la recherche d'une influence*, Paris, 1982.

ESPAGNE, Michel, « Sur les limites du comparatisme en histoire culturelle », *Genèses*, 17, 1994, pp. 112-121.

ESPAGNE, Michel, WERNER, Michael, « La construction d'une référence culturelle allemande en France. Genèse et histoire (1750-1914) », *Annales ESC*, juillet-août 1987, pp. 969-992.

FARR, James, *Artisans in Europe : 1300-1914*, Cambridge University Press, Cambridge, 2000.

FERRY, Luc, RENAUT, Alain, *Philosophie politique*, 3, *Des droits de l'homme à l'idée républicaine*, PUF, Paris, 1985.

FRICKER, Yves, *Sociologie de la démocratie*, Université de Genève, Département de sociologie, Genève, 2002.

FRYDMAN, Benoît, *La société civile et ses droits*, Bruxelles, 2005.

FURET, François, *Penser la Révolution Française*, Gallimard, Paris, 1978.

GAUCHET Marcel, *La condition politique*, Gallimard, Paris, 2005.

GENET, Jean-Philippe, *La genèse de l'Etat moderne*, PUF, Paris, 2003.

GODECHOT, Jacques, *Les révolutions de 1848*, Paris, 1971.

GRAY, John, *Liberalisms. Essays in Political Philosophy*, Routledge, London, 1989.

GREENFELD, Liah, *Nationalism. Five Roads to Modernity*, Cambridge, Massachussets, London, 1992.

GRUZINDSKA GROSS, Irena, *The Scar of the Revolution, Custine, Tocqueville and the Romantic Imagination*, University of California Press, Berkley, Los Angeles, Oxford, 1991.

HARTOG, François, « Temps et histoire. Comment écrire l'histoire de France ? », *Annales HSS*, 50-6, 1995, pp. 1219-1236.

HARTOG, François, *Anciens, modernes, sauvages*, Galaade, Paris, 2005.

HARTOG, François, *Evidence de l'histoire. Ce que voient les historiens*, Editions de L'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 2005.

Hartog, François, *Le XIXe siècle et l'histoire*, Seuil, Points Histoire, Paris, 2001.

HARTOG, François, *Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps*, Le Seuil, Paris, 2003.

HARTOG, François, REVEL, Jacques. (eds), *Les usages politiques du passé*, Editions de L'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 2001.

HEURTIN, Jean-Philippe, *L'espace public parlementaire. Essai sur les raisons du législateur*, PUF, Paris, 1999.

Innerarity, Daniel, *La démocratie sans l'Etat : essai sur le gouvernement des sociétés complexes*, Climats, Paris, 2006.

JAUSS, Hans Robert, *Pour une esthétique de la réception*, traduit de l'allemand par Claude Maillard, préface de Jean Starobinski, Gallimard, Paris, 1990.

JOUVENEL, Bertrand de, *Du pouvoir*, Genève, 1945.

JOUVENEL, Bertrand de, *Sur les moyens de contestation*, in *Du principat*, Hachette, Paris, 1965.

KELSEN, Hans, *La démocratie, sa nature, sa valeur*, Economica, Paris, 1988.

KOSELLECK, Reinhart, *L'expérience de l'histoire*, édité et préfacé par Michael Werner, traduit de l'allemand par Alexandre Escudier, Galimard-Le Seuil, Paris, 1997.

KOSELLECK, Reinhart, *Le futur passé. Contributions à la sémantique des temps historiques*, traduit de l'allemand par Jochen Hoock et Marie-Claire Hoock, éditions de l'EHESS, Paris, 1990.

KOSELLECK, Reinhart, *Le règne de la critique*, Les Editions de Minuit, Paris, 1979.

LAZZERI Ch. et REYNIE, D. (éd.), *La raison d'Etat: politique et rationalité*, PUF, Paris, 1992.

LAZZERI, Christian (éd), *La production des institutions*, presses universitaires franc-comtoises, Besançon, 2002.

LE GOFF, Jacques (éd.), *L'Etat et les Pouvoirs*, Seuil, Paris, 1989.

LEFORT, Claude, *Essais sur le politique, XIXe-XXe siècles*, Seuil, Paris, 1986.

LOSICO, Joseph, WILLIAMS, Leonard eds, *Political Theory*, St. Martin's Press, New-York, 1992.

MAGNETTE, Paul, *La citoyenneté : une histoire de l'idée de participation civique*, Bruylant, Bruxelles, 2001.

MAGNETTE, Paul, *Politique européenne 19, le patriotisme constitutionnel et l'Union Européenne*, Paris, L'Harmattan, 2006.

MANENT, Pierre – *Cours familial de philosophie politique*, Fayard, L'esprit de la cité, Paris, 2001

MANENT, Pierre, *Histoire intellectuelle du libéralisme*, Calmann-Lévy, Paris, 1987.

MANENT, Pierre, *La cité de l'homme*, Paris, Fayard, 1994.

MANENT, Pierre, *La raison des nations*, Paris, Gallimard, 2006.

MANENT, Pierre, *Tocqueville et la nature de la démocratie*, Fayard, Paris, 1993.

MCINTYRE, Kenneth, *The limits of political theory : Oakeshott's philosophy of civil association*, Imprint Academic, Exeter, 2004.

MONNIER, Raymonde, *L'espace public démocratique*, Kimé, Paris, 1994.

MURALT, André de, *L'unité de la philosophie politique. De Scot, Occam et Suarez au libéralisme contemporain*, Vrin, Paris, 2002.

MURDOCH, Iris, *The Sovereignty of Good*, Routledge & Kegan Paul, London, 1970.

NEMO, Philippe, *Histoire des idées politiques aux Temps modernes et contemporains*, PUF, Quadrige, Paris, 2002.

NORA, Pierre (sous la direction de), *Les lieux de mémoire*, vol. 1, *La République*, Gallimard, Paris, 1984.

OAKESHOTT, Michael, *De la conduite humaine*, traduction de l'anglais par Olivier Sedeyn, PUF, Paris, 1995.

OAKESHOTT, Michael, *On history and other essays*, B. Blackwell, Oxford, 1983.

OAKESHOTT, Michael, *What is history ? and other essays*, Imprint Academic, Exeter, 2004.

POCOCK, J. G. A., BALL, Terence (éd.), *Conceptual Change and the Constitution*, University Press of Kansas, Kansas, 1988.

POCOCK, J. G. A., *Barbarism and religion*, Cambridge University Press, Cambridge, 2000, volume two, *Narratives of civil government*.

POCOCK, J. G. A., *Vertu, commerce et histoire, essai sur la pensée et l'histoire politique au XVIIIe siècle*, trad. française, PUF, Paris, 1998.

POMIAN, Krzysztof, *L'Europe et ses nations*, Gallimard, Paris, 1990.

POMIAN, Krzysztof, *Sur l'histoire*, Folio Histoire, Gallimard, Paris, 1999.

PUTNAM, Hilary, *Enlightenment and Pragmatism*, Koninklijke van Gorcum, Amsterdam, 2001.

PUTNAM, Hilary, *Renewing Philosophy*, Harvard University Press, Cambridge and London, 1993.

RANCIERE, Jacques, *Aux bords du politique*, Gallimard, Paris, 2004.

REMOND, René (éd.), *Pour une histoire politique*, Seuil, Paris, 1996.

REMOND, René, *La politique est-elle intelligible ?*, Editions Complexe, 1999.

REMOND, René, *Les droites aujourd'hui*, Audibert, Paris, 2005.

Rémond, René, *Quand l'Etat se mêle à l'histoire*, entretiens avec François Azouvi, Stock, Paris, 2006.

REMOND, René, *Quand l'Etat se mêle de l'histoire*, entretiens avec François Azouvi, Stock, Paris, 2006.

Ricoeur, Paul, *Histoire, mémoire, oubli*, Seuil, Paris, 2001.

RICOEUR, Paul, *Lectures 1. Autour du politique*, Seuil, Paris, 1991.

RICOEUR, Paul, *Temps et récit*, 3 vols., Seuil, Paris, 1983-85.

RIOT-SARCEY, Michèle, *Le réel de l'utopie au XIXe siècle*, Albin Michel, Paris, 1998.

RORTY, Richard, SCHNEEWIND, J.B., SKINNER; Quentin (eds.), *Philosophy in History*, Cambridge University Press, 1984

ROSANVALLON, Pierre – *Le moment Guizot*, Gallimard, Paris, 1985

ROSANVALLON, Pierre, *La démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple en France*, Gallimard, Paris, 2000.

ROSANVALLON, Pierre, *Le modèle politique français. La société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours*, Seuil, Paris, 2004.

ROSANVALLON, Pierre, *Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, Gallimard, Paris, 1998.

ROSANVALLON, Pierre, *Pour une histoire conceptuelle du politique*, Seuil, Paris, 2005.

SARTORI, Giovanni – *Elementi di Teoria Politica*, Il Mulino, Bologna, 1990.

SARTORI, Giovanni – *Teoria democra_iei reintepratat_*, Collegium, Polirom, Ia_i, 1999

SCHLEIFER, J. T., *The Making of Tocqueville's Democracy in America*, University of North Carolina Press, 1980.

SCHNEEWIND, J. B. – *The Invention of Autonomy. A History of Modern Moral Philosophy*, Cambridge University Press, 1998

SKINNER, Quentin – *A Reply to my Critics, in Meaning and Context: Quentin Skinner and its Critics*, Polity Press, Cambridge, 1988

SKINNER, Quentin – *La liberté avant le libéralisme*, Seuil, Paris, 2000

SKINNER, Quentin – *Meaning and Understanding in the History of Ideas, in Meaning and Context: Quentin Skinner and its Critics*, Polity Press, Cambridge, 1988

SKINNER, Quentin – *Social Meaning and the Explanation of Social Action, in Meaning and Context: Quentin Skinner and its Critics*, Polity Press, Cambridge, 1988

SKINNER, Quentin vs. ZARKA, Yves Charles, *Souveraineté et représentation*, in Publications de l'Université de Besançon, 1998.

SKINNER, Quentin, GELDEREN, van Martin (éd.), *Republicanism and Constitutionalism in Early Modern Europe*, vol I, *Republicanism and constitutionalism in early modern Europe*, vol II, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.

SKINNER, Quentin, *Visions of Politics, I, Regarding Method*, Cambridge University Press, 2002.

STERNHELL, Zeev, *Les anti-Lumières du XVIIIe siècle à la guerre froide*, Paris, Fayard, 2006.

STRAUSS, Leo, CROUSEY, Joseph eds, *History of Political Philosophy*, Rand McNally&Co, 1972.

STRAUSS, Leo, *Droit naturel et histoire*, Paris, Plon, 1969.

TAYLOR, Charles, *The hermeneutic of conflict*, in *Meaning and Context: Quentin Skinner and its Critics*, Polity Press, Cambridge, 1988.

TREBITSCH, Michel, GRANJON, M.-G. (sous la direction de), *Pour une histoire comparée des intellectuels*, Bruxelles, Editions Complexe, 1998.

TULLY, James (sous la direction de), *Meaning and Context: Quentin Skinner and its Critics*, Polity Press, Cambridge, 1988.

TULLY, James, *Une étrange multiplicité. Le constitutionnalisme à une époque de diversité*, Presses universitaires de Bodeaux, Les Presses de l'Université de Laval, 1999.

WEBER, Max, *Economie et société*, Plon, Paris, 1971.

WEITMAN, S. R., *The Sociological Theory of Tocqueville's Old Regime and Revolution*, Harvard University Press, 1985.

WERNER, Michael et ZIMMERMANN, Benedicte, « Penser l'histoire croisée : entre empirie et réflexivité », *Annales HHS*, Janvier-février 2003, no. 1, pp. 7-36.

WERNER, Michael, « Comparaison et raison », *Cahiers d'études germaniques*, 41, 2001, pp. 9-18.

WIDMER, Eric (coord.), *Théorie et pratique de la démocratie*, Economica, Paris, 2005.

YILMAZ, Levent, *La querelle des Modernes. Temps, nouveauté et histoire à travers la Querelle des Anciens et des Modernes*,

Thèse de doctorat présentée le 26 novembre 2002, sous la direction de François Hartog, à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, à Paris.

ZARKA, Yves Charles (coord.) *Raison et déraison d'Etat. Théoriciens et théories de la raison d'Etat au XVIe et au XVIIe siècle*, PUF, Paris, 1994.

ZIMMERMANN, Bénédicte (sous la direction de), *Les sciences à l'épreuve de l'action. Le savant, le politique et l'Europe*, Editions de la Maison des Sciences de l'homme, Paris, 2004.

1. INTRODUCTION.....	1
1.1 LA PROBLÉMATISATION DÉMOCRATIQUE. QUELQUES QUESTIONS PRÉLIMINAIRES	1
1.2 MÉTHODOLOGIE	3
1.3. DÉMOCRATIE ET MODERNITÉ – LES HÉRITAGES ET LES ACQUIS DU XIXE SIÈCLE.....	10
1.3.1. <i>Chronologie et corpus. Hypothèses et arguments</i>	11
1.3.2. <i>Modernités de l'Europe, modernité roumaine. Le malaise démocratique et les transformations méthodologiques</i>	16
1.4. LA DÉMOCRATIE, CONCEPT D'IMPORTATION. LES TRANSFERTS CULTURELS.....	22
1.5. LA PRODUCTION DU SAVOIR POLITIQUE ET L'INFLUENCE FRANÇAISE.....	30
2. CHAPITRE I	34
2.1. LES DÉBUTS DE LA DÉMOCRATIE AU XIXE SIÈCLE. CONTEXTES INTELLECTUELS ET HISTORIQUES.....	34
2.2. LE TÉLESCOPAGE DES LUMIÈRES ET DU DROIT NATUREL. LES DÉBUTS	42
2.3. LES PRÉSAGES DE LA DÉMOCRATIE MODERNE. LES PREMIERS TRANSFERTS DE MÉTHODE	49
2.4. LA SOUVERAINETÉ D'UN	62
2.5. LA « DÉMOCRATIE » ET SES AUTEURS. LES DIFFÉRENTS RÉGIMES DE LA DÉMOCRATIE IRRÉSISTIBLE ..	72
2.5.1. <i>La démocratie républicaine</i>	72
2.5.2. <i>La contre-démocratie</i>	76
2.5.3. <i>Le contrôle de la représentation. La démocratie limitée</i>	80
2.6. LA DÉMOCRATIE IMMOBILE	82
3. CHAPITRE II.....	87
3.1. LES DOUTES DÉMOCRATIQUES ET LES ENVOLÉES NATIONALES.....	87
3.2. LA DÉMOCRATIE ENTRE LES PASSIONS RÉVOLUTIONNAIRES ET LES PASSIONS ÉGALITAIRES	93
3.2.1. <i>La démocratie et la séduction de la nation</i>	95
3.2.2. <i>La démocratie auto contemplative ou l'anti-démocratie du passé glorieux</i>	101
3.2.3. <i>L'anti-démocratie de l'avenir lumineux</i>	105
3.2.4. <i>Les instruments de l'anti-démocratie : la passion révolutionnaire</i>	107
3.3. LES APERCEPTIONS D'UNE DÉMOCRATIE RÉVOLUTIONNAIRE.....	112
3.4. LA DÉMOCRATIE IMPOSSIBLE DEVANT LE TRINÔME ÉGALITÉ-PROPRIÉTÉ-LIBERTÉ.....	119
3.5. LA DÉMOCRATIE PERDUE DANS L'HISTOIRE. SUR LA MÉTHODE EN '48	125
3.6. LA DÉMOCRATIE HÂTIVE.....	131
3.6.1. <i>La « classe moyenne » contre la démocratie</i>	133
3.6.2. <i>La démocratie et l'Etat administrateur</i>	137
4. CHAPITRE III.....	144
4.1. LA DÉMOCRATIE MISE À L'ÉPREUVE. PRÉSENCES ET INTERPRÉTATIONS	144
4.1.1. <i>La « démocratie » à l'épreuve de la représentation</i>	144
4.1.2. <i>La démocratie à l'épreuve de la triade Nation-Peuple-Révolution</i>	146
4.2. INDIVIDU, ASSOCIATION ET ÉTAT SOCIAL DÉMOCRATIQUE.....	151
4.3. « LE CITOYEN CAPACITAIRE »	158
4.4. LA DÉMOCRATIE « D'AILLEURS ». NOS ANCIENS ET NOS MODERNES : RUPTURE OU CONTINUITÉ ?..	160
4.4.1. <i>Le moment 1848 : la démocratie incertaine, la démocratie d'immersion</i>	161
4.4.2. <i>Les temps de 1848. La « démocratie », travail de rupture</i>	167
4.3. LA DÉMOCRATIE ET LES HISTORIENS « SYMBOLISTES » DE 1848	171
5. CHAPITRE IV	182
5.1. LES HÉRITAGES DE LA PENSÉE POLITIQUE DE 1848 DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XIXE SIÈCLE.....	182
5.2. LE POST-1848. L'ABANDON DÉMOCRATIQUE DE LA RÉVOLUTION	183
5.3. LES CONTINUITÉS MÉTHODOLOGIQUES DE LA « RÉVOLUTION DÉMOCRATIQUE »	191
5.3.1. <i>La démocratie nationale-contractuelle</i>	191
5.3.2. <i>La démocratie par le Peuple</i>	199
5.3.3. <i>La démocratie-revendication, la démocratie-nation</i>	206

5.4. LA DÉMOCRATIE DE « MOUVEMENT »	214
5.4.1. <i>Le thème du suffrage universel</i>	214
5.4.2. <i>La gestion de la démocratie comme profession</i>	224
5.5. LES NOUVEAUX MODES DE LA DÉMOCRATIE	227
5.5.1. <i>La démocratie face à la « sécularisation du passé »</i>	227
5.5.2. <i>La démocratie et le décryptage du présent</i>	229
5.6. LA DÉMOCRATIE COMME « INÉGALITÉ DES CONDITIONS »	233
5.7. LA DÉMOCRATIE, ENTRE VOCATION DE LA TRADITION ET VOLONTÉ DE LA RUPTURE	238
6. CONCLUSIONS	241
6.1. LES MIRROIRS DE LA DÉMOCRATIE	241
6.2. LES URGENCES DE LA MODERNITÉ ROUMAINE	248
6.3. LA DÉMOCRATIE, CONCEPT ERRATIQUE	257
6.4. LA DÉMOCRATIE, CONCEPT TECHNIQUE	261
6.5. LES HÉSITATIONS MÉTHODOLOGIQUES : ENTRE LES SCIENCES POLITIQUES ET L'HISTOIRE. LE DOUBLE FILTRE FRANÇAIS	265
6.6. LA DÉMOCRATIE DE LA « SOUVERAINETÉ POLARISÉE »	270
6.7. LA RÉVOLUTION QUITTE LA SCÈNE. LA DÉMOCRATIE ET SES NOUVEAUX ACTEURS	271
BIBLIOGRAPHIE	275